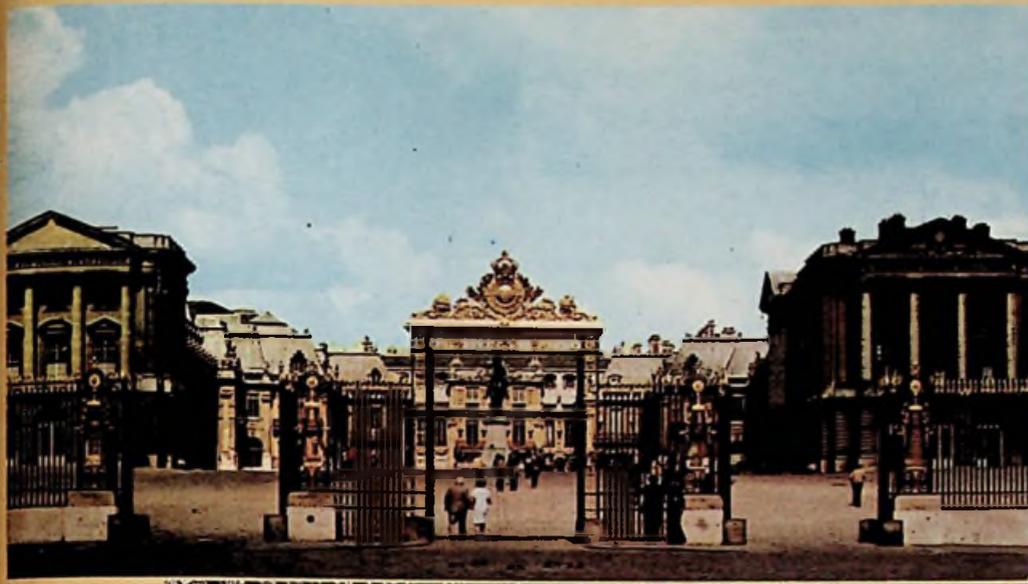
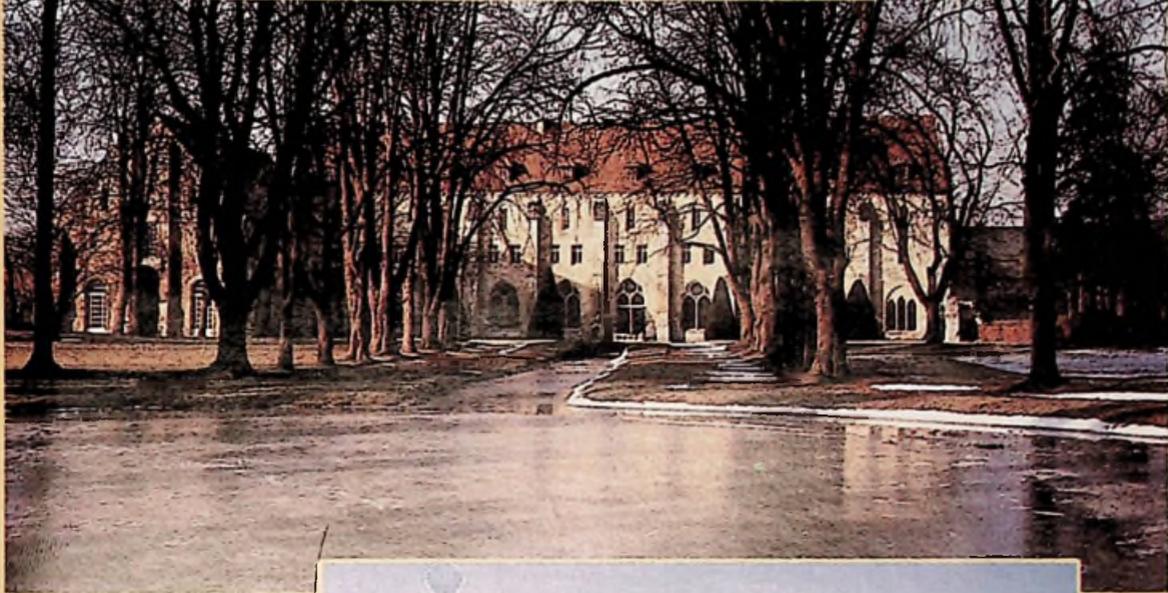


Journal  
de la  
Confédération  
Musicale  
de  
France



78



95

GRANDE  
COURONNE



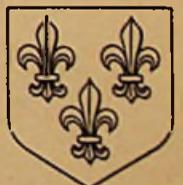
91



*La vie musicale dans nos régions*

77

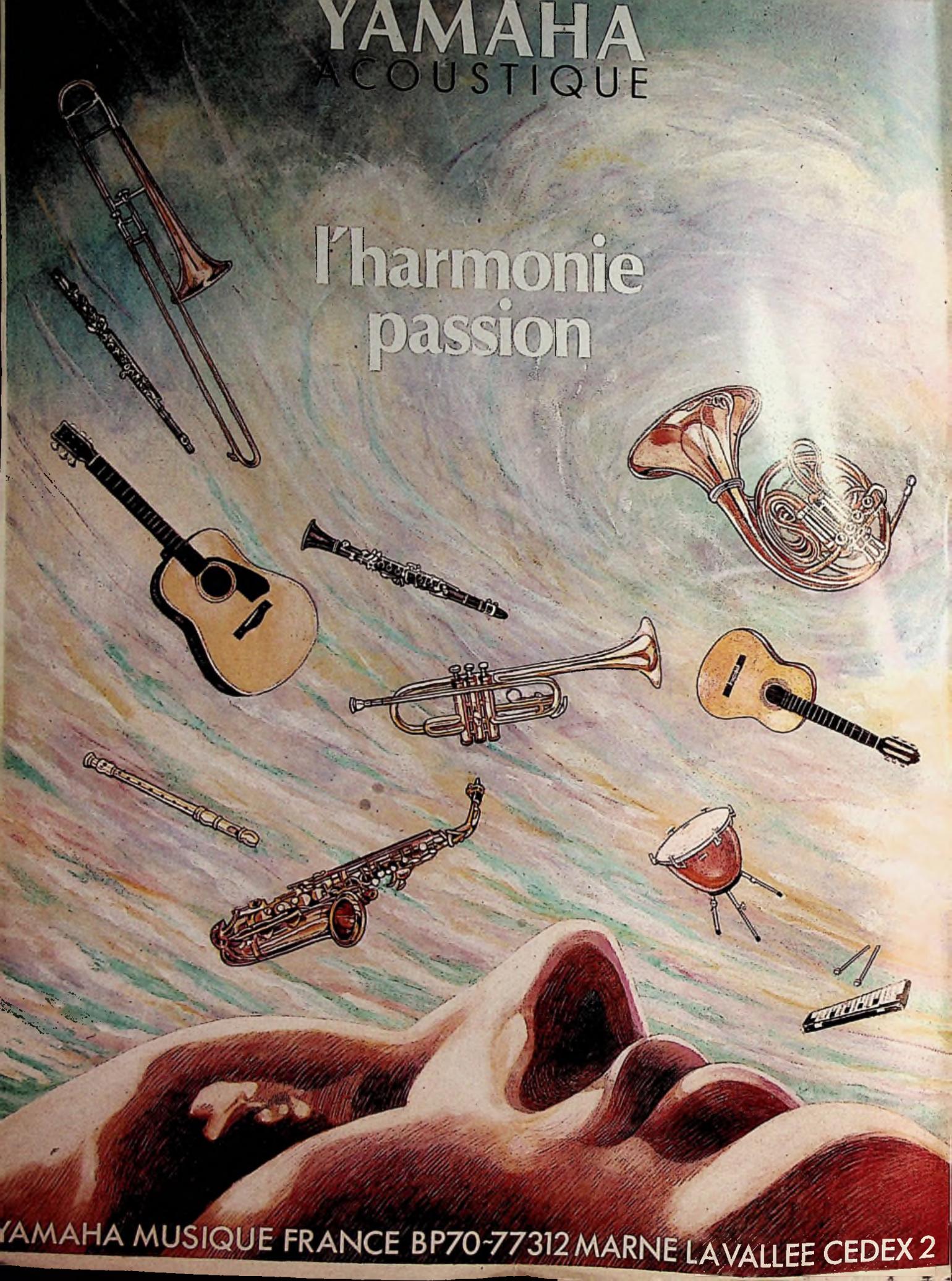
I  
L  
L  
E  
D  
E  
F  
R  
A  
N  
C  
E



# YAMAHA

ACOUSTIQUE

## l'harmonie passion



YAMAHA MUSIQUE FRANCE BP70-77312 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

## Sommaire

- 4** Musiques de la Révolution Française
- 
- 6** Naissance d'un trombone
- 
- 8** La vie musicale dans nos régions
- 
- 51** 87<sup>e</sup> congrès à Aix-les-Bains
- 
- 74** Compact disc
- 
- 75** Discothèque d'or
- 
- 82** Bicentenaire de la Révolution Française
- 
- 86** Concert Colonne
- 
- 91** Manifestations
- 
- 92** Petites annonces
- 
- 93** Promenades à travers nos régions



121, rue Lalayette  
75010 PARIS  
Tel : (16-1) 48 78 39 42

journal de la  
Confédération  
Musicale de  
France

Directeur-Gérant :  
M. André PETIT

Abonnement : 1 an  
FRANCE : 90 F  
ETRANGER : 190 F  
Prix au numéro : 20 F

N° de Commission paritaire en attente

CRE  
Création, réalisation, édition  
43.07.05.48

## Editorial

*Le président Albert Ehrmann nous a quittés. Cet homme remarquable qui fut président de la Confédération Musicale de France — et l'un des plus grands — de 1953 à 1969, nous laisse un souvenir ineffaçable : un grand musicien doublé d'un animateur — au sens étymologique — hors pair. Nous lui rendons hommage plus loin.*

*Je pense qu'Albert Ehrmann qui restait très attaché aux activités de la C.M.F., aurait aimé le Congrès que nous venons de vivre à Aix-les-Bains et qui a été une réussite sur tous les plans. Il faut en remercier les principaux artisans en Savoie : Maurice Adam et son équipe de la Fédération Musicale de Savoie, M. Bernard Jacques et ses collaboratrices du Palais des Congrès d'Aix-les-Bains, M. Gratién Ferrari, député-maire d'Aix-les-Bains qui nous a reçu, à l'image de sa ville, avec beaucoup de cordialité.*

*C'était la première fois depuis l'adoption de nos statuts de régionalisation en 1984 que l'Assemblée générale de la C.M.F. se réunissait en région. Nos hôtes étaient donc confrontés à l'inédit d'une telle opération. Grâce à leur travail, ce coup d'essai fut un coup de maître et, grâce à une organisation parfaite, les travaux de l'Assemblée générale furent d'une exceptionnelle richesse. Pour la première fois également, cette année, se sont constitués des ateliers de travail dont vous lirez les rapports de synthèse dans le Journal de la Confédération Musicale de France. Les thèmes abordés : le chant choral, les orchestres à plectres, la célébration du bicentenaire de la Révolution Française, les directeurs d'orchestre.*

*Ces ateliers ont permis des échanges fructueux entre les congressistes et ont apporté à nos débats d'action culturelle des éléments importants. Ils ont permis de faire le point sur l'action accomplie par la C.M.F. et, surtout, de tracer les lignes directrices du travail à accomplir dans l'avenir. Vous pourrez le constater en lisant nos comptes rendus dans ces colonnes.*

*Il nous faut maintenant concrétiser, par le travail et la réflexion de chacun, toutes les orientations évoquées pendant nos séances. Cela n'est pas rien et constitue vraiment, pour tous les adhérents de la C.M.F., dans les sociétés, les écoles, dans les fédérations départementales et régionales, dans les commissions, au Conseil d'administration, un travail de longue haleine, mais passionnant. Je reviendrai sans doute dans les mois qui viennent sur des points plus précis qui doivent faire l'objet de nos efforts collectifs.*

*Le mois de juin nous amène comme tous les ans la Fête de la Musique le 21 juin prochain. Vous trouverez dans ce numéro l'intervention que Mlle Dominique Delor, chargée de mission au C.E.N.A.M. pour la Fête de la Musique, a faite à notre Congrès. Qu'une fois encore, les musiciens de la C.M.F. manifestent par leurs prestations en ce premier jour de l'été, la vitalité de la musique dans notre pays, et la présence de notre mouvement dans la vie musicale en France.*

*A tous, bonne Fête de la Musique.*

André PETIT

Nous avons le plaisir de vous informer que le bureau administratif de la Confédération Musicale de France travaillera dans ses nouveaux locaux à partir du 15 juillet 1988.

Adresse : 103, boulevard Magenta, 75010 PARIS.

Les bureaux de la C.M.F. seront ouverts cet été sans interruption. Une permanence sera assurée tous les jours aux horaires habituels pendant le mois d'août.

Le président de la Confédération Musicale de France, M. André Petit, assure une permanence au siège, 121, rue La Fayette, 75010 Paris, 2<sup>e</sup> étage, tél. : (1) 48.78.39.42, tous les jeudis de 10 à 17 h et reçoit sur rendez-vous.





## MARDI 21 JUIN...

Une excellente occasion d'inscrire encore mieux la musique vivante dans la vie quotidienne !

Musiciens de toutes les musiques, la rue est à vous ! mais prévenez quand même la mairie et le commissariat.

Pensez aussi à jouer dans les écoles et les conservatoires, dans les jardins publics, les gares et les bureaux de poste, les grandes surfaces... et pourquoi pas, sur votre lieu de travail.

1988 étant l'année de la danse, les projets associant danse et musique

seront particulièrement bienvenus. Allez à la rencontre de votre public, créez la surprise, jouez l'inattendu !

Pour vous aider à trouver un lieu ou un organisateur de concert, pour signaler votre prestation, les conseillers à la musique en région (liste ci-dessous) sauront vous orienter. Il vous fourniront également, gratuitement, des affiches.

Cependant les mairies, les associations de quartier, les maisons de jeunes, les commerçants peuvent aussi devenir vos partenaires — souvent, il suffit de le leur demander !

Sachez aussi que la SACEM abandonne ses droits sur tous les concerts de la Fête de la Musique.

### DIRECTIONS RÉGIONALES DES AFFAIRES CULTURELLES

**ALSACE.** — M. Jean-Dominique Marco, Palais du Rhin, 3, place de la République, 67082 STRASBOURG Cedex. Tél. : 88.32.28.37.

**AQUITAINE.** — M. Bernard Lummeaux, 28, place Gambetta, 33074 BORDEAUX Cedex. Tél. : 56.52.01.68.

**AUVERGNE.** — Mme Corinne Polycarpe, Hôtel Chazerat, 4, rue Pascal, 63000 CLERMONT-FERRAND. Tél. : 73.92.40.41.

**BASSE-NORMANDIE.** — M. Jean-François Detree, Maison des Quartrains, 25, rue de Geole, BP 222, 14011 CAEN Cedex. Tél. : 31.86.37.10.

**BOURGOGNE.** — Mme Laure Marcel-Berlioz, Hôtel Chartraire de Montigny, 41, rue Vannerie, 21000 DIJON. Tél. : 80.67.22.23.

**BRETAGNE.** — M. Loïc Ruellan, Hôtel de Blossac, 6, rue du Chapitre, 35000 RENNES. Tél. : 99.79.21.32.

**CENTRE.** — M. Joël Forguas, 6, rue Dupanloup, 45043 ORLÉANS Cedex. Tél. : 38.68.11.96.

**CHAMPAGNE-ARDENNE.** — Mme Elisabeth Saire, 5, rue Jéricho, 51022 CHALONS-SUR-MARNE Cedex. Tél. : 26.65.00.06.

**CORSE.** — M. Pierre Giudicelli, 18, cours Napoléon, BP 301, 20179 AJACCIO Cedex. Tél. : 95.21.70.27.

**FRANCHE-COMTÉ.** — 8 bis rue, Charles-Nodier, 25043 BESANÇON Cedex. Tél. : 81.82.84.89.

**GUADELOUPE.** — M. Jean-Paul Hervieu, BP 74, 97102 BASSE-TERRE Cedex. Tél. : (19-590) 81.13.02.

**GUYANE.** — Mme Maud Rullier, Préfecture, Rue Fiedmond, 97305 CAYENNE. Tél. : (19-594) 30.05.20.

**HAUTE-NORMANDIE.** — M. Jérôme Alexandre, Cité administrative, Rue Saint-Sever, 76037 ROUEN Cedex. Tél. : 35.63.40.36.

**ILE-DE-FRANCE**  
**PARIS.** — Coordonnateur : M. Dominique Trichet, C.E.N.A.M., 51, rue Vivienne, 75002 PARIS. Tél. : 40.28.00.95 - 42.33.38.24.

**RÉGION PARISIENNE.** — M. Pierre Costes, Grand Palais Porte D, Avenue Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS. Tél. : (1) 42.25.03.20.

**LANGUEDOC-ROUSSILLON.** — M. François Lepargneur, 5, rue Salle-L'Évêque, 34000 MONTPELLIER. Tél. : 67.52.85.85.

**LIMOUSIN.** — M. Michel Ayrolles, 4-6, rue Haute de la Comédie, 87032 LIMOGES Cedex. Tél. : 55.34.38.80.

**LORRAINE.** — M. Philippe Durand, 10, place Saint-Étienne, 57000 METZ. Tél. : 87.36.16.70.

**MARTINIQUE.** — M. Émile Yoyo, Ancien Hôpital Civil, Route de l'Ermitage, 97200 FORT-DE-FRANCE. Tél. : (19-596) 60.05.36.

### CONSEILLERS A LA MUSIQUE

**MIDI-PYRÉNÉES.** — M. Didier Brunel, 56, rue du Taur, 31000 TOULOUSE. Tél. : 61.23.20.39.

**NORD-PAS-DE-CALAIS.** — M. Pierre Host, Hôtel Scrive, 1, rue du Lombard, 59000 LILLE. Tél. : 20.06.87.58.

**PAYS-DE-LOIRE.** — M. Bruno de Lestrangé, 2, allée du Commandant-Charcot, 44035 NANTES Cedex. Tél. : 40.29.32.55.

**PICARDIE.** — Mme Christine Dogny, 5, rue Henry-Daussy, 80044 AMIENS Cedex. Tél. : 22.91.12.12.

**POITOU-CHARENTES.** — M. Nicolas Dextreit, Hôtel Rochefort, 102, Grand-Rue, 86020 POITIERS. Tél. : 49.88.12.69.

**PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR.** — M. Alain Loiseau, Maison Darius Milhaud, 2, place B.-Niollon, 13100 AIX-EN-PROVENCE. Tél. : 42.27.20.34.

**RÉGION.** — M. Marc Kichenapanaidou, 31, rue Ampère-Lacaze, 97400 SAINT-DENIS. Tél. : (262) 21.61.71 - (262) 20.34.33.

**RHÔNE-ALPES.** — M. Bernard Neveu, 23, rue Roger-Rodissin, 69322 LYON Cedex 01. Tél. : 78.58.09.40.

**COORDINATION GÉNÉRALE :**  
Dominique DELORS, Sophie NICOLY, C.E.N.A.M., 51, rue Vivienne, 75002 Paris. Tél. : 42.33.38.24-40.26.17.43.

**PROTON-CAPILLERY Sarl**  
31, quai Pierre-Scize - 69009 LYON - 78.27.31.59

**FABRICANT** specialise dans :

- Drapeaux brodés
- Bannières
- Flammes pour instruments de musique
- Ecussons

Maison fondée en 1945

# Musiques de la Révolution

A tout seigneur tout honneur ! Gossec a bien mérité le titre de « musicien de la Révolution » qui lui est encore accordé en priorité sur ses cadets à qui il a montré la voie dans le répertoire civique et avant tout son élève Charles-Simon Catel — celui-ci devant précéder à son tour Méhul, Cherubini et Lesueur. Nous examinerons la contribution aux Fêtes Civiques de ces « Cinq Grands » dans un ordre correspondant à celui de leur entrée en scène. « Entrée en scène » ? une expression de circonstance pour qui se souvient des mises en scène de la plupart des hymnes civiques de l'ère révolutionnaire dont **La Marseillaise** (Nous y reviendrons précisément à propos de Gossec). Le premier historien des musiques de la Révolution Française Augustin Challamel n'avait-il pas écrit, en 1841, cette phrase restée célèbre : « La Révolution peut être comparée à un grand drame lyrique, paroles de Marie-Joseph Chénier, musique de Gossec, décorations de David ». Mais pour la première des grandes fêtes civiques la Fête de la Fédération, qui célébrait le 14 Juillet 1790, le premier anniversaire de la prise de la Bastille, s'il était déjà question d'une musique de Gossec, les paroles n'étaient pas de Maire-Joseph Chénier — comme elles le seront pour la plupart des hymnes civiques — et la décoration n'était pas encore de David dont le fameux **Serment des Horaces** sera si souvent rappelé dans les strophes d'hymnes révolutionnaires (voir la troisième de l'**Hymne à la Nature** de Gossec que nous évoquerons plus loin). C'est donc un grandiose **Te Deum** à trois voix d'hommes et grand orchestre d'harmonie, suivi d'un **Domine Salvum Fac Rem Publicam**, qui retentit au Champ de Mars le 14 Juillet 1790. Avec, entre les versets — aussi inattendu que cela puisse paraître — des interventions pour orchestre seul, de caractère plutôt désinvolte dont un passepied ! Gossec nous fait souvenir ici de son passé de symphoniste qui, venu à Paris de son Hainaut natal, (il était né à Vergnies, en 1734, deux ans après Haydn) avait fait ses débuts, encouragé par Rameau, chez le fermier général La Poupelière. Ces passages sont, au demeurant, plus dignes d'intérêt que les **Symphonies** pour harmonie, en un mouvement, qu'il destinera également aux fêtes civiques (2). Dans ce **Te Deum**, il y avait des parties d'alto à cordes, parties réelles qu'il faut bien aujourd'hui remplacer par des équivalences et auxquelles Gossec allait vite renoncer pour des exécutions de plein air. En revanche, il y avait une importante percussion : pas moins de cinq parties dont une de « tonnerre » ! Il s'agissait, en fait, d'une grosse caisse

géante empruntée au Théâtre de l'Académie Nationale de Musique ; lisons : l'Opéra. Une note autographe de Gossec conservée à la Bibliothèque de Nantes et naguère exhumée par Constant Pierre (3), mentionne le nom de ceux qui transportèrent cet instrument au Champ de Mars et précise en outre la somme qui leur fut allouée pour ce déménagement. Mais le recours à la prose ambrosienne ne manqua pas d'être critiqué. A juste titre : ce texte de l'écriture sainte pouvait-il convenir à la célébration des temps nouveaux avec leur liturgie nouvelle et appropriée, lui qui avait convenu naguère à la célébration des festivités royales ? Le processus de radicalisation de la Révolution venant à s'accélérer pour aboutir à la déchristianisation de l'automne 1793, ce **Te Deum** demeura manuscrit. Il ne devait être publié qu'un siècle plus tard et seulement en réduction voix et piano par Constant Pierre (4). Est-ce assez pour souligner l'intérêt exceptionnel de son premier enregistrement bientôt disponible et réalisé par le Chœur de l'Armée Française et l'Harmonie des Gardiens de la Paix de Paris (5) ? Deux mois plus tard, en septembre 1790, Gossec compose cette fois la première œuvre symphonique pour harmonie de l'ère révolutionnaire : sa **Marche Lugubre**, « mini-patron » en quelque sorte de ce que sera, très exactement un demi-siècle plus tard, la **Marche Funèbre** ouvrant la **Grande Symphonie Funèbre et Triomphale** de Berlioz. Avec des contrastes déjà bien romantiques, des accords dissonants qui n'ont rien perdu de leur relief alternant avec des unissons dépouillés pour ne pas dire dénudés. Cette **Marche Lugubre** sera redonnée lors de nombreuses cérémonies funèbres de la Révolution, en premier lieu les obsèques de Mirabeau (avril 1791) pour lesquelles on a longtemps — trop longtemps — répété qu'elle aurait été spécialement écrite. C'est à cette occasion que le journal **Les Révolutions de Paris** écrivait, dans un style déjà bien proche des chroniques de Berlioz, que ses notes « brisaient le cœur et arrachaient les entrailles ».

En 1791, Gossec met en musique, cette fois, des textes en langue profane et tantôt dictés par les circonstances, tantôt en accord avec celles-ci, comme des vers de Voltaire (transféré au Panthéon le 11 juillet 1791) ce maître à penser essentiel de la Révolution avec Rousseau étant le premier des grands hommes envers qui la Patrie se soit montrée reconnaissante. Le texte de Voltaire, devenu particulièrement actuel : **Peuple, éveille-toi, romps tes fers...** était tiré du livret de l'opéra Sam-

son amorcé quelque soixante ans plus tôt par Rameau mais qui avait avorté suite à une cabale des jésuites. Ce fut un véritable tour de force que la composition par Gossec de plusieurs hymnes destinés à des effectifs différents et parfois dictés par les mêmes strophes — celles de Marie-Joseph Chénier, le frère aîné d'André Chénier. Chacun de ces hymnes devait être exécuté à l'une des haltes de ce cortège à la fois funèbre et triomphal. On jugera de leur diversité « sur pièces » grâce aux interprètes des enregistrements bientôt disponibles, **Peuple, éveille-toi** étant, cette fois, gravé avec un chœur d'hommes, interprète d'un des **Hymnes à Voltaire** pour trois voix d'hommes à cappella (6). Un autre de ces chœurs sans accompagnement n'est en réalité que la partie chorale du **Chant pour le 14 Juillet** daté de la même année. Il est, lui aussi, inspiré par des vers de Marie-Joseph Chénier, il a été pareillement enregistré par le Chœur de l'Armée Française et l'Harmonie des Gardiens de la Paix de Paris.

1792 : Gossec célèbre le retour des Suisses de Château-Vieux aux accents d'une **Ronde Nationale** et d'un **Chœur à la Liberté** puis **Le Triomphe de la Loi**, en l'honneur du maire d'Étampes, Simoneau, qui avait payé de sa vie la taxation des grains. Mais là n'est pas son œuvre majeure pour cette année qui marque un tournant décisif dans la Révolution, car la prise des Tuileries (10 août) sonnera le glas de la monarchie un peu plus d'un mois avant la victoire de Valmy et la proclamation de la République (20 septembre). Avril a vu surgir **La Marseillaise** dont Gossec va signer la première orchestration, conférant à ce chant — sujet à de nombreuses variantes — un profil mélodique quasi définitif dans le spectacle **L'Offrande à la Liberté** représenté à l'Opéra en 1792 quand paraissaient les premières variations en date — signe des temps ! — sur ce chant de la Révolution par excellence, variations dues à Ferdinand-Albert Gautier, l'organiste de l'Abbaye de Saint-Denis, la nécropole des Rois de France ! L'idée de ce spectacle avait été suggérée à Gossec par le maître de ballet de l'Opéra, Gardel, lors d'un banquet où les chanteurs Laïs et Chéron, juchés sur des tonneaux, avaient entonné entre autre airs « chéris des républicains » **La Marseillaise** — des convives s'étant agenouillés au sixième couplet « **Amour sacré de la Patrie** ». Ainsi **La Marseillaise** fut-elle mise en scène, de même que **Veillons au salut de l'empire** (8), **La Carmagnole** et **Ça ira** qu'on retrouvera également dans un pot-pourri pour musique militaire seule tiré — probablement par

# Française : GOSSEC (1)

Gossec lui-même de L'Offrande à la Liberté (9), comme il en avait extrait et publié, sous le titre d'Hymne à la Liberté, La Marseillaise avec un sixième couplet remarquablement harmonisé. On en soulignera jamais assez la belle succession de retards harmoniques, d'une plénitude telle qu'une chorale a pu, sans risques, l'enregistrer à cappella (10). « Hymne à la Liberté » ?.. ce titre reviendra souvent, mais aussi remplacé, pour dissiper toute confusion, par un autre plus approprié sans doute. Il aura été donné à un O Salutaris à trois voix à cappella, daté de 1782 et pourvu, en 1794, de nouvelles paroles, comme devait l'être — en cette même année — un chœur tiré de la musique de scène pour Athalie, composée en 1785, et mué, de ce fait, en Serment républicain ! Mais arrêtons-nous, pour le moment, à 1793. Un autre Hymne à la Liberté, baptisé plus tard Hymne à la Nature, devait être entendu sur la place de la Bastille, le 10 août 1793, lors de la Fête de la Régénération qui célébrait le premier anniversaire de la Prise des Tuileries, « Touchant réveil, calme enchanteur... » cet hymne était fait de

trois parties — les première et dernière à voix d'hommes. Il sera bientôt disponible sur disque. Il avait été redonné dans son instrumentation originale au cours de l'opéra Les Girondins créé à Lyon en 1905 avant d'être représenté à la Gaîté Lyrique. Il était l'œuvre d'un contemporain de Debussy, Fernand Le Borne (1862-1929) qui avait été l'élève de Massenet, de Saint-Saëns et de César Franck, mais devait se montrer imprégné du vérisme italien comme Gabriel Dupont et Raoul Laparra (12). Musicien savant — et pas toujours au meilleur sens du terme ! Fernand Le Borne ne cacha pas sa dette envers Constant Pierre grâce à qui il avait pu donc faire entendre tous les hymnes composés pour la circonstance par Gossec. Quant à Julien Tiersot, il avait pu, lui, faire exécuter le 14 Juillet 1898, au Panthéon, pour le centenaire de Michelet, le Chant du 14 Juillet de Gossec, les pouvoirs public, une fois n'est pas coutume — ayant sollicité ou accepté l'avis d'un musicologue ! (13).

A suivre  
Frédéric ROBERT

N.D.L.R. En raison de l'abondance des matières, Gossec fera l'objet de deux articles.

## NOTES

(1) Voir notre article précédent. Sur Gossec, on se reportera à la dernière monographie en date parue en 1949, celle de Jacques-Gabriel Prod'homme : Gossec, La Vie — Les œuvres — L'homme et l'artiste ; coll. « Euterpe » n° 8 ; Éditions de La Colombe. Voir également notre article Gossec à paraître dans le Dictionnaire de la Révolution Française (P.U.F.) et ceux que nous avons consacré au Te Deum, à l'Hymne à la Nature et à l'opéra Le Triomphe de la République ou Le Camp de Grand-pré dans le Dictionnaire de l'Art Vocal (Éditions Bordas — en préparation).

(2) Toutes ces Symphonies sont enregistrées par la Musique Municipale de Bordeaux (dir. Lucien MORA) dans un disque compact entièrement consacré à des œuvres originales pour harmonie de la Révolution Française Disques CYBÉLIA. CY 825.DS 813.

(3) Voir Constant Pierre : Les Hymnes et les Chants de la Révolution Française. Aperçu et Catalogue... ; Imprimerie Nationale 1904, p. 197.

(4) Voir Constant Pierre : Musique des Fêtes et Cérémonies de la Révolution Française ; Imprimerie Nationale, 1899 pp. 1 à 13.

(5) Dans un album de trois disques compact réalisé par la firme ERATO (à paraître fin 1988).

(6) Sur ces mêmes strophes, Gossec compose un autre hymne à voix seule avec sextuor à vent (2 clarinettes, 2 cors et 2 bassons). Il a été reproduit en partition — comme tous les autres hymnes susmentionnés — par Constant Pierre dans Musique exécutée aux Fêtes Nationales de la Révolution Française ; Leduc, 1893, Vol. 1 pp. 5-6. On y trouvera également la partition de la Marche Lugubre.

(7) Le dédicataire de Jacquou le Croquant, Alcide Dusolier, qui avait découvert le talent d'Eugène Le Roy, raconte dans ses souvenirs qu'à la déclaration de guerre de 1870, de vieux républicains agirent de même à l'audition du même couplet. Voir Alcide Dusolier : Ce que j'ai vu du 7 août 1870 au 1<sup>er</sup> février 1871 ; Ernest Leroux édit. 1874 pp. 14-15. Ce fragment a été cité par Louis Fiaux dans La Marseillaise, son histoire dans l'histoire des Français depuis 1792 ; Fasquelle édit. 1918 p. 388.

(8) Sans majuscule ! Nous rappelons qu'il s'agissait à l'origine d'une ronde galante de l'opéra-comique Renaud d'Ast de Dalayrac (créé en 1787). Pourvue de nouvelles paroles en 1791, elle édit devint un Hymne à la Liberté dont Bonaparte, après son couronnement, fera son chant officiel, moyennant le simple remplacement du premier e minuscule d'empire par une majuscule toute napoléonienne. Voir sur Veillons au salut de l'Empire notre article à paraître dans le Dictionnaire de l'Art Vocal (Éditions Bordas).

(9) Dans un disque de Chants de la Liberté Français par la Chorale Populaire de Paris (dir. Gilbert Martin-Bouyer). Mono 17 cm/33 t. Chant du Monde LDY 4171.

(10) Voir la partition du O salutaris avec ses nouvelles paroles et la réduction voix et piano, également avec ses nouvelles paroles, du Serment d'Athalie de Gossec dans Constant Pierre : Musique des Fêtes et Cérémonies... op. cit. pp. 446 et 81.

(11) Plus précisément dans le traitement harmonique de La Marseillaise (voir le Prélude de l'Acte IV, partition chant et piano pp 257-259). Éditions Choudens 1905.

(12) Voir Julien Tiersot : Les Fêtes et les Chants de la Révolution Française ; Hachette édit. 1908 p. 45.

Dans le cadre du projet de célébration  
du bicentenaire de la Révolution française,  
la Confédération Musicale de France  
organise un

## CONCOURS DE COMPOSITION POUR ORCHESTRE D'HARMONIE

(Degré : Première division)



Renseignements :

Bureau Administratif de la C.M.F. 121, rue La Fayette, 75010

Tél. : 48.78.39.42.



# Naissance d'un Trombone

## LE TROMBONE : PREMIÈRE PARTIE

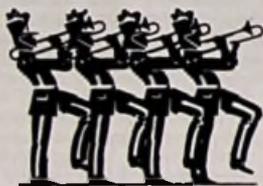
Le trombone, comme tous les instruments de musique à vent appelés communément « cuivres », n'est paradoxalement pas fabriqué en cuivre pur mais en alliage de cuivre : le laiton. Cet alliage est rendu nécessaire pour des questions de malléabilité et de sonorité. Il est composé de cuivre et de zinc dans des proportions variables et en fonction de la sonorité recherchée : 70 % de cuivre et 30 % de zinc.

Les pavillons appelés « cuivre rose » sont en alliage plus riche en cuivre : 85 % de cuivre, 15 % de zinc, et leur couleur augmente en rose.

Les matériaux de départ servant à la fabrication des instruments se présentent en plaques ou planches de laiton de faible épaisseur, en tubes et en barres. Ces matières premières sortent directement des laminaires, et c'est chez le facteur en instruments de musique qu'elles vont subir toutes les transformations nécessaires à la fabrication d'un instrument.

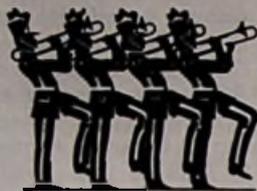
Le trombone est composé de quatre parties :

- l'embouchure ;
- la branche d'embouchure ;
- la coulisse ;
- le pavillon.

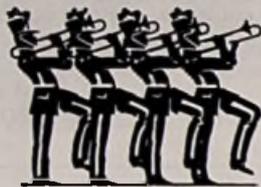


**1. L'embouchure :** c'est dans cette partie de l'instrument que prend la naissance du son ; elle est tournée à partir d'une matrice, et comporte une partie arrondie circulaire reposant sur les lèvres appelée : bords, un bassin ou cuvette de profondeur accentuée et une queue évidée qui s'emboîte dans l'instrument.

La forme intérieure de l'embouchure est obtenue par tournage avec des outils de forme en plongée, et de forets et alésoirs coniques ; la pièce ainsi travaillée est alors placée sur un touret à copier automatique pris en pointe et reproduit fidèlement suivant les modèles. L'embouchure est ensuite polie et argentée.



**2. La branche d'embouchure** qui est en quelque sorte le premier amplificateur, est composée par un tube conique à forme parabolique conifère à son extrémité pour loger l'embouchure. Cette branche vient se placer dans le tube de la coulisse ; elle est fabriquée par étirages successifs après plusieurs cuissons.

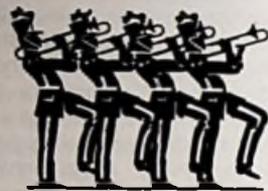


**3. La coulisse** qui est la partie mécanique de l'instrument, demande une très grande précision dans les ajustages. Contrairement au piston qui a une action rapide en jouant le rôle d'un répartiteur d'air, la coulisse permet, elle, d'obtenir toutes les notes de la gamme par un allongement de la longueur de l'instrument ; cet allongement se fait en couissant ou en glissant, ce qui permet au trombone d'être le seul instrument de cuivre apte à effectuer des glissandos.

Afin d'obtenir un bon coefficient de frottement, il faut mettre en contact un métal très dur contre un métal mou. Les tubes intérieurs fabriqués en « maillechort » sont ensuite chromés durs, et ce traitement de surface leur confère une solidité et une rigidité incomparables.

L'étirage des tubes sur des mandrins en aciers spéciaux traités avec des filières au carbure de tungstène, se fait sur un banc hydraulique vertical spécial pour obtenir l'étirage le plus régulier et précis possible. Le fourreau extérieur de cette coulisse est plus fréquemment fabriqué en maillechort dérivé du laiton et composé de cuivre et de zinc et d'une infime proportion de nickel, le maillechort est plus rigide que le laiton et permet un étirage en faible épaisseur pour résoudre les problèmes de poids et

de maniabilité nécessitée par la technique instrumentale.



**4. Le pavillon** est fabriqué directement à partir d'une planche découpée suivant une forme conique elliptique, et ensuite la plaque ainsi découpée est mise en forme sur un mandrin à l'aide d'un maillet. Le pavillon ainsi roulé est brasé longitudinalement sur toute la longueur, puis après maintes cuissons, il est travaillé au maillet afin d'approcher la forme finale ; il quitte ensuite la chaudronnerie pour se diriger vers l'atelier du repousseur où il va être chauffé sur un mandrin de repoussage. L'ouvrier, à l'aide d'une cuillère faisant levier sur le bâti de son tour, va faire coller la pièce tout au long du mandrin et retourner l'extrémité du gros diamètre en jonc roulé. Les différentes pièces composant le pavillon sont ensuite assemblées par le monteur.

Les trombones modernes sont actuellement équipés d'un circuit supplémentaire au pavillon rallongeant l'instrument d'une quarte grave et actionné par un barillet rotatif qui apporte à l'instrument des facilités techniques et une plus grande étendue de sa tessiture.

L'instrument ainsi fabriqué est prêt pour sa première toilette : le polissage.

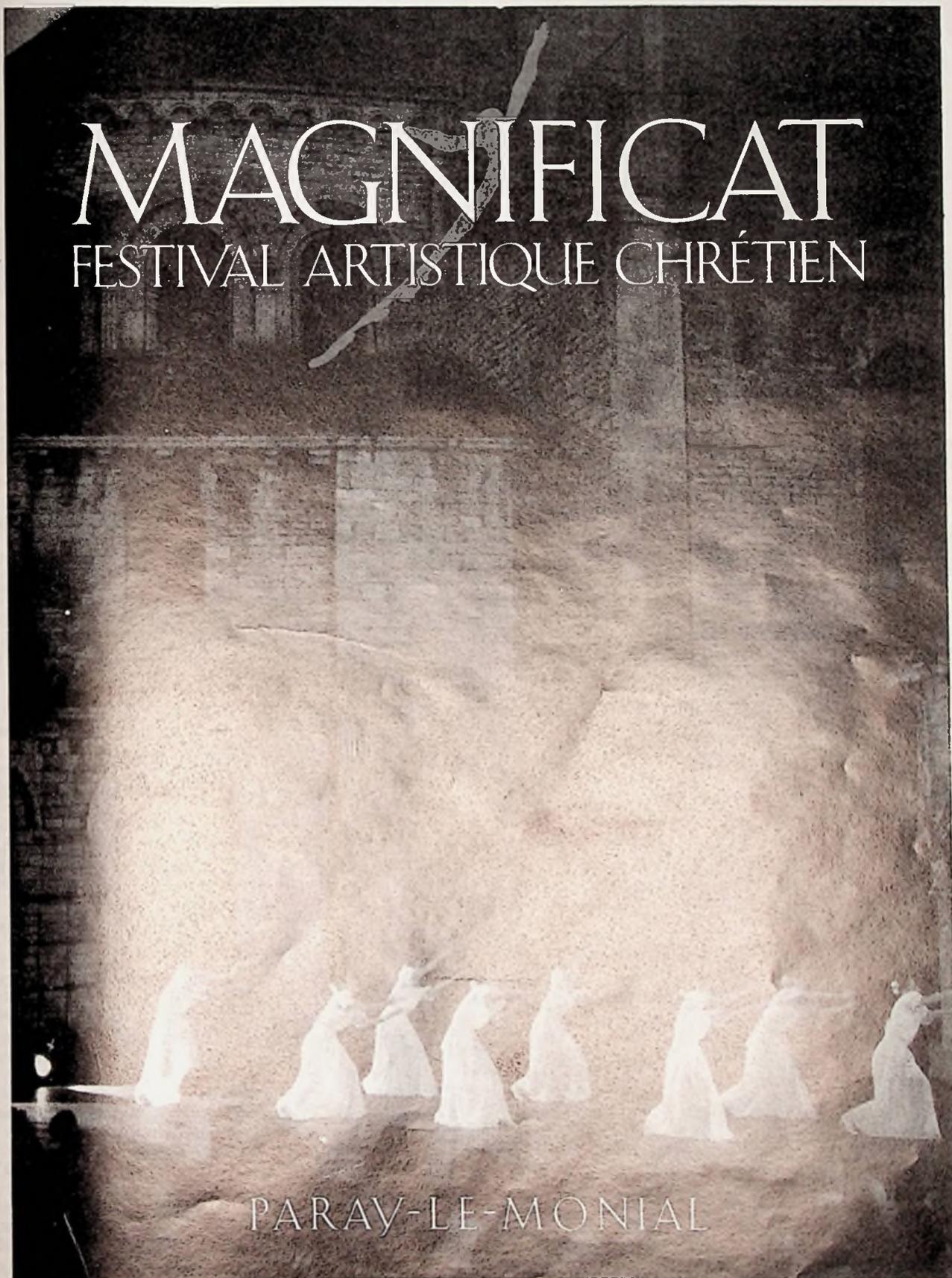
Sur les machines ou tourets à polir munis de tampons rotatifs en coton, on va lustrer l'instrument jusqu'à l'obtention d'un brillant satiné ; le trombone passe à la salle d'accord ou d'essayage où les artistes vont marier les coulisses et les pavillons et sélectionner les meilleures branches d'embouchure. L'instrument entre alors dans la phase finale de sa fabrication où il va être à nouveau poli et avivé afin de lui donner une super finition d'aspect lustré. Il sera ensuite verni au pistolet et recuit au four ou bien argenté orfèvrerie. Le finisseur réassemblera toutes les pièces le composant, apportera les derniers réglages pour un fonctionnement idéal. L'instrument alors prêt à la vente, sera à nouveau essayé, contrôlé et sélectionné avant d'être expédié dans le monde entier.

Michel BECQUET

**du 8 au 12 juillet 1988**

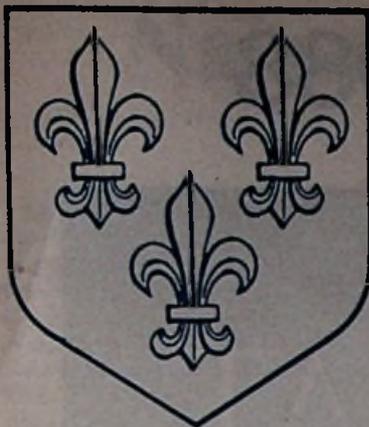
# MAGNIFICAT

FESTIVAL ARTISTIQUE CHRÉTIEN



PARAY-LE-MONIAL

RENSEIGNEMENTS : AFAC à NEUILLY-SUR-SEINE



# LA VIE MUSICALE DANS NOS RÉGIONS

L'Union des Fédérations Musicales  
de la Région Ile-de-France

## Conservatoires Municipaux de la ville de Paris.

**Direction des Affaires Culturelles**  
**Hôtel de Coulanges**  
37, rue des Francs-Bourgeois  
75004 Paris.

**Bureau des Enseignements Artistiques**  
8-10, rue Barbette  
75003 Paris  
Tél. : 42.74.22.02

**Direction des Conservatoires Municipaux**  
**(Danse et Musique)**  
15, rue Jean-Lantier  
75001 Paris  
Tél. : 43.36.87.12/42.36.72.12

*Les conservatoires municipaux d'arrondissement de la Ville de Paris proposent aux enfants et aux jeunes une solide formation de base à la musique, à la danse et à l'art dramatique.*

*Les cours dispensés permettent, à partir d'un certain niveau, de pratiquer des disciplines d'ensemble.*

*La Maison des Conservatoires — 12, place Carrée, Porte Saint-Eustache, 75001 Paris. Tél. : 42.33.13.01 accueille les activités interconservatoires.*

*Pour suivre l'enseignement du conservatoire, il faut habiter l'arrondissement et acquitter un droit d'inscription. L'inscription n'est admise que dans un seul établissement.*

*Les renseignements donnés dans ce document le sont à titre indica-*

*tif ; pour toute information complémentaire, il convient de s'adresser au conservatoire de l'arrondissement.*

*Les Conservatoires du Centre de Paris, des 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> arrondissements, ainsi que la Maison des Conservatoires, sont accessibles aux personnes handicapées.*

### **Conservatoire de centre de Paris** (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements)

Directeur : Michèle FOISON.  
Adresse : 3, rue Pierre-Lescot, 75001 Paris.  
Téléphone : 42.36.17.86.  
Inscriptions entre le 7 et le 11 septembre, de 14 h à 17 h.  
Rentrée lundi 28 septembre.

### **Conservatoire du 5<sup>e</sup> arrondissement** **Gabriel FAURE**

Directeur : Yves LE MONNIER.  
Adresse : 12, rue de Pontoise, 75005 Paris.  
Téléphone : 46.33.97.98.  
Inscriptions : dépôt des demandes à partir du 18 mai de 14 h à 17 h du lundi au vendredi.  
Rentrée lundi 21 septembre.

### **Conservatoire du 6<sup>e</sup> arrondissement** **Jean-Philippe RAMEAU**

Directeur : Lucien LESAGE.  
Adresse : mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement, 78, rue Bonaparte, 75006 Paris.  
Téléphone : 43.25.79.82.  
Inscriptions à partir du 9 septembre de 14 h à 18 h 30 du lundi au vendredi.

Se munir auparavant d'un numéro d'ordre auprès du secrétariat.  
Rentrée mercredi 16 septembre.

### **Conservatoire du 7<sup>e</sup> arrondissement** **Erik SATIE**

Directeur : Jean-Michel DIEUAIDE.  
Adresse : 135 bis, rue de l'Université, 75007 Paris.  
Téléphone : 47.05.33.01.  
Inscriptions jusqu'au 12 septembre de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h du lundi au vendredi.  
Rentrée lundi 21 septembre.

### **Conservatoire du 8<sup>e</sup> arrondissement** **Camille SAINT SAËNS**

Directeur : Michel CAPELIER.  
Adresse : 208, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.  
Téléphone : 45.63.53.84.  
Inscriptions du 14 au 18 septembre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.  
Rentrée lundi 21 septembre.

### **Conservatoire du 9<sup>e</sup> arrondissement** **Nadia et Lily BOULANGER**

Directeur : Guy MORANÇON.  
Adresse : 69, rue de Douai, 75009 Paris.  
Téléphone : 48.74.69.04.  
Inscriptions du 7 au 10 septembre, de 15 h à 18 h.  
Rentrée lundi 28 septembre.

### **Conservatoire du 10<sup>e</sup> arrondissement** **Hector BERLIOZ**

Directeur : André GUILBERT.  
Adresse : 6, rue Pierre-Bullet, 75010 Paris.  
Téléphone : 42.38.33.77.  
Inscriptions du 21 au 25 septembre, de 14 h à 19 h.  
Rentrée lundi 28 septembre.



L'orchestre des grands du conservatoire Hector BERLIOZ. Paris X<sup>e</sup>.

#### **Conservatoire du 11<sup>e</sup> arrondissement**

Directeur : Jean ROYER.  
 Adresse : mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement, place Léon-Blum, 75011 Paris.  
 Téléphone : 43.79.61.76.  
 Inscriptions les 14 et 15 septembre, de 13 h 30 à 18 h.  
 Rentrée lundi 28 septembre.

#### **Conservatoire du 12<sup>e</sup> arrondissement Paul DUKAS**

Directeur : Francine AUBIN.  
 Adresse : 45, rue de Picpus, 75012 Paris.  
 Téléphone : 43.47.17.66.  
 Inscriptions entre le 14 septembre et le 2 octobre, de 13 h à 19 h du lundi au vendredi.  
 Rentrée lundi 5 octobre.

#### **Conservatoire du 13<sup>e</sup> arrondissement Maurice RAVEL**

Directeur : Patrice SCIORTINO.  
 Adresse : 21, rue Albert-Bayet, 75013 Paris.  
 Téléphone : 45.86.84.13.  
 Inscriptions entre le 14 et 22 septembre, dates et horaires précis pour chaque discipline.  
 S'informer auprès du secrétariat.  
 Rentrée lundi 21 septembre.

#### **Conservatoire du 14<sup>e</sup> arrondissement Darius MILHAUD**

Directeur : Roger CALMEL.  
 Adresse : 26, rue Mouton-Duvernet, 75014 Paris.  
 Téléphone : 45.39.37.27.  
 Inscriptions à partir du 14 septembre, de 14 h à 19 h lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9 h à 19 h le mercredi, de 9 h à 15 h le samedi.  
 Rentrée mardi 22 septembre.

#### **Conservatoire du 15<sup>e</sup> arrondissement**

Directeur : Édith CANAT DE CHIZY.

Adresse : 43, rue Bague, 75015 Paris.  
 Téléphone : 42.73.15.32.  
 Inscriptions les 23, 24 et 25 septembre, de 13 h à 19 h.  
 Rentrée lundi 28 septembre.

#### **Conservatoire du 16<sup>e</sup> arrondissement Francis POULENC**

Directeur : Pierre-Max DUBOIS.  
 Adresse : 8, rue Chernoviz, 75016 Paris.  
 Téléphone : 45.25.77.22.  
 Inscriptions à partir du 9 septembre, de 14 h à 19 h du lundi au vendredi, uniquement sur rendez-vous.  
 Rentrée lundi 28 septembre.

#### **Conservatoire du 17<sup>e</sup> arrondissement Claude DEBUSSY**

Directeur : Jean-Paul HOLSTEIN.  
 Adresse : 29, avenue de Villiers, 75017 Paris.  
 Téléphone : 47.64.98.99.  
 Inscriptions à partir du 10 septembre, de 9 h 15 à 12 h et de 14 h à 18 h 30 du lundi au vendredi.  
 Rentrée lundi 21 septembre.

#### **Conservatoire du 18<sup>e</sup> arrondissement Gustave CHARPENTIER**

Directeur : Guy PERNOU.  
 Adresse : 29, rue Baudelique, 75018 Paris.  
 Téléphone : 42.64.24.77 ou 42.64.95.36.  
 Inscriptions du 21 au 24 septembre, de 15 h à 18 h.  
 Rentrée lundi 28 septembre.

#### **Conservatoire du 19<sup>e</sup> arrondissement Jacques IBERT**

Directeur : Henri LOCHE.  
 Adresse : 81, rue Armand-Carrel, 75019 Paris.  
 Angle de l'avenue Jean-Jaurès et de la rue Bouret.

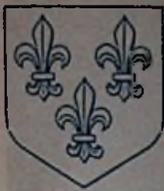
Téléphone : 42.06.77.20 ou 42.06.42.70.  
 Inscriptions du 8 au 25 septembre, de 14 h à 18 h du lundi au vendredi.  
 Rentrée lundi 28 septembre.

#### **Conservatoire du 20<sup>e</sup> arrondissement Georges BIZET**

Directeur : Jacques BONDON.  
 Adresse : 54, rue des Cendriers, 75020 Paris.  
 Téléphone : 43.49.55.85.  
 Inscriptions les 16, 17 et 18 septembre, de 14 h à 18 h.  
 Rentrée lundi 28 septembre.

## **L'Orchestre des Conservatoires de la Ville de Paris**

Créé en 1987, il réunit les éléments les plus brillants des conservatoires municipaux d'arrondissements, qui répètent chaque semaine à la Maison des Conservatoires. Ses ambitions sont multiples : former ses membres à une pratique d'ensemble de haut niveau, accompagner les jeunes solistes, offrir un orchestre à de jeunes chefs, encourager la création chez les élèves des classes d'écriture en interprétant un répertoire classique et contemporain, mettant notamment en valeur la musique française. Sa direction a été confiée à *Jean-Jacques Werner*, directeur de l'École Nationale de Musique de Fresnes, chef d'orchestre et compositeur, pédagogue convaincu, qui se consacre avec enthousiasme à développer les orchestres de jeunes puisqu'il est notamment chef permanent de l'Orchestre Européen des Jeunes, depuis sa création en 1976. Il a eu pour maître Daniel Lesur.



Ile-de-France

# Fédération Musicale de Seine-et-Marne

## Le Conservatoire de Danse Marius Petipa



Les cours du C.D.M.P. ont lieu de 9 h à 11 h 45, quatre matinées par semaine.

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

dans les lieux suivants :

— Maison des Conservatoires  
Forum des Halles — Secteur Bourse-  
Saint-Eustache — 12, place Carrée —  
75001 PARIS

— Conservatoire Municipal du Centre  
de Paris

Forum des Halles — Terrasse Lescot  
3, rue Pierre-Lescot — 75001 PARIS

— Conservatoire Municipal du 5<sup>e</sup> arron-  
dissement

12, rue de Pontoise — 75005 PARIS

Conservatoire Municipal du 9<sup>e</sup> arrondis-  
sement

69, rue de Douai — 75009 PARIS

L'accès aux salles de cours est stricte-  
ment réservé aux élèves. Les parents  
sont toutefois autorisés, deux fois par  
an, à assister à certains cours.

L'élève devra justifier d'une assu-  
rance couvrant les risques qu'il encourt  
sur les lieux d'enseignement général et  
artistique, et pendant les trajets.

14, place de l'Église  
NANTEUIL-LES-MEAUX  
77100 MEAUX  
Tél. : 64.34.35.13.

Fondée en 1905, la Fédération de  
Seine-et-Marne a eu successivement  
comme président : MM. Claude Fievet,  
Paul Fievet, André Chalumeau, René  
Neuranter, actuellement président  
d'honneur.

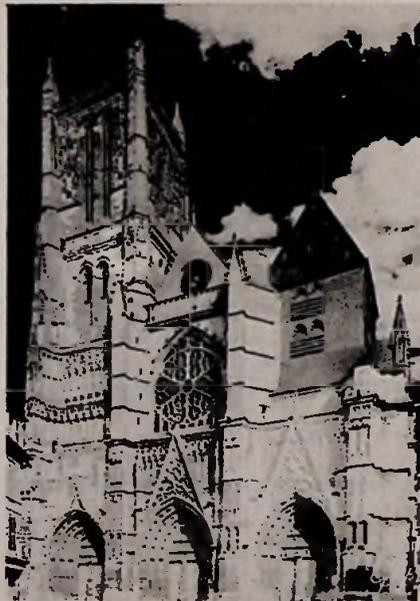
Depuis 1985, le président est  
M. Denis Quinchon, secondé par Mme  
Micheline Bricquet, secrétaire et M.  
Claude Fremeaux, trésorier.

La Fédération Musicale de Seine-et-  
Marne se compose de 67 sociétés  
réparties en orchestres d'harmonie,  
symphoniques, batteries-fanfars,  
ainsi que de chorales et d'ensembles  
d'accordéons.

Le jazz y trouve également sa place  
puisque plusieurs de nos formations  
possèdent un big band.

Compte tenu de l'étendue de notre  
département, la Fédération se divise en  
plusieurs secteurs, chacun étant placé  
sous la responsabilité d'un vice-  
président.

Secteur de Nangis : Amaury Dubois ;  
secteur de Provins : Alain Dupagne ;  
secteur de Lagny : Michel Bricquet ;  
secteur de Meaux : Raymond Laurent ;  
secteur de Melun : Clément Lesaffre ;  
secteur de Fontainebleau : Marcel  
Lorin ; secteur de Coulommiers : J.-  
Pierre Pakosz.



Cathédrale de Meaux.

### A. — ENSEIGNEMENT

École Nationale du Val-Maubuée :  
directrice Mme Clerico,  
six écoles agréées,  
plusieurs écoles et conservatoires  
parmi lesquels les conservatoires de  
Thorigny, Chelles, Roissy-en-Brie,  
Mitry-Mory, Torcy qui ont de très fortes  
relations avec la Fédération.

Il existe dans le département, une  
académie d'orgue, une Fédération de  
Tambours, trompettes, clairons et cors,  
l'Union des Conservatoires et Écoles de  
Musique dont le secrétaire général est  
M. Simode (Ferme de l'Agau à Roissy-  
en-Brie).



### B. — LES STAGES

Chaque année, notre Fédération  
organise, avec l'A.D.I.A.M. 77, des  
stages pour orchestres d'harmonie et  
de batteries-fanfars, ainsi que des sta-  
ges de formation de jeunes chefs d'har-  
monie.

### C. — LES CONCOURS ET LES FESTI- VALS

Des concours nationaux, patronnés  
par la C.M.F., se déroulent dans notre  
département. Par exemple, à Meaux en  
1983 ; à Chelles en 1987.

Chaque année, la journée des Harmo-  
nies est organisée avec le concours de  
l'A.D.I.A.M. 77 (sous l'égide du Con-  
seil général) ; notre Fédération se  
charge de l'organisation de festivals ou  
mini festivals. Un mini-festival  
d'automne regroupe les sociétés ne  
pouvant se produire en plein air.

## D. — LES EXAMENS FÉDÉRAUX

Ils se déroulent chaque année :  
— par secteur pour les plus petits degrés ;  
— dans deux centres (Nord et Sud) pour les degrés plus élevés.

## E. — L'A.D.I.A.M. 77

Délégué : Pierre-Marie Cuny.

C'est en étroite collaboration que l'A.D.I.A.M. 77 et la Fédération organisent stages, journée des harmonies, concours, festivals et réunions pour mise au point des différentes manifestations départementales.

Le Conseil général à travers l'A.D.I.A.M. 77 : apporte son soutien et son aide au développement de la musique populaire.

Chaque année, les sociétés reçoivent une subvention de fonctionnement selon les critères établis en commun par l'A.D.I.A.M. 77 et la Fédération ; une subvention est accordée à notre Fédération pour ses diverses activités.

Une aide destinée à favoriser l'équipement en instruments est accordée aux sociétés affiliées à notre Fédération.

## F. — MANIFESTATIONS 1988

12 juin : Journée des Harmonies ;  
Vacances de Toussaint : Stage Harmonie et Batterie-Fanfare ;  
Octobre : Stage formation de chef.

# Orchestre d'harmonie de Thorigny-sur-Marne

En un temps et dans un monde où la fragilité, la fugacité, la vulnérabilité dominant, où les entreprises, les couples, les intentions ne durent, comme les roses du poète, que l'espace d'un matin, il est rassurant de voir certaines situations se perpétuer, d'année en année, résistant aux modes, à l'adversité, aux difficultés et à la lassitude.

C'est le cas de l'Harmonie, créée il y a presque trois décennies, enrichie et renouvelée sans cesse de talents, d'inspirations et de générations nouveaux, jusqu'à parvenir, en juin dernier, au Festival de Chelles, au plus haut niveau qui soit possible en France, la division d'Honneur.

Grand honneur pour la Ville sur laquelle retombent les succès de l'Harmonie. Grand honneur pour les directeurs d'orchestre, M. Roland Neuranter en premier. Grand honneur pour les musiciens ! Honneur, mais aussi danger et méfiance !!!

Que peut faire l'Harmonie maintenant qu'elle a gravi les échelons et que son ascension se trouve, par consé-



Harmonie de Thorigny-sur-Marne.

quent, terminée ? Sur quoi il convient de s'interroger.

Sans doute son premier travail sera-t-il d'abord de se maintenir au point où elle est parvenue et de continuer à mériter son classement. Cela ne sera pas forcément facile...

Sans doute la perspective européenne de 1992 peut-elle faire espérer les confrontations avec les orchestres des autres pays... une compétition avec les Allemands, les Belges, les Anglais, par exemple, où les places, n'en doutons pas, seraient chères...

Quoi qu'il en soit, l'Harmonie, ses dirigeants, ses interprètes devront faire le serment de fidélité à eux-mêmes. Ils en sont bien conscients et s'apprêtent à en donner des preuves dans les concerts qu'ils se préparent à donner dans la Ville, dont ils reçoivent l'appui, les encouragements et les structures. Ils le doivent à l'équipe municipale qui a facilité leur travail et leur ascension. Ils le doivent à la réputation qu'ils se sont faite et que leurs amis ne leur permettraient pas de trahir. Ils le doivent aux jeunes auprès desquels ils ont fonction d'éducation et de vocation. Ils le doivent enfin à la musique d'harmonie et aux compositeurs de partitions qu'ils contribuent à servir.

A cette croisée des chemins nous trouvons, derrière Roland Neuranter, Michel Broyer et les autres, derrière Mme Perrin, présidente, des gens convaincus, résolus et optimistes. Au surplus, ne manquant ni d'inclination ni de courage, ils ne risquent pas de perdre leur esprit d'entreprise et leur goût des bonnes surprises.

Et puis il y a le climat de sympathie, la fête souvent, qui règne dans la Société, cette ambiance incomparable qui s'y transmet et aussi la perspective d'avoir bientôt à inaugurer un auditorium dont ils rêvent, avec leur public, depuis longtemps.

Voilà bien des raisons pour lesquelles ils n'est pas question de s'inquiéter pour l'avenir de l'Harmonie et pour les

bonheurs qu'elle se prépare, et qu'elle prépare à tous, sous le signe de la musique.

Michel Ribouillault,  
vice-président

## Harmonie Municipale de Meaux

Fondée en 1925, l'Harmonie Municipale de Meaux était à l'origine une Batterie-Fanfare composée de : trompettes de cavalerie, cors de chasse, clairons et clairons basse, tambours, instruments de percussion.

Après la seconde guerre mondiale, elle devient une Fanfare à laquelle on adjoint tous les instruments à pistons que cela comprend.

En 1977, sous l'impulsion de la Municipalité, la Fanfare prend le nom d'Harmonie, gérée comme tout service municipal.

Elle prend une extension considérable au fil des années, forte de 130 exécutants.

Le directeur en est M. Denis Quinchon, 10, clos Benoist, Nanteuil-les-Meaux 77100 Meaux.

Elle est composée de 130 musiciens amateurs, répartis en deux formations distinctes.

A savoir : l'Orchestre d'Harmonie et la Batterie-Fanfare.

Sa mission est d'assurer des concerts, les services officiels de la Ville, et également d'enseigner la musique à toute personne intéressée par cet art.

Elle comprend aussi différents petits ensembles instrumentaux.

Les ensembles de l'Harmonie Municipale

Plusieurs petits ensembles existent, au sein de la formation :  
— le quatuor de saxophones ;



Ile-de-France

- l'ensemble de clarinettes ;
- l'ensemble de gros cuivres ;
- l'ensemble de flûtes ;
- l'orchestre junior ;
- l'orchestre bavarois ;
- l'orchestre jazz.

L'école de musique de l'Harmonie Municipale

Cette école compte 320 élèves.

Les cours sont dispensés par des professeurs diplômés, recrutés par la Ville.

On y trouve les disciplines suivantes :

- jardin musical, pour les 4-6 ans ;
- initiation musicale, pour les 6-7 ans ;
- et formation musicale proprement dite.

Étude des instruments suivants : trompette, clarinette, piano, saxophone, flûte traversière, percussion, guitare, tuba, trombone, accordéon batterie-jazz, tambour, clairon, cor d'harmonie, également cours pour adultes.

Harmonie BF de Meaux.



## Union Musicale de Chelles

### UNE ANNÉE BIEN REMPLIE ET DES PROJETS POUR 1988

L'assemblée générale ordinaire de l'Union Musicale de Chelles s'est tenue le 10 janvier. Celle-ci fut ouverte par une minute de silence en mémoire de Jean-Pierre Merlette. Le président Lucien Gavillet remercia M. Bricquet, directeur, pour le temps et le dévouement qu'il consacre au service de la société et de la musique. Lors de l'avant dernier congrès de la Fédération des sociétés de musique de Seine-et-Marne, celui-ci s'est vu confier le poste de vice-président pour le secteur de Lagny.

L'an passé, la société a participé à trente-deux sorties et obtenu de vifs succès lors de diverses manifestations, tant à Chelles qu'en Ile-de-France, voire en province.

M. Philippe Gavillet, secrétaire, a expliqué que tous ces résultats étaient dus aux bons rapports existants avec le conservatoire municipal de musique et a remercié particulièrement son directeur, M. Truillard.

Il fut également fait état d'une manifestation toute aussi exceptionnelle que réussie : l'organisation du con-

cours festival national de musique à Chelles en juin dernier.

Le rapport financier présenté par M. Bernard Claveaux, trésorier, a démontré une gestion saine et garante de l'avenir de la société.

En vertu des statuts, il a ensuite été procédé au renouvellement d'un tiers des membres. Étaient sortants : MM. Merlette, Bonnefoy et Gavillet. Sont

Union musicale de Chelles.

élus : MM. Philippe Gavillet, Bonnefoy et Monti.

M. Philippe Gavillet a ensuite évoqué le programme 1988. Outre les services officiels et les sorties annuelles, l'U.M.C. envisage de participer à son tour à un concours, afin de pouvoir obtenir un classement en division supérieure. Ce projet à l'étude pourrait se réaliser en juin.



# L'Harmonie de Nemours

Au XIX<sup>e</sup> siècle à Nemours, les formations musicales se succèdent sans lendemain. Après les événements de 1870, plusieurs personnalités se réunissent et décident de former une musique qui voit le jour en 1872, sous le nom de « Fanfare de Nemours ». Le président est M. Léger et le directeur Henri Lenglet.

Après la démission du directeur et de plusieurs chefs successifs, la présidence est reprise par Henri Gréau. En 1894, le président demande un chef professionnel, M. Pontet. Il forme une section de tambours et clairons et transforme la fanfare en harmonie. Au décès du président Gréau, qui en était le mécène, le directeur quitte la société et celle-ci redevient fanfare jusqu'en 1914.

Le 12 mai 1919, Léon Daunay, maire de Nemours, réorganise la société. Il demande à un fils du pays de prendre la direction. Charles Lorin retransforme la fanfare en harmonie, le premier concert a lieu le 23 juin 1919 avec 16 exécutants. Le président est Léon Daunay. Les tambours et clairons dirigés par le tambour-major Arsène Picouet, viennent s'ajouter à l'Harmonie.

Au décès de Léon Daunay en 1935, le maire de l'époque prend la présidence peu de temps, remplacé par Jean Daunay (fils de Léon Daunay). A cette époque, l'Harmonie de Nemours compte plus de 100 musiciens. Le sous-chef est Etienne Lorin (fils du directeur) surtout connu avec son accordéon, son école « Paul Beuscher », son « Orchestre d'Accordéons de Paris » et ses compositions pour Bourvil.

En septembre 1939 l'Harmonie est en sommeil. Après les démarches du chef de musique, un premier concert est donné en 1942 dans les jardins de l'hôpital, suivi d'autres jusqu'à la fin des hostilités.



Harmonie de Nemours.

Le 17 novembre 1974, l'harmonie fête sa 102<sup>e</sup> Sainte-Cécile. Cinq membres de la famille Lorin participent au concert : à la baguette Charles Lorin, ses deux fils : Étienne à la clarinette, Marcel clarinette solo et tambour-major, aux timbales les fils d'Etienne, Michel (1<sup>er</sup> Prix du Conservatoire Supérieur de Paris, soliste de la Garde Républicaine) et au saxophone ténor Michèle (fille de Marcel).

Le président Jean Daunay décède le 1<sup>er</sup> mars 1976, c'est son fils Antoine qui le remplace.

Le dimanche 13 novembre 1977, Charles Lorin dirige le concert de la 105<sup>e</sup> Sainte-Cécile, ce sera sa dernière direction. Il remet sa démission pour raison de santé le 16 décembre suivant, après 58 années consacrées à l'Harmonie. Il décède le 25 janvier 1978, à l'âge de 89 ans.

C'est son fils Marcel qui est nommé à la direction le 5 janvier 1978. Il apporte des morceaux plus modernes, tout en conservant de grandes ouvertures, des ballets, des suites, etc. Il compose de nombreux morceaux pour harmonie : « L'Exploit des Coulisses » pour les 80 ans de son trombone solo Henri Niveau, la « quatre-vingtaine » pour son hautbois Gustave Métier, des pas-redoublés, des pas-dobles, des morceaux fantaisies.

Le 16 novembre 1985, pour la 113<sup>e</sup>

Sainte-Cécile, l'Harmonie rend hommage à Etienne Lorin décédé dix années plus tôt et présente le « Concerto pour Piano et Orchestre d'Harmonie » de Warren Barker. Au piano solo, le petit-fils d'Etienne, Cyrille et à la baguette, son fils Michel. Pour cette circonstance, l'Orchestre d'accordéons de Paris prête son concours.

L'année suivante Marcel Lorin compose sa célèbre « Suite Nemourienne » en six tableaux, présentation très originale sur une musique très gaie.

Pour ce début 1988, l'Harmonie de Nemours compte 95 musiciens, avec l'espoir d'atteindre la centaine à la prochaine Sainte-Cécile. Le directeur en est Marcel Lorin, assisté de Philippe Joseph chef-adjoint et Alain Jourandon tambour-major. Le président est Antoine Daunay.

Pour une société musicale, 115 ans d'existence représente beaucoup de sacrifices de la part des musiciens (concerts et surtout répétitions), un travail de tous les instants pour le directeur (préparation et choix du répertoire, formation d'élèves avec préparation aux examens), un Conseil d'administration vigilant, avec à la tête un président actif, mais le secret de la réussite c'est l'amitié entre tous les sociétaires.

Rappelons que depuis 115 ans, il y a un membre de la famille Lorin et depuis 85 ans un membre de la famille Daunay à la présidence, ça aussi c'est une réussite !

**vente par correspondance**

**ZEPHYR**  
DIFFUSION

BP 29 - 93250 VILLEMOMBLE

TÉL. : (1) 45 28 66 05 +

TOUTES LES  
EDITIONS  
MUSICALES

- VARIÉTÉS
- JAZZ
- CLASSIQUE
- PÉDAGOGIE

Expéditions dans toute la France  
Outre-Mer & Etranger

PARTITIONS SIMPLES : SUIVANT DISPONIBILITÉ : PRÉCISER LE TITRE



**GRAVATES**

*A la lyre d'or*

(Fond marine - bordeaux - gris - ciel)  
par minimum de 12 - 38 F (port en sus)

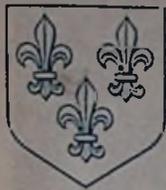
**Nœuds PAPILLONS**

(Tous coloris usuels)

par minimum de 12 - 32 F (port en sus)  
Commande contre remboursement ou 50 % d'arrhes

**Ets G. SOUFFRET**

51, bd Magenta, 75010 PARIS - Tél. : 42.08.85.48



Ile-de-France

# La Fédération Musicale des Yvelines

Président : G. MEISSONIER

La Fédération de la Seine-et-Oise qui encerclait Paris a éclaté en six départements administratifs différents dans le courant 1968, le département des Yvelines fut créé, avec pour préfecture Versailles. Les sociétés de cette partie de l'ex-Seine-et-Oise mirent en œuvre une assemblée générale extraordinaire pour élire un nouveau Conseil d'administration ; la présidence fut confiée à M. Aubert, de Sartrouville, jusqu'en 1974, puis à M. Malfait, de Poissy, jusqu'en 1979.

A la suite de cette Assemblée générale, M. Meissonier fut élu président. De 1968 à 1984 l'appellation était « Union des Associations Musicales des Yvelines » (U.D.A.M.Y.) et, lors de la mise en route de la régionalisation, l'appellation devint « Fédération Musicale des Yvelines » (F.M.Y.).

La Fédération prit alors un autre essor. Des stages furent organisés en collaboration avec la Fédération régionale, auxquels de nombreux stagiaires de nos Sociétés prirent part.

Des stages de perfectionnement en orchestre d'harmonie et de direction furent créés dans notre département en 1985, avec hébergement à Poissy, où la municipalité fut pour nous d'un grand secours pour les locaux. Ces stages finirent tous par des concerts, à Maule, Mézy-sur-Seine, Flins-sur-Seine, Evicquemont, petits villages ruraux des Yvelines où la musique n'a pas toujours pris racine ; mais malheureusement interrompus, non pas par le manque de stagiaires, mais par la suppression de subvention de la Direction régionale de Jeunesse et Sport.

Des stages de musique de chambre pour cuivres furent confiés à M. F. Aucher ; cela fut un succès après leurs concerts à Aubergenville, Bouafle, Maisons-Laffitte, mais la mise en œuvre par l'Orchestre départemental d'une œuvre en création ne permit pas de continuer ce genre de stage, la situation financière de la Fédération ne permettant pas de mener plusieurs activités de front. C'est comme cela en région parisienne où nos Fédérations n'ont pas le soutien financier qu'elles mériteraient.

Et pourtant la Fédération a fait de gros efforts pour promouvoir, au sein du département, l'action musicale de qualité dans nos Sociétés, mais ici nous ne sommes point payés en retour.

La Fédération a essayé de désenclaver le département en organisant assemblées générales et concerts avec l'Orchestre départemental. Qu'on en juge :

— de 1968 à 1975 : assemblée générale à Poissy ;  
— 1976 : Aubergenville ; 1977 : Beynes ; 1978 : St-Rémy-les-Chevreuse ; 1979 : Rambouillet ; 1980 : Freneuse ; 1981 : Bonnelles ; 1982 : Houilles ; 1983 : Beynes ; 1984 : Le Perray-en-Yvelines ; 1985 : Mantes-la-Ville ; 1986 : Poissy ; 1987 : Versailles ; 1988 : Maisons Laffitte.

Notre Fédération a parcouru du nord au sud, de l'est à l'ouest notre département. Elle a trouvé de nombreux réconforts auprès du public, de nos élus, mais une seule chose très importante manque à l'appel : un plus grand financement, les années passent mais, hélas, les subventions de fonctionnement restent approximativement les mêmes. Et par là même, malheureusement, nos activités diminuent et nos adhérents se désolent lamentablement dans leurs communes ; les bénévoles se découragent et un jour viendra où tout sera supprimé, les Sociétés musi-

cales des Yvelines et de la région parisienne seront anéanties. Retrouveront-on dans plusieurs années quelques responsables qui oseront de nouveau reprendre le flambeau ? Souhaitons-le pour la musique en général et pour nos associations en particulier.

Malgré ces nombreux inconvénients, le cap musical fut tout de même maintenu avec les moyens du bord. La Fédération, en 1983, par l'intermédiaire des Harmonies de Poissy et Saint-Rémy-les-Chevreuse, a participé, sur le parvis de La Défense, à la création d'une œuvre de Janos Komives « Fanfares pour une nuit d'été ». En 1986, la Fédération a adjoint à la création de l'œuvre de J.-L. Chautemps une action chorale de belle envergure avec 160 choristes environ provenant de chorales adhérentes ou pas à notre F.M.Y. (Aubergenville, Ecquevilly, Maule, Mantes-la-Ville, Poissy, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Villiers-le-Mahieu). Un programme très populaire fut mis sur pied avec « Hymne de Fraternité » (Serge Lancel), « Hymne et Marche d'Aïda », « Nabucco », « La Marseillaise » version H. Berlioz.

## L'Orchestre départemental d'Harmonie des Yvelines

Il a été créé le 5 octobre 1980 à l'initiative du président de la Fédération Musicale des Yvelines, M. Meissonier, et de son Conseil d'administration. Il a pour but de promouvoir, au sein du département, la musique d'harmonie, classique, contemporaine, jazz, etc.

Enregistrement Radio-France du 15 décembre 1987 d'Interface à Facettes de Jean-Louis Chautemps.



Il est composé de musiciens amateurs provenant d'environ 15 sociétés adhérentes à la F.M.Y., et d'une manière totalement volontaire de leur part. Aucune sélection n'y est opérée, mais le niveau moyen demandé est d'être en classe élémentaire. Beaucoup de jeunes fréquentent cet orchestre pour leur grand plaisir.

Il est dirigé par M. G. Meissonier et par les chefs des sociétés où nous organisons nos Assemblées générales.

Il répète une fois par mois, le dimanche matin, d'octobre à janvier, et participe à deux ou trois concerts au cours de l'année ; son activité s'arrête vers la fin avril pour ne pas gêner les sociétés adhérentes dans leurs différentes activités.

La première sortie fut faite à Bonnelles, le 23 janvier 1981 (direction : MM. Ledoigt, Decourrière) ; en 1982 à Houilles et Saint-Rémy-les-Chevreuse (direction : MM. Doucet, Meissonier) ; en 1983 à Beynes et Saint-Arnoult-en-Yvelines (direction : MM. Nuixa, Meissonier, Peyre) ; en 1984 au Perray-en-Yvelines et Mézières-sur-Seine (direction : MM. Mauguin, Meissonier) ; en 1985 la direction fut confiée à MM. Doucet, Nuixa, Fillon, Aucher, Peyre, Logue ; en 1986 à Poissy et Maisons-Laffitte (direction : MM. Logue, Meissonier).

En 1985, l'Orchestre départemental avec la participation des Harmonies d'Aubergenville, Mantes, Poissy, Saint-Rémy-les-Chevreuse (150 musiciens environ) se regroupèrent pour exécuter « La Symphonie Funèbre et Triomphale » de H. Berlioz, où l'on put écouter au trombone solo, Florence Lissandre, élément de qualité que cette jeune tromboniste amateur interprète cette symphonie dans les villes citées ci-dessus, et à Sceaux (Hauts-de-Seine), lors du Festival des Harmonies organisé par cette ville et à Beynes.

En 1986/87, par l'intermédiaire de l'ADIAM 78, une commande d'œuvre fut faite en collaboration avec le ministère de la Culture et de la Communication, direction régionale de la musique, du Conseil général. Le compositeur choisi fut J.-L. Chautemps. Il compose alors pour une grande formation d'harmonie une œuvre appelée : « Interface à facettes ». Voilà l'œuvre à créer par cet orchestre, de composition différente des œuvres classiques et contemporaines habituelles. Nous voilà rentrés dans le jazz.

Pour faire passer ce message, l'ADIAM 78 mis pendant trois jours en stage pupitre par pupitre l'Orchestre, tout cela placé sous la houlette de J.-L. Fillon, jeune diplômé d'État pour le jazz et, néanmoins directeur de l'Harmonie de Mantes-la-Ville, mais aussi talentueux hautboïste.



Cette œuvre fut mise au programme et exécutée pour la première fois à Versailles le 1<sup>er</sup> février 1987, et ensuite exécutée dans nos différents concerts à Saint-Arnoult-en-Yvelines, Poissy, Aubergenville, pour l'année 1987, et Mantes-la-Ville, Maisons-Laffitte,

Ecquevilly, Maule pour la saison 1988. 1989 verra certainement un programme proche des compositeurs comme Gœsec, Mehul, Cherubini, Reich, etc. pour être dans le vent du bicentenaire de la Révolution Française.

## Conservatoire National de Région de Versailles

Directeur : J. Aubin.  
Directeur-adjoint : H. Barrail.  
24, rue de la Chancellerie  
78000 VERSAILLES.  
Tél. : 39.50.24.53/39.50.43.04.

Le Conservatoire de Versailles a une longue et curieuse histoire : il fut au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles précédé par

l'école des Pages de la Musique du Roi, enfants attachés à la Chapelle Royale qui recevaient l'enseignement du chant, d'un ou deux instruments, tout en suivant un enseignement général, réparti sur la journée entière, chant et musique tous les jours bien entendu et même pendant les trois semaines de vacances qui se passent... au château.

Ils sont huit enfants sopranos-garçons et ils ont pour maîtres des musiciens prestigieux comme Delalande ou Campra ou encore, au XVIII<sup>e</sup> siècle — car cette institution durera jusqu'en 1830 —, Levêque et Bèche, auteurs des célèbres « Solfèges d'Italie » (1772).



## Ile-de-France

C'est ensuite l'ouverture d'une École de Musique, dont Bêche précisément, prendra la direction dès 1800, école qui fermera ses portes en 1811, non sans noter dans l'inventaire 15 clavecins, dont « le clavecin ayant appartenu à la dernière Reine ». Cette école comptait en 1801, 16 à 18 élèves. Mais il fallut attendre 1878 pour qu'une école plus importante cette fois, (147 élèves répartis en quatre classes) jette les bases de cette École de Musique, améliorée, augmentée, transformée aujourd'hui en Conservatoire National de région. Émile Cousin, violoniste, en fut le fondateur et le premier directeur. Sous les mandats de directeurs tels que Claude Delvincourt (de 1931 à 1941), Jean Hubeau (de 1941 à 1957) ou Gallois-Montbrun (de 1957 à 1962), l'École de Musique devient « l'anti-chambre » du Conservatoire de Paris, caractéristique qu'elle devra partager plus tard avec les grands Conservatoires de la Région parisienne et de la province, en pleine expansion eux-aussi.

M. Jean Aubain, nommé en 1963, trouve une École Nationale de 650 élèves, surtout composée de cours supérieurs, dotée de maîtres recherchés, tel Roger Bourdin à la flûte, pour ne citer que lui. Mais il faudra attendre la vigoureuse impulsion donnée en 1970 par Marcel Landowski pour que le visage de l'École Nationale change totalement. Les classes à horaires aménagés apportent des subventions nouvelles permettant à la Ville de Versailles de débloquer ses crédits et d'accroître considérablement son budget. Le Conservatoire reçoit aujourd'hui plus de 1.400 élèves. Le directeur, bientôt secondé par un directeur-adjoint Jacques Bugard qui crée les activités d'animation qui manquaient encore — et actuellement par Henri Barrail — va s'attacher à développer l'ouverture du Conservatoire. Faut-il donner quelques exemples ? Création de classes nouvelles (percussion, guitare, musique de chambre, flûte à bec, analyse, accompagnement, chorale, orgue, clavecin), développement considérable de toutes les classes, nominations de 40 assistants, etc.

Les possibilités d'accueil des classes de piano, de violon sont doublées. L'alto passe d'une heure de cours à 26 heures, la violoncelle de 6 heures à 26 heures, la harpe de 3 heures à 26 heu-

res, la flûte de 6 heures à 54 heures, la classe de percussion compte jusqu'à 75 élèves...

Cette classe de percussion richement dotée d'instruments, voit, grâce à l'activité de Sylvio Gualda, son rayonnement se porter jusque dans des Festivals lointains, Delphes, Salzbourg, Aix, Villeneuve-lès-Avignon, Lisbonne, sans compter les concerts réguliers au centre Pompidou. Des locaux sont créés, agrandis, mais ne suffisent plus. Actuellement, le profil du Conservatoire se modifie encore par les projets d'ouverture de classes maïtrisiennes et d'instruments baroques.

On notera aussi les classes à horaires aménagés et tout spécialement en primaire — plus de 360 élèves, fait unique

dans la Région parisienne — qui reprennent sans le savoir le mode de travail des élèves de la Chapelle Royale ou même de l'École de Saint-Cyr quand Mme de Maintenon y était directrice, institution qui se maintint 100 ans après sa fondatrice.

Des concerts, des animations régulières, des auditions données plusieurs fois par semaine s'ajoutent aux activités plus traditionnelles. Chaque année un nombre important d'élèves obtient par voie de concours des postes professionnels, tant dans les écoles que dans les orchestres, sans parler des élèves admis aux C.N.S.M. de Paris ou de Lyon ni de ceux ayant obtenu le C.A. ou le Diplôme d'État.

## Ensemble de Cors du Conservatoire Régional de Musique de Versailles



L'étendue de sa palette.

L'ensemble de cors de Versailles fut créé en 1982 sous l'impulsion dynamique de Daniel Bourgue, cor solo du Théâtre National de l'Opéra. Sa réputation n'est plus à faire, tant en France

qu'à l'étranger, et il conduit d'une main de maître une demi-douzaine de ses élèves sur des routes de plus en plus lointaines. En effet, cet ensemble, à présent connu de tous les cornistes français, fait rayonner de plus en plus loin de Versailles la richesse du répertoire à la portée de cet instrument, dont la capitale du Grand siècle est pour ainsi dire le berceau.

De la musique à la cour du Roi Henry au jazz, en passant par la poésie du cor des Alpes ou à l'émotion vibrante des trompes de chasse, tous les styles sont abordés, parfois avec humour, mais toujours avec précision et qualité, et présentés avec culture. Ne manquez pas une occasion d'aller l'applaudir ; et au besoin créez-la : C'est de la musique professionnelle, avec la sympathie de jeunes interprètes qui vous feront partager leur enthousiasme.



## Festival des Yvelines

# Musique et Architecture

Musique et Architecture, organisé par le Comité Départemental du Tourisme sous le patronage du Conseil général des Yvelines.

Le Festival des Yvelines « Musique et Architecture » constitue aujourd'hui l'un des grands moments de la saison musicale en Ile-de-France.

Il a pour but d'animer et de mettre en valeur des édifices peu ou mal connus du public, mais dont la beauté intrinsèque constitue toujours une source de références culturelles pour nos générations.

Cette année, les édifices choisis retiendront particulièrement l'attention des visiteurs par la qualité de leur architecture et parfois de leur restauration.

A Saint-Martin-de-Bréthencourt, l'église romane surprendra par son

caractère massif, primitif alors qu'à Saint-Martin-de-Louveciennes, c'est au contraire la légèreté et le raffinement du lieu qui séduiront. Certains découvriront à Longnes un clocher quadrangulaire important et d'autres, à Thiverval-Grignon, un clocher octogonal amorçant la transition entre art roman et art gothique.

Comme à l'accoutumée, l'entrée à ces concerts sera gratuite et permettra à tous d'entendre quelques-unes des meilleures interprétations contemporaines : le Quatuor Mélos de Stuttgart, l'Ensemble Vocal Michel Piquemal, Edson Elias et l'Orchestre de Chambre de Versailles.

Enfin, le concert de clôture dans la Chapelle Royale du Château permettra à un public averti d'entendre le superbe Scottish Chamber Orchestra.

Une fois encore, en n'imposant pas de thème à cet ensemble de concerts, nous avons voulu adapter la musique au caractère unique de chaque lieu et respecter la sensibilité multiforme de nos auditeurs.

*Le Comité Départemental  
du Tourisme des Yvelines*

Chaque année des élèves réussissent brillamment les concours d'entrée dans les Conservatoires Nationaux Supérieurs, les classes de Danses et les Écoles d'Art Dramatique, ou s'insèrent directement dans la vie professionnelle.

En 1987 par exemple, huit élèves encore en classe de guitare ont obtenu le Diplôme d'État, délivré par le ministère des Affaires Culturelles.

L'École organise chaque année des auditions d'élèves ou des Concerts de professeurs. Grâce au dynamisme de quelques professeurs et du directeur, elle a monté en mars un spectacle « Dansons, Chantons, Jouons Molière » qui regroupait 120 participants issus des classes de Danse, d'Art dramatique, de chant et de l'orchestre.

Dans le cadre du jumelage des villes de Saint-Germain-en-Laye et d'Aschaffenburg, l'Ensemble Instrumental et des Étudiants de la classe de Chant ont assuré en mai, un concert en Allemagne.

Avec sa récente installation dans de nouveaux locaux bien adaptés aux besoins de l'École, il vient d'être lancés les cycles de Conférences d'Analyse, d'Histoire de la Musique et de Musique de Chambre qui devraient permettre à cette institution de s'insérer encore davantage dans la vie artistique de la ville et du département.

## École Nationale de Musique de Danse et d'Art Dramatique « Claude Debussy »

1 et 3, rue du Maréchal Joffre  
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

La création de cette école remonte à l'année 1920, époque à laquelle « Le Conservatoire Claude Debussy » était dirigé par un Conseil d'administration qui comptait parmi ses membres les éminents musiciens que furent André Messager, Paul Dukas et Albert Wolf.

En 1947, le Conservatoire devenait municipal et Olivier Alain en prenait la direction qu'il céda à Jean-Pierre Perrault en 1965.

C'est en 1980 que l'établissement est promu « École Nationale de Musique, de Danse et d'Art Dramatique — Claude Debussy ». Elle est alors successivement dirigée par René Andréani, Jacques Larguèse et depuis février 1986, par Gilles Cagnard.

L'École compte actuellement environ 1150 élèves qui bénéficient de l'enseignement d'artistes talentueux :

Nicole Afirat (piano) ; Élise Battais (flûte) ; Sylvie Beltrando (harpe) ; Jean-Pierre Beugnot (écriture, analyse et formation musicale adulte) ; Katia Biela-koff (violon) ; Marie-Hélène Bouhey (formation musicale) ; Sylvie Bourillon (formation musicale) ; Gilles Cagnard (ensemble instrumental) ; Daniel Catalanotti (cor) ; Anne-Marie Clément (accompagnatrice de chant) ; Jacqueline Cochet (danse et chorégraphie) ;

Jacques Desloges (saxophone) ; Anne-Marie Desloges (piano et accompagnement des classes instrumentales) ; Huguette Ehrmann (flûte à bec et instruments anciens) ; Adèle Fauchet (violon et musique de Chambre) ; Bernard Fauchet (piano et musique contemporaine) ; Germaine Fleury (violoncelle) ; Francine Fournier (accompagnatrice de danse) ; Martine Fournier (violoncelle) ; Maurice Gabai (clarinette) ; Alain Huteau (percussion) ; Lucile Julia (accompagnatrice de danse) ; Nicole Lepinte (violon) ; Martine Metivier (danse) ; Monique Niolinarc (piano) ; Jacqueline Mouchei (contrebasse) ; Philippe Nau (piano) ; Marie-Christine Cambadelis-Nestorov (danse contemporaine) ; Philippe Pelissier (hautbois) ; Jean-Pierre Perrault (piano, histoire de la musique et formation musicale) ; Aurélio Perez (violon) ; Georges Picheran (trompette et formation musicale) ; Javier Quevedo (guitare) ; Michèle Raynaud (chant et art lyrique) ; Marie-Antoinette Risler (accompagnatrice de danse) ; Philippe Sauer (piano) ; Danielle Sazy (danse) ; Alain Tresallet (alto et orchestre des petits archets) ; Marie-Claude Tiannot (formation musicale) ; Carlos Tuxen-Bang (accompagnateur de chant) ; Luc Urbain (flûte) ; Hélène Vallier (art dramatique) ; Catherine Vervaecke (guitare) ; Françoise Wajs (formation musicale).

## La Diane d'Aubergenville

Forte de ses 55 musiciens, a été créée en 1964 par M. Oget. Il la dirigea jusqu'en 1965, aidé de M. Lassus. C'était au départ une Batterie-Fanfare ; lui succédèrent MM. Vaccara, Lambert jusqu'en 1971-1974. M. Peyre ayant pris, quant à lui, la responsabilité des percussions, en 1971, M. Meissonier, alors membre du Conseil d'administration, prit, par nécessité, la direction de la Batterie-Fanfare, en accord avec M. Peyre et le Conseil d'administration ; il l'a transformée en harmonie, tout en maintenant la Batterie-Fanfare, et le succès commença à être présent, le répertoire devint plus d'actualité ; il organisa un Festival de Musique en 1975, participa au Festival d'Eaubonne en 1976. La Fédération Musicale d'Ile-de-France lui remit le Fanion d'honneur cette même année ; Festival de Musique à Créteil (94) ; inauguration de la Semaine de la Jeunesse avec le ministre M. Soisson en 1978 ; premier voyage en Allemagne, à Dieburg, ville jumelle ; concert à la Semaine de l'Enfance ; Festival de Musique à Beaumont-sur-Oise, en 1979 ; Festival



## Ile-de-France

de Musique à Viry-Châtillon et Meudon en 1980. Lors de l'Assemblée générale de 1978 de la Fédération Musicale de l'Ile-de-France, à Aubergenville, la Société subit son premier classement, classée en troisième Division, première Section ; en 1980, participe au Concours National de Musique d'Arpajor (Essonne), elle obtint un 1<sup>er</sup> prix ascendant et se retrouve en deuxième Division, deuxième Section, en 1983, elle enregistre un 45 tours en vue du vingtième anniversaire de la Société, elle participe au Festival de Musique de Meaux ; en 1984, les tambours participent au Forum de la percussion au Centre G.-Pompidou ; en 1985, elle participe, avec plusieurs Sociétés, aux divers concerts qu'organise la Fédération Musicale des Yvelines, avec la Symphonie Funèbre et Triomphale de H. Berlioz, et fête dignement son vingtième anniversaire avec diverses manifestations culturelles, fait son deuxième déplacement dans la ville jumelle allemande, obtint un très vif succès auprès du public allemand. En 1987, elle participe au Concours National de Musique de Chelles (77), elle obtint un premier prix ascendant et accède, selon le nouveau règlement des concours de la Confédération Musicale de France, en première Division,



deuxième Section. La ville participe à l'habillement de la Société, présenté en cette fin d'année, lors d'un concert auquel plusieurs Chorales et l'Orchestre départemental des Yvelines participèrent, pour présenter une création, commande d'État ; elle a, bien

entendu, renouvelé son programme. malgré quelques marches, elle aborde les compositeurs les plus divers : S. Lancen, D. Dondeyne, T. Huggens, Lijnschooten, P. Oyer, W. Hautvast, N. Leyden, M. Faillenot, J. Cl. Amiot, C. Jay, etc.

## Harmonie de Mantes-la-Ville

L'orchestre d'Harmonie de Mantes-la-Ville (48 musiciens) est très éclectique dans ses programmes : musique classique et musique moderne (jazz notamment) placée sous la direction de J.-L. Fillon.

Ses activités s'exercent tout le long de l'année, d'abord salle Jacques Brel

pour le concert de Sainte-Cécile et son deuxième concert (à thèmes) en février ou mars (exemple l'an dernier festival de musique de films), mais aussi à l'extérieur, pour des concerts à caractère récréatif aux maisons de retraite des Eréables et de Magnanville et aux fêtes locales.



## Société musicale de Saint-Arnoult-en-Yvelines

La société Musicale de Saint-Arnoult-en-Yvelines accueille et regroupe sous cette appellation, trois activités différentes ; l'Harmonie, la Chorale et le Big-Band de Jazz...

Par la persévérance, la tenacité et l'obstination de son directeur M. Jacky Simon, l'Harmonie est parvenue à gravir lentement le chemin de la stabilité.

Pour qu'un élève musicien puisse faire de la musique d'ensemble, il lui faut de longues et patientes années d'études et surtout un profond désir de devenir un « musicien » au sens noble du terme ; accepter en plus des charges quotidiennes de la vie familiale et scolaire, des heures et répétitions solitaires, puis en groupe... C'est absolument conditionnel !!!



La musique nous apporte une part de bonheur considérable, qu'il faut préserver à tout prix dans notre société moderne. C'est une richesse de l'esprit que nous devons perpétuer au fil des générations.

La « Chorale » est une entreprise en pleine évolution. Elle fut créée en 1977... Il est très difficile de réunir chaque semaine une quarantaine de personnes, de les faire travailler sérieusement, de les encourager car, dès qu'il s'agit d'animation d'adultes, les problèmes sont très différents. La disponibilité de chaque choriste est toujours dépendante d'une vie familiale et professionnelle. Au pupitre de commande, il y a les compétences et l'autorité de Mme Colette Buniller (chef de chœur) assistée de M. Michel Bean au piano et de Roland Duhamel à la contrebasse à Cordes.

Cela se traduit finalement par des résultats très encourageants et surtout par quelque chose d'indéfinissable, un climat d'amitié sincère pour un unanime désir : « La joie de chanter en chœur ».

Le « Big-Band de Jazz » est le fruit d'un long et fastidieux travail en profondeur.

Le jazz est un style de musique à part entière au même titre que les grands classiques et les variétés. Avec son écriture, ses conventions, son imagination créatrice qui laisse une large part à l'improvisation spontanée.

Cet orchestre rassemble 17 musiciens chevronnés autour de M. Jacky

Simon, qui en assume la lourde responsabilité. C'est une merveilleuse mécanique bien rodée, qui a l'ambition de faire du bon « jazz », partout dans le département, mais toujours du « jazz » de tradition.

Le président : Robert Houx.



## Saint-Rémy-les-Chevreuse

Elle a été fondée en 1925, comprenant 45 exécutants dont 20 de moins de 20 ans issus de son école de Musique placés sous la baguette de C. Dubois, succédant à J. Doucet depuis 1986.

L'école de musique accueille 51 élèves et assure avec régularité la pérennité de la société. L'orchestre de l'école est placé sous la baguette de G. Priot.

L'ensemble de ces formations se produit dans divers concerts à travers la région, et obtient un excellent succès, et a participé au concours national de musique d'Arpajon, en 1982.

## A la Lyre Amicale de Poissy

Créée en 1860 par M. Boch, la Fanfare de Poissy devient au fil des ans l'Harmonie la Lyre Amicale de Poissy. C'est en effet en 1935, sous la présidence de MM. Dubru et Hugonnet que la société, après une fusion, prend sa forme définitive. Cette formation est une habituée des succès aux concours de la Fédération Musicale de France : juin 46, Dives-sur-Mer ; mars 47, Caen ; juin 50, Reims ; juin 52, Beaune-la-Rollande ; juin 57, Saint-Georges-de-Didonne. Au passage, un brillant centenaire en 1960, qui remplit la salle Molière, à Poissy, (1400 places) trois jours de suite.



En pleine répétition.

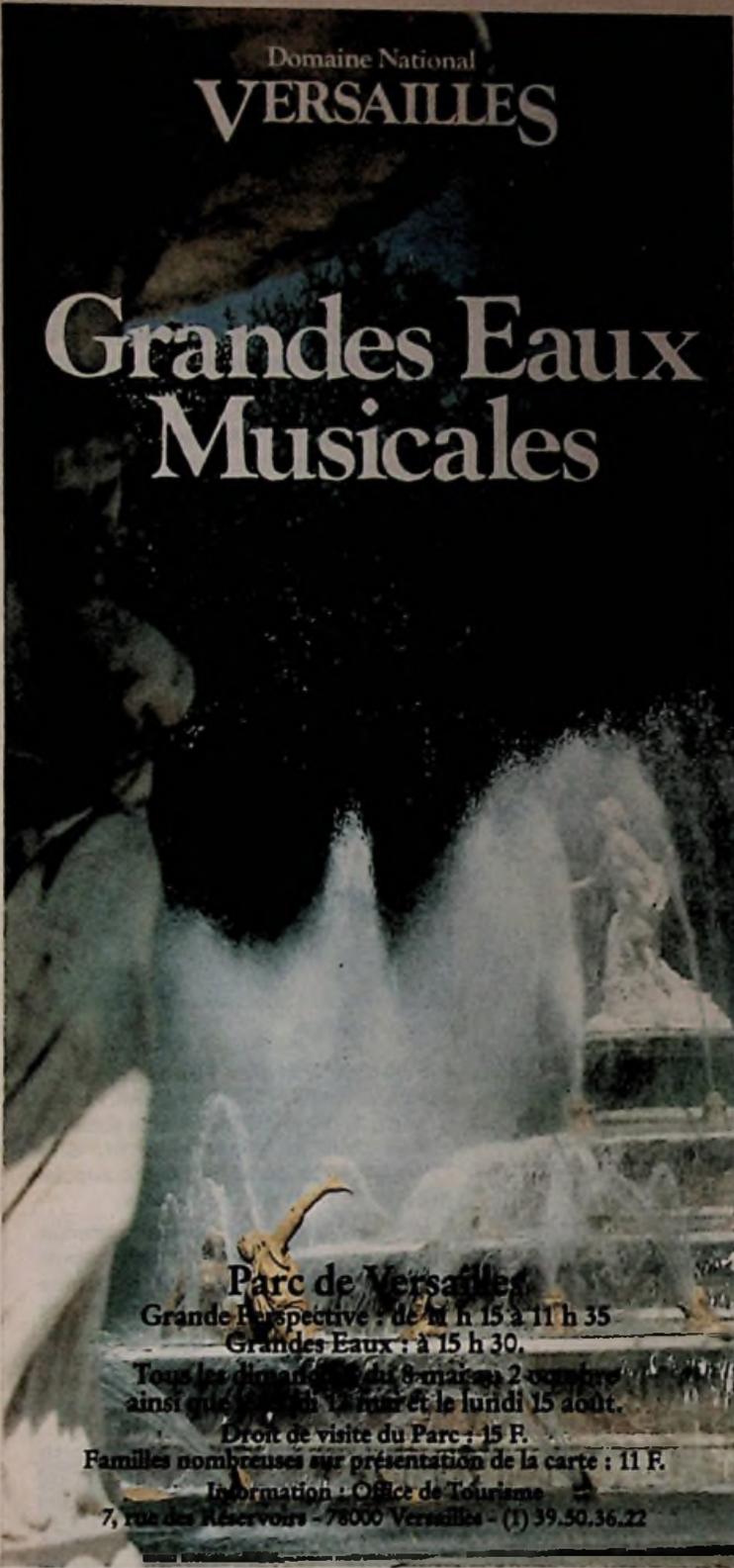
Puis c'est Vichy en 1965, Suresnes, Stains, Arpajon (1982) et enfin c'est Chelles, le 14 juin 1987, où la société, placée sous la baguette de M. Guy Meissonier se taille un beau succès avec seulement 45 exécutants.

La Lyre Amicale, toujours soutenue par la Ville de Poissy, anime depuis 1968 une École de musique qui forme de jeunes instrumentistes à vent, et ces jeunes font immédiatement l'expérience de la musique d'ensemble grâce à la Lyre Amicale ; c'est pour eux très profitable et très stimulant.



Domaine National  
**VERSAILLES**

# Grandes Eaux Musicales



**Parc de Versailles**  
Grande Perspective : de 11 h 15 à 11 h 35  
Grandes Eaux : à 15 h 30.  
Tous les dimanches du 8 mars au 2 octobre  
ainsi que le 14 mai et le lundi 15 août.  
Droit de visite du Parc : 15 F.  
Familles nombreuses sur présentation de la carte : 11 F.  
Information : Office de Tourisme  
7, rue des Réservoirs - 78000 Versailles - (1) 39.50.36.22

de 11 h 15 à 11 h 35  
**Grande Perspective**



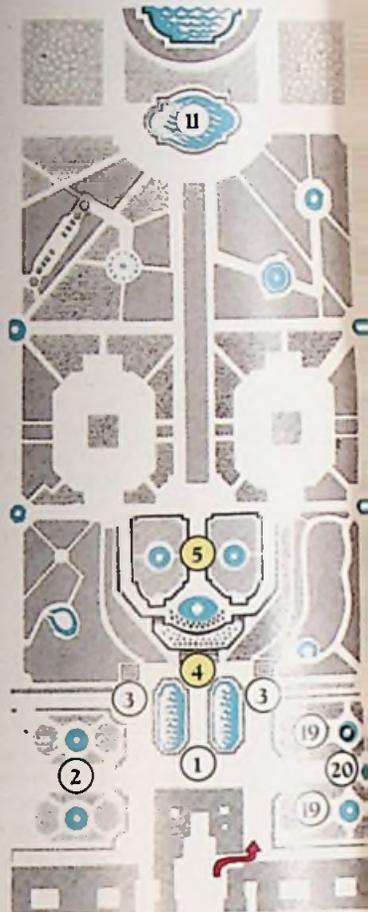
Le Bassin de Latone



La Salle de Bal



Le Bosquet de la Colonnade



Passage des Miréchaux



Le Bosquet des Dômes

La renommée mondiale des Grandes Eaux de Versailles est justifiée par leur aspect féerique dans un cadre unique. Versailles était, d'après Saint-Simon, le plus triste et le plus ingrat de tous les lieux. De cette terre, Le Nôtre va tirer une merveille d'ordre et de proportion.

### Les Grands Travaux de Le Nôtre

Le Nôtre demande aux ingénieurs des inventions nouvelles, des machines d'une puissance inconnue pour amener l'eau sur les terrasses et la faire jaillir

dans le parc. De gigantesques travaux d'adduction se succèdent : d'abord à partir de l'Étang de Clagny (1663-1672) sous la direction de Le Vau, puis de La Bièvre (1668), des Étangs de Trappes et de Bois d'Arcy (1675-1678) selon l'idée de Colbert et encore des Étangs de Saclay, d'Orsigny, de Rambouillet (1684-1685) sur les plans de Louvois et Lahire. Enfin, la célèbre machine de Marly sera construite entre 1670 et 1685 pour refouler l'eau de la Seine jusqu'à Versailles.

Toutes ces installations sont aujourd'hui dissociées du domaine de Versailles. Les eaux proviennent maintenant du Grand Canal.

### Les Eaux du Grand Canal

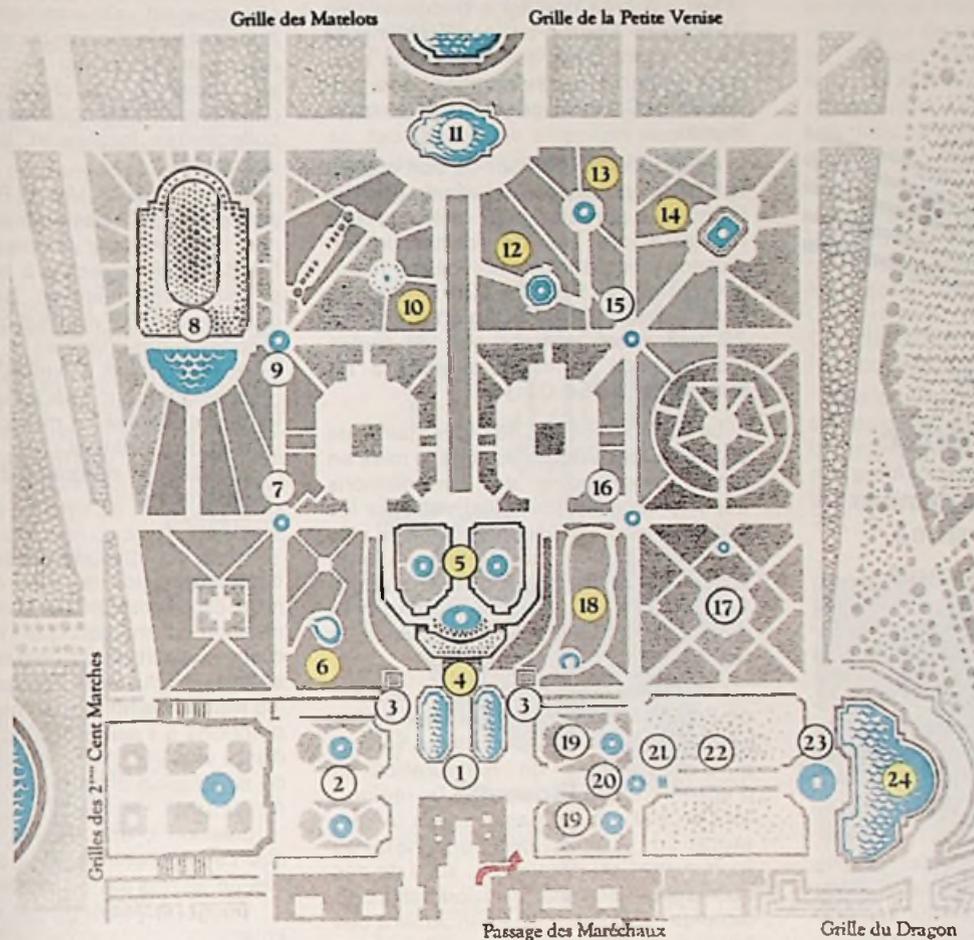
Ce magnifique ouvrage construit entre 1668 et 1672, couvre près de 24 ha et tient en réserve 395 000 m<sup>3</sup> pour un tirant d'eau de 1,66 m et dans un périmètre de 5 570 m. Il reçoit les eaux de ruissellement de ses abords et de quelques sources.

# Grandes Eaux Musicales de Versailles

Réalisation de l'Office de Tourisme avec le concours du Service des Fontaines de Versailles.

de 15 h 30 à 17 h

## Grandes Eaux

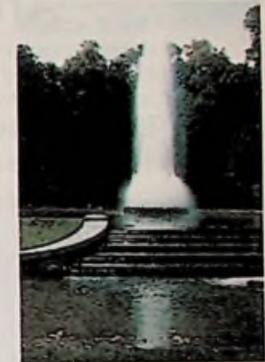


Les points jaunes désignent les principaux bassins et bosquets où la musique s'allie au jeu des eaux.

- |  |   |
|--|---|
| 1) Le Parterre d'Eau                           | 14) La Fontaine de l'Obélisque                |
| 2) Le Parterre du Midi                         | 15) Le Bassin du Printemps ou Bassin de Flore |
| 3) Les Combats des Animaux                     | 16) Le Bassin de l'Été ou Bassin de Cérès     |
| 4) Le Bassin de Latone                         | 17) Le Bassin de l'Île Heureuse               |
| 5) Les Bassins des Lézards                     | 18) Le Bosquet des Bains d'Apollon            |
| 6) La Salle de Bal ou le Bosquet des Rocailles | 19) Les Bassins des Sirènes                   |
| 7) Le Bassin de l'Automne ou Bassin de Bacchus | 20) La Fontaine de la Pyramide                |
| 8) Le Bassin du Miroir                         | 21) Le Bain des Nymphes de Diane              |
| 9) Le Bassin de l'Hiver ou Bassin de Saturne   | 22) L'Allée d'Eau                             |
| 10) Le Bosquet de la Colonnade                 | 23) Le Bassin du Dragon                       |
| 11) Le Char d'Apollon                          | 24) Le Bassin de Neptune                      |
| 12) Le Bosquet des Dômes                       |   |
| 13) Le Bosquet de l'Encelade                   |   |



Le Bosquet de l'Encelade



La Fontaine de l'Obélisque



Le Bosquet des Bains d'Apollon



de 17 h 20 à 17 h 30  
Le Bassin de Neptune

Les Grandes Eaux des Parcs de Versailles et Trianon, les Fêtes de Nuit au Bassin de Neptune ainsi que les réseaux d'arrosage du Domaine sont alimentés par les eaux pompées dans le Grand Canal et réparties en 3 réservoirs. Elles sont dirigées ensuite vers les 32 bassins du parc à travers 20 km de canalisations pour retourner enfin au Grand Canal par les aqueducs souterrains. La création des ingénieurs du XVII<sup>e</sup> siècle où chaque effet d'eau est situé dans un ensemble hydraulique judicieux a été

respectée par la nouvelle station de pompage absolument distincte et séparée des Fontaines. Installée en 1982 à la Petite Venise, entièrement immergée, elle assure un débit de 360 m<sup>3</sup>/h sous une pression de 40 à 80 m selon les réservoirs qu'elle dessert.

Pour Trianon, l'eau du Grand Canal est de même refoulée grâce à une autre station de pompage dans le Réservoir du Trèfle (capacité 12 267 m<sup>3</sup> à l'altitude 128,30) pour être dirigée par 10

km de canalisations vers les 20 bassins en service.

Les Grandes Eaux dans le Parc de Versailles consomment actuellement 3 600 m<sup>3</sup> en 1 heure ; celles de Trianon 1 100 m<sup>3</sup>.

Les générations successives d'ingénieurs et fontainiers se sont transmis connaissances et tours de main pour rénover et animer tous ces ensembles hydrauliques et maintenir trois siècles de tradition.



Ile-de-France



Ariam

Ile-de-France

### La mission régionale pour les orgues en Ile-de-France

La « Mission pour les Orgues de l'Ile-de-France » a été créée en janvier 1985 au sein de l'ASSECARM Ile-de-France (aujourd'hui ARIAM Ile-de-France) par décision conjointe du ministère de la Culture et du Conseil régional d'Ile-de-France et avec le soutien des Conseils généraux des départements d'Ile-de-France.

Son responsable en est Pierre Dumoulin qui a assuré depuis janvier 1982 le recensement et l'inventaire technique des orgues de la région.

Les objectifs de cette mission sont les suivants :

#### 1° Mise à jour du recensement des orgues et publication de l'inventaire

Cet inventaire général a permis de rassembler toutes les données techniques concernant les 660 orgues publics recensés sur Paris et les sept autres départements de la région d'Ile-de-France.

Sa publication, qui est en cours de réalisation avec un éditeur parisien, comprendra 4 tomes formant une collection homogène. Ils paraîtront en 1988 pour les départements et en 1989 pour Paris.

Cette publication a bénéficié, outre l'aide financière du ministère de la Culture et de la Communication, d'un important soutien de la région sous forme de subvention et de la participation la plus souvent des Conseils généraux qui ont acquis une centaine d'exemplaires de chaque tome où sont répertoriés leurs orgues.

#### 2° Conservation et entretien des orgues

A la suite de la réalisation de l'Inventaire des orgues de l'Ile-de-France, le Conseil régional a décidé d'appliquer une politique d'aide à la restauration des orgues les plus représentatifs historiquement ou musicalement. A cet effet, il a créé une ligne budgétaire en 1983 qui assure un complément de financement pour des opérations pouvant déjà être subventionnées par l'État, les Conseils généraux et les communes.

Ainsi, depuis le début de son action, la « Mission pour les orgues de l'Ile-de-France » a participé à 77 opérations de restauration ou de construction d'orgues représentant un volume financier global de 19.799.124 F. Pour sa part, depuis 1983, la région a financé 29 opérations portant sur les seules restaurations et correspondant à un budget de 1.554.020 F.

La communication de l'Inventaire des orgues a, par ailleurs, suscité la mise en place progressive de commissions départementales consultatives pour les orgues, dans six départements, la ville de Paris s'étant dotée depuis longtemps, pour sa part, d'une telle structure. Cette politique est donc tout près d'être généralisée à l'ensemble de la région.

La « Mission pour les Orgues de l'Ile-de-France » au sein de l'ARIAM Ile-de-France apporte son assistance technique aux projets de restauration et d'entretien des orgues de la région : aide à l'élaboration des dossiers de restauration auprès des propriétaires (communes ou paroisses), suivi de ces dossiers et coordination auprès des partenaires participant au financement des travaux, études techniques préalables à toute décision de restauration, conseils techniques auprès de ADIAM pour la mise en place d'une politique systématique d'entretien des orgues.

La « Mission pour les Orgues de l'Ile-de-France » a, en outre, obtenu la reconnaissance au titre des monuments historiques de 15 orgues de valeur qui ont été classés, ainsi que de quatre instruments remarquables qui ont été inscrits à l'Inventaire supplémentaire.

#### 3° Promotion et animation des orgues d'Ile-de-France

La « Mission pour les Orgues de l'Ile-de-France » apporte aux différentes institutions départementales, et notamment aux ADIAM, son appui technique et sa connaissance des instruments et de leurs organistes : création d'Académies spécialisées, cycles de concerts d'orgue en liaison avec des festivals, circuits départementaux des orgues en liaison avec les représentants locaux du tourisme, concerts « fin de chantier » après la restauration d'un orgue ou la construction d'un instrument neuf, animations en milieu scolaire, etc.

## L'ADIAM 78

Créée en 1984 à l'initiative du Conseil général des Yvelines et avec la collaboration du ministère de la Culture et de la Communication, l'ADIAM 78 (Association départementale d'information et d'action musicales des Yvelines) a pour mission de coordonner la vie musicale et chorégraphique du département, en collaboration avec les collectivités locales et les structures culturelles.

Présidée par M. Michel Péricard, vice-président du Conseil général des Yvelines délégué aux Affaires culturelles, l'ADIAM 78 participe à la valorisation et au développement des différents domaines de la vie musicale et chorégraphique des Yvelines :

- enseignement en milieu scolaire ;
- enseignement spécialisé en conservatoire et écoles de musique ;
- pratique amateur ;
- diffusion et programmation ;
- patrimoine ;
- création.

Après avoir largement contribué à la commémoration du tricentenaire de la mort de Jean-Baptiste Lully par l'organisation d'un colloque international, d'une exposition de documents d'époque et par plusieurs concerts, l'ADIAM 78 met actuellement en place une série d'actions à l'occasion de l'année de la danse et particulièrement dans le cadre de sa mission d'incitation à la pratique amateur :

- création d'une œuvre chorégraphique par une compagnie-atelier composée de jeunes danseurs amateurs ;
- rencontre des écoles et compagnies-amateurs des Yvelines.

L'année de la danse verra également dans le département la réalisation en octobre et novembre d'un festival de la danse destiné à programmer non seulement les compagnies professionnelles du département mais également des compagnies de renommée nationale.

L'ADIAM 78 multiplie ses actions en faveur de la pratique musicale amateur. Pour la quatrième année consécutive, elle met en place un chœur-atelier généralement composé de 100 à 150 choristes. Après avoir monté en 1987 le « Te Deum » de J.-B. Lully sous la direction d'Erwin List, le Chœur-Atelier des Yvelines prépare cette année quatre concerts du « Roi David » d'Arthur Honegger, sous la direction de Gilles Cagnard, directeur de l'École Nationale de Musique de Saint-Germain-en-Laye.

Dans un style musical différent, l'ADIAM 78 recrute actuellement des musiciens de jazz dans le but de mettre en place un orchestre-atelier jazz départemental, en collaboration avec la Fédération Musicale des Yvelines. Cet orchestre-atelier permettra à 40 musiciens amateurs du département de se former à la pratique du jazz et d'aborder

une œuvre spécialement conçue pour eux et composée par Denis Badault, musicien et compositeur du jazz.

Le patrimoine musical des Yvelines est souvent méconnu du public. L'ADIAM 78, dans ce domaine, a recensé un fonds de plus de 150 chansons populaires et traditionnelles des Yvelines rassemblant des œuvres de styles d'époque et de thèmes très variés : chansons « historiques » et de tradition locale, chansons d'auteur et poésie chantée, chansons de variétés anciennes en contemporaines, liées aux Yvelines soit par les lieux, les événements ou les personnages qu'elles évoquent, soit par leurs auteurs.

D'autre part, l'ADIAM 78, par l'organisation de récitals d'orgue, a le souci de mettre en valeur le patrimoine des orgues et plus particulièrement les orgues qui ont fait l'objet d'une restauration grâce au soutien du Conseil général des Yvelines. Parmi ces instruments, il serait difficile de ne pas citer l'orgue historique de Houdan, très prisé des meilleurs organistes internationaux et qui, chaque année depuis quatre ans, accueille l'Académie d'Orgue de Houdan.



**CRÉATION EN JANVIER 1988**  
**RECRUTEMENT DE 40 MUSICIENS AMATEURS**

INDICES CHEMINS ET  
CONJONCTURE  
ADAM 78  
HOTEL DU DEPARTAMENT  
78012 VERSAILLES CEDEX  
TEL 01 39 25 11 11 - FAX 01 39 25 11 03

## DES MUSIQUES A DÉCOUVRIR

Un fonds consultable. Ce fonds est à la disposition de chacun à des fins d'interprétation (chanteurs, chorales, harmonies, groupes de rock, de jazz...), mais aussi de diffusion (radios, media...) ou d'étude (chercheurs, enseignants). Il est consultable à l'ADIAM 78 sur demande.

Un livret-répertoire. Un livret-répertoire, édité en janvier 88, présente en fac simile une sélection des chansons les plus originales de ce fonds.

A commander auprès de l'ADIAM 78.

# CHANSONS YVELINES



150 CHANSONS POPULAIRES DES YVELINES  
COLLECTÉES PAR L'ADIAM 78

CE LIVRET PARAIT EN  
LA LIBRAIRIE DE CONJONCTURE CHEMINS ET ADAM 78  
HOTEL DU DEPARTAMENT 78012 VERSAILLES CEDEX  
TEL 01 39 25 11 11 - FAX 01 39 25 11 03

Harmonisation et arrangement. L'ADIAM 78 propose aux musiciens amateurs des Yvelines de faire réaliser à leur intention un travail d'harmonisation et d'arrangement sur les chansons et leur choix en vue de les adapter à leur effectif et à leur style propre.

Une exposition itinérante et un spectacle musical. Réalisée en janvier 88, une exposition itinérante sur panneaux retrace l'histoire de ces chansons. Elle est à la disposition des communes, lieux culturels, écoles et conservatoires des Yvelines. Un spectacle musical a été réalisé en liaison avec cette exposition : il est interprété par deux musiciens-chanteurs pleins de talent et de charme : Florence Dionneau et Éric Guilleton.

## LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ORGUE

Créée en 1984, cette commission est présidée par M. Michel Péricard, vice-président du Conseil général des Yvelines. Elle est composée de repré-

sentants du Conseil général, de l'administration de l'État et du département ainsi que de personnalité du monde de l'orgue, et notamment Marie-Claire Alain.

Cette commission se réunit deux fois par an pour étudier les projets de restauration d'orgues des Yvelines ayant fait l'objet de demande de subventions au Conseil général. La Commission émet un avis technique sur ces dossiers et conseiller l'Assemblée départementale dans sa politique de restauration du patrimoine organistique du département.

Le département a apporté sa contribution à de nombreux projets de restauration et d'entretien, et notamment à Mantes-la-Jolie, Houdan, Versailles, Chevreuse, Neauphle-le-Château, Conflans-Sainte-Honorine, Poissy, Rambouillet, etc.

Elle contribue par ailleurs à sensibiliser les propriétaires des orgues aux problèmes d'entretien et de restauration, elle collabore aux actions d'animations autour des orgues menées par l'ADIAM 78.



Outre l'ensemble des réalisations menées en collaboration avec les différentes structures artistiques des Yvelines, l'ADIAM 78 consacre une grande part de son action à l'information du public et des responsables culturels du département par l'édition d'un guide de la vie musicale des Yvelines et chaque trimestre, par la diffusion du calendrier des manifestations musicales et chorégraphiques du département. Ces documents peuvent être obtenus sur simple demande en s'adressant à l'ADIAM 78, Hôtel du Département, 2, place André-Mignot, 78012 Versailles cedex.



Ile-de-France

## Musique française des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles

### COURS D'INTERPRÉTATION/ MASTERCLASS

L'académie d'Orgue de Houdan, créée en 1985, accueille 8 organistes de haut niveau souhaitant travailler la musique française des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles sur l'un des rares instruments de cette époque encore existants, un orgue construit en 1739 par Louis-Alexandre Cliquot.

Cet instrument fut restauré de main de maître par le facteur Jean-Loup Boisseau en 1972 et de grands maîtres de l'orgue tels que Kenneth Gilbert, Ton Koopman, André Isoir ou Gustav Leonhardt, par leurs concerts ou leurs enregistrements, ont conféré à cet instrument un prestige international.

L'académie sera encadrée cette année par Kenneth Gilbert et Ton Koopman, deux grands maîtres de ce répertoire tant à l'orgue qu'au clavecin. L'accent sera d'ailleurs mis sur les liens étroits qui unissent les répertoires de l'orgue et du clavecin aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, et, à ce titre, l'Académie sera également ouverte aux clavecinistes qui souhaiteraient développer leur pratique du répertoire organistique de cette époque. Les œuvres programmées ont d'ailleurs été choisies en conséquence.

### L'ORGUE DE HOUDAN (L.-A. Cliquot - 1739)

Construit par Louis-Alexandre Cliquot (1684-1760) facteur d'orgues du Roi, l'instrument de Houdan traverse les siècles sans aucune altération, comme par miracle, depuis 1739 date à laquelle il est « reçu ». Les « relevages » successifs ne l'altèrent pas, la Révolution, si fatale aux orgues, l'épargne. Mieux, le XIX<sup>e</sup> siècle — qui met si radicalement « au goût du jour » les vieux instruments — préfère en 1873 commander à l'atelier Abbey un orgue neuf, place celui-ci dans le chœur, et délaisse le vénérable Cliquot. En 1931, un projet de « modernisation » de l'orgue est interrompu par la mort du curé. Les tuyaux démontés restent couchés en vrac sur la tribune jusqu'à la reprise des travaux en... 1968. La création d'une Association pour la Restauration des orgues de Houdan permet d'engager une restauration scrupuleuse et exemplaire, qui est confiée aux facteurs Boisseau.

Outre quelques jeux, ou parties de jeux, refaits sur le modèle des alliages et tailles des tuyaux inutilisables, l'ensemble de l'instrument peut être conservé : mécanique, soufflerie, cla-

viers, pédalier « à la française », etc. Enfin, cette relative bonne conservation de la tuyauterie permet de retrouver le ton de l'orgue (LA 415) et de se rapprocher du tempérament inégal primitif (Dom Bedos).

L'orgue restauré est inauguré le 3 juin 1972, et reçoit depuis cette date la visite des organistes du monde entier pour des concerts, des enregistrements, ou pour leur simple plaisir.

### COMPOSITION

Positif (48 notes). — Bourdon 8, flûte 4, nasard 2 2/3, doublette 2, tierce 1 3/5, plein-jeu Vrangs Cromorne 8.

Grand orgue (48 notes). — Montre 8, bourdon 8, prestant 4, nasard 2 2/3, doublette 2, quarte de nasard 2, tierce 1 3/5, fourniture IV rangs cornet V rangs (25 notes) trompette 8, clairon 4, voix humaine 8.

Récit (25 notes). — Cornet V rangs, trompette 8.

Pédalier (24 marches) en tirasse permanente.

Accouplement G.O./POS. à tiroir.

## Union des Conservatoires des Yvelines

Président : G. Reverdi.

Centre Ravel, 25, avenue L.-Bréguet  
78140 VÉLIZY. Tél. : 39.46.06.37

### Établissements contrôlés et agréés par l'État

#### Versailles

Conservatoire National de Région de Versailles, 24, rue de la Chancellerie, 78000 Versailles. Tél. : 39.50.24.53.

#### Mantes-la-Jolie

École Nationale de Musique, 28, rue de Lorraine, 78200 Mantès-la-Jolie. Tél. : 34.77.52.74.

#### Saint-Germain-en-Laye

École Nationale de Musique « Claude Debussy », 1, rue du Maréchal-Joffre, 78100 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 39.73.92.92.

#### Aubergenville

École Municipale de Musique, de Danse, et d'Art dramatique (agrée). Service communal, rue du Bois-de-Tonnerre, 78410 Aubergenville. Tél. : 30.95.77.55.

#### Carrières-sur-Seine

École Municipale de Musique (agrée), 1, rue Victor-Hugo, 78420 Carrières-sur-Seine. Tél. : 39.14.87.27.

#### Chatou

Conservatoire Municipal de Musique de Danse et d'Art dramatique (agrée), Mairie, BP 44, Chatou Cedex. Tél. : 39.52.28.30.

#### Conflans-Sainte-Honorine

Conservatoire Municipal de Musique (Agrée), 74, rue Désiré-Clément, 78700 Conflans-Sainte-Honorine. Tél. : 39.19.54.54.

#### Houilles

École Municipale de Musique « Claude Debussy » (agrée), 14, rue Blaise-Pascal, 78800 Houilles. Tél. : 39.68.61.80.

#### Marly-le-Roi

Conservatoire Municipal « Roger Bourdin » (agrée), 32, avenue de Saint-Germain, 78160 Marly-le-Roi. Tél. : 39.58.89.04.

#### Mureaux (Les)

École Municipale de Musique de Danse et d'Art dramatique (agrée), Centre des Arts « G. Fauré », Château de Becheville, 78130 Les Mureaux. Tél. : 30.99.92.12 poste 479-481.

#### Poissy

Conservatoire Municipal de Musique et de Danse (agrée), 21 bis, rue du 8-Mai-1945, BP 35, 78302 Poissy cedex. Tél. : 39.65.14.88

### **Saint-Arnoult-en-Yvelines**

École Municipale de Musique de Danse et d'Art dramatique (agrée), mairie, place du Jeu-de-Paume, 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines. Tél. : 30.59.95.92.

### **Viroflay**

École Municipale de Musique et de Danse (agrée), 17, rue Jean-Rey, 78220 Viroflay. Tél. : 30.24.38.44.

## **Autres établissements**

### **Achères**

Centre Culturel Communal d'Achères — École de Musique, rue des Peupliers, BP n° 6, mairie, 78260 Achères. Tél. : 39.11.15.77.

### **Andrésy**

École de Musique et de Danse d'Andrésy, 30, rue de Courcieux, 78570 Andrésy. Tél. : 39.75.06.06.

### **Arnouville-les-Mantes**

École de Musique, mairie, 78790 Arnouville-les-Mantes. Téléphone : 30.42.60.17.

### **Auffargis**

Association Intercommunale pour le développement par l'Éveil Musical et Artistique, mairie, 78610 Le Perray-en-Yvelines. Tél. : 34.84.82.04.

### **Bailly — Noisy-le-Roi**

École de Musique Bailly-Noisy, 15, clos de Cernay, 78870 Bailly. Tél. : 34.60.92.58.

### **Beynes**

Conservatoire Municipal de Musique de Beynes, rue du Commerce, Val des 4-Pignons, 78650 Beynes. Tél. : 34.89.23.18.

### **Bois-d'Arcy**

« Jeunesse Arcisienne », mairie, 78390 Bois-d'Arcy. Tél. : 34.60.52.07.

### **Bonnières-sur-Seine**

Groupe Artistique de Bonnières, École de Musique, mairie, 7, rue Herrewyn, 78270 Bonnières-sur-Seine. Tél. : 30.93.01.10.

### **Bouafle**

École de Musique, mairie de Bouafle, 78410 Aubergenville. Téléphone : 34.75.51.18.

### **Bougival**

École de Musique, 10, rue du Général-Leclerc, 78380 Bougival.

### **Buc**

École Municipale de Musique de Buc, mairie, 3, rue des Frères-Robin, BP n° 9, 78530 Buc. Tél. : 39.56.36.44.

« Les Blaireaux », ferme Simon, route de Buc, 78530 Buc. Tél. : 39.56.16.40.

### **Celle-Saint-Cloud (La)**

Association Artistique et Culturelle (Assartx), 6, avenue Levallois, 78170 La Celle-Saint-Cloud. Téléphone : 39.69.80.51.

### **Cernay-la-Ville**

Association Intercommunale et Culturelle de la Haute-Vallée de Chevreuse, 7, les Gravières, 78720 Cernay-la-Ville. Tél. : 34.85.24.28.

### **Chambourcy**

École Municipale de Musique et de Danse, 30, rue de Gramont, 78240 Chambourcy. Tél. : 39.79.38.76.

### **Chanteloup-les-Vignes**

École de Musique A.V.E.C. (Assoc. Vie. Educ. de Chanteloup), 32, rue d'Andrécy, 78570 Chanteloup-les-Vignes. Tél. : 39.74.99.74.

### **Chavenay**

Rencontres Musicales de la Plaine de Versailles, 2, rue des Amandiers, 78450 Chavenay. Tél. : 30.56.42.78.

### **Chesnay (Le)**

École de Musique de Danse et d'Art dramatique, 2, place Exelmans, 78150 le Chesnay. Tél. : 39.54.91.92.

### **Chevreuse**

École Municipale de Musique et de Danse, mairie, 78460 Chevreuse. Tél. : 30.52.15.30.

### **Ecquevilly**

École de Musique, mairie, 78920 Ecquevilly. Tél. : 34.75.54.11.

### **Croissy-sur-Seine**

École Municipale de Musique, 5, boulevard Fernand-Hostachy, 78290 Croissy-sur-Seine. Tél. : 39.76.20.24.

### **Élancourt**

École de Musique, maison de l'Agiot, 3 ter, avenue du Mont-Cassel, 78310 Élancourt. Tél. : 30.62.59.93.

### **Épône**

École Municipale de Musique, Centre culturel Dominique-de-Roux, rue du Pavé, château d'Épône, 78680 Épône. Tél. : 30.95.60.10.

### **Feucherolles**

École de Musique, mairie, 78810 Feucherolles.

### **Fontenay-le-Fleury**

École de Musique, maison des associations, Via mairie, 78330 Fontenay-le-Fleury. Tél. : 34.60.30.97.

### **Freneuse**

Club Musical de Freneuse, 43, route Nationale, 78840 Freneuse. Tél. : 30.93.21.62.

### **Gargenville**

École Municipale de Musique et de Danse, mairie, place du 11-Novembre-1918, 78440 Gargenville. Tél. : 30.93.60.32.

### **Guyancourt**

École Municipale de Musique, mairie, route de Troux, 78280 Guyancourt. Tél. : 30.43.19.30.

### **Houdan**

École de Musique, mairie, 78550 Houdan. Tél. : 36.46.60.19.

### **Jouars-Pontchartrain**

École de Musique et de Danse de Jouars-Pontchartrain, mairie, 2, rue de Neauphle, 78760 Jouars-Pontchartrain. Tél. : 34.89.60.45.

### **Jouy-en-Josas**

École Municipale de Musique, mairie, 78350 Jouy-en-Josas. Tél. : 39.56.40.02.

### **Limay**

École Municipale de Musique, 18, rue de l'Église, 78520 Limay. Tél. : 30.92.25.95 poste 445.

### **Louveciennes**

Association Artistique et Culturelle, mairie, rue du Général-Leclerc, 78430 Louveciennes. Tél. : 39.18.43.51.

### **Magnanville**

Centre Musical de Magnanville, Magnanville Jeunesse, rue de la Ferme, Magnanville, 78200 Mantes-la-Jolie.

### **Magny-les-Hameaux — Châteaufort — Voisins-le-Bretonneux**

Association Musicale de la Méran-taise, Annexe Culturelle « Claude Debussy », rue Mars-Cressely, 78470 Magny-les-Hameaux. Téléphone : 30.52.93.21.

### **Maisons-Laffitte**

Conservatoire Municipal de Maisons-Laffitte, 48, avenue de Longueil, 78500 Maisons-Laffitte. Tél. : 39.62.68.96 poste 370.

### **Mantes-la-Ville**

École Municipale de Musique, mairie, 78200 Mantes-la-Ville. Tél. : 34.77.03.64.

### **Mareil-sur-Mauldre**

École de Musique de la Vallée de la Mauldre, mairie de Mareil, rue Degly-Maillet, 78124 Mareil-sur-Mauldre. Tél. : 30.90.71.66.

### **Maule**

Association Musicale Mauloise, mairie de Maule, 78580 Maule. Tél. : 30.90.80.98.

### **Maurepas**

Conservatoire Municipal de Musique, mairie, BP 33, 78315 Maurepas cedex. Tél. : 30.50.08.72.



## Ile-de-France

### Mesnil-Saint-Denis (Le)

Association Musicale, Hôtel de Ville, 78320 Le Mesnil-Saint-Denis. Tél. : 34.61.94.17.

### Meulan

Amicale Laïque des Écoles Publiques de Meulan, 13, avenue de la Ferme-du-Paradis, 78250 Meulan. Tél. : 34.74.92.64.

### Mézières-sur-Seine

École de Musique, 83, rue Nationale, 78970 Mézières-sur-Seine. Tél. : 30.95.30.71.

### Montesson

Conservatoire Municipal de Musique, mairie, 78380 Montesson. Tél. : 39.52.09.18.

### Montfort-l'Amaury

École Municipale de Musique, mairie, 36, rue de Paris, 78490 Montfort-l'Amaury. Tél. : 34.86.00.40.

### Montigny-le-Bretonneux

École Municipale de Musique, maison de quartier « Louis Jouvot », 4, place J.-Cœur, 78180 Montigny-le-Bretonneux. Tél. : 30.64.15.73.

### Pecq (Le)

École de Musique, Maison pour tous, centre A. Malraux, 3 bis, quai Voltaire, 78230 Le Pecq. Tél. : 39.73.48.22.

### Plaisir

Conservatoire Municipal, mairie annexe, 78370 Plaisir. Tél. : 30.54.01.37 poste 372.

### Poissy

« La Lyre Amicale », 20, rue Jean-Claude-Mary, 78300 Poissy.

### Port-Marly (Le)

Association Culturelle, mairie, Château des Lions, RN 13, 78560 Port-Marly. Tél. : 39.16.08.97.

### Rambouillet

Rambouillet Musique et Danse, 23, rue G.-Lenôtre, 78120 Rambouillet. Tél. : 30.41.73.83.

### Rocquencourt

Conservatoire Municipal de Rocquencourt, direction collégiale, 22, route de Versailles, 78150 Rocquencourt. Tél. : 39.54.50.60.

### Rosny-sur-Seine

École de Musique, Maison pour tous, 111, rue Nationale, 78760 Rosny-sur-Seine. Tél. : 30.42.97.20.

### Saint-Cyr-l'École

Association Laïque des Centres de Culture et Loisirs de Saint-Cyr-l'École, 13, place P.-Sémeard, 78210 Saint-Cyr-l'École. Tél. : 34.60.48.42.

### Saint-Rémy-les-Chevreuse

École de Musique de la Société Musicale de Saint-Rémy-les-Chevreuse, C/° M. Robelot-Maurice, 26, rue de la République, 78470 Saint-Rémy-les-Chevreuse (courrier). Tél. : 30.52.12.92.

### Sartrouville

Conservatoire Municipal de Musique et de Danse, mairie, rue Buffon, 78500 Sartrouville. Tél. : 39.13.07.61.

### Thoiry

Art et Musique, C/° M. Alain Courtois, « Le Val des 4-Pignons », 41, rue des Paquerettes, 78650 Beynes (courrier). Tél. : 34.87.42.57.

### Trappes

École Municipale de Musique, mairie, 3, place de la République, 78190 Trappes. Tél. : 30.51.61.91 poste 272.

### Triel-sur-Seine

École de Musique de Triel, « Triel Loisirs et Culture », mairie, 78510 Triel-sur-Seine. Tél. : 39.70.60.36.

### Vélizy-Villacoublay

Conservatoire Municipal de Musique et Danse, 25, avenue Louis-Bréguet, 78140 Vélizy-Villacoublay. Tél. : 39.46.06.37.

### Verneuil-sur-Seine

École Municipale de Musique, mairie, 78480 Verneuil-sur-Seine. Tél. : 39.71.63.39 poste 725.

### Vernouillet

Association Artistique, centre socio-culturel du Parc, 10 bis, rue A.-Labrousse, 78540 Vernouillet. Tél. : 39.71.04.98.

### Verrière (La)

Association Culturelle et Sportive, centre des Loisirs, Conservatoire musique et danse, 19, avenue du Général-Leclerc, 78320 La Verrière. Téléphone : 34.61.99.54.

### Vésinet (le)

Conservatoire Municipal de Musique et de Danse, mairie, 60, boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet. Tél. : 39.76.67.32.

### Villepreux

École de Musique, mairie, 78450 Villepreux. Tél. : 34.62.43.20.

### Villiers-le-Mahieu

École de Musique, C/° M. Peyre, 1, allée du Clos, 78770 Villiers-le-Mahieu (courrier). Tél. : 34.87.46.72.

### Voisins-le-Bretonneux

École de Musique, Maison des associations, avenue du Plan-de-l'Église, 78960 Voisins-le-Bretonneux.

## Festivals

### Festival de Versailles

Président : M. André Damien, maire - Service Culturel, Hôtel de Ville, 4, avenue de Paris, 78000 Versailles. Tél. : 30.21.20.20.

### Festival Musique et Architecture

Président : M. Paul-Louis Tenailon, président du Conseil général - Comité départemental du Tourisme, Hôtel du département, 78012 Versailles cedex. Tél. : 39.02.78.78, poste 31-21.

### Festival de Café-Théâtre

Conseil d'animation, les Terrasses, avenue du Pont, 78700 Conflans-Sainte-Honorine. Tél. : 39.72.57.19.

### Festival de l'Ile-de-France

Directeur général : M. Jean Robin, 15, avenue Montaigne, 75008 Paris. Tél. : 47.23.40.84.

### Carnaval des Ténèbres

Président : M. Jacques Maréchal, directeur : M. Daniel-Jacques Hanivel, Centre d'Action Culturelle de Saint-Quentin-en-Yvelines - Centre des 7-mares, Blancourt, 78310 Maurepas. Tél. : 30.62.82.81.



## A LA DÉCOUVERTE DE LULLY

Le nom de Lully est aujourd'hui généralement associé à ceux de Le Brun, Le Vau ou Le Nôtre, lorsque l'on évoque les fastes de Versailles, l'éclat du règne personnel de Louis XIV ou la culture française du Grand Siècle. Souvent cité dans les manuels scolaires, les encyclopédies, les ouvrages consacrés à l'histoire du théâtre et de la musique, il est toujours mentionné à propos des exquis comédies-ballets de Molière. Pendant longtemps, notre époque n'a du reste retenu de l'œuvre de Lully que ce célèbre menuet du « Bourgeois Gentilhomme », la seule mélodie demeurée populaire qu'on puisse attribuer avec certitude au compositeur. Depuis une douzaine d'années, des enregistrements et des concerts ont révélé quelques opéras, « Alceste », « Armide » et plus récemment « Atys », tragédies en musique injustement oubliées et qui commencent seulement maintenant à être redécouvertes. On peut s'interroger sur cette lente résurrection, alors que l'immense majorité des partitions est conservée. De même, comment expliquer le long silence d'une musique créée pourtant par l'un des artistes les plus prestigieux et les plus appréciés de son temps ? L'œuvre mérite-t-elle enfin l'admiration et l'intérêt qu'on lui porta ?

Si Lully fut au service du plus puissant souverain d'Europe, s'il connut la gloire et la fortune, il n'en fut pas moins violemment critiqué et haï. De son vivant et même après sa mort, il se trouva toujours quelqu'un pour le discréditer. Aujourd'hui encore, on lui reproche d'avoir abusé de la protection du roi pour écarter tout éventuel rival, et d'avoir, comme Le Brun dans le domaine des arts plastiques, exercé une véritable dictature sur la musique de son temps. L'image du compositeur favori de Louis XIV, agissant comme son maître en monarque absolu, est trop simpliste pour être retenue et doit être évidemment corrigée. Elle contribua pourtant à la désaffection que connurent ses opéras. Déjà, pendant la décisive Querelle des Bouffons, ils avaient été considérés, plus encore que ceux de Rameau, comme une expression du pouvoir royal. On comprend ainsi comment, sous la Révolution, ils disparurent complètement de l'affiche. Plus tard, au XIX<sup>e</sup> siècle, et au début du nôtre, au moment où ils auraient pu être redonnés au public, Lully allait être victime d'autres préjugés : les esprits nationalistes et moralisateurs ne manquèrent pas de rappeler les mœurs scandaleuses de ce Florentin, adopté certes par la France, mais dont la vie avait été également entachée d'une brouille avec Molière.

Aujourd'hui, il est possible de se faire une opinion plus exacte, tout au moins plus nuancée de Lully et de son art. Singulier et doué d'un tempérament hors



du commun, l'homme n'était pas sans défaut : il lui arrivait souvent d'être irascible, brutal et insolent. Habitué à se sentir menacé depuis la Fronde et les cabales organisées contre les Italiens séjournant en France, il cherchait parfois, sans du reste y parvenir complètement, à dissimuler ses origines modestes. N'a-t-on pas également remarqué qu'il signait son nom avec un y, tout en surmontant cette lettre d'un ou de deux points ? Ambiguïté dont il sut user avec habileté, bien qu'il se montrât souvent maladroit lorsqu'il s'avisait de répliquer aux attaques de ses adversaires. Et le roi ni Colbert ne purent l'empêcher, lorsqu'il parvint à la tête de l'Académie royale de musique, de limiter pour les autres scènes publiques le nombre des voix et des instruments. L'entreprise qu'il dirigeait, l'Opéra, ne recevait pas, il est vrai, comme nos théâtres nationaux, de subventions du pouvoir, mais devait assurer son fonctionnement par le produit des recettes. Que Lully cherchât alors à satisfaire son propre intérêt, cela n'est pas douteux, mais il serait injuste, comme on le fait généralement, d'affirmer qu'il évinça de la vie musicale tous les compositeurs de

talent.

Il ne fut d'abord certainement pas responsable en 1660 et 1662 du semi-échec des opéras de Cavalli à la cour de France. Insuccès qu'il faut plutôt attribuer à une résistance à l'art italien, comme celui que connut à la même époque Bernin, lorsqu'on rejeta son projet pour le Louvre. De même, aucun document ne vient attester que Lully fut le rival de Marc-Antoine Charpentier et tout semble, au contraire, prouver que ce dernier lui vouait la plus grande admiration. Il serait faux enfin de croire qu'en vertu du privilège de l'Académie royale de musique, il fut le seul à donner des ouvrages lyriques en France : en 1664 il accorda lui-même au musicien Pierre Gautier une autorisation pour ouvrir un théâtre public à Marseille et y faire représenter des opéras. A la cour, entre 1677 et 1678, plusieurs artistes réputés, Louis de Mollier, Henry Desmarest, Elisabeth-Claude Jacquet de La Guerre, Claude-Jean-Baptiste Boessel eurent également l'occasion de faire entendre des œuvres de leur composition, mais aucun ne parvint à s'imposer avec autant d'éclat que Lully.



## Île-de-France

Très rapidement, la musique de Lully était devenue, il est vrai, à la mode. Partout on la chantait. Le roi fredonnait les airs des opéras, improvisant même parfois d'autres paroles que celles des livrets. Les bourgeois, qui assistaient à Paris aux représentations, ne manquaient pas eux aussi de retenir les mélodies, avant de les transmettre au petit peuple, appelé à son tour à les interpréter sur le Pont-Neuf ou dans les cuisines. Bientôt, on s'empara de ces chansons pour en faire des cantiques, des noëls, dont résonnèrent les églises du royaume, et l'engouement fut tel que d'autre pays d'Europe voulurent également goûter l'art de ce Florentin, devenu surintendant de la musique du roi de France. Dès 1676, on donna des scènes d'opéras à Londres, avant que des tragédies en musique entières ne fussent montées à Bruxelles, à Amsterdam ou à Wolfenbüttel. Des livrets et des partitions furent imprimés en Hollande et contribuèrent, avec les innombrables contrefaçons de livres et d'estampes, au rayonnement de la culture française.

Le formidable succès de l'œuvre de Lully ne résultait pas seulement d'une propagande sciemment organisée par Colbert, ni même du goût personnel du Roi Soleil. Lorsqu'en 1686, le compositeur connut à la fin de sa vie une disgrâce auprès de Louis XIV, n'était-il pas parvenu au sommet de sa gloire ? Sa tragédie « Armide » faisait alors courir à Paris une foule de spectateurs, et sa musique triomphait enfin des cabales que ses nombreux adversaires, pour la plupart des envieux, n'avaient cessé de fomenter contre lui tant dans le théâtre qu'il dirigeait qu'à la cour.

Nul doute que Lully fut un grand compositeur, dont on n'a pas encore aujourd'hui bien su mesurer l'importance. Il suffit pourtant de consulter son œuvre pour réaliser combien il fut novateur, jouant un rôle déterminant dans l'évolution de la musique en France et en Europe. S'il ne créa pas l'opéra français, il fut sans conteste celui qui apporta au genre sa forme la plus achevée et la plus durable aussi, puisque ses tragédies en musique devaient servir de modèles, pendant près d'un siècle, à plusieurs générations de compositeurs.

Sa conception des spectacles lyriques était profondément originale : comme le fit Le Brun à la même époque pour les décors des Maisons royales, il sut élaborer un art nouveau, puissant et grandiose, digne de servir le Roi Soleil,

et dans lequel le goût national pouvait pleinement s'exprimer sans pour autant rejeter les apports italiens. De même que le Premier peintre se souvint dans ses projets pour Versailles du somptueux plafond de Pierre de Cortone qu'il avait vu à Rome au Palais Barberini, de même Lully ne manqua pas de se référer aux opéras de Luigi Rossi et de Francesco Cavalli qu'il avait pu entendre à Paris pour introduire dans ses partitions des scènes composées sur des basses obstinées, certains types d'airs, telles les plaintes, ou bien encore des symphonies de sommeil. Il comprit néanmoins qu'il fallait créer en France un genre lyrique différent de celui de son pays natal où l'on s'orientait vers des spectacles privilégiant la virtuosité vocale avec de nombreux airs da capo. Les traditions théâtrales de sa nouvelle patrie l'incitèrent à accorder dans ses ouvrages plus d'importance au drame et à la danse, éléments qui resteront prépondérants dans l'opéra français jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les ballets, pour lesquels il manifesta dès ses débuts des dons exceptionnels, tant pour les interpréter que pour en composer la musique, connurent grâce à lui un tel développement qu'ils favorisèrent l'expression de la pantomime et de nouvelles recherches dans le domaine de l'écriture instrumentale. Le menuet, dont Lully fut le propagateur, sinon l'inventeur, fournit à cet égard l'un des exemples les plus significatifs, avec le trio qu'il offre dans sa structure, annonçant ainsi, avant l'apparition du scherzo, celui de la future symphonie classique. La perfection des diverses danses devait du reste inciter les interprètes à les réunir en des suites, les faisant souvent précéder d'une ouverture à la française, dont la forme définitive avait été également donnée par le compositeur favori de Louis XIV. On ne saurait aujourd'hui aborder l'histoire de la musique européenne à l'époque « baroque », sans rappeler l'essor extraordinaire que connurent ces pièces instrumentales, notamment en Hollande et en Allemagne où elles apparurent comme le pendant du concerto italien, tout en exerçant une influence notable sur la sonate de chambre.

Le rôle de l'œuvre de Lully dans l'évolution des formes musicales ne se limita pas cependant à ces suites ou à celles en trio, dont Marin Marais, François Couperin et Jean-Philippe Rameau surent si brillamment tirer parti. La fameuse comédie-ballet, « Le Bourgeois gentilhomme », et les opéras proposèrent également des modèles de musique exotique et descriptive à des compositeurs aussi illustres que Purcell, Bach, Haendel, Vivaldi ou Gluck. En France, l'influence s'exerça dans des genres tant profanes que religieux, et le développement du grand motet comme l'apparition de l'opéra-comique doivent beaucoup à Lully.

Bien d'autres aspects de la personnalité et de l'art de « cet homme incomparable », comme on avait l'habitude de le qualifier sous l'Ancien régime, méritent d'être révélés. D'ou notre désir de réunir, à l'occasion du tricentenaire de sa mort, des chercheurs susceptibles de renouveler la connaissance d'un aussi vaste sujet. Saint-Germain-en-Laye, dont nous remercions le maire, Michel Péricard, d'avoir permis, avec le Conseil général des Yvelines, la réalisation de ce colloque, était le lieu le plus à même d'être choisi pour l'organiser, en raison des opéras de Lully qui y furent créés et de leur important retentissement en Europe. Pour rappeler cette dimension internationale, il nous a paru judicieux que cette rencontre eût également lieu dans une ville d'un autre pays, en Allemagne, où les représentations des ouvrages du compositeur furent sans doute les plus nombreuses aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. La belle cité d'Heidelberg voulut bien nous accueillir et sa proximité avec Darmstadt, où l'on donna en 1687, l'année même de la mort de Lully, la pastorale « Adis et Galatée », nous incitèrent à la retenir.

L'intérêt suscité outre-Rhin par cette manifestation européenne devait, avec le soutien spontané d'une banque privée, la Dresdner Bank, faire naître l'idée d'une exposition à Wiesbaden entièrement consacrée à Lully. Bientôt, un projet plus ambitieux fut élaboré grâce à la collaboration scientifique du Musée Instrumental du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris qui, avec l'ADIAM 78, allait en assurer la réalisation et permettre la publication de ce catalogue. Ainsi des flûtes, des hautbois, des violes, des théorbes, un clavecin et bien d'autres instruments capables d'évoquer la pratique musicale au XVII<sup>e</sup> siècle, et notamment ce fameux orchestre de Lully, considéré alors comme le premier d'Europe, vinrent côtoyer et animer des partitions manuscrites, imprimées ou gravées. Parmi les autres pièces authentiques, dont nous avons recherché la diversité, figurent des actes notariés, des livres, des estampes, des dessins, des plans, des peintures, chargés d'illustrer la vie du compositeur, les différentes étapes de sa carrière, la variété des genres dans lesquels il excella, enfin l'extraordinaire rayonnement que connut son œuvre. Bien évidemment, cette exposition ne prétend pas être exhaustive et l'on pourra s'étonner de l'absence de certains documents. Les difficultés rencontrées pour obtenir plusieurs prêts et le désir de ne pas lasser le visiteur par la répétition d'objets de même nature nous ont conduit à faire un choix, dont nous espérons qu'il saura faire redécouvrir l'univers où put s'épanouir le génie de Jean-Baptiste Lully.

Jérôme de La Gorce  
et Herbert Schneider

# Fédération Musicale de l'Essonne

## École Nationale de Musique et de Danse de la Vallée de Chevreuse

Lors de la constitution des départements de la Région parisienne, la Fédération des Sociétés Musicales a éclaté en Unions départementales.

Ainsi est née U.D.S.M. 91 (Union des Sociétés Musicales de l'Essonne).

En 1968. Le premier président en fût M. Grivot, alors directeur de l'Harmonie de Dourdan et membre du Comité d'administration de la Fédération Ile-de-France.

En 1971. M. Grivot, démissionnaire, le vice-président le remplace, c'est celui qui écrit ces lignes aujourd'hui.

Après bien des difficultés, l'U.D.S.M. prend corps petit à petit et de nouveau un changement : la régionalisation.

Notre Union devient Fédération. Quelle différence ? Une cotisation supplémentaire pour nos sociétés déjà pauvres.

Mais... c'est ainsi.

Actuellement, notre Fédération compte 31 associations affiliées : Harmonies, Batteries, Écoles de musique, Chorales.

Notre département, s'il est riche en « enseignement » est pauvre en « exécutants ». Je n'ai pas de remède miracle pour combattre cet état de fait : La séparation entre nos établissements d'enseignement et nos sociétés musicales.

Cependant, je ne puis penser que demain, il n'y ait plus de sociétés populaires dans notre région et pourtant c'est bien la direction prise.

Notre action :

- des stages peu fréquentés ;
- un rassemblement annuel des harmonies ;
- bien sûr, les examens qui réunissent de moins en moins de monde ;
- une participation active à la vie culturelle départementale. (A.D.I.A.M., etc.).

Tout n'est pas noir, j'ai eu le plaisir de classer une jeune Batterie-Fanfare (Dourdan).

La qualité musicale, la foi qui anime ces jeunes gens, sont la preuve qu'un renouveau s'annonce. Le président que je suis en est heureux.

Gilbert Louet

Directeur Harmonie et École de Musique  
Agréée de 91540 Mennecy  
Président Fédération Musicale  
de l'Essonne  
Vice-président Fédération Région  
de l'Ile-de-France

L'École Nationale de Musique et de Danse de la Vallée de Chevreuse a été fondée en 1966 par la Commune d'Orsay avec Pierre-Yves Le Roux, directeur fondateur, à ce poste depuis 21 ans. Cette école a rapidement accueilli des élèves des communes voisines. Ces communes ont alors participé avec celle d'Orsay au fonctionnement de l'école en lui attribuant des subventions en octobre 1971, un syndicat intercommunal a été constitué entre les communes de Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette et Orsay, dans le but d'assurer la direction administrative de l'école et de prendre en charge ses frais de fonctionnement.

En 1977, la commune des Ulis, nouvellement créée, a adhéré à ce syndicat. Depuis 1978, l'école est devenue École Nationale de Musique et de Danse de la Vallée de Chevreuse. L'E.N.M.D.V.C. est une école spécialisée dans l'enseignement des différentes disciplines de la musique, de l'art lyrique et de la danse. L'école compte 50 professeurs, 1 200 élèves tous niveaux de débutant à préparatoire supérieur. Classes de perfectionnement. Préparation au C.N.M.S. Paris ou Lyon. Préparation aux certificats d'apti-

tude. Centre d'examen pour le diplôme d'état. Trente et une disciplines : histoire de la musique, chant, art lyrique, danse classique, danse moderne, jazz, danse à claquettes, musique de chambre (cordes et vents), méthode Martenot (solfège pour les six ans), formation musicale harmonie, écriture, analyse, piano, orgue, accordéon, violon, alto, violoncelle, contrebasse, grande harpe et harpe celtique, guitare, trompette-cornet, cor, trombone, hautbois, clarinette, flûte traversière, basson, saxophone, percussion.

Depuis 1982 création d'un big-band sous la direction de Patrick Priot qui se produit régulièrement en Ile-de-France et province.

Création en octobre 1987 de l'Orchestre de Chambre de l'E.N.M.D. Vallée de Chevreuse sous la direction de Didier Bouture jeune chef d'orchestre, qui dirige également la formation Harmonia Nova. Cet orchestre de 16 musiciens est pour le moment un orchestre de chambre de cordes qui s'est déjà produit avec succès dans notre région. Il est composé par des niveaux certificat et supérieur de l'école et est promis à un brillant avenir.

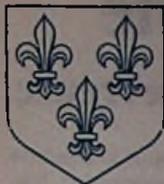
## Les plectres dans l'Essonne



Ensemble instrumental à Plectres du Conservatoire Municipal de Longjumeau.

C'est en octobre 1967, lors de la création du Conservatoire Municipal de Longjumeau que Sylvain Dagosto, à l'époque directeur de l'orchestre à plec-

tres de la S.N.C.F., prit ses fonctions de professeur de guitare et de mandoline. Cette classe, sous son impulsion devait prendre un essor considérable.



## Ile-de-France

Dès 1972 des ensembles étaient déjà constitués — 1975 vit la création d'un noyau d'orchestre et 1978 la naissance de « l'ensemble à plectres du conservatoire ».

Cet ensemble se rattachait quelques temps après à la C.M.F. — Aujourd'hui, fort d'une quarantaine de musiciens, les activités de cet orchestre ont été tellement nombreuses que nous n'en citerons que les principales.

C'est ainsi que le 2 mai 1981, il traverse les frontières et participe à une grande manifestation musicale à Esch-sur-Alzette (Grand Duché de Luxembourg), organisée par l'ensemble instrumental à plectres d'Esch-sur-Alzette.

Le 15 mai de la même année, il participe à l'inauguration du théâtre Adolphe Adam de Longjumeau, aux côtés du Grand Orchestre Symphonique de l'Essonne et de ses collègues de l'ensemble instrumental à plectres d'Esch-sur-Alzette où il se fit remarquer.

Le 23 mai 1982, il donne un grand concert dans le très ancien cadre de la collégiale de Thil-en-Bourgogne où il obtint un énorme succès.

Les 4, 5 et 6 février 1983, il organise et participe au Théâtre Adolphe Adam, au 1<sup>er</sup> Festival International d'Orchestres à plectres (le seul en France de ce genre) où étaient réunis 250 musiciens venant d'Allemagne, d'Italie, de Hollande, de Belgique, du Luxembourg et de la France et plus de 100 choristes. Ce fut un éclatant succès et une grande réussite. Le 12 février 1984, il se présente devant un jury compétent et de qualité pour être classé au sein de la Confédération Musicale de France, et où il obtint sa promotion en 1<sup>re</sup> division, 1<sup>re</sup> section et les félicitations du jury.

Le 16 mai 1985, il se présente au Concours National à plectres de Longju-

meau, où il obtint un 1<sup>er</sup> prix ascendant avec félicitations au directeur et la coupe de la ville de Longjumeau.

Les jours suivants, les 17, 18 et 19 mai, il organise à nouveau et participe au 2<sup>e</sup> Festival International d'Orchestres à plectres, toujours au théâtre Adolphe Adam, avec la réunion de 280 musiciens d'Allemagne, de Bulgarie, du Danemark, d'Espagne, des Pays-Bas, du Portugal et de la France et 150 choristes, pour un spectacle de qualité et de haute tenue musicale.

Le 1<sup>er</sup> juin 1986, il se présente, à nouveau, au Concours National de Musique de Mâcon, où il obtient encore un 1<sup>er</sup> prix ascendant et la coupe du concours.

Les 9 et 10 novembre 1986, il participe au Festival National d'Orchestres à plectres de Châlon-sur-Saône et se produit le samedi aux hospices de Beaune où il obtient un vif succès et le dimanche à l'Espace des Arts à Châlon où il se fait remarquer par sa prestation qui lui a apporté de nombreux applaudissements et un rappel.

L'Ensemble Instrumental à plectres du Conservatoire de Longjumeau, classé en division supérieure, prenait part le 3 mai 1987 au concours International de Hombourg-Haut en Moselle, et obtenait son classement en division d'Excellence.

Si beaucoup de conservatoires de l'Essonne possèdent des classes de guitare, à notre connaissance, seul le conservatoire de Longjumeau ouvre dès le départ une classe de mandoline. Désuet pour certains, il faut reconnaître que cet instrument revient « à la surface » et apporte un charme certain lors des très belles prestations données ici et là.

Les quelques 80 orchestres à plectres répartis dans notre Pays sont la preuve de cette renaissance et nous ne pouvons que remercier les quelques Maîtres, trop peu nombreux, qui enseignent cette très belle discipline. Longue vie à nos plectres !

Gérard W. LECONTE  
directeur honoraire fondateur du  
conservatoire Municipal de Longjumeau  
et du Théâtre Adolphe ADAM



Sylvain Dagosto,  
Directeur de  
l'ensemble, direc-  
teur artistique du  
festival Internatio-  
nal. Fondateur.



Gérard W. Leconte,  
directeur du conserva-  
toire de Bondoufle,  
président fonda-  
teur du Festival  
International.

## adiam 91

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE

### Informations et actions musicales en Essonne

105, place des Miroirs, 91000 ÉVRY.  
Tél. : 60.78.28.63.

L'ADIAM 91, créée depuis 1975, totalise en douze ans d'existence, de nombreuses réalisations en faveur de la vie musicale et chorégraphique du département de l'Essonne.

Ses activités immédiates sont les suivantes : dans le domaine de l'information, et grâce à sa connaissance du terrain, l'ADIAM 91 se donne pour mission première, de favoriser échanges et rencontres entre tous les partenaires de la vie musicale, élus, administrations, institutions culturelles, secteur associatif, milieu amateur et professionnel et public. Édition du Guide de la vie musicale et chorégraphique, du Guide Théâtre et Danse en Essonne (en liaison avec l'Association Culturelle Départementale de l'Essonne), du Guide du Rock, du Jazz et de la Chanson, et prochainement, du Guide des salles et lieux de spectacles. Présence au Salon Musicora du Conseil général de l'Essonne, pour présenter Festivals de Musique et luthiers.

L'ADIAM 91 a aussi à remplir (comme de nombreuses autres de ses consœurs en France), un rôle de coordination de différentes actions à caractère départemental :

- mise en place d'un Atelier Choral Départemental d'enfants, destiné à faire se rencontrer des dizaines de jeunes choristes autour de la Messe Sancti Aloysii de Michaël Haydn, donnée en concert sous la direction de Claire Marchand ;
- circuits « Essonne les orgues », pour partir à la découverte des neuf orgues les plus importants, et créer une solidarité des différentes associations d'orgues du département ;
- création d'un conte musical pour enfants, de Jean-Michel Damase « Scoubidou, la poupée qui sait tout », avec la participation de 500 enfants issus de cinq villes de l'Essonne ;
- élaboration et coordination de la III<sup>e</sup> biennale de la création musicale et chorégraphique, opération de vaste envergure présentant dans vingt villes plus de quarante créations musicales et chorégraphiques, dont certaines ont reçu un appui spécifique du département, de par la large place qu'elles font à la participation musicale ou chorégraphique du secteur scolaire, ou d'amateurs ;
- coordination de rencontres et colloques autour de trois sujets d'actualité : pédagogie de l'électro-acoustique, les compagnies choré-

# Festival musique ancienne — Étampes

graphiques, pédagogie et création musicale (qui compose, pour qui, dans quel lieu, comment...);

— rencontres scolaires; Académie musicale; participation aux concerts interdépartementaux, organisés par les Cellules pédagogiques des quatre départements de l'Académie de Versailles, les ADIAM 92, 95, 78 et 91 et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.); commandes musicales et pédagogiques pour des chorales scolaires du deuxième cycle et ensembles instrumentaux d'écoles de musique.

Le troisième grand secteur d'intervention de l'ADIAM 91 est la formation: dans le cadre du Conseil Technique et Pédagogique du Département de l'Essonne (C.T.P.E.M.E.), présidé par l'inspecteur principal en Région Ile-de-France, gestion des stages proposés aux enseignants (Musique d'ensemble, Pédagogie de la danse classique), des missions-conseils violon (interventions, à la demande des professeurs de violon de différents établissements spécialisés, de grands pédagogues), pour une aide ou un conseil ponctuel; des commandes-missions (commandes spécifiques passées à différents compositeurs pour une pièce brève destinée à des élèves de premier cycle instrumental et de formation musicale, présence du compositeur sur place pour aider à la réalisation).

Formation encore par la mise en place d'interventions pédagogiques en technique vocale ou musicale dans les chorales; ou par la mise en place d'ateliers hebdomadaires de technique vocale pour les enseignants.

Soutien pour les stages organisés dans le département par différents partenaires: stage de clarinette proposé par la Fédération Musicale de l'Essonne, par exemple, ou stage de batterie, stage d'orchestre, etc.

L'ADIAM 91, enfin, a lancé un stage d'improvisation jazz au piano, ainsi qu'un cycle de deux stages de perfectionnement danse (classique, jazz, contemporaine).

On le voit, aucun domaine n'est, a priori, exclu du champ d'activité de l'ADIAM 91 qui peut soutenir et s'associer à des actions de qualité, entreprises par les structures existantes, comme créer et gérer des actions nouvelles avec, comme vocation, l'idée de les confier progressivement à des structures relais (par exemple: actions musicales en milieu scolaire, reprises maintenant par les différents partenaires concernés — ou les interventions musicales en direction du Troisième âge, relayées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 88 par le Carrefour Inter-Associatif des personnes âgées de l'Essonne — C.I.D.P.A.).

Le Festival d'Étampes est chaque année, depuis 12 années déjà, l'occasion pour notre cité d'aller à la rencontre d'un Peuple et de sa civilisation afin d'établir avec lui des liens d'amitié plus étroits.

Étampes, située à 50 km au sud-ouest de Paris, a la particularité d'être une ville jeune en pleine expansion qui s'épanouit en totale harmonie avec son patrimoine architectural très ancien. Elle est, par là-même, le carrefour idéal de la différence où les musiques revivent et bougent au rythme même de leur passé.

Au cours des deux dernières années, notre Festival est allé à la rencontre de l'Inde et de la Grèce. Il envisage pour 1988 de découvrir l'Asie à travers la diversité des peuples qui la composent. Découverte que nous préparons à Étampes tout au long de l'année au travers des associations et surtout des élèves du lycée et des trois collèges, selon un programme de conférences, de concerts, d'expositions, de rencontres théâtrales, d'un festival cinématographique, qui leur est proposé dès la rentrée scolaire, autour du thème de l'Asie que nous avons choisi.

## Écoles nationales de musique

École nationale de musique et de danse de la ville nouvelle d'Évry. Cours Monseigneur Roméro, 91000 ÉVRY. Tél.: 60.77.24.25.

École nationale de musique de la Vallée de l'Yerres. La Grange au bois, rue de Concy, 91330 YERRES. Tél.: 69.49.30.00.

## Écoles municipales de musique agréées

École de musique municipale agréée 13, rue Dauvilliers, 91290 ARPAJON. Tél.: 64.90.21.29.

Conservatoire de musique agréé d'Athis-Mons. Mairie, 4, rue Étienne-Lebeau, 91200 ATHIS-MONS. Tél.: 69.38.79.78.

École de musique agréée. Mairie. 91650 BREUILLET. Tél.: 64.58.51.81-64.58.63.33.

Conservatoire de musique agréé de Chilly-Mazarin, Parc de l'Hôtel de Ville, 91380 CHILLY-MAZARIN. Tél.: 69.09.10.13.

Conservatoire de musique agréé de Corbeil-Essonnes, 45, allée Aristide-Briand, 91100 CORBEIL-ESSONNES. Tél.: 60.88.06.25.

Conservatoire de musique agréé de Draveil, 2, avenue de Villiers, 91210 DRAVEIL. Tél.: 69.42.73.61.

Conservatoire de musique agréé, 14, rue Sainte-Geneviève, 91800 ÉPINAY-SOUS-SÉNART. Tél.: 60.46.57.72-60.47.22.00.

École de musique municipale agréée, 19 bis, rue Louis-Moreau, 91150 ÉTAMPES. Tél.: 64.94.85.23.

Conservatoire de musique agréé A. Larchevêque, 40, rue Fontaine, 91580 ÉTRECHY. Tél.: 60.80.24.46.

Conservatoire de musique agréé de Juvisy-sur-Orge, 3, rue Piver, Centre musical Marius-Constant, 91260 JUVISY-SUR-ORGE. Téléphone: 69.21.71.02.

Conservatoire de musique agréé, 2, rue de la Peupleraie, BP 1, 91161 LONGJUMEAU CEDEX. Téléphone: 69.09.26.11.

Conservatoire de musique agréé de musique et danse de Massy, Groupe scolaire Jean-Moulin, rue des États-Unis, 91300 MASSY. Tél.: 69.20.84.47.

École municipale de musique agréée, mairie, 91540 MENNECY. Tél.: 64.57.00.59.

Syndicat intercommunal agréé de musique des Deux-Vallées, mairie de Courances, 91490 MILLY-LAFORÊT. Tél.: 64.98.49.25.

École de musique agréée, Centre Haridouin, 64, avenue de la République, 91230 MONTGERON. Tél.: 69.03.64.82.

Conservatoire de musique agréé, 69, rue Victor-Hugo, 91120 PALAISEAU. Tél.: 60.14.34.02.

Conservatoire de musique et de danse agréé Olivier-Messiaen, rue du Château-d'Eau, 91130 RISORANGIS. Tél.: 69.06.28.37.

Conservatoire de musique agréé « Francis-Poulenc », rue Saint-Exupéry, 91240 SAINT-MICHEL-SUR-ORGE. Tél.: 60.16.71.56.

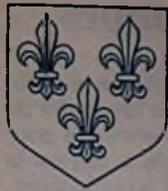
Conservatoire de musique agréé « Claude-Debussy », 14, Grande-Rue, 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE, Tél.: 69.44.15.75.

Conservatoire de musique et d'art dramatique agréé, 9, avenue du Bellay, 91170 VIRY-CHÂTILLON. Tél.: 69.21.52.43.

## Écoles municipales de musique non agréées

École de musique, 2, rue de l'Église, 91160 BALLAINVILLIERS. Tél.: 64.48.81.01.

Conservatoire intercommunal musique et danse Vallée-de-l'Essonne, 25, rue du Martroy, 91610 BALLAN-



## Ile-de-France

- COURT-SUR-ESSONNE. Tél. : 64.93.28.74.
- École municipale de musique, mairie, 91790 BOISSY-SOUS-SAINT-YON. Tél. : 60.16.65.74.
- Conservatoire de musique de Bondoufle, mairie de Bondoufle, 12, rue Charles-de-Gaulle, 91070 BONDOUFLE. Tél. : 60.86.38.42.
- École municipale de musique de Brunoy, 19, rue de Réveillon, 91800 BRUNOY. Tél. : 60.46.82.51.
- Conservatoire de musique, mairie, 91160 CHAMPLAN. Tél. : 64.48.82.85-64.48.86.17.
- École municipale de musique et de danse de Dourdan, 28, rue Fortin, 91410 DOURDAN. Tél. : 64.59.56.01.
- Conservatoire de musique, 9, rue du Chemin-Vert, 91360 ÉPINAY-SUR-ORGE. Tél. : 69.09.07.35.
- École municipale de musique, 6, rue Emmanuel-Pastre, 91000 ÉVRY. Tél. : 60.77.96.96.
- Conservatoire municipal de musique et de danse, école Paul-Langevin, rue de la Mérentaise, 91700 FLEURY-MÉROGIS. Tél. : 60.16.27.00.
- Conservatoire de musique de Grigny, 19, rue Gabriel-Péri, 91350 GRIGNY. Tél. : 69.43.30.32-69.43.56.51.
- Conservatoire de musique, mairie, 4, rue de l'Église, 91430 IGNY. Tél. : 69.41.01.20.
- École municipale de musique et de danse, mairie, 91620 LA VILLE-DU-BOIS. Tél. : 69.01.91.10.
- École de musique, mairie de Lardy, 70, Grande-Rue, 91510 LARDY. Tél. : 60.82.62.85-60.82.34.54
- École de musique, mairie, 91310 LEU-VILLE. Tél. : 60.84.28.80.
- École de musique, mairie, 91310 LONGPONT-SUR-ORGE. Tél. : 69.01.68.18.
- École de musique, château des Celestins, 91460 MARCOUSSIS. Tél. : 69.01.56.72.
- École de musique, place des Trois-Martyrs, 91390 MORSANG-SUR-ORGE. Tél. : 69.04.78.00
- École municipale de musique de Nozay, mairie, 91260 NOZAY. Tél. : 69.01.07.08.

- École de musique de Paray-Vieille-Poste, mairie de Paray-Vieille-Poste, place Henri-Barbusse, 91550 PARAY-VIELLE-POSTE. Tél. : 69.38.79.83-45.80.22.93.
- École de musique, mairie, 91550 PLESSIS-PATE. Tél. : 60.84.05.23.
- École de musique de Quincy-sous-Sénart, mairie, 91480 QUINCY-SOUS-SÉNART. Tél. : 69.00.87.02-69.00.34.60.
- Ateliers musicaux - Musiques électriques, mairie, 91130 RIS-ORANGIS. Tél. : 69.06.21.43.
- École municipale de musique, mairie, 91690 SACLAS. Tél. : 64.95.60.56.
- École de musique, mairie, 91530 SAINT-CHERON. Tél. : 64.92.27.63.
- École de musique, mairie, 91290 SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON. Tél. : 64.90.01.74.
- École municipale de musique, mairie, 91100 SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL. Tél. : 60.75.27.09.
- Conservatoire de musique de Sainte-Geneviève-des-Bois, 3, rue Romain-Rolland, 91700 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS. Tél. : 60.16.03.11.
- Conservatoire de musique de la Chartreuse-Lyrique, mairie, 91160 SAULX-LES-CHARTREUX. Tél. : 69.09.85.83.
- École de musique de Soisy-sur-Seine, château du Grand-Veneur, 91450 SOISY-SUR-SEINE. Tél. : 69.89.01.62.
- École de musique Charles-Koechlin, centre culturel André-Malraux, 17, rue d'Antony, 91370 VERRIÈRES-LE-BUISSON. Tél. : 69.20.29.71.
- Centre municipal d'animation et d'enseignement, 2, rue du Général-Leclerc, 91710 VERT-LE-PETIT. Tél. : 64.93.43.39.
- École de musique de Vigneux-sur-Seine, mairie, 91270 VIGNEUX-SUR-SEINE. Tél. : 69.40.44.00.
- École de musique, rue de la Mairie, 91120 VILLEBON-SUR-YVETTE. Tél. : 60.14.72.00.
- Conservatoire de musique, mairie, 91360 VILLEMOSNON-SUR-ORGE. Tél. : 69.04.03.33.
- Conservatoire de musique et de danse, mairie, 91320 WISSOUS. Tél. : 69.20.86.29.

### Écoles de musique associatives

- École de musique de La Fanfare, 29, route d'Égly, 91290 ARPAJON. Tél. : 60.83.15.79-64.90.92.55.
- École de musique La Chanterie, rue des Écoles, 91570 BIÈVRES. Tél. : 69.41.19.88.

- Association cantonale familiale et d'entraide sociale, 72, rue Haute, 91850 BOURAY-SUR-JUINE. Tél. : 60.82.38.64.
- Société musicale de l'Avenir, 17, rue de la Mairie, 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE. Tél. : 60.84.36.15.
- Association musicale, 3, rue de Gascoigne, 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE. Tél. : 60.84.34.11.
- Maisons des jeunes et de la culture de Briis-sous-Forges, BP 9, place de la Libération, 91640 BRIIS-SOUS-FORGES. Tél. : 64.90.78.70.
- École de musique de Boussy-Saint-Antoine, 47, rue Du-Vieux-Pont, BP 58, 91802 BRUNOY CEDEX. Tél. : 69.00.98.27.
- École de musique La Clé des Champs, 5, chemin des Acacias, 91590 CERNY. Tél. : 64.57.76.36.
- Association culturelle et sportive, mairie de Corbreuse, rue des Écoles, 91410 CORBREUSE. Tél. : 64.59.40.63.
- Association harmonies de village, 12, Grande-Rue, 91490 COURAN-CES. Tél. : 64.98.03.18.
- Conservatoire de musique - Ars Nova, 35, rue Croix-d'Égly, 91200 ÉGLY. Tél. : 64.90.91.92.
- Conservatoire de musique - Moderne Studio, 4, avenue du Général-Leclerc, 91590 LA FERTÉ-ALAIS. Tél. : 64.57.55.42.
- Conservatoire Guy d'Arezzo (école de la Galanderie), 21, avenue Anatole-France, 91290 LA NORVILLE. Tél. : 69.01.91.10.
- École de l'Éveil-Ulissien, mairie, 91940 LES ULIS. Tél. : 69.07.31.40.
- Association loisirs et culture, 14, chemin du Parc, 91630 LEUDEVILLE. Tél. : 64.91.86.55.
- Association musicale et artistique du canton de Limours, 15, avenue Jean-Lavandier, 91470 LIMOURS. Tél. : 64.91.05.93.
- Conservatoire de musique, mairie, 91310 LINAS. Tél. : 69.01.95.77.
- Musique animation danse en Essonne rurale (M.A.D.E.R.), 1, rue de Courty, 91270 MAISSE. Tél. : 64.99.45.54.
- Association des amis de la musique du canton de Merville, mairie, 91660 MEREVILLE. Tél. : 64.95.00.53.
- Conservatoire de musique, parc Mirablon, mairie, 91310 MONTLHERY. Tél. : 69.01.00.54.
- École de musique de morangis, école Herriot, 15, rue des Oiseaux, 91420 MORANGIS.
- École de musique et de danses traditionnelles, M.J.C., rue Johnstone-Reckitt, 91130 RIS-ORANGIS. Tél. : 69.06.30.95.

# Fédération Musicale du Val-d'Oise

## Estudiantina d'Argenteuil

L'Estudiantina d'Argenteuil est un orchestre à plectres de 45 musiciens, créé en 1949 par son directeur Mario Monti.

Cet ensemble est classé en Division d'honneur.

Il dispose de classes de perfectionnement destinées aux élèves de mandolines des Conservatoires agréés d'Argenteuil et de Sartrouville. Le recrutement se fait au niveau de ces conservatoires où le directeur de l'Estudiantina est professeur titulaire. A ce jour, huit musiciens de l'orchestre ont obtenu un Premier Prix d'Instrument et de Formation Musicale et étudient l'écriture dans la classe de Gérard Castanié, professeur à Argenteuil et au C.N.S.M. de Paris.

Toutes ces recherches sur la musique pour mandoline du XVIII<sup>e</sup> siècle, commencées il y a quinze ans, par Mario Monti et continuées par son adjoint Didier Le Roux, ont ouvert une voie nouvelle à la mandoline, à travers une littérature importante oubliée depuis deux siècles et enfouie dans les bibliothèques européennes. La collaboration entre les chercheurs italiens, allemands, anglais, et ceux de l'Estudiantina a permis de donner aux plectres ses lettres de noblesse.

En dehors de ses grands concerts, les récitals de guitare de l'Estudiantina sont très recherchés et, surtout, ses soirées de Musique ancienne aux chandelles : sonates pour mandoline et divers instruments, dont beaucoup sont inédites.

Le directeur de l'Estudiantina est l'animateur de la sous-commission des plectres à la Confédération Musicale de France. Il a dirigé plusieurs stages de perfectionnement pour plectres à Argenteuil, Persan, ainsi qu'un stage d'orchestre à plectres organisé par la Région Midi-Pyrénées. Il préside les jurys pour les concours d'orchestre à plectres en France et à l'étranger.

Le secrétaire : L. Vallée

**Conservatoire de musique association culturelle et loisirs, mairie, 91190 SAINT-AUBIN. Tél. : 69.41.09.15.**

**École de musique de l'Amicale, 17, rue des Écoles, 91100 VILLABÉ. Tél. : 64.97.57.03.**

**École de musique, 17, rue du Chemin-de-Terre, 91190 VILLIERS-LE-BACLE. Tél. : 60.19.13.16.**

**École de musique de Villiers-sur-Orge, résidence le Parc, bâtiment Les Thuyas, 91700 VILLIERS-SUR-ORGE. Tél. : 60.15.38.74.**

L'Estudiantina d'Argenteuil, orchestre à plectres est fondé en 1949 par Mario Monti et déclaré officiellement en novembre 1950.

Depuis son classement en avril 1960 (2<sup>e</sup> division - 2<sup>e</sup> section) elle a participé aux Concours de la Confédération Musicale de France où elle a toujours obtenu un 1<sup>er</sup> Prix Ascendant.

### PALMARÈS

- Classement le 9 avril 1960 : 2<sup>e</sup> division - 2<sup>e</sup> section.
- Concours le 12 novembre 1961 : 1<sup>re</sup> division - 2<sup>e</sup> section.
- Concours le 14 février 1965 : 1<sup>re</sup> division - 1<sup>re</sup> section.
- Concours International le 12 juin 1966 à Le Mele-sur-Sarthe : Division Supérieure B.
- Concours International le 25 mai 1969 à Évron : Division Supérieure A.
- Concours le 1<sup>er</sup> février 1970 : Division d'Excellence B.
- Télévision Française « Les Musiciens du Soir » le 11 mars 1973.
- Concours International le 9 avril 1974 à Chateaudun : Division d'Excellence A.
- Concours International le 1<sup>er</sup> juin 1975 à Chartres : Division d'Honneur.
- Lauréat du Concours « 51 aime la Musique » Radio Télé-Luxembourg - Radio Monte-Carlo le 4 juillet 1976.

- France-Musique le 15 octobre 1977 : « Jour J de la Musique ».
- France-Musique le 1<sup>er</sup> août 1978 : « Jour J de la Musique ».
- Le 2 mars 1980, un jury de la Confédération Musicale de France maintient l'Estudiantina d'Argenteuil en Division d'Honneur.
- Les 21, 22, 23 mars 1985 l'Estudiantina participe à la création, dans la partie Halle de la Villette, de l'Opéra de Berio Orféo II, qui a été télévisé et radiodiffusé le 23 mars 1985 en direct.
- Concours National d'Orchestres à plectres le 16 mai 1985 à Longjumeau - maintient en Division d'Honneur avec 29 points sur 30.
- France-Musique le samedi 30 janvier 1988 : « Avis aux Amateurs : la Mandoline ».

L'Estudiantina d'Argenteuil possède un orchestre de chambre qui donne des concerts de musique ancienne aux chandelles et aussi des concerts de musique contemporaine.

Le quatuor et le quintette de l'Estudiantina se produisent en France et à l'étranger.

On a pu, le 30 janvier 1988, les entendre sur France-Musique où ils ont présenté un programme de musique ancienne, romantique et contemporaine, en direct du studio 106 de la Maison de la Radio.

## La Musique à Eaubonne

### Activités des diverses sociétés musicales de septembre à décembre 87

Depuis le début de la saison 87-88 et, tout particulièrement, au cours de la semaine culturelle organisée par l'A.S.C.L.E. du 13 au 26 novembre, les habitants d'Eaubonne ont pu réaliser combien était florissante la santé de l'art musical dans leur ville.

Nous rappellerons tout d'abord (ce concert ayant déjà fait l'objet d'un article dans les colonnes de ce journal) la mémorable soirée que nous firent vivre « Les Amis de la Musique », le 18 octobre en l'église du Sacré-Cœur, lorsqu'ils invitèrent le Trio de flûte (André Guilbert), violoncelle (Jean Barthe) et harpe (Marielle Nordmann) de Paris. Au cours de ce concert se produisirent également les choristes de l'Ensemble Vocal Notre-Dame, sous la direction de Philippe Babiaud.

La semaine culturelle fut ouverte avec éclat, le vendredi 13 novembre, par un très beau concert, organisé par

la Fédération Musicale du Val-d'Oise dont le président n'est autre que M. Georges Duhamel, secrétaire général de la Lyre Amicale d'Eaubonne. Au cours de cette soirée donnée en l'église Notre-Dame, le nombreux public put applaudir le Concerto n° 12, pour piano, en la majeur (soliste Bruno Belthoise) de Mozart et le célèbre « Requiem » en ré mineur du même auteur. L'orchestre (50 musiciens) et les chœurs (300 choristes appartenant à 8 formations du Val-d'Oise), ainsi que les solistes : Fabienne Drevaux, soprano ; Sophie Fournier, alto ; Pascal Mesle, ténor et Jacques Schwartz, basse ; étaient placés sous la brillante direction de François Detton.

Le dimanche 15 novembre, la Lyre Amicale honorait Sainte-Cécile, patronne des musiciens, après le traditionnel hommage rendu, au cimetière, à la stèle des musiciens disparus. L'Harmonie, sous la baguette de Georges



## Ile-de-France

Suc et la Chorale, dirigée par M. Chambard animèrent la Messe de Sainte-Cécile célébrée en l'église Notre-Dame. Puis, à la suite d'un vin d'honneur offert en la salle Roger Nosbaume, eut lieu, à la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, le banquet annuel réunissant les musiciens, les choristes, leur famille et leurs amis.

Lyre Amicale encore, le mardi 17 novembre avec deux concerts donnés par la Société que préside M. Robert Henry ; l'un en matinée, par la nouvelle formation de l'Orchestre Symphonique dirigée par Maurice Lebon ; l'autre en soirée par l'Orchestre d'Harmonie, sous la direction de Georges Suc, et par le Quatuor de Saxophones.

Nouvelle messe de Sainte-Cécile, le dimanche 22 novembre, en l'église du Sacré-Cœur et animée cette fois, par l'orchestre de l'École de Musique que dirige Claude Herouin, et par l'ensemble vocal Notre-Dame de Philippe Babiaud.

Ouverte brillamment en musique, la semaine culturelle d'Eaubonne devait également connaître une apothéose musicale, le dimanche 22 novembre à la salle de l'Orangerie, grâce au concert organisé par « Les Amis de la Musique », association que préside M. Jean Cellier, également président de la division Culture de l'A.S.C.L.E.

Les interprétations d'œuvres de Bach, Boccherini, Mozart, et Vivaldi que nous offrirent « Les Violons du Roy » au cours de ce concert aux chandelles furent d'une rare qualité et les nombreux auditeurs, ravis, les applaudirent chaleureusement. Auparavant, les choristes de l'Ensemble vocal Notre-Dame, sous la direction de Philippe Babiaud, avaient interprété, outre un répertoire divers « a capella », le « Laudate Dominum » de Mozart (soliste : Brigitte Pleveni-Dugardin) et, accompagnés par la formation des Violons du Roy, l'introduction au « Gloria » de Vivaldi.

Enfin, le dimanche 6 décembre, en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, l'orchestre d'Harmonie de la Lyre Amicale, auquel se trouvent définitivement intégrés des éléments, en nombre croissant, issus de l'orchestre junior, et la chorale de la Lyre Amicale, respectivement placés sous la direction de Georges Suc et de J.-C. Chambard, ont permis à un nombreux public d'apprécier un concert d'Automne très réussi.

Santé florissante de l'art musical à Eaubonne, disions-nous au début de

cet article. Le bilan que nous venons de dresser et qui ne concerne qu'un tiers à peine de la saison artistique en cours ne pourra, en aucun cas, démentir cette affirmation optimiste. Tant en ce qui concerne notre « production locale » qu'au niveau des artistes que nous invitons, la musique, chez nous, se porte bien et nous offre de grandes et nombreuses satisfactions. Souhaitons lui donc longue et heureuse vie à Eaubonne.

### Activités au cours de l'année 1987

Désormais composée de quatre sections (orchestre d'harmonie, orchestre symphonique, orchestre junior et chorale) la Lyre Amicale a été très active au cours de l'année écoulée.

L'orchestre d'Harmonie et l'Orchestre Junior (direction Georges Suc) ont donné quatre concerts, les 15 mars, 17 novembre et 6 décembre à Eaubonne et 18 octobre à Montlignon.

Ils ont, d'autre part, participé sous diverses formes (orchestres complet, ensemble de cuivres, quatuor de clarinettes, formation champêtre) à de nombreuses manifestations locales, à savoir :

- 10 janvier : Vœux du maire ;
- 11 avril : Visite d'une délégation anglaise ;
- 26 avril : Messe des Déportés ;
- 8 mai : Fête de la Victoire 1945 ;
- 12 juin : Concert « 600 Enfants chantent » ;
- 15 juin : Fête des Écoles à Saint-Prix ;
- 18 juin : Appel du Général-de-Gaulle en 1940 ;
- 20 juin : Fête de la Musique et fête de la Saint-Jean ;
- 21 juin : Fête de fin d'année de l'école Paul-Bert ;
- 19 septembre : Fête sportive du Jume-lage Eaubonne/Budenheim ;
- 25 octobre : Repas des Anciens ;
- 11 novembre : Anniversaire Armistice 1918 ;
- 15 novembre : Fête de Sainte-Cécile.

Semaine du 16 au 22 novembre : Participation à la semaine culturelle organisée par l'association Sports, Culture et Loisirs d'Eaubonne (A.S.C.L.E.).

Orchestre Symphonique (Direction M. Lebon). De formation récente (Automne 1987), il a participé le 17 novembre à la semaine culturelle de l'A.S.C.L.E.

Chorale (direction J.-C. Chambard). En plus des concerts donnés par l'Harmonie (15 mars, 18 octobre, Sainte-Cécile le 15 novembre, 6 décembre) cette formation a prêté son concours aux trois concerts organisés par la Fédération Musicale du Val-d'Oise, au cours desquels fut interprété le « Requiem » de Mozart : 13 novembre, à Eaubonne ; 14 novembre à Gargelles-Gonesse ; 15 novembre à Deuil-la-Barre.

### Association « Les Amis de la Musique » Eaubonne

Fondation : mai 1981  
Président : M. Jean Cellier  
Secrétaire : M. Yvan Morateur

### RAPPORT D'ACTIVITÉS 1987

Durant l'exercice 1987, nous avons privilégié les concerts de musique de chambre conformément à la décision du Conseil d'administration de février 1986.

Cette orientation avait été prise afin de nous permettre de faire des économies et d'échanger notre piano pour un instrument de meilleure qualité.

A ce sujet, nous avons appris avec satisfaction que grâce aux dispositions testamentaires de M. Nef en faveur de la Musique, la Ville achèterait un piano « Haut de gamme ».

Si le projet se réalise nous n'aurons pas à nous préoccuper de cette question et nous pourrions nous consacrer plus librement à nos activités musicales habituelles.

Compte tenu des remarques qui précèdent, nous avons proposé aux Eaubonnais et particulièrement à nos adhérents les manifestations ci-après :

28 mars 1987. — Concert Vivaldi, Mozart, Brahms, Bruch donné avec le concours de l'Ensemble vocal Notre-Dame et trois solistes, au profit de l'Étape.

7 juin 1987. — Échange culturel franco-allemand. Apéritif concert donné par le Musikverein Seissen harmonie allemande de Blaubeuren-Seissen (près de Ulm).

17 juin 1987. — « Gloria » et les « Quatre Saisons » de Vivaldi, « Première Symphonie Salbourgeoise », de Mozart avec le concours de l'Ensemble vocal Notre-Dame, la Chorale de Saint-Denis et l'Orchestre Pierre Menet concert donné au profit de la conférence Saint-Vincent-de-Paul.

18 octobre 1987. — Le Trio de flûte, violoncelle et harpe de Paris (Marielle Nordmann) avec le concours de l'Ensemble vocal Notre-Dame.

22 novembre 1987. — Dans le cadre de la semaine culturelle, Concert aux chandelles avec les Violons du Roy, l'Ensemble vocal Notre-Dame et les classes de langue allemande du collège André-Chénier.

En ce qui concerne les concerts éducatifs, du fait que l'école de musique a proposé des présentations d'instruments en début d'année, nous avons réduit notre activité en ce domaine et avons seulement offert, aux directeurs d'établissements un concert éducatif courant octobre pour lequel nous avons enregistré 903 inscriptions.

Président : Robert Henry.  
Secrétaire général : Georges Duhamel.

## Ensemble vocal Notre-Dame Eaubonne

### RAPPORT D'ACTIVITÉS 1987

D'entrée, on peut constater que l'activité de la Chorale n'a pas suivi en 1987 le même rythme qu'en 1986. Les premier et deuxième trimestres ont vu l'Ensemble se manifester peu alors que le quatrième trimestre a été marqué par de nombreuses prestations. L'étude du « Gloria » de Vivaldi et de nombreux chants nouveaux (chorals allemands entre autres) explique cela.

Le 28 mars, concert au Sacré-Cœur au profit de l'E.T.A.P.

Le 8 mai, messe de l'Armistice au Sacré-Cœur.

Le 17 juin, concert également au Sacré-Cœur en faveur de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul.

Participation à la fête municipale de la Saint-Jean, par un temps pluvieux, par la tenue d'un stand. De nombreux contacts sont pris avec des visiteurs intéressés par notre activité.

Le dimanche 18 octobre, deux prestations : messe à Notre-Dame, le matin et concert l'après-midi organisé par les Amis de la Musique, au Sacré-Cœur

(1<sup>re</sup> partie l'Ensemble N.-D., 2<sup>e</sup> partie le Trio de flûte, violoncelle et harpe de Paris).

Les 24 et 25 octobre, c'est le déplacement fatigant mais si chaleureux à Seissen avec concert le soir et messe le lendemain matin.

Nous chantons, comme chaque année, la messe du 11 novembre au Sacré-Cœur en présence des Autorités locales.

Le 20 novembre, nous interprétons le « Gloria » de Vivaldi à Saint-Gratien avec la Chorale de cette ville, à la satisfaction de M. Borusiak qui dirigeait orchestre et chœurs.

Le 22 novembre, double prestation également : messe de la Sainte-Cécile au Sacré-Cœur et l'après-midi concert à l'Orangerie, toujours organisé par les Amis de la Musique, avec l'orchestre de la « Chambre du Roy ».

Le 13 décembre, messe à 11 heures à Notre-Dame et participation à la fête de Noël de la paroisse évangélique de Franconville à Bury.

L'année se termine par la veillée et la messe de minuit de Noël.

Président : M. René Pasbecq.  
Direction : M. Philippe Babiaud.

## Brillante année musicale avec l'Harmonie Municipale de Beaumont-sur-Oise

Depuis octobre 1986, l'Harmonie nous a offert de grands moments. Vous souvenez-vous ?

Le 26 octobre en l'église Saint-Laurent, le merveilleux « Requiem » de Mozart avec les chorales du Val-d'Oise (dont la chorale « Laniidomi ») et l'orchestre symphonique d'Enghien-Deuil avec les cuivres de l'Harmonie.

Puis le 28 novembre, la traditionnelle fête de Sainte-Cécile avec un programme prestigieux, exécuté par la Fanfare du 501<sup>e</sup> R.C.C. de Rambouillet et l'Harmonie. Les deux formations nous ont présenté des morceaux d'ensemble. La soirée fut inoubliable.

En décembre, l'Harmonie accueillait la Musique des Gardiens de la Paix de Paris qui, faute de temps n'a reçu que peu de spectateurs et nous a présenté un programme pour le moins décevant par rapport à ce qu'elle avait pu nous proposer précédemment.

Pour le reste de l'année, l'Harmonie a participé à toutes les prestations habituelles, à savoir les manifestations du 8 mai, 14 juillet, 11 novembre, de la déportation, de Verdun et les concerts des fêtes à Nointel, l'Isle-Adam et bien sûr Beaumont.

Mais l'un des points forts de cette année 1987 a été sans aucun doute le 26 juin en la salle Léo-Lagrange.

L'harmonie accompagnait 250 enfants des écoles Jean-Zay, Louis-Roussel et Jeanne-d'Arc pour une soirée éclatante.

Le programme était étudié de façon à satisfaire tous les mélomanes. Les jeunes nous ont offert quatre chants, tous plus beaux les uns que les autres : « Le Corbeau et le Renard » ; « La Faute à Voltaire » ; « La Langue de Chez Nous » ; « Si tous les Gars du Monde ».

Notons que les harmonisations, les orchestrations et toutes les répétitions ont été réalisées par le directeur adjoint, Dominique Pyck.

L'Harmonie participait enfin aux trois représentations de novembre du « Requiem » et concluait cette brillante année par le concert de Sainte-Cécile le 28 novembre. Elle nous a présenté : « Moment for Morricone », « Fête Militaire », « Aïda », « Symphonie des jouets ». Se présentait aussi le quatuor de cuivres qui a charmé les oreilles.

Félicitons l'Harmonie et sa direction et souhaitons à tous une bonne et heureuse année musicale.

## 1988

### l'année du centenaire de « l'Harmonie Municipale de Sannois » dont l'Union Musicale est héritière !

1987, une année sans événements particuliers. Sans constater de relâchement dans nos efforts, nous n'avons pas progressé cette année. Toutefois, il reste encore la fête de Sainte-Cécile. Tous les espoirs sont permis pour 1988, plusieurs voyages sont envisageables.

Malgré une campagne de sensibilisation, aux journées des associations, notre nouvelle tentative de promouvoir le recrutement d'élèves pour les instruments de Fanfare, cuivres et percussions, est restée vaine. Nous nous sommes assurés des concours de M. J.-M. Bourdon trompettiste pour organiser la Batterie-Fanfare. Ce dernier ne disposant pas d'un nombre d'éléments suffisant, nous avons contacté M. Flament, responsable de l'animation municipale, avec l'appui de MM. Maurouard et Houdebine, afin qu'il intervienne auprès des grands élèves des écoles publiques, du C.E.S. et du corps de sapeurs-pompier pour trouver des volontaires. Faute de nouvelles adhésions nous serons contraints de suspendre les cours ne pouvant soutenir financièrement cette activité, qui serait pourtant primordiale pour l'animation des cérémonies et défilés dans notre ville.

Maintenant devons-nous douter, de parvenir un jour à un niveau d'activité normal, de notre harmonie, pour une ville comme Sannois ?

### HARMONIE

Directeur : M. François Virolle

La reprise des activités à la fin septembre a été un encouragement pour tous les musiciens et leur dévoué chef. Le programme musical de la saison 1988, a été voté à l'unanimité des musiciens, à partir des propositions de M. Virolle (voir plus loin). Jouer cette nouvelle musique, pour le moment, est un travail laborieux. Mais tout sera au point pour les festivités et les voyages que nous envisageons en 1988.

Il y a cent ans naissait l'Harmonie municipale ; nous espérons organiser une fête pour commémorer cet événement. Sur la photographie de 1902 que nous a donnée Mme Alline la fille de l'un des musiciens de cette époque, il y a trente-trois musiciens, pour une ville de 3 000 habitants. Parvenir à un



Ile-de-France

même niveau d'activité doit être également possible à notre époque.

Quelques mots sur les cours de cuivres. M. J.-M. Bourdon est trompette à la musique de l'« air » et intéressé par nos activités. Son expérience en fanfare et jazz — band de cuivre lui permettront d'intéresser les élèves à ces disciplines. Nous avons pu apprécier sa virtuosité lors de notre concert du 18 juin 1987 à Ribot.

#### ROCK-BLUES

Animateur : M. Didier Coumagnac

Contrairement à l'année précédente,

le club est reparti d'un bon pied. Nous débutons pour 87/88 avec quatre groupes rock, et en réouvrant le cours de guitare « perfectionnement ». Deux réunions d'organisation, mettent en évidence que les jeunes du Club souhaitent prendre en mains leur progression. Nous les en félicitons. Ils souhaitent particulièrement, l'amélioration de la propreté et l'insonorisation de leur local de répétitions. Si nous en avions les moyens financiers ce serait déjà fait ! Il désirent aussi organiser des concerts de rock pour la saison 1988.

## Le Conservatoire National de Musique, Danse, Art Dramatique de Cergy-Pontoise

Parvis de la Préfecture Cergy  
Tél. : 30.32.74.11

Seul établissement national d'enseignement musical du Val-d'Oise, le Conservatoire National de Musique, Danse, Art Dramatique de Cergy-Pontoise s'est hissé en quelques années au rang des meilleures écoles nationales de musique de la région Ile-de-France.

Ce succès est dû au dynamisme de la ville nouvelle, à la volonté de son président Christian Gourmelen, de son vice-président à la Commission des Affaires Culturelles Guy Dumont, et de son successeur Jean-Pierre Bellee.

Dès 1979, des locaux spacieux furent mis à la disposition du Conservatoire pour l'accueil de ses 1 400 élèves :

- au Centre culturel : 30 studios, deux salles de danse, un auditorium de 230 places, les bureaux regroupant l'administration de l'école ;
- dans quatre antennes décentralisées, permettant aux jeunes enfants de suivre un enseignement à proximité de leur domicile.

Dans le même temps était entrepris un programme d'investissement en instruments de musique indispensable à l'enseignement des 30 disciplines dispensées : un orgue, trois harpes, trente-trois pianos, un clavecin, un ensemble de percussions, mais aussi des bassons, hautbois, cors, saxophones, trombones, tubas, violons, violoncelles, contrebasses, viole de gambe, etc.

Et depuis deux ans, tous les élèves bénéficient de la bibliothèque musicale qui met gratuitement à leur disposition plus de 3 000 partitions et 300 livres et revues musicales, et d'une vidéothèque (offerte par la Société Johnson) qui assure deux programmes hebdomadaires.

#### L'équipe enseignante

L'enseignement est assuré par 69 professeurs particulièrement compé-

tents (54 titulaires du certificat d'aptitude dans leur discipline, 15 adjoints d'enseignement musical). De 1979 à 1983, l'établissement fut dirigé par Roger Frima, pianiste et compositeur, qui a jeté les bases de l'organisation du Conservatoire, promu national en 1981. Depuis septembre 1983, c'est Andrée-Claude Brayer, pianiste et chef d'orchestre, qui poursuit cette mission, assistée d'une équipe administrative et pédagogique renforcée : une conseillère aux études, une rédactrice, des secrétaires, une bibliothécaire, des hôtesse.

Les activités de groupe sont privilégiées (formation musicale, chorales, orchestres d'enfants, ensembles divers, harmonie, orchestre de chambre, orchestre symphonique...) permettant rapidement aux étudiants de pratiquer leur art collectivement.

A côté de la musique, l'école de danse propose trois orientations :

- la danse classique (plusieurs élèves ont déjà réussi le concours d'entrée à l'Opéra) ;
- la danse modern'jazz, très suivie par les adolescents ;
- la danse de caractère, complétant la base classique par l'étude des folklores traditionnels.

Les cours d'art dramatique se déroulent au Théâtre-Usine d'Éragny, où les élèves comédiens trouvent un espace scénique des moyens techniques qui les initient à un authentique travail de mise en scène.

Depuis deux ans, s'est créée une classe d'improvisation jazz d'un haut niveau.

#### Le rôle de l'école dans la ville nouvelle

Le Conservatoire National répond à une double vocation : former pour demain un réservoir d'excellents musiciens « amateurs », assurer à ceux qui se destinent à une carrière musicale une formation professionnelle complète.

Afin de permettre aux enfants de poursuivre leurs études musicales et scolaires sans surcharge excessive de travail ont été créées voici deux ans, grâce à une entente entre le Syndicat d'agglomération nouvelle, l'inspection de l'éducation nationale et la direction du conservatoire, des classes à horaires aménagés. Les élèves sont reçus sur dossier et sur test, et peuvent, par cette filière, suivre leurs études d'une manière beaucoup plus harmonieuse. Dans quelques années existera un cursus complet du C.E.I. à la Terminale F 11.

Les récompenses les plus élevées décernées aux examens de fin d'année (médailles d'or) permettent aux étudiants d'obtenir un poste de professeur dans une école municipale de musique, de se présenter aux examens pour l'obtention du diplôme national de professeur de musique, etc.

Grâce à la compétence (nombre de professeurs appartiennent à des formations nationales du plus haut niveau comme l'Orchestre de Paris, l'Orchestre de l'Opéra, le Nouvel Orchestre Philharmonique...) et au travail de l'équipe enseignante, le niveau des récompenses nationales est passé de 12 médaillés (pas de médaille d'or) en 1984 à 74 médaillés (dont 28 médailles d'or) en 1987.

Le Conservatoire de Cergy-Pontoise prolonge son enseignement par des animations scolaires et surtout par une saison musicale très suivie. Cette saison, de novembre à avril, à raison d'un concert tous les vendredis, se termine chaque année par un festival, le « Mai Musical ». Le fonctionnement de ces concerts est assuré par une association, l'A.D.M.A.C. (Association pour le développement de la Musique et des Arts au Conservatoire, président : Christian Escande) grâce à laquelle les élèves du Conservatoire bénéficient de l'accès gratuit aux concerts.

Les concerts sont essentiellement assurés par les professeurs de l'établis-



sement jouant en formation de chambre ou en orchestre (l'Orchestre de Chambre de Cergy-Pontoise créé en 1984 par Andrée-Claude Brayer, est sponsorisé par la Johnson Française et a B.N.P.) et offrent des programmes très variés, comportant souvent des créations au milieu de grandes œuvres classiques...

Ainsi, par ses nombreuses activités de diffusion musicale, le Conservatoire contribue grandement à animer la ville nouvelle. Actuellement en plein essor, il est appelé à devenir l'un des pôles régionaux d'enseignement et de pratique de la musique sous toutes ses formes.

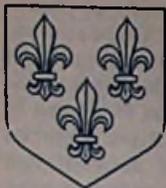
### Une fourmière artistique

De la musique avant toute chose. Cergy met en pratique la sentence verlainienne. Avec le Conservatoire national de musique, de danse et d'art dramatique, qui est devenu en quelques années l'une des meilleures écoles nationales de musique de la région Ile-de-France. A sa tête, une pianiste chef d'orchestre avec de l'enthousiasme et de la vitalité à revendre, Andrée-Claude Brayer.

Du clavecin au basson en passant par le piano, la harpe ou la viole de gambe, le Conservatoire national de musique propose 30 disciplines à ses jeunes élèves.

Il dispose depuis 1979, de 30 studios, 2 salles de danse et 1 auditorium de 250 places. Il accueille 1 440 élèves et assure, outre l'enseignement, des animations scolaires et une saison musicale très suivie. Tous les élèves ont accès à la bibliothèque musicale qui met gratuitement à leur disposition, plus de 3 000 partitions et 300 livres et revues.





## Ile-de-France

A la tête du Conservatoire depuis 1983, une petite femme de choc, Andrée-Claude Brayer, qui a pris le temps de devenir pianiste, chef d'orchestre, d'avoir quatre filles et d'assumer cette mission directive avec enthousiasme et vitalité. Elle succède à Roger Frima, pianiste et compositeur, qui avait jeté les bases de l'organisation du conservatoire, promu national en 1981.

Soixante-neuf professeurs assurent l'enseignement en privilégiant les activités de groupe (chorales, orchestres d'enfants, orchestres de chambre, orchestre symphonique...) et en permettant ainsi aux élèves de pratiquer leur instrument collectivement.

Parmi ces professeurs, nombreux sont ceux qui appartiennent à des formations musicales telles que l'Orchestre de Paris, l'Orchestre de l'Opéra, le Nouvel orchestre philharmonique...

### Une double vocation

Aux côtés d'Andrée-Claude Brayer, l'équipe pédagogique et administrative se compose d'une conseillère aux études, d'une rédactrice, de secrétaires, d'une bibliothécaire et d'hôtesse.

Le Conservatoire national répond à une double vocation : former pour demain, d'excellents musiciens amateurs, et assurer à ceux qui se destinent à une carrière musicale, une formation professionnelle complète. Pour permettre aux enfants de poursuivre au mieux leurs études musicales et scolaires, des classes à horaires aménagés ont été créées, après une entente entre le S.A.N. l'Éducation nationale et le Conservatoire. Les élèves sont reçus sur dossier et sur tests et peuvent, grâce à cette filière, suivre leurs études de manière plus « harmonieuse ».

Dans quelques années, existera un cursus complet, du C.E.I. à la terminale F II.

Les médailles d'or qui sont remises aux élèves lors des annexes de fin d'année leur permettent d'obtenir des postes de professeurs dans les écoles municipales de musique. Au Conservatoire de Cergy-Pontoise, le niveau des récompenses est passé de 12 médailles en 1984 (pas de médaille d'or) à 74 médailles en 1987 (dont 28 médailles d'or I).

Le Conservatoire prolonge son enseignement par l'animation d'une saison musicale, avec un concert tous les ven-



dredi et un festival : le « mai musical ». Les concerts, donnés le plus souvent par les professeurs de l'établissement offrent des programmes variés comprenant des grandes œuvres classiques, mais aussi des créations. Y participe notamment, l'Orchestre de chambre de Cergy-Pontoise, créé par Andrée-Claude Brayer, et sponsorisé par la Johnson française et la B.N.P.

L'École de danse du Conservatoire, propose de son côté de la danse classique (plusieurs élèves ont réussi le concours d'entrée à l'Opéra) ; de la danse modern'jazz (qui remporte un vif succès auprès des adolescents) et de la danse de caractère.

D'autre part, les cours d'art dramatique qui se déroulent au théâtre-usine d'Éragy permettent aux élèves comédiens d'utiliser un espace et des moyens techniques les initiant à un authentique travail de mise en scène.

Le Conservatoire national est une véritable « fourmière » artistique qui contribue à l'animation de la Ville Nouvelle et va devenir l'un des pôles régionaux d'enseignement et de pratique de la musique sous toutes ses formes grâce à la volonté politique des élus de Cergy-Pontoise.

### Orchestre Symphonique des Éléves du Conservatoire National de Cergy-Pontoise

L'Orchestre des élèves du conservatoire national de musique, danse, art dramatique de Cergy-Pontoise rassemble 75 musiciens regroupant toutes les disciplines instrumentales enseignées au Conservatoire.

Depuis 1983, sous la baguette d'Andrée-Claude Brayer, (directrice du Conservatoire, chef d'orchestre, diplô-

mée du Conservatoire supérieur de Genève), cet orchestre a atteint un excellent niveau ; il a d'ailleurs été lauréat de différents concours comme celui qui fut organisé par Radio-France pour les orchestres amateurs en février 1986.

Le travail d'orchestre entraîne des progrès remarquables, tant au cours des répétitions hebdomadaires, que durant les stages d'été organisés en France et à l'étranger ; de nombreux concerts sont donnés dans la région (souvent à la demande de diverses sociétés comme la Johnson Française, qui « sponsorise » le Conservatoire, et dont l'action culturelle a été récompensée par l'Oscar du mécénat d'entreprises, ou encore le Crédit Mutuel très dynamique envers les associations).

La passion que tous ces jeunes musiciens éprouvent pour la musique s'épanouit dans la chaleureuse amitié qui les lie et qui transparait dans leur interprétation avec un tel bonheur que le public ne s'y méprend pas. Chacun de leur concert est d'ailleurs largement suivi.

De cet orchestre est né « La Schola Camerata », ensemble à cordes, d'une douzaine de musiciens, tous de niveau supérieur, qui présente un répertoire baroque dans la meilleure tradition de cette formation, tout en abordant un répertoire contemporain très éclectique.

Cergy-Pontoise peut être fière de posséder un orchestre symphonique, qui propose un répertoire sans cesse renouvelé au travers d'œuvres toujours choisies avec sensibilité et... avec esprit.

### **Orchestre de Chambre de Cergy-Pontoise**

Créé en 1984 par Andrée-Claude Brayer, (pianiste, chef d'orchestre, directrice du Conservatoire national de Cergy-Pontoise depuis septembre 1983), l'Orchestre de chambre de Cergy-Pontoise est constitué de musiciens professionnels de très haut niveau, enseignant au Conservatoire.

Ces musiciens qui appartiennent, par ailleurs, à de grandes formations symphoniques (Orchestre de Paris, de l'Opéra, Orchestre philharmonique de Radio-France...), se réunissent périodiquement en formation de musique de chambre sous la direction d'Andrée-Claude Brayer ; cette formation a l'originalité d'être selon les œuvres jouées « ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre » puisqu'elle peut être un ensemble de cordes ou une réduction symphonique accompagnant un soliste en concerto.

Dès ses premiers concerts, l'Orchestre de chambre de Cergy-Pontoise a largement dépassé le succès de sympathie qu'il pouvait recevoir des habitués

des concerts organisés par le Conservatoire ; cette année, invité à se produire de nombreuses fois dans la région, l'Orchestre de chambre a renforcé son rayonnement et contribué à la diffusion de la musique tant classique que contemporaine, conformément à ce que souhaitait Andrée-Claude Brayer lors de la création de cet ensemble.

C'est d'ailleurs pour ces raisons que l'orchestre reçoit l'aide du S.A.N. (Syndicat d'Agglomération Nouvelle), du Conseil général et de l'ADIAM 95 ainsi que de la Johnson Française grâce à l'appui de laquelle il fut fondé ; il est certain que le choix des œuvres proposées a contribué à élargir le public amateur de cette musique, riche, variée, nuancée, sensible.

### **Les classes à horaires aménagés**

Ces classes ont été créées en septembre 1985, grâce aux initiatives conjointes du S.A.N. (Syndicat d'Agglomération Nouvelle), de l'Inspection d'académie, du directeur du groupe scolaire « Le Chemin Dupuis » et de la directrice du Conservatoire.

Les élèves de ces classes admis sur examen de leur dossier reçoivent un enseignement musical dans leur temps scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi à l'école du Chemin-Dupuis située à 100 mètres du Conservatoire.

Les cours sont assurés par :  
— Mme Ricouard, professeur certifié de formation musicale, professeur au Conservatoire ;  
— Mme Wolfcarius, adjointe d'enseignement musical, professeur de flûte à bec au Conservatoire.

Les cours sont constitués de :  
— 2 heures de formation musicale (élèves répartis en 2 groupes) ;  
— 1/2 heure de chorale ;  
— 1/2 heure d'orchestre avec l'instrumentation Orff ;  
— 1 heure de flûte à bec : cours d'initiation scindé en 2 groupes l'un avec Mme Ricouard, l'autre avec Mme Wolfcarius ;  
— 1/2 heure d'instrument.

Les autres cours d'instruments sont dispensés dans les locaux du Conservatoire durant le temps scolaire.

Des classes nouvelles s'ouvriront à chaque rentrée jusqu'au Bac F II.

### **Atelier de danse de caractère**

Il a été créé en 1982 sous le patronage de l'ADIAM 95, qui ouvrait simultanément dans le département un atelier de danse classique (au Conservatoire de Cergy) et un atelier de danse contemporaine (avec Serge Keuten).

Cet atelier a pour double but d'accueillir les danseurs classiques en leur apportant des bases de chorégraphies, à couleurs folkloriques (tarentelle, flamenco, danses russes et tziganes) et d'enseigner aux élèves une danse moins conventionnelle leur permettant de s'exprimer plus librement (French-cancan, claquettes...).

Les nombreux spectacles déjà donnés par l'Atelier de danse de caractère, sur des chorégraphies originales de Lia Nanni, ont apporté à ce groupe une bonne expérience de la scène. Le public chaque fois a été séduit par l'enthousiasme, le sérieux de l'exécution ainsi que par la beauté des costumes.





Ile-de-France

# 10<sup>e</sup> Anniversaire ADIAM 95

## CARREFOUR DE LA VIE MUSICALE ET CHORÉGRAPHIQUE DU VAL-D'OISE

par Véronique FLAGEOLLET  
Déléguée départementale à la Musique  
et à la Danse du Val-d'Oise  
Directrice de l'ADIAM 95



Forum des Sociétés Musicales - avril 1985.

En 1976, lorsque Francis Maréchal a été nommé délégué départemental à la Musique du Val-d'Oise et directeur de l'ADIAM 95, tout était à faire. C'est un véritable travail de défrichage du terrain qu'il a dû entreprendre. Quand en 1982 j'ai pris sa succession, la situation musicale et chorégraphique du Val-d'Oise avait déjà bien évolué : une école nationale de musique, trois orchestres conventionnés par le Conseil général, une compagnie chorégraphique aidée par le département et le ministère de la Culture.

Il s'agissait donc de poursuivre ce développement, de favoriser la création de nouveaux ensembles musicaux professionnels ou amateurs, d'aider la danse à mieux se faire connaître, de soutenir son essor, et tout mettre en œuvre pour que le département du Val-d'Oise ait une vie culturelle spécifique où qualité et diversité soient toujours présentes.

Le Val-d'Oise a une structure géographique particulière. Département de la deuxième couronne, à la fois proche et loin de Paris, les différentes zones qui le constituent revêtent des aspects très variés : la réalité musicale ne peut être la même dans des secteurs très urbanisés tels qu'Argenteuil, Garges-les-Gonesses ou Sarcelles, dans des zones plus résidentielles telles que l'Isle-Adam, Montmorency, Pontoise ou

dans les petites communes rurales qui peuplent le Pays de France et le Vexin.

Comprendre, connaître, être à l'écoute de ce terrain et du potentiel humain qui le constitue : attitude indispensable pour une véritable politique de développement musical et chorégraphique départemental.

Restant toujours attentive à l'évolution des énergies que sont les écoles de musique, de danse, les ensembles instrumentaux professionnels et amateurs, les chorales, les harmonies, fanfares, chorégraphes, danseurs, musiciens... l'ADIAM 95 a pour mission non seulement d'informer et de conseiller, mais aussi de collaborer, de proposer et même de créer.

Informer, qui, pourquoi ?

Les élus, le public, les associations locales, les centres culturels, les organisateurs de concerts, tous ceux qui pratiquent la musique et la danse pour leur plaisir et pour leur profession, interlocuteurs qui représentent par leur existence même la réalité musicale et chorégraphique du département ; tous ceux qui sont dans le Val-d'Oise, ou qui s'y intéressent particulièrement, qui mènent des actions de longue haleine, qui ont des projets précis, qui cherchent comment les mettre en place, avec quels partenaires, avec quelles aides possibles...

Afin de leur permettre de mieux se connaître et d'être davantage perçus du grand public, l'ADIAM 95 édite une brochure, mise à jour annuellement, intitulée *Guide pratique de la vie musicale et chorégraphique du Val-d'Oise*. Ce document permet à l'utilisateur de trouver les références de soixante établissements d'enseignement de la musique, soixante et onze chorales, onze ensembles instrumentaux professionnels, quarante-huit ensembles instrumentaux amateurs (orchestres, harmonies, fanfares, jazz, accordéon, rock...), cinq compagnies de danse professionnelles, trois ateliers chorégraphiques départementaux, cent vingt-huit établissements d'enseignement chorégraphiques, cent cinquante-trois organisateurs de concerts et de spectacles.

L'ADIAM 95 donne également des informations sur les orientations définies par le Conseil général du Val-d'Oise ou par le ministère de la Culture en matière de musique et de danse. Elle joue un rôle de conseil technique en faveur des projets qui lui sont proposés. Elle met en place des commissions d'information destinées à mieux coordonner les actions menées sur le territoire départemental.

Mais elle ne fait pas seulement qu'informer, elle collabore directement avec les différents partenaires cultu-

rels, soutenant des actions de qualité, suscitant des projets communs, des rencontres et échanges.

Enfin, elle a également pour rôle de créer et de proposer des initiatives nouvelles et originales, d'organiser et de gérer des projets.

Ces différentes fonctions s'appliquent dans tous les domaines de la vie musicale et chorégraphique : la diffusion, la réalisation de concerts et de spectacles, l'enseignement spécialisé, le milieu scolaire, la pratique amateur et la musique contemporaine.

### Une diffusion tous azimuts

En matière de diffusion, l'ADIAM 95 collabore fréquemment avec les centres culturels, leur proposant concerts, spectacles ou d'importantes opérations à caractère ponctuel. Citons :

— la venue de la « péniche Opéra » dans le Val-d'Oise, projet mené avec la Fondation Royaumont et la C.A.C. de Cergy-Pontoise ;

— l'organisation en 1983 du Forum de Danse Contemporaine avec le C.A.C. Paul-Éluard de Bezons. Le caractère original de ce Forum consistait à présenter les spectacles de neuf jeunes chorégraphes de talent dont la recherche était, à l'époque, encore méconnue en France. La plupart de ces chorégraphes sont devenus maintenant très populaires dans les milieux professionnels de la danse. Parallèlement à cet aspect professionnel, les ateliers chorégraphiques et les cours amateurs du Val-d'Oise se sont produits, représentant ainsi divers aspects de la danse, afin que ce rassemblement soit un lieu de confrontation de courants artistiques différents. Ce Forum a été conclu par un spectacle de Dominique Bagonet du Centre chorégraphique régional de Montpellier.

L'ADIAM 95 collabore aussi avec les ensembles conventionnés, l'Ensemble orchestral du Val-d'Oise, dirigé par Paul Ferraris, l'Ensemble instrumental Bernard Fonteny, le Groupe d'Études et Réalisations musicales (G.E.R.M.) (dont le responsable est Pierre Mariétan), la Compagnie Serge Keuten, avec de jeunes ensembles instrumentaux professionnels de qualité, le Festival de l'Île-de-France, l'orchestre de l'Île-de-France, les chorales, etc., et cela afin d'une part de promouvoir leurs réalisations et d'autre part, de permettre à toutes les communes du département, même les plus petites, d'organiser régulièrement des concerts souvent à de moindres coûts grâce aux aides du Conseil général.

En outre, l'ADIAM 95 fait régulièrement appel à des formations spécialisées, essentiellement de la Région Île-de-France, missionnées par le ministère de la Culture pour leur qualité et aidées

par le Conseil général, afin de mieux faire connaître certaines interprétations ou des secteurs musicaux spécifiques tels que la musique médiévale, la musique baroque, la musique contemporaine, la musique de chambre... et de favoriser ainsi la diversité musicale du département.

C'est afin de mieux faire connaître ces activités, ainsi que l'ensemble des propositions de concerts, spectacles, animations et expositions qu'il a semblé particulièrement intéressant de les promouvoir dans le Val-d'Oise. Elles sont répertoriées par l'ADIAM 95 dans un livret édité tous les ans à l'attention des élus et responsables culturels.

Ce document est composé de quatre rubriques :

- les formations instrumentales et vocales, faisant apparaître les orchestres et les ensembles de musique de chambre, les ensembles vocaux professionnels et amateurs ;
- les formations musicales spécialisées, par exemple en musique médiévale, contemporaine, jazz... ;



Forum des Sociétés Musicales - avril 1985.

- des animations diverses, rencontres, expositions, spectacles pour enfants, animations autour de l'orgue... ;
- la danse.

L'ADIAM 95 a donc un rôle intermédiaire sur le plan administratif, mais aussi sur un plan technique et financier. Beaucoup de ces projets, de ces propositions voient le jour grâce aux aides apportées par le département. Le délégué départemental à la Musique et à la Danse est le rapporteur technique des demandes de subventions qui sont faites au Conseil général en matière de musique et de danse, particulièrement auprès du « Comité départemental de coordination des affaires culturelles »

présidé par Jean-Philippe Lachenaud, conseiller général, président de la Commission des Affaires culturelles du Val-d'Oise. Ce comité qui rassemble plusieurs élus, responsables administratifs et culturels du Val-d'Oise, donne un avis consultatif sur les dossiers avant leur présentation aux différentes commissions du Conseil général.

Dans le secteur des orgues, une commission examine les dossiers de demandes de subventions afférents aux restaurations et créations d'instruments, après que l'étude de ces dossiers ait été effectuée en collaboration avec Michel Estellet-Brun, chargé de mission, spécialiste des orgues à l'ADIAM 95.

Le délégué départemental fait également partie des commissions de répartition des subventions au niveau des crédits déconcentrés à la Direction Régionale des Affaires Culturelles par la Direction de la Musique du ministère de la Culture, pour lesquelles il est chargé de donner un avis technique.

Au jour d'aujourd'hui, plusieurs mani-

festations musicales et chorégraphiques importantes, de caractère départemental, existent et se renouvellent régulièrement : le Festival de musique d'Auvers-sur-Oise, le Festival Wanda Landowska, le Mai musical de Cergy-Pontoise... et plus récemment, le Festival d'Automne des Jeunes Interprètes, le Festival Jazz-Valley de Soisy-sous-Montmorency, Festiv'Hall de Danse d'Ermont...

Parallèlement à ces festivals, de nombreuses communes ont une saison régulière de concerts ; des chorales et orchestres se rencontrent, des œuvres sont montées. A titre d'exemple, l'Ensemble vocal du Vexin, l'orchestre



## Ile-de-France

« Les Heureux Meslanges » dirigés par Paul Gateau (directeur de l'École intercommunale de musique du Vexin français), et l'association « Un orgue pour l'église de Montsout » se sont réunis pour monter le « Messie » de Haendel donné en concert dans plusieurs villages et petites villes du Val-d'Oise.

Ainsi l'ADIAM 95 a été associée à la réalisation de cinquante-deux concerts et spectacles en 1985 et soixante-douze de janvier à juillet 1986.

### L'enseignement spécialisé

Parallèlement au développement de la diffusion musicale et chorégraphique, l'enseignement a pris un essor particulièrement important.

Un atelier départemental de danse classique à Cergy-Pontoise et un autre de jazz à Enghien, ont été créés en 1980 ; par ailleurs un atelier départemental de danse de caractère existe depuis 1982 à Cergy-Pontoise. Ces ateliers connaissent une évolution constante. L'atelier de jazz est devenu un atelier de recherche et de création de haut niveau composé de trois structures différentes :

- à la base, un groupe de travail intensif, formé de personnes ayant déjà une bonne pratique de la danse, voulant dépasser le cadre des cours traditionnels ;
- une compagnie amateur de haut niveau, dont les membres sont recrutés dans le groupe précédent ;

— une compagnie professionnelle, issue des ateliers comprenant les meilleurs éléments et les professeurs de danse chargés de l'encadrement.

A ce jour, quatre écoles de musique sont agréées par le ministère de la Culture et bénéficient ainsi d'un label de qualité : Argenteuil, Franconville, Eaubonne et Sarcelles ; une école, celle de Cergy-Pontoise, est nationale. Le syndicat intercommunal de musique du Vexin français, réunissant actuellement vingt-cinq villages, a été créé en 1982.

Soucieux des besoins toujours croissants qu'exige un enseignement de qualité, le Conseil général a doublé le montant global des crédits attribués aux écoles de musique et de danse en 1985. Une nouvelle augmentation sensible est prévue dans les orientations budgétaires du département en 1987.

Des relations étroites unissent l'ADIAM 95 et les écoles de musique. A la demande du ministère de la Culture, un « Conseil technique et pédagogique pour l'enseignement musical » a été mis en place dans le Val-d'Oise, comme dans tous les départements de France. Il est présidé par l'inspecteur principal de la musique en Région Ile-de-France et constitué de directeurs d'écoles de musique formant trois « collèges ». Ce conseil est destiné à examiner tout problème technique et pédagogique relatif à l'enseignement musical du Val-d'Oise.

C'est dans ce cadre que l'ADIAM 95 a mis en place en 1986 des stages consacrés à la formation permanente des enseignants sur le thème « formation musicale et pédagogique collective ». Au cours de ces stages, trente professeurs de dix écoles de musique ont eu l'occasion de travailler pendant trois jours sous la direction de Roland Lemêtre, enseignant à l'Institut de pédagogie

musicale et d'Éric Sprogis. Ces stages seront poursuivis et développés au cours de l'année scolaire 1986-87 sur des thèmes de réflexion complémentaires.

Toujours dans le domaine des écoles de musique, l'ADIAM 95 a réalisé des week-ends de stage destinés cette fois aux élèves souhaitant s'initier aux nouvelles techniques de flûte traversière sous la direction de Patrice Bocquillon. Ces stages réalisés en 1984 ont été poursuivis en 1985. D'autres stages similaires auront lieu prochainement autour du saxophone et du violon.

### En milieu scolaire

Beaucoup d'actions sont menées dans le milieu scolaire, en collaboration avec l'inspection d'académie. Tous les ans, l'ADIAM 95 propose un ou deux projets autour d'un travail d'animation de plusieurs mois, avec la participation des enfants et des enseignants sous la direction de musiciens ou de danseurs professionnels.

C'est ainsi qu'ont pu être montés :

- « La Chouette de Renou », conte musical d'Yvonne Desporte, en 1983, dans les communes de Sannois et Pontoise avec trois cents enfants des écoles primaires de Moiselles, Peran, Argenteuil, Saint-Leu-la-Forêt, Cergy-Pontoise et Ermont ;
- « Manque de chance », de Jacques Charpentier, opéra créé (en première partie) en 1984, avec la participation des enfants des écoles de Montcressency, Sarcelles, Magny-en-Vexin, Bezons, Enghien-les-Bains et Argenteuil, accompagnés par les Petits Chanteurs de Paris et par l'Orchestre de l'Ile-de-France sous la direction générale de Boris de Vinogradov ;
- « Manque de chance », en 1985 dans sa version intégrale et définitive.

Reproduction Cécile de Courcy.



Après l'orage. (Photo Claude Danteny).



repris dans toute la Région Ile-de-France, présenté cette fois avec une mise en scène, associant danseurs et mimes, chanté par les enfants des écoles de Sannois, Pontoise et Taverny avec le Jeune Orchestre des Yvelines sous la direction de Vladimir Kojoukharov ;

- « Le Diable dans le Beffroi », spectacle chorégraphique et musical dansé et chanté en 1985 par les enfants des écoles de Franconville, Argenteuil, Enguien et Menucourt et en 1986 par les élèves des communes de Viarmes, Argenteuil, Fosses et Bezons avec le concours de la compagnie Serge Keuten ;

- « Tistou les Poudes verts », conte musical d'Henri Sauguet, d'après un texte de Maurice Druon et une mise en scène du Théâtre de l'Impromptu, chanté et joué par les élèves des écoles de Franconville et Villiers-le-Bel avec la participation des élèves de chant et de l'orchestre des jeunes du Conservatoire national de musique de Cergy-Pontoise, sous la direction d'André-Claude Brayer.

Parallèlement à ces spectacles, de nombreux concerts éducatifs, présentations d'instruments et stages pour enseignants ont lieu régulièrement dans les écoles en complément de vastes opérations destinées au grand public (concerts, expositions...). Dix-huit animations ont été réalisées par l'Ensemble orchestral du Val-d'Oise en 1985, sept par le Quatuor Margand, trente par l'Ensemble Aleph et neuf par Michel Estellet-Brun dans le cadre de l'exposition « L'Orgue et sa facture » réalisée à Villiers-le-Bel en 1984.

Ainsi, soixante-neuf animations à l'initiative de l'ADIAM 95 ont été recensées en 1985 et quatre-vingt-quatorze en 1986.

#### « Les valises musicales »

En collaboration avec la Bibliothèque

Centrale de Prêt du Val-d'Oise, l'ADIAM 95 a constitué depuis 1983 sept « Valises musicales pédagogiques » destinées à être utilisées par les enseignants et les animateurs de centres culturels. Ces valises sont prêtées gratuitement pour une durée minimum d'un mois. Chacune contient une notice explicative, des documents écrits, livres, disques, cassettes, etc., sur les thèmes suivants ;

- musique des États-Unis ;
- musique pour maternelle et C.P. ;
- la nature ;
- la percussion ;
- la chanson française ;
- Rameau et son siècle (valise constituée à l'occasion du tricentenaire de sa naissance) ;
- le chant grégorien.

Une valise sur le jazz est actuellement en cours d'élaboration.

Par ailleurs, l'ADIAM 95 gère une enveloppe budgétaire intitulée « Académie musicale » afin d'aider les communes, associations, écoles de musique et établissements scolaires, qui mènent des actions en milieu scolaire. Cette enveloppe constituée de crédits en provenance du ministère de l'Éducation Nationale, du ministère de la Culture et du Conseil général du Val-d'Oise, est répartie sur proposition de l'ADIAM 95 par la « Cellule pédagogique départementale ». Vingt-huit demandes d'aides financières ont ainsi pu être accordées en 1985.

#### La pratique amateur

Un de nos soucis permanents est de développer la pratique musicale des adultes amateurs. Celle-ci prend deux aspects : la pratique vocale et la pratique instrumentale.

En ce qui concerne les chœurs, l'ADIAM 95 recense actuellement

soixante-et-onze chorales dont douze affiliées à la Fédération « A Cœur Joie » et quatre adhérentes à la Fédération Musicale du Val-d'Oise. Un atelier de chant choral a été créé par l'ADIAM 95 en collaboration avec la Fédération Départementale des Foyers Ruraux du Val-d'Oise, regroupant des personnes du troisième âge de plusieurs communes rurales. Grâce à son dynamisme et à un progrès musical manifeste, cette chorale se produit maintenant en concert avec des musiciens professionnels tels que le Quatuor Margand et l'Ensemble instrumental Bernard Fonteny.

#### Les forums

Il est aussi dans la tradition de l'ADIAM 95 d'organiser régulièrement des Forums, véritables carrefours musicaux ou chorégraphiques destinés à permettre rencontres et échanges entre artistes et grand public. C'est ainsi qu'ont déjà eu lieu les Forums suivants :

- Musique et Musiciens du Val-d'Oise à Pontoise et à Montmorency en 1978 ;
- Musique et Danse à Herblay en 1979 ;
- Écoles de Musique à Cergy-Pontoise en 1980 ;
- Danse à Bezons en 1983 et 1985 ;
- Sociétés Musicales à Eaubonne en 1984 ;
- Chorales à Pontoise en 1984 et 1986.

Le Forum des Chorales de décembre 1984, organisé en préliminaire à un Forum Régional des Chorales d'Ile-de-France, a permis à deux chorales du Val-d'Oise d'être lauréates : la chorale Vittoria d'Argenteuil dirigée par Michel Piquemal et la chorale Sainte-Cécile de Saint-Gratien dirigée par Pierre-Yvan Gal. Des séances de technique vocale et de formation musicale sont offertes aux neuf chorales ayant participé à cette manifestation.

Le 26 avril 1985, un grand Forum des Sociétés Musicales du Val-d'Oise a été organisé à Eaubonne par l'ADIAM 95 et la Fédération musicale du Val-d'Oise. Cent quatre-vingts choristes, enfants et adultes, deux cent trente instrumentistes se sont trouvés réunis pour une grande fête musicale, fruit d'un long travail que musiciens amateurs et professionnels de tous âges avaient mené avec enthousiasme depuis plusieurs mois. En première partie du programme étaient données des œuvres instrumentales avec la participation de six harmonies et de trois orchestres du Val-d'Oise. La deuxième partie du concert était consacrée à *Carmina Burana*, l'œuvre célèbre de Carl Orff, sous la direction de Jacques Charpentier, réunissant cinq chorales d'adultes, trois orchestres de la Fédération musicale du Val-d'Oise et quatre chœurs d'enfants des écoles de musique. Cette collaboration entre adultes



## Ile-de-France

et enfants, choristes et instrumentistes a permis de produire un travail très professionnel et enrichissant dans un climat chaleureux alliant à la fois rigueur et plaisir.

Pour l'année de son dixième anniversaire, l'ADIAM 95 a présenté plusieurs manifestations de caractère exceptionnel dont le Forum Départemental des Chorales du Val-d'Oise qui s'est tenu à Pontoise au cours du week-end du 14 et 15 juin 1986.

Un vaste public, attentif et chaleureux, est venu de l'ensemble de la Région applaudir les quatorze chorales qui se sont produites successivement au cours de l'après-midi ensoleillée du samedi, sous le chapiteau du jardin de Pontoise. Se trouvaient réunis les chœurs venus de l'ensemble du département : Argenteuil, Corneilles-en-Parisis, Saint-Gratien, Taverny, Enghien-les-Bains, Marly-la-Ville, Cergy-Pontoise, Domont, Gonesse, Groslay, Eaubonne et bien sûr Pontoise.

Le public a pu entendre un programme varié, constitué de chansons populaires, de mélodies anciennes, d'extraits du répertoire classique, des œuvres contemporaines de toute beauté. Ce week-end s'est poursuivi par un grand événement musical « La Passion selon Saint Jean » de Jean-Sébastien Bach, donnée à l'église Saint-Maclou par l'orchestre « La Grande Écurie de la Chambre du Roy », l'ensemble vocal « Contrepoint » et deux cent cinquante choristes du Val-d'Oise sous la direction de Jean-Claude Malgoire. Ce concert était préparé depuis déjà plusieurs mois par les choristes du département, qui avaient répété régulièrement à Pontoise sous la direction d'Olivier Schneebeli.

### Les stages

Outre ces rencontres, favorisant la pratique amateur, l'ADIAM 95 met également en place bon nombre de stages.

En 1980, l'ADIAM 95 avait mis en place un premier stage d'initiation au chant grégorien. En 1982, la nouvelle équipe de l'ADIAM 95 a souhaité poursuivre cette formation, et c'est ainsi qu'une série de week-ends de stage a été organisée à l'Abbaye de Royaumont et au Centre international de Saint-Prix. Ces week-ends animés par Marie-Noëlle Colette, musicologue et

enseignante à l'École Pratique des Hautes Études, et par Dominique Vellard, responsable de l'ensemble Gilles Binchois et professeur à la Schola Cantorum de Bâle, s'adressent à des chanteurs et musiciens possédant une bonne formation musicale et souhaitant prendre connaissance du répertoire grégorien et des problèmes qu'il pose sur le plan de l'interprétation.

En 1985, il nous a paru intéressant d'étendre ces stages de chant grégorien à la musique médiévale. Une session de travail s'est donc tenue du 1<sup>er</sup> au 3 novembre, ayant pour thème « Les Cantigas de Santa Maria » (recueil de chansons du XII<sup>e</sup> siècle dédiées à la Vierge Marie, musique arabo-andalouse), dirigée par Nidaa Aboumrad, Catherine Schroeder et Jean-Paul Racodon, membres de l'ensemble Perceval. Un spectacle a clôturé cet atelier auquel participaient choristes, chanteurs, instrumentistes jouant tous sur des instruments anciens.

Parallèlement à ces différentes actions, l'ADIAM 95 souhaite permettre aux adultes, instrumentistes amateurs, qui n'ont plus accès aux écoles de musique, d'acquérir une formation spécifique en musique d'ensemble. En effet, ceux-ci, souvent isolés, n'ont plus la possibilité de rencontrer facilement d'autres musiciens et d'être guidés par des professionnels. Afin de tenter de remédier à cette situation, des cycles de week-ends de musique de chambre, auxquels peuvent participer des formations déjà constituées ou des musiciens isolés cherchant d'autres partenaires, sont organisés sous la direction du Quatuor Margand et prochainement du Quatuor Via Nova. Actuellement soixante-treize participants ont suivi ces week-ends.

Dans le même esprit, l'ADIAM 95 a organisé la Première Académie d'Orchestre à l'Abbaye de Royaumont en juillet 1985 ; compte tenu du succès remporté par cette expérience et de la forte demande exprimée, nous avons souhaité poursuivre cette démarche.

Quarante stagiaires, musiciens amateurs venus de toute la France et même de l'étranger, se sont trouvés réunis pour travailler trois grandes œuvres du répertoire, sous la direction du chef d'orchestre, Benoît Renard, assisté pour le travail par pupitre de trois musiciens de l'Orchestre de Paris, également enseignants à l'École nationale de musique de Cergy-Pontoise : Pierre Devos violoncelliste, Maurice Waynblum altiste, et Joseph Ponticelli violoncelliste.

Un premier concert a été donné par les trois musiciens de l'Orchestre de Paris, suivi d'un concert de clôture par les stagiaires, témoignant de la qualité pédagogique et musicale ainsi que du caractère novateur de cette démarche.



(Photo Cécile de Courcy).

Le programme se composait de l'ouverture d'Obéron de Weber, du Pelléas et Mélisande de Fauré et de la 7<sup>e</sup> Symphonie de Beethoven.

### Et la musique contemporaine

Les Associations départementales ont été créées pour développer les secteurs particulièrement difficiles, et la musique contemporaine n'est pas un des moindres. Beaucoup d'opérations ont été menées afin de favoriser son développement.

- Avec le G.E.R.M., dans le cadre d'une convention signée avec le Conseil général, ont été mises en place différentes actions, dont « La Rose des Vents ». Ce programme d'initiation à la musique de notre temps, comporte une série d'animations musicales sur les places et lieux publics, dans les MJC, les écoles, les bibliothèques... Il permet la réalisation d'un film sonore restituant les éléments auditifs spécifiques de la ville. Herblay, Bezons, Montmagny, l'Isle-Adam et Persan ont accueilli cette manifestation.

- Avec l'ensemble A.L.E.P.H., missionnée par le ministère de la Culture et le Conseil général, l'ADIAM 95 a réalisé une exposition de partitions graphiques de musique contemporaine au Centre culturel d'Argenteuil. Cette exposition a été illustrée de nombreuses animations en milieu scolaire, dans les écoles de musique et complétée de plusieurs concerts. Donner un thème musical aux



général dans ce projet élaboré en collaboration avec la Délégation régionale à la Musique d'Ile-de-France, nous avons souhaité associer et rendre hommage à cinq compositeurs du Val-d'Oise. C'est ainsi qu'une commande a été passée auprès de Jean-Michel Damase, Monic Cecconi-Botella, Jacques Charpentier, Antoine Duhamel et Janos Komives.

Le 22 juin 1986, télévisés par FR3 et enregistrés par France Musique, ont été donnés en créations mondiales avec les Philharmonistes de Châteauroux, sous la direction de Janos Komives :

- « Onze Psaumes de David » de Jean-Michel Damase, avec l'ensemble vocal Patrick Marco (Jean-Luc Chaignaud, baryton) ;
- « Prélude pour la nuit étoilée » de Jacques Charpentier, avec la chorale « A Cœur Joie » de Montmorency (chef de chœur R. Bletton).
- « 27 juillet 1980 » de Monic Cecconi-Botella, avec la chorale Sainte-Cécile de Saint-Gratien (chef de chœur P.-Y. Gal), l'ensemble vocal du Vexin (chef de chœur Paul Gateau), Florence Katz, mezzo-soprane, et Gilles Vitale, ténor ;
- « Le Jardin de Daubigny » d'Antoine Duhamel (avec Jean-Luc Chaignaud, baryton) ;
- « Funérailles dans un champ de blé » de Janos Komives.

Le récitant René Andréani, assurait un lien littéraire à partir du « Livre de la Pauvreté et de la Mort » de Rainer Maria Rilke.

Bien entendu, cette présentation des activités de l'ADIAM 95 ne saurait être exhaustive ; d'autres secteurs spécialisés ont été mis en place.

Des séances de musicothérapie ont maintenant lieu dans quatre centres de rééducation.

La recherche d'un patrimoine de chansons du Val-d'Oise est en cours, en milieu rural, auprès des bibliothèques locales, des services d'archives, de la Bibliothèque Nationale, etc. A ce jour, environ quatre-vingt-cinq chansons ont été répertoriées. Le résultat de cette étude sera publié ultérieurement.

L'ADIAM 95 est chargée de la coordination de la Fête de la Musique qui devient une véritable tradition.

L'essor musical et chorégraphique du Val-d'Oise n'est plus à démontrer. La multiplication des associations, le développement des concerts et des spectacles, l'ouverture de nouvelles activités aux musiciens et aux danseurs, les nombreuses rencontres entre orchestres, chœurs..., toutes ces collaborations témoignent de la vitalité sans cesse croissante de notre département.

Au cours de ces dix ans, l'ADIAM 95 a tenté de répondre à la demande, de pallier les carences le mieux possible. Rien de tout cela n'aurait été réalisable sans le soutien marqué du Conseil général. Un premier pas a été franchi, il faut poursuivre ce dynamisme. Un deuxième pas, aujourd'hui esquissé, reste à faire vers le jazz, la chanson et toutes ces musiques dites « musiques de variété ». Déjà, en ce sens, des associations se créent, des idées nouvelles se dessinent, des projets s'élaborent.

Que la musique et la danse soient partout et pour tous !



enfants et le leur faire traduire graphiquement ou au contraire, leur donner un graphisme évocateur et le leur faire chanter constitue une démarche ludique faisant déjà apparaître étroitement le lien entre le son et un certain type d'écriture musicale. Face au succès qu'ont remporté ces animations, un autre projet est en cours avec l'ensemble A.L.E.P.H., ayant cette fois pour thème « Musique et Peinture ».

• Avec l'ensemble ALTERNANCE, orchestre de dix-huit musiciens, missionné par le ministère de la Culture et le Conseil général, l'ADIAM 95 a proposé une expérience pédagogique particulière, associant à la fois les élèves de l'école de musique de Sarcelles et cet ensemble d'une qualité incontestable. A cette occasion, l'ADIAM 95 a commandé à Patrick Choquet, jeune compositeur du Val-d'Oise, une œuvre spécialement destinée aux élèves des conservatoires. Cette œuvre, « Jeu de plages » a été créée au Forum des Cholette de Sarcelles en avril dernier.

A l'occasion du dixième anniversaire, nous réservons un grand projet de création, un projet « phare », de nature à passionner à la fois le grand public, les créateurs et les interprètes. Il s'agissait de trouver une opération spectaculaire susceptible d'attirer même ceux qui sont les plus rebutés par une musique difficile à connaître, de nature à provoquer curiosité, étonnement, perplexité et peut-être pourquoi pas... émerveillement !

Totalement soutenus par le Conseil





Île-de-France

## Royaumont : un monument dans le temps

Retracer l'histoire de l'Abbaye de Royaumont, c'est proposer une promenade dans le monument.

599<sup>e</sup> fille de Cîteaux ; édiflée sous la conduite de Blanche de Castille entre 1228 et 1235 et habitée régulièrement par son fils Saint Louis, cette abbaye témoigne des exigences de la règle cistercienne mais encore davantage de la munificence religieuse des Capétiens : son implantation isolée en bordure des grandes forêts du nord de Paris, au milieu des étangs, le plan simple des bâtiments répondent aux recommandations des premiers cisterciens telles que les avait fixées saint Bernard. Par contre, l'ampleur et la décoration du monument soulignent son caractère royal et en feront un exemple unique dans l'ordre de Cîteaux.

Les ruines de l'église abbatiale, dont seuls subsistent le mur sud et une tour, devenue emblématique, rappellent l'époque de la Révolution française qui, après avoir chassé les derniers moines, a provoqué la destruction de cette partie de l'Abbaye.

Transformé en filature de coton au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le monument est acquis en 1869 par les religieuses de la Sainte-Famille de Bordeaux. Conseillées par Charles Vernier, disciple de Viollet-le-Duc, elles réaménagent en particulier le bâtiment des moines pour y installer un orphelinat : les cellules, transformées aujourd'hui en chambres d'hôtes, l'escalier central, la façade orientale du bâtiment portent le témoignage de cette époque. L'aménagement en 1949 de l'ancienne salle du chapitre en bibliothèque, la réhabilitation des salles du bâtiment des travaux en 1962 sont l'œuvre d'Henry et Isabel Gouin, propriétaires du monument devenu bien familial après le départ des religieuses en 1905.

La Fondation Royaumont, à laquelle ces deux mécènes ont transmis par donation l'ensemble de l'Abbaye, classée monument historique en 1927, complète aujourd'hui cette action de sauvegarde et d'aménagement : un nouveau programme de restauration a été lancé en 1984 et un plan d'aménagement élaboré en 1986 pour adapter les capacités de la Fondation à l'actuel développement de ses activités.

La Fondation a participé en 1973 à la création de l'Association des Centres Culturels de Rencontre. Cette Association réunit, outre Royaumont, huit monuments réutilisés dans une pers-



pective culturelle : l'Abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson, la Saline Royale d'Arc-et-Senans, l'Abbaye de Fontevraud, le Château de la Verrerie du Creusot, l'Abbaye de Sénanque, le Couvent Royal de Saint-Maximin, la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon et la Corderie Royale de Rochefort-sur-Mer.

### Une tradition d'innovation

1969-1973 : l'élite scientifique de ce temps, autour de Jacques Monod, Salvador Luria, Levi-Strauss, Edgard Morin... se réunit à l'Abbaye et va faire avancer de manière significative la recherche pluridisciplinaire.

1254 : Vincent de Beauvais, gloire intellectuelle du Moyen Age, auteur de la première encyclopédie des connaissances humaines, le *Speculum Majus*, est appelé à Royaumont par Saint Louis.

1600 : Mathurin Régnier écrit à Royaumont sa XV<sup>e</sup> satire. 1959 : Nouveau Roman ; Royaumont accueille Alain Robbe-Grillet, Nathalie Sarraute, Claude Simon... 1964 : Witold Gombrowicz passe un an à l'Abbaye ; son journal le raconte. Depuis 1984 : le Centre Littéraire invite régulièrement des poètes étrangers pour les traduire : David Antin, Roberto Juarroz, Adonis, Birgitta Trotzig...

1843 : soirées d'opéras au théâtre de Royaumont. 1962 : Colette Herzog crée à l'Abbaye « La Courte paille », dernier cycle de mélodies de Francis Poulenc. 1978 : la constitution du Centre de la Voix relance l'activité culturelle de la Fondation.

1937 : création du Foyer Culturel de l'Abbaye. 1973 : pionnier de la réutilisation du patrimoine monumental à des fins culturelles, la Fondation participe à

la création de l'Association des Centres Culturels de Rencontre.

### Orientations et activités

Créée par Henry et Isabel Gouin, la *Fondation Royaumont (Gouin-Lang)* pour le progrès des Sciences de l'Homme, reconnue d'utilité publique par décret du Conseil d'État du 18 janvier 1964, « a pour but d'encourager toutes les formes d'échanges culturels, sans référence politique ou confessionnelle, de favoriser les travaux de recherche et de création, individuels et collectifs, dans le domaine des Sciences de l'Homme, de contribuer à l'animation culturelle du département du Val-d'Oise et de la Région d'Île-de-France, de rassembler et de mettre en œuvre les ressources et concours de toute nature nécessaires à cet effet » (article 1 des statuts).

Suivant ces objectifs, un projet culturel nouveau a été défini et mis en œuvre depuis 1978 sous la conduite de Francis Maréchal. Fondés sur la *formation* et la *rencontre*, la *recherche* et la *création*, et marqués par une forte ouverture internationale, 6 programmes existent à ce jour : le Centre de la Voix, le Centre Littéraire, le Centre d'Arts Plastiques, le programme ethnologique, les séminaires et les colloques, les visites de l'Abbaye et la promotion du patrimoine. La mise en place d'un secteur orienté vers d'autres disciplines des Sciences de l'Homme est en cours.

Ces programmes produisent, coproduisent ou accueillent de multiples activités : ils font également l'objet de commandes extérieures. C'est ainsi que se succèdent à Royaumont, tout au long de l'année, stages de formation, sessions d'étude et de recherche, manifestations publiques (concerts, exposi-

tions, rencontres littéraires, etc.), édition d'ouvrages, accueil d'artistes en résidence, colloques internationaux, journées d'étude, séminaires...

Développée grâce au mécénat d'Henry et Isabel Gouin, la Fondation a bénéficié depuis 1977 du soutien constant du Conseil général du Val-d'Oise, avec lequel une convention a été passée à l'initiative de son président, Pierre Salvi. De son côté, l'État, et plus particulièrement le ministère de la Culture et de la Communication et la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, a multiplié le soutien qu'il apporte à la Fondation.

Celle-ci a ainsi connu une croissance accélérée au cours des dernières années, transformant profondément le « paysage » culturel de Royaumont. Avec une équipe de responsables renforcée et une structure d'accueil rénovée, elle offre désormais de nouvelles perspectives de rencontre, de dialogue et d'accueil pour les artistes, créateurs, groupes de recherche, organismes scientifiques et culturels, centres de formation professionnelle continue...

Parallèlement, l'Association des amis de Royaumont soutient le développement des activités de la Fondation, contribue à les faire connaître et permet à tous ceux qui le souhaitent d'y participer dans des conditions privilégiées.

## L'équipe de la Fondation

Président : Jean-Eudes Roullier, inspecteur général des Finances.

Directeur : Francis Maréchal.

Administration et finances : Virginie Gozard.

— Comptabilité : Josiane Perroy.

— Logistique : Thierry Ganet.

— Planning : Colette Danjou.

— Restauration : Jean-Jacques Ramonatxo.

Direction des programmes :

— Centre de la Voix : Caroline Sonrier.

— Centre Littéraire : Romy Hourcade.

— Centre d'Arts Plastiques et Édition : Jean-Pierre Boyer.

— Programme ethnologique : Thierry Garret.

— Accueil des séminaires : Colette Danjou.

— Accueil des manifestations exceptionnelles et réceptions : Jean-Jacques Ramonatxo.

— Visites du monument : Odile Brasset.

— Librairie : Pierre-Yves Le Moigne.

— Conseillers artistiques et scientifiques : François Dominique, Pierre Gaudin, Bernard Noël, Marcel Péres, Marc Texier.

Association des amis de Royaumont :

— Président : Docteur Lucien Dermer.

— Secrétariat : Marie-Claire Le Bec.

L'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise, l'axe autoroutier Paris-Lille-Bruxelles à 20 minutes, le Centre International de Conférence de La Villette, le Parc d'Expositions Paris-Nord de Villepinte à 30 minutes : au cœur des grands carrefours de communication, la Fondation Royaumont s'inscrit dans un environnement économique et culturel en plein développement.

En bordure des forêts de Chantilly et d'Ermenonville, le site aujourd'hui protégé de l'Abbaye a miraculeusement conservé l'isolement et la sérénité qu'y avaient recherchés il y a sept siècles les moines de Cîteaux.

Au milieu d'un parc traversé de canaux, cette ancienne abbaye royale offre un cadre de *travail* et de *rencontres* remarquable. Ses bâtiments abritent un équipement conçu pour des séminaires résidentiels, journées d'étude et réceptions de prestige :

- 5 salles de réunion pour 10 à 25 personnes ;

cocktails (jusqu'à 2 000 personnes) : le réfectoire et les cuisines des moines, le bâtiment des travaux.

La Fondation élabore pour chacun de ses hôtes des prestations « sur mesure » et leur offre un accueil personnalisé.

Fidèle à sa vocation, Royaumont offre un environnement artistique particulièrement riche :

- visite-conférence de l'Abbaye et des principaux monuments de la région : Châteaux d'Écouen et de Chantilly, ville historique de Senlis ;

- concerts d'orgue, de musique de chambre, de musique médiévale, expositions d'art contemporain, lectures poétiques, etc. (soit dans le cadre de la programmation « grand public », soit « à la carte »).

Le sport et la détente ne sont pas absents de l'environnement :

- à l'Abbaye : 1 court de tennis, 1 salle de tennis de table, 1 terrain de volley-ball, 1 terrain de boules ;



- 2 salles de réunion pour 30 à 40 personnes (120 personnes en version conférence) ;

- 1 salle polyvalente de 120 personnes avec cabine de projection équipée en 16 et 35 mm ;

- 1 bibliothèque ;

- 1 salle d'exposition de 238 m<sup>2</sup> ;

- matériel audio-visuel : vidéo, sonorisation, projection, traduction simultanée ;

- 40 chambres simples ou doubles dont 3 aménagées en studios, offrant une capacité de 62 lits (cette capacité peut être complétée par l'hôtellerie locale, proposant toutes les catégories de confort, dans un rayon de 10 km autour de l'Abbaye) ;

- 4 salles à manger de 10 à 120 couverts ;

- 3 lieux historiques pour les réceptions, lunchs (50 à 400 couverts),

- à proximité : promenades en forêt, centre équestre du Giez à 2 km, International Club du Lys à 5 km.

La Fondation Royaumont a été créée en 1984 par deux mécènes, Henry et Isabel Gouin. Installée dans les bâtiments d'une abbaye cistercienne royale édifiée de 1228 à 1235, dont elle est propriétaire, cette fondation « a pour but d'encourager toutes les formes d'échanges culturels (...), de favoriser les travaux de recherche et de création, individuels et collectifs, dans le domaine des Sciences de l'Homme, de contribuer à l'animation culturelle du département du Val-d'Oise et de la Région d'Île-de-France » (extrait de l'article 1 des statuts).

Dirigée par Francis Maréchal, la Fondation organise aujourd'hui ses activités principalement autour de la *forma-*



## Ile-de-France

tion et de la rencontre, de la recherche et de la création. Marqués par une forte orientation internationale, 6 programmes existent à ce jour (quatre ont été mis en place entre 1978 et 1986) : le Centre de la Voix, le Centre Littéraire, le Centre d'Arts Plastiques, le programme ethnologique, les séminaires et les colloques, les visites de l'Abbaye et la promotion du patrimoine. La création d'un secteur orienté vers d'autres disciplines des Sciences de l'Homme est en cours.

C'est ainsi que se succèdent à Royaumont, tout au long de l'année, stages de formation, sessions d'étude et de recherche, manifestations publiques (concerts, expositions, rencontres littéraires, etc.), édition d'ouvrages, accueil d'artistes en résidence, colloques internationaux, journées d'étude, séminaires..., soit produits, soit accueillis par la Fondation.

### l'équipement de la Fondation

- 4 salles de concert et de spectacle, de congrès et d'exposition, offrant des capacités de 120 à 800 participants dont :
  - 1 salle de 120 personnes avec cabine de projection équipée en 16 et 35 mm
  - 1 salle d'exposition de 238 m<sup>2</sup> ;
- 2 salles de conférence ou de répétition pour 30 à 40 personnes (120 personnes en version conférence) ;
- 6 salles de commission et d'atelier pour 10 à 25 personnes ;
- 40 chambres (62 lits) dont 3 studios ;



- 4 salles à manger de (10 à 120 couverts) et 3 salles pour réceptions (de 50 à 400 couverts) ;
- salon ;
- bibliothèque ;
- librairie ;
- atelier de lithographie et de gravure ;
- matériel audio-visuel ;

- orgue Cavallé-Coll, 2 pianos ;
- court de tennis.

Téléphone : (1) 30.35.40.18 (standard) - 30.35.30.16 (informations sur les programmes) - 30.35.89.19 (Centre de la Voix) - 30.35.89.18 (Centre Littéraire, Centre d'Arts Plastiques) - 30.35.88.90 (Visites et librairie).



## ARIAM Ile-de-France

**Le parc régional de matériel musical et le pool de percussions d'Ile-de-France**

L'ARIAM Ile-de-France est dotée d'un parc important de matériel musical

qui constitue une aide nécessaire au développement de la vie musicale de notre région. Entposé au Grand-Palais, il comprend actuellement :

### Un pool de percussions

Claviers : xylophones, vibraphones, marimbas, célesta, tubes-cloches, etc.

Peaux : timbales, toms, grosses caisses, caisses-claires, etc.

Métaux : cymbales, tam-tam, gongs, etc.

Instruments divers : wood bloc, grelots, etc.

### Des instruments à claviers

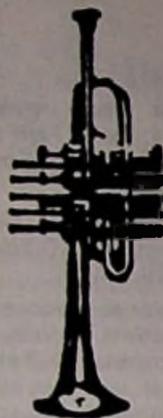
Un piano Bösendorfer 3/4 queue (2,25 m), un clavecin William Dowd, un clavecin de Continuo Alain Anselm, un orgue positif, facteur Jean-François Muno.

Ces instruments sont mis à la disposition des interprètes et des organisateurs de concerts. Ce sont plus de 200 associations de tous genres qui font appel chaque année à ce parc : festivals et associations organisatrices de concerts, centres culturels, maisons de la culture, théâtres lyriques, conservatoires et écoles de musique, orchestres et chœurs, etc.

Le pool de percussions pour sa part apporte une aide importante à la diffusion des œuvres de musique contemporaine dans le cadre d'une politique d'aide à la création musicale. Par ailleurs, ce pool est un lieu de rencontre privilégié entre les compositeurs, les interprètes et les facteurs d'instruments, permettant une évolution permanente concertée de la création musicale et de la facture instrumentale.

## Liste des établissements d'enseignement à la musique du Val-d'Oise

- Argenteuil.** École municipale de musique et de danse, 50 boulevard Héloïse, 95100 Argenteuil. Tél. : 39.61.70.01.
- Arnouville-les-Gonesse.** Conservatoire de musique et de danse. Club des Loisirs Léo-Lagrange, 95400 Arnouville-les-Gonesse. Tél. : 39.93.57.55.
- Asnières-sur-Oise.** Conservatoire de musique de danse et d'art plastique. « Les pays d'en France », 95270 Asnières-sur-Oise. Tél. : 30.35.88.77.
- Auvers-sur-Oise.** École municipale de musique. En mairie, 95430 Auvers-sur-Oise. Tél. : 30.36.70.30.
- Beaumont-sur-Oise.** École de musique. 64, rue Danielle-Casanova, 95260 Beaumont-sur-Oise. Tél. : 34.70.31.72.  
Centre d'éducation populaire. En mairie, 95260 Beaumont-sur-Oise. Tél. : 30.34.34.90.
- Bezons.** École municipale. 26, rue Maurice-Berteaux, 95870 Bezons. Tél. : 39.61.21.06.
- Cergy-Pontoise.** Conservatoire national de musique, de danse et d'art dramatique. Parvis de la préfecture, BP 309, 95027 Cergy-Pontoise. Tél. : 30.32.74.11.
- Chaumontel.** École de musique. En mairie, 1, rue André-Vassord, 95270 Chaumontel. Tél. : 34.71.03.96.
- Cormeilles-en-Parisis.** Club musical de Cormeilles. 25, avenue de la Libération, 95240 Cormeilles-en-Parisis. Tél. : 39.61.39.54.
- Deuil-la-Barre.** École municipale de musique. Château de la Chevrette, rue Jean-Bonin, 95370 Deuil-la-Barre. Tél. : 39.84.03.84.
- Domont.** Centre Georges-Brassens. 46, rue A.-Briand, 95320 Domont. Tél. : 39.91.77.62.
- Eaubonne.** École municipale de musique. Maison des Arts, 11, rue Christino-Garcia, 95600 Aubonne. Tél. : 39.59.20.22.
- Ermont.** École municipale de musique et de danse. 44, rue Stalingrad, 95120 Ermont. Tél. : 34.15.51.14.
- Enghein-les-Bains.** École municipale de musique. 7, rue Pilloy, 95880 Enghein-les-Bains. Tél. : 39.64.00.13.
- Franconville.** École municipale de musique. 1, rue d'Ermont, Maison Cadet de Vaux, 95130 Franconville. Tél. : 34.14.43.34.
- Garges-les-Gonesse.** Conservatoire municipal de musique. Complex Allende-Néruda, 95140 Garges-les-Gonesse. Tél. : 39.86.96.31 poste : 365.
- Gonesse.** École de musique. 3 bis, rue de Paris, Parc d'Orgemont, 95500 Gonesse. Tél. : 39.87.28.66.
- Groslay.** Maison des loisirs et de la culture. École de musique et de danse, 18-20, rue Gabriel-Fauveau, 95410 Groslay. Tél. : 39.83.08.08.
- L'Isle-Adam.** Maison de l'Isle-Adam, cours de musique, Parc Manchez, 95290 L'Isle-Adam. Tél. : 34.69.21.38.
- Herblay.** Conservatoire municipal de musique. 43, rue du Général-de-Gaulle, 95220 Herblay. Tél. : 39.97.44.55.
- Luzarches.** École municipale de musique. En mairie, 95270 Luzarches. Tél. : 34.71.02.99.
- Louvres.** École municipale de musique. 23, rue Paul-Bruel, BP 10, 95330 Louvres. Tél. : 34.68.89.23.
- Marines.** Club de musique de Marines. En mairie, 95640 Marines. Tél. : 30.39.70.21.
- Marly-la-Ville.** École municipale de musique. En mairie, 95670 Marly-la-Ville. Tél. : 34.72.30.90.
- Menucourt.** Conservatoire de musique et de danse. En mairie, 95000 Cergy. Tél. : 34.42.50.85.
- Méry-sur-Oise.** Amicale laïque (section musique). En mairie, 95540 Méry-sur-Oise. Tél. : 30.36.45.88.
- Montigny-les-Cormeilles.** École de musique. Centre Pablo-Picasso, 95370 Montigny-les-Cormeilles. Tél. : 39.78.19.14.
- Montmagny.** École municipale de musique. En mairie, 95360 Montmagny. Tél. : 39.83.51.27 poste 218.
- Montmorency.** École municipale de musique. En mairie, 95160 Montmorency. Tél. : 39.89.51.22.
- Osny.** École municipale de musique. En mairie, 95520 Osny. Tél. : 30.38.59.28.
- Persan.** École de musique et union musicale. 1, rue Pasteur, 95340 Persan. Tél. : 30.34.53.72.
- Piscop.** École municipale de musique. En mairie, 95350 Piscop. Tél. : 39.90.19.04.
- Plessis-Bouchard.** École municipale des arts et de la musique. En mairie, 95130 Plessis-Bouchard. Tél. : 34.13.71.39.
- Puiseux-en-France.** École municipale de musique. En mairie, 95670 Puiseux-en-France. Tél. : 34.72.68.94.
- Roissy-en-France.** École municipale de musique. 10, rue de Paris, 95000 Roissy-en-France. Tél. : 39.88.03.69.
- Saint-Brice-sous-Forêt.** École municipale de musique. 14, rue de Paris (en mairie), 95350 Saint-Brice-sous-Forêt. Tél. : 39.90.02.17.
- Saint-Gratien.** École de musique. Centre culturel du Forum, 95210 Saint-Gratien. Tél. : 39.89.24.42.
- Saint-Leu-la-Forêt.** École de musique de Saint-Leu-la-Forêt. Hôtel de Ville, 2, rue Émile-Bonnet. Tél. : 30.40.80.20.
- Saint-Ouen-l'Aumône.** Conservatoire Maurice-Ravel. 16, avenue du Général-de-Gaulle, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône. Tél. : 34.64.16.82.  
Chorus, Chemin des Horloges, Bateau chorus, 97, rue du Mail, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône. Tél. : 30.37.80.86.
- Saint-Prix.** École des Arts. 32, avenue du Général-Leclerc, 95390 Saint-Prix. Tél. : 34.16.08.84.
- Saint-Witz.** École de musique. Place Isabelle-de-Vy. En mairie. Tél. : 34.68.26.20.
- Sannois.** École de musique de Sannois. 24, rue Victor-Basch, 95110 Sannois. Tél. : 34.11.30.80.
- Sarcelles.** École municipale de musique. 4, place de Navarre, 95200 Sarcelles. Tél. : 39.90.87.76.
- Soisy-sous-Montmorency.** Conservatoire de musique. 1, avenue Charles-de-Gaulle, 95230 Soisy-sous-Montmorency. Tél. : 39.89.75.51.  
École de jazz (loisirs et culture). 22, avenue du Général-de-Gaulle, 95230 Soisy-sous-Montmorency. Tél. : 39.89.37.92.
- Survilliers.** École municipale de musique. En mairie, 95470 Survilliers. Tél. : 34.68.47.64.  
École de musique du centre culturel du Valois. 11, rue Jean-Jaurès, 95470 Survilliers. Tél. : 34.68.26.00.
- Taverny.** Formation et animation musicales. Maison Claude-Debussy, rue Guillaume-Dupuyten, 95150 Taverny. Tél. : 39.95.48.72.
- Thilley.** Conservatoire municipal de musique. En mairie, 95000 Le Thilley. Tél. : 39.85.22.58.
- Viarmes.** « La Carmelloise ». École de solfège et d'harmonie du canton, école de musique. 95270 Viarmes. Tél. : 30.35.43.03.
- Vigny.** Syndicat intercommunal de musique du Vexin Français. 95450 Vigny. Tél. : 30.39.20.65.
- Villiers-le-Bel.** Conservatoire de musique et de danse. 77, rue Gambetta, 95400 Villiers-le-Bel. Téléphone : 39.90.54.86 poste : 316.



# l'atelier musical

## Gilles Degironde

*Dépositaire Melton, Olds et embouchures Slokar*

Spécialiste Cuivre, Bois  
Agent Selmer · Courtois  
Bach · King · Holton · Blessing  
Besson · Getzen · Conn

Réparations - Ventes - Locations  
Exportation  
Mise au point d'instruments

**6, place Saint-Roch**

**F-42100 Saint-Etienne**



**77.33.90.31**

**Vente et Réparation d'instruments à vent de toutes marques**

## E. FERRON

14, rue Massacre  
76000 ROUEN  
Tél. : 35.70.13.91

*Grand Prix des Métiers d'Art*

*Maison fondée en 1858*

*Notre atelier de réputation internationale  
est à votre service pour un travail de qualité*

Issus de notre laboratoire de recherche acoustique  
Adoptés et appréciés par de nombreux Artistes français et étrangers

**Le Variateur d'impédance et la Ligature intégrée FERRON**  
pour becs de clarinettes et de saxophones



**Le Variateur FERRON**  
pour embouchures d'instruments cuivres

**Le « LOGICORK » FERRON**  
nouveau bouchon pour têtes de flûtes  
traversières et piccolo  
permettant d'adapter l'instrument à **votre** physiologie  
et à l'acoustique de la salle où vous jouez



*Documentations complètes et références  
fournies sur demande*

# 87<sup>e</sup> CONGRÈS A AIX-LES-BAINS



A côté du sénateur de la Savoie, Jean BLANC, Maurice ADAM et le président de la C.M.F. André PETIT souhaitent la bienvenue aux congressistes.

## Vendredi 28 avril 1988

M. Petit ouvre la séance du 87<sup>e</sup> Congrès de la Confédération Musicale de France et donne la parole à M. le maire d'Aix-les-Bains.

**M. Gratién Ferrari.** M. le président, Mmes, MM., je voudrais tout simplement vous souhaiter la bienvenue à Aix-les-Bains. Je voudrais particulièrement remercier notre collègue Maurice Adam d'avoir eu la bonne idée de proposer la candidature de notre Ville. Nous sommes très heureux parce que vous êtes nombreux et que vous êtes des amis musiciens. Je suis heureux d'accueillir à Aix-les-Bains le Congrès de la C.M.F. et de saluer l'importance que vous représentez dans la vie musicale française, non seulement par votre nombre, mais également par la qualité du travail que vous fournissez dans toute la France.

J'espère bien que ces journées se dérouleront de la manière la plus fructueuse possible, que tout sera fait pour faciliter votre séjour et la bonne tenue de vos réunions. Je terminerai en vous disant que si vous souhaitez revenir, à titre individuel ou en groupe, nous serons toujours là pour vous accueillir, et très heureux de vous revoir.

**Maurice Adam.** Mes chers amis, je voudrais vous dire combien mon plaisir est immense de vous retrouver ici, dans cette région où, pour beaucoup d'entre

vous, malgré des changements d'habitudes et des difficultés de transport, vous aurez bien voulu satisfaire aux nécessités de l'esprit nouveau de décentralisation. Je ne saurais jamais assez féliciter notre président, André Petit, de cette initiative encore originale, le remercier aussi comme je remercie tous nos amis délégués des 23 régions de France qui se trouvent aujourd'hui parmi nous pour travailler avec efficacité au devenir de la musique amateur.

Avec les souhaits de bienvenue, je voudrais vous faire partager ma fierté de vous faire accueillir par une ville au passé, certes attirant, mais aussi par une municipalité amie. Le député-maire, Gratién Ferrari a mis Aix-les-Bains tout entière à votre disposition. Tout au long de cette fin de semaine où nous allons vivre très proches les uns des autres, j'aurai l'honneur de vous faire rencontrer des personnalités de notre Région, de nos huit départements qui, sans relâche, apportent à nos sociétés leurs convictions artistiques assorties d'appuis financiers particulièrement généreux.

Je voudrais remercier ici présent M. Francina, conseiller général représentant M. le président du Conseil général de la Haute-Savoie. Michel Barnier, notre président du Conseil général de la Savoie va nous rejoindre M. Louis Beson, député, M. J. Blanc, sénateur, M. Jean Murguet, vice-président du Con-

seil général, M. Lebosson, adjoint aux Affaires culturelles d'Annecy, M. Bernard Neveu, délégué régional de la musique et beaucoup d'autres personnalités qui vont nous rejoindre d'ici demain.

Sans vouloir alourdir mon propos et ayant scrupule de laisser à notre président le soin de la lourde tâche d'apporter une solution à l'ensemble de nos problèmes, permettez-moi néanmoins de revenir sur les questions primordiales qui seront étayées par nos réflexions tout au long de nos débats. Une action efficace est à mener auprès de la Direction de la musique. Il me plaît de souligner, grâce aux amicales interventions de M. Ferrari, que d'importants contacts qu'il conviendrait de rendre plus fructueux encore, ont été entrepris auprès du ministère de la Culture.

Une échéance de qualité est à pratiquer dans les domaines de la concertation entre conservatoires, écoles de musique et sociétés de musiciens amateurs, la formation, la qualification de leurs enseignants, de leurs chefs de musique, afin que dans un avenir très proche, des critiques, pour ou contre, ne soient pas formulées. Une uniformisation au niveau national sur le plan des stages, de la pédagogie, et d'une collaboration étroite de fédération à fédération, tant sur le plan départemental que sur le plan régional, permettraient des échanges on ne peut plus profitables. Il



A la tribune, Michel BARNIER, président du Conseil général de la Savoie entouré de Paul COURTIAL et de Maurice ADAM.

faut également encourager les sessions de préparation au D.A.A.S.M. destiné aux jeunes directeurs, aux futurs directeurs de sociétés musicales. Tout cet enrichissement artistique me conduit à faire dévier ma pensée vers des objectifs, hélas, bien matériels. Que serait le devenir de nos sociétés sans la participation généreuse de nos Conseils régionaux, généraux, de l'État, que nous souhaiterions parfois plus associatif. Que serait le devenir de nos sociétés sans le soutien intense, permanent et discret de tous les bénévoles qui ont fait naître, prospérer et insérer dans notre vie quotidienne la musique. Aussi me vient-il parfois une manière de crainte envers certains groupements qui, sous couvert d'une participation à l'universalité de la musique, ont su bénéficier de largesses parfois incontrôlables, risquant de nous faire obstacle.

Avant de terminer, je veux parler de la jeunesse, celle qui a pris le relais d'un patrimoine élaboré depuis plus de deux siècles, celle qui se rassemblera l'année prochaine pour célébrer l'histoire, mais surtout la musique qui a accompagné l'histoire. Je crois que nous aurons beaucoup à dire sur l'organisation d'un grand rassemblement des sociétés musicales amateurs célébrant le bicentenaire de la Révolution française : création de pièces orchestrales, concerts dans toute la France... Il sera sans doute important de faire part à nouveau de l'ensemble de nos projets à nos instances, ainsi qu'aux représentants des deux ministères : Culture et Communication, Jeunesse et Sports, avec lesquels je me suis entretenu dernièrement pour donner alors — oserai-je dire cet anachronisme — des lettres de noblesse à nos sociétés.

Qu'il me soit permis, en vous quittant, de vous redire combien m'est

chère l'amitié qui nous a aidés à construire l'amitié que je trouve dans chaque visage, au sein de toutes les réunions musicales ou orales auxquelles j'assiste, combien nos oreilles ont du bonheur à entendre du travail enrichissant.

Sacha Guitry un des hôtes illustres d'Aix-les-Bains disait : « Mieux on comprend, plus on aime ; plus on aime, mieux on admire ; plus on admire, plus on est heureux ».

M. André Petit. M. le conseiller général, M. le maire, MM. les présidents, Mmes, MM., mes chers amis, en ouvrant ce Congrès, je voudrais vous souhaiter à tous la bienvenue. Tout d'abord, je voudrais remercier M. le maire d'Aix-les-Bains, notre ami Maurice Adam, tous ses collègues de la Fédération Rhône-Alpes, pour l'accueil qui nous est réservé dans cette ville reposante.

J'excuserai tout d'abord certaines personnalités : M. François Léotard, ministre de la Culture et de la Communication ; M. Bergelin, secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports ; M. André Giraud, ministre de la Défense ; M. Adrien Zeller, secrétaire d'État ; M. Marc Bleuse, directeur de la Musique et de la Danse ; Mme Catherine Giffard, directrice de l'Action Culturelle, M. Camille Roy, inspecteur principal et M. Weyermuller, président de la C.I.S.M.

Notre ami, le président d'honneur, Albert Ehrmann, s'est également excusé ; il a été victime d'un accident et est hospitalisé. M. André Améller, lui aussi, a été très gravement malade pendant toute une année. M. Robert Lestavel, notre ancien trésorier, MM. Désiré Dondeyne, Gérard Calvi, Marcel Landowski, Pierre Bigot, François Coiteux, Roger Boutry, Henk Van Lijnschooten, M. Landrieu, préfet de la Savoie, M.

Gevaudan, président de la F.N.U.C.M.U., et M. Maurice Fleuret, ancien directeur de la musique et de la danse. Nous accueillons M. Barnier, président du Conseil général de Savoie.

Depuis un an, date du dernier congrès, la tâche a été très lourde. Nous avons une C.M.F. en pleine évolution. Nous avons connu et nous connaissons encore des problèmes d'ordre financier, mais je pense vous dire, dès maintenant, que des mesures très énergiques ont été prises ; nous continuerons à en prendre et la situation sera rétablie.

Je remercie toute l'équipe de la C.M.F., Conseil d'administration, Bureau administratif, pour l'aide qu'ils m'ont apportée. Un grand merci également à M<sup>e</sup> Charles Jay qui est venu très souvent m'épauler.

Nous recherchons l'équilibre financier indispensable pour mener à bien les actions culturelles. De nombreuses démarches ont été entreprises auprès des ministères de tutelle, de toutes les instances officielles, et également auprès des grandes associations nationales, pour faire reconnaître toute l'action de la Confédération Musicale de France qui a un rôle prépondérant à jouer.

Le Congrès d'aujourd'hui doit être une réunion de travail où la musique est toujours présente. Dès cet après-midi, nous travaillerons la partie culturelle. Grâce au développement de l'enseignement musical, nous avons actuellement davantage de musiciens amateurs. Cet après-midi, nous aurons des séances de travail ; des séances sont prévues pour les chefs de musique, sous la direction de M. Daniel Chopinez, un autre atelier pour le bicentenaire de la Révolution française dont je prendrai la direction. Il faut qu'à cette occasion, on montre aux élus, aux médias, la puissance que représentent les sociétés de musiciens amateurs. Demain, des synthèses vous seront présentées.

N'oublions pas que notre mouvement a pris son essor grâce à la Révolution, aux droits de l'Homme, aux libertés. Nos jeunes ont pratiqué ces activités réservées auparavant à une certaine catégorie de personnes. Se sont créées des musiques militaires et civiles. Des personnes qui exerçaient leur profession dans la journée, faisaient, le soir, de la musique. De là, est né notre mouvement amateur, tout d'abord avec le chant choral ; par la suite, on a cherché autre chose, et très rapidement, se sont créées des sociétés de musique amateurs.

Je voudrais qu'en 1989, on arrive à prouver que le mouvement amateur est un mouvement jeune en plein essor. Nous reparlerons du bicentenaire.

Pour revenir aux ateliers, je souhaiterais que d'autres soient organisés. Nous essaierons de satisfaire tout le monde.

Je voudrais laisser la parole à M. Joseph Muller. Tous ensemble, nous devons travailler pour le développement de la musique et pour nos jeunes.

M. Joseph Muller. M. le député-maire, M. le président du Conseil général, M. le président, chers amis, la confédération Musicale de France a tenu sa 86<sup>e</sup> Assemblée générale les 10 et 11 avril 1987 aux Salons Hoche, à Paris.

Si nous sommes aujourd'hui à Aix-les-Bains, pour la 87<sup>e</sup> Assemblée, nous retrouverons Paris l'année prochaine, puis Strasbourg en 1990 : notre Confédération résoud donc, de la façon la plus élégante, l'alternance de ses congrès entre la capitale et la province.

Dans le cadre privilégié de ses assises savoyardes, sur les rives du lac du Bourget, les membres de la Confédération Musicale de France vivent des retrouvailles heureuses.

Si la joie de la rencontre est évidente, elle se nuance du regret de ne pas retrouver ceux qui nous ont quittés.

Voici le carnet de deuil de notre Confédération pour l'année écoulée.

M. François Gauthier, secrétaire général de l'Union des fédérations musicales de l'Ile-de-France, est mort accidentellement le 11 octobre 1987 ; M. André Robert, sous-directeur du Conservatoire de Région de Lyon et chef d'orchestre d'Harmonie, nous a quittés à la même époque.

M. Ange Rezoagli, président de la Fédération régionale de la Corse, est décédé en automne ; en janvier de cette année, nous ont quittés M. Georges Besson, éditeur et compositeur de musique à Cusset (Allier), et M. François Bertok, membre du Conseil d'administration de la Fédération Musicale de Bretagne ; en janvier encore, est décédé M. François Villotte, président de la nouvelle fédération musicale de la région Centre, et vice-président honoraire de notre Confédération.

Pensons un instant à nos amis qui étaient les serviteurs dévoués à la cause de la C.M.F. et de la musique.

A présent, mettons l'accent sur les nombreuses actions de la C.M.F. Le président André Petit a réuni le Conseil d'administration les 7 mai, 9 septembre, 17 décembre et, pour préparer ce Congrès, le 24 mars dernier.

Au cours de ces réunions, les diverses commissions ainsi que les sous-commissions d'action culturelle ont été mises en place.

Le président André Petit était, le 14 juillet dernier, l'invité de M. et Mme François Mitterrand, à la réception de l'Élysée.

En octobre, le président André Petit et les vice-présidents Maurice Adam et Paul Courtial étaient reçus au ministère de la Culture et de la Communication, rue de Valois, par le chef de Cabinet de M. Léotard, M. Maistre.

M. Marc Bleuse participait à cette importante réunion où l'action de la C.M.F. était exposée.

M<sup>re</sup> Charles Jay, président de la commission d'action culturelle, évoquera pour nous les actions musicales de l'année, parmi lesquelles figurent les concours d'excellence du 6 mars, et les réunions concernant le diplôme d'aptitude à l'Animation des Sociétés Musicales (D.A.A.S.M.), qui ont eu lieu les 3 juillet, 8 octobre, 28 novembre et 13 décembre, où le colonel Chopin a eu l'amabilité de nous accueillir à Rueil-Malmaison.

Ce rapport d'action culturelle sera suivi de la réunion des « ateliers-commissions » dans les salles de commissions du Palais des Congrès.

M. Louis Gachassin, notre trésorier, a poursuivi sans relâche, depuis le congrès 1987, ses efforts de planification de la gestion financière.

Le secrétariat administratif rassemble, en une équipe dynamique, le personnel qui assure de manière très efficace, le bon fonctionnement de notre Confédération Musicale de France.

Le calendrier du président André Petit a été particulièrement chargé.

Le Comité National de la Musique s'est réuni au siège de la S.A.C.E.M. les 26 novembre, 7 janvier et 24 février.

L'Assemblée générale a eu lieu le 24 mars dernier.

Le Conseil Supérieur de la Musique (C.S.M.) s'est réuni sous la présidence de M. Daniel Moreau les 17 décembre, 19 janvier et 12 février.

Le Conseil d'administration du Centre National d'Action Musicale (C.E.N.A.M.) a siégé les 25 juin et 9 décembre.

Nous avons suivi les travaux de la Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves de Conservatoires et Écoles de Musique (F.N.A.P.E.C.), présidée par Mme Simone Du Breuil, le 5 novembre, ainsi que ceux de la Fédération Nationale des Associations Culturelles d'Expansion Musicale (F.N.A.C.E.M.), présidée par M. Alain Goze.

Un échange de vues entre la Fédération Nationale des Écoles et Conservatoires Municipaux de Musique, de Danse et d'Art Dramatique (F.N.U.C.M.U.), présidée par M. Maurice Gevaudan, et notre Confédération, a eu lieu au cours de la première réunion d'une commission d'entente, le 15 septembre. La C.M.F. était représentée par M. André Petit, M. Henri-René Pollin et M. Guy Meissonier. M. Louis Levrangi faisait partie de cette commission comme membre des deux organismes. Un travail intéressant pourra se réaliser en commun.

Le président André Petit fait partie du bureau de l'Union Nationale de Vocation Artistique et Culturelle (U.N.A.V.A.C.), que préside M. Marcel Corneloup. Il a été élu trésorier adjoint. Cette association s'est réunie les 15 juin, 15 juillet et 15 janvier.

Une réunion technique a eu lieu le 22 janvier : cette association a eu un grand stand à Musicora, au Salon international de la musique ancienne et classique, au Grand-Palais, du 23 au 28 mars dernier. La C.M.F. était présente ; des journaux, des fascicules ont été mis à la disposition des visiteurs, et la mention a figuré au catalogue général de Musicora. M<sup>re</sup> Jay vous entretiendra du Festival pluridisciplinaire de Creil.

Un nouveau manifeste de l'U.N.A.V.A.C. qui expose la concep-

A la tribune, de gauche à droite : André PETIT, Charles JAY, Joseph MULLER, André RELIN, Georges GALINIER, Ginette GROUESY



tion de la vie associative et de ses rapports avec les pouvoirs publics, a été élaboré lors du colloque du 9 février à l'Institut National de l'Éducation Populaire de Marly-le-Roi, avec les associations membres.

Le Conseil d'administration de l'U.N.A.V.A.C. a eu lieu le 4 mars dernier. Le président André Petit a eu, le 26 novembre, un entretien avec M. Gérard Calvi qui doit composer une œuvre pour la C.M.F. à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française.

Le président André Petit et M. Maurice Adam, vice-président, ont rencontré, le 19 février, à la Direction de Jeunesse et Sports, le directeur de Cabinet du ministre, M. Dumeige. Ils ont eu, d'autre part, une rencontre avec M. Giraud, président de l'Association des maires de France le 19 février.

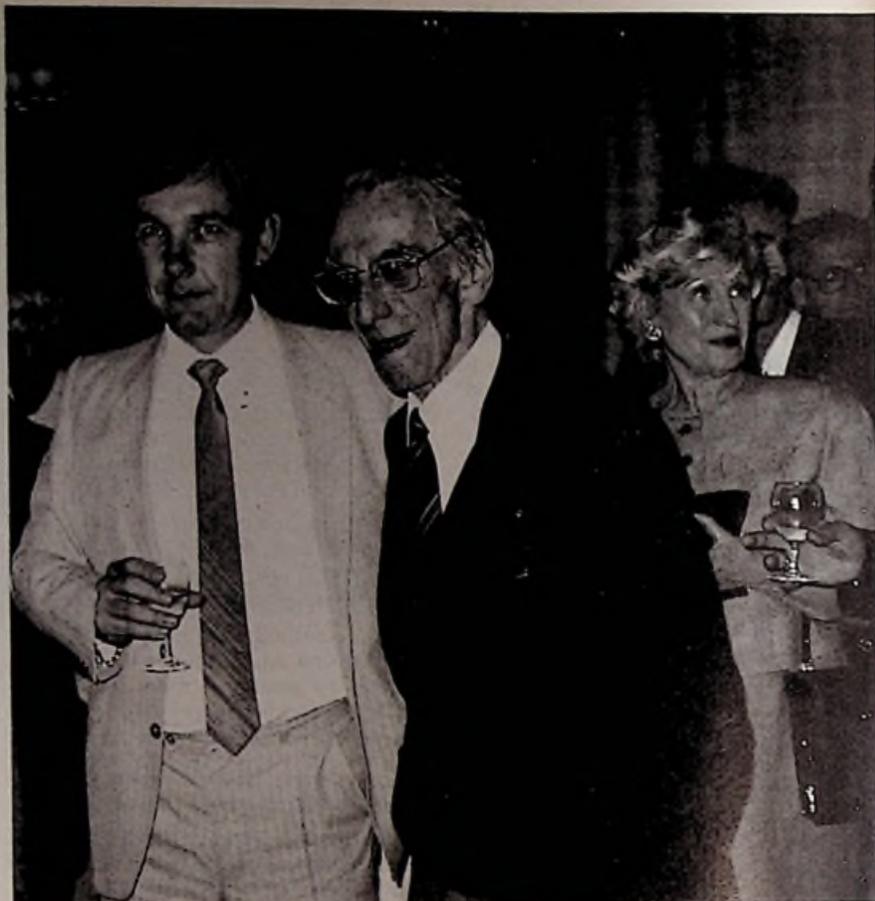
La C.M.F. a été habilitée par le ministère des Affaires sociales et de l'Emploi, et le ministère de la Culture et de la Communication, à accueillir des objecteurs de conscience. Les Fédérations régionales et départementales, ou les sociétés musicales qui souhaiteraient engager une telle procédure, doivent savoir qu'elles auront à faire face à l'avance aux frais de solde. Ces frais de solde, payés tous les mois, seront remboursés par le ministère dans les meilleurs délais, mais il arrive que ce délai se révèle parfois fort long. De toute façon, la C.M.F. ne peut assurer cette avance.

Le journal de la C.M.F. a pris un bel essor depuis la parution des activités musicales de Bretagne. Je me permets de vous rappeler cette interrogation d'André Malraux : « Quels livres valent la peine d'être écrits sinon les mémoires ? » : nous considérons que ce journal de la C.M.F. constitue effectivement l'expression d'une mémoire collective, celle de la C.M.F. Il est l'organe de diffusion de notre pensée, et assure la liaison confraternelle entre ses membres, tout en informant ceux qui, à des titres divers, s'intéressent à sa vie.

La « Vie Musicale dans nos Régions » nous procurera, en fin de compte, un panorama éloquent des activités musicales de la France. Le journal de mai-juin concernera encore une fois l'Île-de-France, celui de juillet-août, Poitou-Charentes, celui de septembre-octobre, l'Aquitaine, celui de novembre-décembre la Haute-Normandie.

Nous n'avons pas encore pu obtenir l'agrément de la Commission Paritaire ; nous nous efforçons sans cesse de respecter les normes exigées, c'est-à-dire 50 % d'articles d'intérêt culturel musical, au moins. Nous ne ménagerons aucun effort, et espérons que, dans un court délai, cette Commission nous accorde le privilège tant attendu.

Le numéro spécial « Guide » comportant les statuts de la C.M.F., le règle-



A la réception offerte par la ville d'Aix-les-Bains, René CASTELAIN chef-adjoint de la Musique de l'Air Charles JAY vice-président de la C.M.F. A l'arrière plan Ginette GROUESY responsable du secrétariat administratif de la C.M.F.

ment des concours, le programme de formation musicale, ainsi que le protocole d'accord S.A.C.E.M./C.M.F., a été accueilli très favorablement.

Les concours d'orchestres d'harmonie, fanfares, batteries-fanfares, chorales, orchestres d'accordéons et plectres et instruments divers connaissent toujours un vif succès et des palmarès intéressants.

Cette année, de mars à juin, une dizaine de concours sont organisés par nos fédérations : trois auront lieu à la Pentecôte les 21 et 22 mai : Strasbourg, Lagord et Aix-les-Bains. Les 3, 4 et 5 juin ont lieu les concours de Saint-Marcellin, Brecey, Fourmies, Mulhouse, et le 15 mai Pont-à-Mousson.

Les prochains journaux de la C.M.F. publieront des articles relatifs au chant choral : comment organiser une chorale, le chef de chœur et son perfectionnement, la direction chorale. Le répertoire des chœurs mixtes est riche et varié, celui des chœurs d'hommes est plus limité : nous sommes à la recherche d'un répertoire contemporain.

Une première rencontre pour l'étude des chœurs d'hommes sera organisée, en Suisse, à Couvet, les 3 et 4 septembre 1988.

Nous recommandons vivement un livre passionnant sur l'évolution des

sociétés musicales de France : « Les Travaux d'Orphée » de Philippe Gumplowicz. M. Camille Roy en a fait une analyse intéressante dans le journal de la C.M.F. de janvier-février.

La Confédération Internationale des Sociétés Musicales (la C.I.S.M.) a organisé la deuxième semaine européenne pour directeurs d'orchestres d'harmonie à Trossingen (Allemagne fédérale) du 10 au 15 août 1987, sous la direction du compositeur Henk Van Lijnschooten. Deux chefs d'harmonie de la C.M.F. ont participé à cette rencontre, et le compte rendu a été publié dans le journal de novembre. Le congrès de Merano (Tyrol) a eu lieu les 16 et 17 octobre. Un séminaire international pour compositeurs, directeurs et éditeurs de musique a eu lieu la semaine dernière du 21 au 24 avril à Turin. Les comptes rendus paraîtront dans le prochain journal.

La C.I.S.M. a, d'autre part, établi une liste de distinctions :

- La croix d'honneur pour les activités internationales,
- La croix du mérite pour les activités nationales,
- La médaille du mérite pour les musiciens en activité,
- La médaille d'honneur pour les personnalités de la vie culturelle.

L'ordre du jour de notre Congrès étant trop chargé, nous ne pourrions accueillir M. Boira, le directeur de notre Compagnie d'Assurances « Présence ». Les services du secrétariat administratif se tiennent à votre disposition pour toutes les questions relatives à vos assurances.

Voici l'état des assurances pour l'année 1987 : 294 dossiers dont 258 matériels, 36 corporels, 23 dossiers refusés, et 13 dossiers sans suite. Deux cent six dossiers ont été réglés pour une somme de 218 080,97 francs. Il reste 54 dossiers non réglés dont 12 dossiers complets et 42 incomplets.

Les statistiques concernant les médailles confédérales qui ont été adressées aux fédérations en 1987, sont les suivantes : 1025 médailles bronze, 638 médailles argent, 749 médailles or, 249 vétéran, 195 vétéran étoile, 242 vétéran palme, 151 chef bronze, 64 chef argent, 47 chef or, 23 plaques cinquantenaire et 43 plaques centenaire.

Permettez-moi de vous rappeler que l'élection du tiers sortant du Conseil d'administration aura lieu demain, samedi 30 avril, après 9 heures. Le vote concernera les régions Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne et Corse.

M. André Relin, président de la Fédération des sociétés musicales de la Région Auvergne, ne se représentera pas aux élections du Conseil d'administration. Il restera cependant au service de la C.M.F., dans le domaine des concours surtout. Sa vie entière a été consacrée à la musique, et il a rendu d'éminents services à la C.M.F. Il a déclaré avec raison : « On ne quitte pas la C.M.F., nous sommes à son service jusqu'à la fin de nos jours ». Aussi, le Conseil d'administration, à l'unanimité, a nommé M. André Relin vice-président honoraire.

L'an prochain, la C.M.F. participera activement à la célébration du bicentenaire de la Révolution française. Elle a déjà élaboré un projet qui permettra de faire entendre la voix de notre grande confédération : concours de composition, commande d'une œuvre, textes relatifs à la vie musicale sous la Révolution, concerts, spectacles, expositions, plaquette, répertoire des œuvres...

Toutes nos sociétés musicales sont invitées à interpréter des œuvres de la Révolution dans nos régions.

Le grand rassemblement, en septembre 1989, à Paris, sera la brillante conclusion de toutes ces célébrations.

Ce sera la nouvelle manière pour la C.M.F. d'être présente partout et de proclamer ce que la musique, tant instrumentale que vocale, comporte d'épanouissement pour l'homme au sein de la collectivité.

Chers amis, prenons pleine conscience de la belle vitalité de la C.M.F., en ces journées mémorables de nos assises plénières à Aix-les-Bains.

M. Petit remercie M. Muller et fait adopter le rapport moral. Il donne ensuite la parole à M. le président du Conseil général.

Michel Barnier. M. le président, M. le maire, M. le secrétaire général, MM. les présidents, Mmes, MM.

J'éprouve quelques scrupules à troubler l'ordre de vos travaux qui sont marqués par la sérénité, comme nous venons de le constater pour le rapport du secrétaire général. Je voudrais simplement, au nom du Conseil général de ce département de la Savoie qui a l'honneur de vous accueillir, vous souhaiter la bienvenue. Pardon, M. le président, de ne participer qu'un moment à vos travaux. Je suis heureux de vous saluer au nom de notre département, de le faire après M. Maurice Adam qui est votre porte-parole et le défenseur de la musique au sein de nos assemblées départementales, en même temps qu'il est président de la Fédération régionale Rhône-Alpes de votre association.

Vous êtes dans un département dans lequel sincèrement et depuis longtemps, la musique signifie quelque chose et est à sa place. Nous plaçons le rôle de la musique et de ses crédits à un très haut niveau. Je peux vous dire, par exemple, que nous finançons 29 écoles de musique, près d'une par canton, et depuis quelques temps, des ateliers musicaux. Cet effort en faveur des écoles de musique représente un soutien direct à 4 000 jeunes dans le département formation, ce qui n'est pas négligeable dans un département de 330 000 habitants.

Vous organisez un stage départemental à Arèches, de perfectionnement. Je n'oublie bien sûr pas les 84 sociétés musicales que nous comptons ici, en Savoie.

Je voudrais faire deux observations complémentaires, si vous le permettez

comme parlementaire. Je me réjouis du fait que l'enseignement musical trouve enfin sa place dans le cadre d'une loi ; il faudra s'assurer qu'elle soit dotée de moyens. Deuxièmement, vous êtes dans un département qui, délibérément, joue la carte de l'ouverture : faire l'Europe, faire le monde. Nous accueillerons de grandes manifestations dans les prochaines années, parmi lesquelles les prochains Jeux Olympiques d'Hiver. Nous avons l'intention de les préparer pour la France et en partageant les responsabilités. Nous travaillons, en ce moment, avec notre Comité sportif, à entourer ces Jeux d'un grand événement culturel de niveau mondial. Dans cet événement, nous avons l'intention de préserver la place que doit tenir la musique. Je parle de toutes les initiatives musicales et culturelles qui trouveront leur place pendant les Jeux, avec l'idée de montrer ce que nous avons de meilleur dans le domaine musical.

Voilà, M. le président, quelques perspectives et quelques réalités de notre attachement à ce que vous faites et à ce que vous êtes.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous le dire au début de votre Assemblée générale d'Aix-les-Bains.

M. Petit. Nous connaissons l'activité musicale de votre département, la Fédération Rhône-Alpes est aujourd'hui la première fédération musicale puisque c'est elle qui regroupe le plus de sociétés. Nous savons que ses activités musicales sont en plein développement. Merci de tout ce que vous faites pour la musique.

Ceci est très important sur le plan artistique. Cette loi a le mérite d'exister, elle sera très bénéfique pour la musique.

Je salue M. Jean Blanc, sénateur de la Savoie, et le remercie de tout l'intérêt qu'il porte à nos sociétés. Je tenais à vous remercier de ces moments passés parmi nous.

Je vais donner la parole à M. Louis Gachassin, notre trésorier national.

A la tribune, le sénateur Jean BLANC et Louis GACHASSIN.



**M. Louis Gachassin.** M. le président, Mmes, MM. chers collègues et amis.

Vous aurez sans doute constaté d'entrée que votre habituel dossier était étrangement vide pour les renseignements comptables et financiers, mais vous y aurez trouvé un bilan, différent des autres, et je vous en recommande le millésime. Il n'est pas mon œuvre, mais celle de M. Paul Lambert, membre de la commission de contrôle des comptes désigné par elle pour procéder à sa révision. Il l'a fait avec une conscience et un savoir tels que je me suis effacé, pétrifié d'admiration et de reconnaissance, assistant à la naissance d'une chose que nous attendions tous depuis longtemps. Je ne suis pas le père, mais j'aimerais être le parrain, et quitte à porter atteinte à son aimable modestie, je vous demande de faire un triomphe à M. Lambert.

Autour de lui sont venus MM. André Vettard et Michel Gosselin, et tous les

membres de la commission des finances, unis dans le même souhait de voir notre grande C.M.F. renaître d'un second souffle. Alors, que notre ami Maurice Adam soit satisfait, notre séjour à Aix-les-Bains aura été magique. On sait très bien qu'à l'heure actuelle, toute action d'envergure doit reposer sur de solides bases de gestion, services par du matériel moderne.

Un pas a déjà été fait dans ce sens, un petit ordinateur est en place dans les bureaux de la rue La Fayette. M. Chappe en a assuré le départ et c'est un nouvel exemple à citer. Comme on le voit, beaucoup de barrières autrefois infranchissables, se sont abaissées et c'est tout à l'honneur de notre président que nous devons remercier comme il le mérite. Il faut savoir aussi que même si elles n'ont pas abouti comme nous l'aurions souhaité, des démarches ont été entreprises au plus haut niveau et notre ami Paul Courtial y a pris part.

#### Rapport de la Commission de la vérification des comptes

En exécution de la mission confiée par l'Assemblée générale 1987, MM. Gosselin, Lambert et Vettard, se sont rendus le mercredi 21 avril 1988 à 10 heures au siège de la C.M.F., 121, rue La Fayette à Paris, en vue de procéder à la vérification des comptes de l'exercice portant sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1987.

Une impossibilité matérielle ayant fortement retardé l'arrivée de notre trésorier nous n'avons pu aller ce jour-là au terme de notre mission, notre créneau de temps prévu étant trop insuffisant (remarques faites sur rapport 1987).

M. Lambert ayant accepté de poursuivre le jeudi 22 et le vendredi 23 la prospection des documents nécessaires à la réalisation d'un travail sérieux, nous avons décidé une nouvelle réunion le jeudi 28 avril, dès le matin, à Aix-les-Bains.

Au cours de cette réunion, les documents nécessaires nous ont été fournis sans restriction sur lesquels nous avons été amenés à orienter certaines imputations dont l'affectation initiale n'était pas conforme.

Les corrections nécessaires ayant été effectuées lors de la rédaction du bilan qui, épreuve de vérité, se trouve déficitaire de 107 573,43 F auquel s'ajoute un déficit antérieur de 39 201,86 F soit au total 146 775,29 F.

Dans son rapport financier de 1987, notre trésorier préconisait une action portant sur quatre points pour promouvoir une dynamique nécessaire au meilleur équilibre financier de la C.M.F.

1° Meilleure utilisation du potentiel immobilier.

2° Réaménagement de la masse salariale.

3° Retrouver le droit d'inscription de la commission paritaire du journal.

4° Augmenter la diffusion du journal par un accroissement du nombre des abonnés.

Après analyse, bien que des actions aient été amorcées, nous n'avons pas constaté de résultats positifs.

Il y a donc lieu de poursuivre avec vigueur les actions en cours, en utilisant le travail d'analyse, très précieux, préparé par M. Gachassin.

Nous conseillons à la commission financière une vigilance accrue pour une réalisation plus rapide des objectifs.

Nous constatons également que l'intérêt des emprunts continue à peser d'une façon sensible sur la gestion et que quelques annonceurs, bien que soumis à plusieurs relances, restent à nous devoir leur publicité.

Pour certains, il y a même lieu de passer nos factures au compte pertes et profits.

Il y a là aussi matière à être très vigilants.

La commission de vérification des comptes souhaite pour l'an prochain être en possession des documents de base le 15 mars au plus tard, afin d'avoir le temps matériel d'en effectuer l'analyse avant la réunion de la commission chargée d'établir ce rapport.

Sous cette réserve et compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous estimons être en mesure de dire que les comptes qui nous ont été soumis sont réguliers et sincères et de vous conseiller d'en donner quittus à votre Conseil d'administration.

Les événements de ces derniers jours me conduisent à vous faire un inventaire des valeurs morales qui nous entourent plutôt que des valeurs mobilières et immobilières. La constatation, dans les deux cas, est que nous sommes bien nantis et que nous devons protéger, et surtout savoir utiliser ces potentiels exceptionnels.

Notre prochaine installation 103, boulevard Magenta, va nous permettre une implication plus rationnelle et, en même temps, rentabiliser nos biens de la rue La Fayette. Cinquante mille francs sur un an, 500 000 sur 10, c'est ce qui aurait pu être déjà gagné et qu'on ne peut plus négliger.

Mais, dans ce discours, ne négligeons pas que la gestion n'est que le moyen donné à notre vocation principale de s'exprimer et de se développer. L'effort de qualité qui marque l'action de nos sociétés et de nos fédérations trouve aussi sa représentation au sein de notre Conseil d'administration. Avec vous, je voudrais dire notre reconnaissance à notre ami Charles Jay que la présence active parmi nous honore au plus haut titre, m'excusant de ne pouvoir citer le nom de tous ceux qui, par tout, œuvrent pour que nos sociétés populaires retrouvent la place d'estime qu'elles méritent. Mon souci principal va vers les jeunes, qu'ils soient du nord ou du midi, partout ils ont la même valeur et le même esprit.

Je crois maintenant avoir atteint le but que je m'étais assigné et je souhaite pouvoir rentrer dans les rangs. Vous le savez, je suis des Hautes-Pyrénées. Pour une journée à Paris, il me faut 18 heures de chemin de fer, et même bien installé, on est quand même secoué. Ne soyez pas étonné que je souhaite prendre maintenant un peu de recul. Le désir de collaboration que j'ai vu se manifester est pour moi le signe du renouveau et croyez que j'en suis heureux et récompensé.

M. Petit. Je voudrais vous remercier pour tout le travail que vous avez effectué. Il y avait un travail important pour que la transparence des comptes apparaisse. Nos actions culturelles fonctionneront bien si nous avons des finances saines. Je remercie toute l'équipe des finances, les commissaires aux comptes, et je formule le vœu que toutes ces personnes travaillent plusieurs fois dans l'année ensemble.

Je voudrais dire, en ce qui concerne le journal, qu'il nous coûte très cher. Nous avons voulu, cette année, le rendre plus attirant. Il y a eu un progrès de fait, par des personnes bénévoles qui ont apporté des articles intéressants. Nous avons d'autres projets. C'est notre première action culturelle. C'est le lien entre tous les musiciens. Nous voulons aller plus loin avec ce journal. Nous ferons une campagne pour le faire connaître et nous essaierons même de le faire vendre.

Nous avons des problèmes avec la Commission paritaire de la Presse. Il y a des injustices. Nous ne devrions pas parler de la vie associative. Nous avons déjà augmenté les articles d'intérêt général mais nous nous devons de parler de la vie associative : nous sommes une association.

Nous devons arriver à avoir ce numéro car nous ferions une économie importante.

M. Gachassin a parlé tout à l'heure de l'informatique. C'est indispensable. La première chose qui sera sur ordinateur, c'est le fichier des abonnés au journal. Jusqu'à présent, le fichier était traité par une société privée. Cela permet de garder un emploi.

M. Vettard donne ensuite lecture du rapport de la Commission de Vérification des comptes (voir encadré page 56). Le rapport financier est approuvé par l'Assemblée générale.

Le président André Petit annonce le représentant de la S.A.C.E.M. et lui donne la parole à propos des redevances.

M. le délégué régional de la S.A.C.E.M. M. Téolis : Je pense que tout le monde est conscient que sans les créateurs qui constituent le répertoire, il n'y aurait pas de diffusion ni d'exécution possibles, et comme tout travail mérite salaire, il est tout à fait normal que les créateurs reçoivent leur rémunération. Pour répondre à M. Petit qui remarquait tout à l'heure que les redevances S.A.C.E.M. sont excessives, je vous pose la question suivante : au nom de la culture française, au nom de la qualité du répertoire qui est mis à votre disposition, est-ce nous devons avoir affaire à des créateurs qui, au quotidien, ne peuvent pas se nourrir et avoir le souci matériel de leur existence, ou est-ce que nous devons les mettre à l'abri de ces conditions matérielles d'existence afin de les autoriser à avoir la tranquillité nécessaire pour leur permettre de procéder aux actes de création ?

Lorsqu'un responsable de société de musique adhérente de la C.M.F., fait cette observation, j'avoue ne pas très bien comprendre. M. le président a indiqué qu'il y avait un don par an pour l'achat d'équipements et d'instruments. Je dirai qu'il y a deux dons par an à l'occasion des bals comme il y a un don par an à l'occasion d'un concours ou festival organisés bien sûr par une société adhérente de la C.M.F. Il y a une autorisation gratuite délivrée par la S.A.C.E.M., au nom des créateurs, à l'occasion de la Sainte-Cécile. Il y a également absence d'intervention de la S.A.C.E.M. lorsque les concerts sont donnés en public de manière gratuite par les sociétés de musique. Je ne vois pas où il y a abus.

Il suffit de suivre la structure de base de la S.A.C.E.M. et en cas de désac-

cord, de s'adresser à la C.M.F. qui est en mesure, en dernier recours, de présenter vos réclamations, vos désaccords avec les délégués départementaux ou régionaux, au délégué de la S.A.C.E.M. à Neuilly-sur-Seine.

Voilà quelques précisions qui, je l'espère, vous aideront.

M. Petit informe les congressistes que la cotisation est proposée, pour 1989, à 165 francs, c'est-à-dire une augmentation de 10 francs.

M. le président de l'Aisne intervient et, pour se faire l'interprète des sociétés de son département, signale que la vie des sociétés n'est pas facile et que cette nouvelle augmentation risque de créer chez ses adhérents des désaccords.

Le président explique que cette cotisation est nécessaire et que bien d'autres associations font verser une cotisation individuelle bien plus coûteuse. Il rappelle le rôle important que la C.M.F. a à jouer et que pour ce faire, une aide et une entente sont nécessaires.

Il informe à ce propos qu'elle a entrepris des démarches pour signaler les différences notables au niveau des subventions décentralisées versées par les directions régionales de la culture, et qu'elle fera tout pour aider certaines régions défavorisées.



Robert Dauberton, président de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales et Folkloriques de la Guadeloupe pendant son intervention.

M. Dauberton aborde ensuite le sujet de l'affiliation de la Martinique, ce à quoi M. Petit signale qu'après plusieurs différends, l'affiliation ne devrait pas tarder à être effective, et que la Réunion souhaite également rejoindre la C.M.F.

M. Petit accueille Mme Simone Du Breuil, présidente de la F.N.A.P.E.C. et lui souhaite la bienvenue.

Mme Du Breuil. J'avais promis à votre président de venir aujourd'hui. Si

j'ai tenu à venir, c'est parce que je pense que tous ceux qui travaillent pour la musique et pour son enseignement sont embarqués sur la même « galère », même si la croisière peut paraître ensoleillée, et je voudrais dire tout l'attachement que je porte à vos sociétés.

Il est certain que votre rôle est prépondérant pour le maintien de la musique dans notre pays, pour cet amour de la musique que vous avez su créer et perpétuer à un moment difficile, et si, maintenant, après bien des travaux, nous sommes arrivés à une période assez épanouie, il ne faut pas oublier que la pratique est la chose la plus importante, et je souhaite que, comme par le passé, les relations entre notre fédération et la vôtre, soient bonnes. Nous avons un projet commun : faire mieux connaître le travail des harmonies. Je serais très heureuse, personnellement, de mener à bien ce travail avec la C.M.F. à laquelle je suis très attachée. C'est ce message que je voulais vous apporter et pour lequel j'ai fait ces kilomètres car je tenais beaucoup à vous le dire. Une lettre, c'est une lettre. Un visage, c'est autre chose et je suis heureuse à travers les vôtres de rencontrer aujourd'hui, une fois de plus, la C.M.F.

M. Petit remercie Mme Du Breuil de son acharnement pour la défense de la musique.

Il invite les congressistes à rendre visite aux exposants éditeurs de musique et facteurs d'instruments et leur donne rendez-vous après déjeuner pour les travaux de l'après-midi.

★  
★ ★

Après la reprise des travaux, M. Petit donne la parole à Maître Charles Jay, président de la Commission d'action culturelle pour la lecture de son rapport.



# RAPPORT D'ACTION CULTURELLE



Présenté par M. Charles Jay, président de la Commission d'action culturelle

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues.

En relisant le journal C.M.F. n° 368 du mois d'octobre 1983, on y découvre la relation des premières réunions des commissions et sous-commissions culturelles concernant la réforme de l'enseignement du solfège.

Le problème était le suivant :

Fallait-il maintenir le programme de l'époque en vigueur ou bien fallait-il le corriger ou le repenser de façon intégrale — tant sur la répartition des niveaux que sur le contenu des épreuves d'examens et leurs barèmes d'application ?

Fallait-il craindre que des responsables de sociétés ne risquent — en raison des nouvelles formes structurelles du programme — de rejeter celui-ci de la même façon qu'ils avaient, par le passé, sanctionné et négligé le précédent ?

Après de larges échanges de vue, il fut décidé d'entreprendre les travaux permettant de conduire à terme une réforme globale de l'enseignement du solfège dont les études seraient appelées « classes de formation musicale ». Cette appellation semblait mieux correspondre au programme lui-même, qui serait moins théorique et plus orienté vers des études solfégiques appliquées aux réels besoins de l'écriture musicale.

Il fut également convenu d'agir — au départ — avec une grande souplesse et d'appliquer progressivement l'ensemble des réformes, le but final étant d'uniformiser le niveau national.

Cinq années d'expérience nous autorisent à penser que nous sommes parvenus à faire accepter de nouvelles

conceptions et de nouvelles habitudes. L'esprit, dans nos écoles, a changé sensiblement. Nous ne prétendons pas pour autant avoir convaincu tout le monde. Du reste, il n'était pas dans nos intentions de porter atteinte à certaines « bonnes traditions » (car il en existe...).

Notre but essentiel est de proposer des bases pour un enseignement actualisé, pour un enseignement que nous souhaitons plus rationnel.

Notre volonté n'est pas de « diriger », mais au contraire, de stimuler, de susciter et d'inspirer des initiatives. Il est nécessaire de laisser une très large marge de manœuvre aux écoles de musique, à leur corps enseignant, à ceux qui travaillent pour l'application de nos programmes.

Les fédérations doivent prendre conscience qu'il est indispensable de former des cadres d'enseignement, formateurs, moniteurs, professeurs qui soient dignes de ce nom, dignes de la tâche et du rôle qui leur sont assignés.

La transmission des connaissances, la transmission du savoir, ou mieux, du savoir-faire, sont des tâches infiniment nobles et délicates : il faut à tout prix en écarter les médiocres et les incapables. Il revient aux présidents la responsabilité de prendre les décisions qui s'imposent.

Vous venez de recevoir des jeux d'épreuves qui serviront aux examens de fin d'année scolaire.

Les épreuves de formation musicale, je le rappelle, sont établies par une dizaine de personnes, membres de la commission d'action culturelle. Il y a lieu de rendre à ces derniers l'hommage qu'ils méritent et de les féliciter pour le sérieux et la qualité de leurs travaux.

Pour les épreuves de formation instrumentale, la composition de la lecture à vue est confiée — quant à elle — à un spécialiste de chaque instrument. Notre journal publie ces lectures : il vous est donc loisible d'en apprécier la facture et aussi l'excellente musicalité.

En ce qui concerne le choix des morceaux imposés aux différents degrés, nous réunissons au siège une pléiade de spécialistes, artistes consommés, très proches de nos fédérations et, pour la plupart, des enseignants ; nous les réunissons par spécialité (trois ou quatre par disciplines).

Cette façon de procéder donne lieu à des rencontres du plus haut intérêt. Elles permettent un brassage d'idées, l'affrontement de différentes « écoles », etc, elles ne peuvent qu'être bénéfiques et propres à éviter la stagnation et l'encroûtement dans de méprisables routines !

C'est dans ce même esprit que se déroulent les réunions consacrées aux programmes des orchestres d'harmonie, fanfares, batteries-fanfares ou autres ensembles instrumentaux et chorales.

Et c'est ici que je voudrais faire une pause — une petite pause — pour rappeler que, décidément, la C.M.F. compte beaucoup d'amis. Nous en mobilisons tous les ans une quantité impressionnante.

Que ces amis sachent que nous apprécions hautement l'aide apportée en nous faisant bénéficier de leur talent et du fruit de leur expérience. Merci mille fois car vous contribuez à notre action en faveur de l'éducation des jeunes et aussi, par voie de conséquence, au développement de nos sociétés.

La musique évolue. Il est indispensable, aujourd'hui, que nos professeurs, que nos directeurs, s'appliquent eux-mêmes à faire aimer certaines œuvres de facture contemporaine. Nous devons — je ne cesserai de le répéter — de faire entrevoir ces œuvres nouvelles à nos jeunes et de les aider à s'y familiariser. Cela nous a été reproché, cependant qu'inversement on pourrait aussi nous faire grief d'ignorer cette nouvelle littérature.

Soit dit en passant : cette nouvelle écriture très complexe requiert une technique solfégique très développée. Elle devient tout à fait familière aux jeunes interprètes, et ce ne sont pas eux qui en redoutent l'approche, mais plutôt certains enseignants qui se refusent à regarder l'avenir en face.

Cette facilité d'adaptation et l'esprit d'ouverture manifestes chez les jeunes se remarquent particulièrement au concours d'excellence où on les voit surmonter avec aisance les difficultés que posent certaines œuvres contemporaines.

Nous y trouvons matière à nous réjouir et une preuve supplémentaire de l'efficacité de nos réformes.

Le concours pour l'obtention du diplôme d'aptitude à l'animation des sociétés musicales aura lieu — dorénavant — tous les deux ans. Vous en êtes informés par le journal de la C.M.F. De légères modifications ont été apportées au règlement. Le programme — à quelques détails près — est resté le même.

Nous souhaitons qu'il puisse être préparé dans les stages organisés par les régions. Dans ces conditions, il serait ouvert à tous et le passage au « centre culturel Albert-Ehrmann » ne serait plus indispensable.

La C.M.F. a pris contact avec l'association des maires de France afin de les sensibiliser et d'obtenir la reconnais-

sance de notre diplôme, l'établissement d'une convention et des statuts la concernant.

Nous espérons voir cette affaire progresser favorablement. Elle semble bien engagée et compte, d'ores et déjà, de nombreux défenseurs bien déterminés et pressés d'aboutir.

La C.M.F. se veut d'être partout présente. Elle entend, par ses différentes collaborations, étendre son action et son influence sur toutes les initiatives de la vie et les activités musicales.

Elle continue à siéger, au C.E.N.A.M. (centre national des activités musicales) ainsi qu'au Conseil supérieur de la musique (au ministère de la Culture et de la Communication), et aux instances internationales : C.I.S.M. (Confédération internationale des sociétés musicales), W.A.S.B.E. (Association mondiale pour les ensembles symphoniques et à vent).

Au sein de l'U.N.A.V.A.C. (Union nationale des associations à vocation artistique et culturelle), où nous avons des activités communes avec les grandes fédérations musicales telles que :  
— les J.M.F. ;  
— à cœur joie ;  
— la F.N.U.C.M.U. ;  
— la Fédération nationale des activités musicales ;  
— la Compagnie de danse populaire française.

Comme action déjà accomplie, nous vous signalons que, pour la première fois, la C.M.F. a exposé dans le cadre du salon Musicora, au grand palais à Paris. Ce salon est exclusivement réservé à la musique classique : il rassemble des facteurs d'instruments, éditeurs, institutions musicales, journaux, associations, radios. Nous avons exposé dans le cadre d'un très beau stand commun aux associations musicales de l'U.N.A.V.A.C. déjà citées.

En six jours, Musicora a accueilli 2 500 visiteurs et 147 journalistes dont 22 représentants de la presse étrangère.

Il est important pour nous de participer à une telle manifestation, qui, sur le plan de la vie musicale, nationale et internationale, possède une grande force de rayonnement.

Autre action commune en projet pour l'automne prochain : le Festival de Creil coorganisé par l'U.N.A.V.A.C. et la ville de Creil, avec des spectacles (théâtre, concert, cinéma, photographie), exposition et stages de pratique artistique, la C.M.F. et la F.N.U.C.M.U. prennent en charge un stage de formation musicale qui sera dirigé par Michel Vergnault.

Une commission C.M.F./F.N.U.C.M.U. vient d'être mise en place. Nous attendons et espérons de cette collaboration

les meilleurs résultats. Résultats constructifs et propres à donner satisfaction à tous.

Dans la perspective des fêtes du bicentenaire de la Révolution française, il s'organise — ça et là — des concours de composition. Nous nous en réjouissons car nous y entrevoyons l'espoir de voir s'enrichir le répertoire de nos sociétés musicales.

Heureuses initiatives, donc, que nous voulons encourager et que nous plaçons volontiers sous notre patronage.

Pour mémoire, nous vous citons le concours du Havre — dont nous vous avons déjà rendu compte — et ensuite le concours de composition de Saint-Marcellin, le concours de composition de Limoges.

André Petit, notre distingué président, caresse un ambitieux projet pour l'année 1989.

Sous sa ferule, il a été constitué un comité du bicentenaire : groupe de travail important qui aborde les problèmes d'organisation de tous ordres.

L'opération, de très grande envergure, est bien menée. Ses points forts se dessinent déjà et ne manquent pas d'audace.

Il n'est que d'entendre notre président l'exposer lui-même pour sentir l'ampleur du projet.

Je n'en détacherai — pour y applaudir que l'idée-force du « grand rassemblement national », l'idée de la représentation des 23 régions et, naturellement, celle du morceau d'ensemble.

D'autres inspirations nous viendront qui pourront mûrir lentement et se concrétiser. D'ailleurs votre participation à tous, vos avis, vos encouragements, aideront à la réussite et au succès de cette grande fête.

Pour compléter, notons avec satisfaction qu'un concours de composition accompagnera l'événement : concours organisé par la C.M.F. pour la composition d'une œuvre pour orchestre d'harmonie de 1<sup>re</sup> Division.

Dans le domaine du chant choral, les activités sont fructueuses tant chez les chorales d'adultes que chez les chorales de jeunes.

Le président André Petit a assisté, le 30 mars dernier, au concours de chant choral scolaire organisé par l'Association des chorales d'Alsace : 1 200 jeunes répartis en 40 chorales ont chanté dans l'enthousiasme.

Rappelons qu'un concours de chorales aura lieu après demain ici-même, à Aix-les-Bains, de 9 h à 12 h.

En ce qui concerne le répertoire de nos chorales, la C.M.F. prendra l'initiative d'un concours de composition pour chœurs d'hommes et chœurs mixtes en 1990.

Initiative dont nous pouvons également nous réjouir.

Le « journal » semble éveiller de plus en plus l'intérêt du lecteur. (Les échos qui nous parviennent sont très positifs). Le contenu en est, certes, plus dense et peut-être plus attrayant : il est surtout plus documentaire.

Sur le plan de l'information culturelle, il apporte des renseignements très précis, par exemple sur l'histoire, l'évolution et la technique des instruments.

A l'intention des directeurs de sociétés, il donne des conseils d'interprétation accompagnés d'analyses des œuvres nouvelles et des notes biographiques sur les auteurs, etc.

Il publie également, dans chaque numéro, « la vie et l'histoire d'une région », cette heureuse habitude prise l'année dernière obtient un succès indéniable. Elle permet de mieux se connaître et de mieux s'apprécier.

Souhaitons à notre journal, qui représente pour la C.M.F. un lourd fardeau, un succès sans cesse croissant et un avenir de plus en plus prospère, nous comptons, bien sûr, sur vous tous pour nous y aider.

Le guide de la C.M.F., publié à l'automne, a rencontré un vif succès auprès de nos adhérents : preuve qu'il constitue un outil précieux pour notre vie associative. Ce guide est perfectible — il est possible de l'améliorer. D'ailleurs, vos suggestions seront toujours les bienvenues.

La bibliothèque s'enrichit régulièrement de partitions nouvelles : œuvres instrumentales et œuvres d'orchestre. Nous remercions ceux des éditeurs qui nous en font des services gratuits.

Le travail de classement est confié à une personne spécialement affectée à ce poste. Cette mesure nous a été dictée par la nécessité d'assurer à ce service un excellent fonctionnement.

Avant de terminer, je veux vous souhaiter bon courage pour affronter vaillamment la période des examens.

Je vous souhaite de bons résultats, de bons stages et enfin de bonnes vacances.

Charles Jay



Après l'adoption de ce rapport, à lieu la constitution des ateliers de travail qui partent travailler dans les salles de commissions du palais des Congrès.



Après le concert de l'Ensemble Harmonique de Lyon, le compositeur et son interprète : Serge LANCEN et Claude LECOINTE.

Vendredi soir, l'Ensemble Harmonique de Lyon a offert un concert extrêmement enthousiasmant.

Au programme : « L'Ouverture Festive », de Chostakovitch ; « La Symphonie de l'Eau », de Serge Lancen ; « La Suite de Danses de West Side Story », de L. Bernstein.

L'Ensemble Harmonique de Lyon est composé presque exclusivement de jeunes instrumentistes issus,

pour la plupart, du Conservatoire national de région de Lyon. Dirigé par Claude Lecoïnte, il possède à son répertoire tous les styles de musique.

La qualité des instrumentistes, très brillante, leur vivacité, l'énergie de leur engagement individuel font de cet orchestre une phalange extrêmement brillante.

Le public en eut une dernière démonstration dans un bis superbe : « La Lavandière Irlandaise », de Leroy Anderson.

## Conseil d'administration de la Confédération Musicale de France

Président : M. André Petit, 100 ter, boulevard Herbet-Fournet, 14100 Lisieux, tél. : 31.62.18.47 ou 31.62.35.29.

Premier vice-président délégué : M. Maurice Adam, « L'Eden », 2, rue Paul-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains, tél. : 79.35.00.58 (professionnel) 79.35.05.91 (privé).

Vice présidents : M<sup>e</sup> Charles Jay, 8, rue des Francs-Môriers, 80000 Amiens, tél. : 22.92.91.45 ; M. Paul Courtial, 10, lot Les Palmiers, avenue de la Libération, 83260 La Crau, tél. : 94.36.40.40 (professionnel) 94.66.74.55 (privé) ; M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar, tél. : 89.79.12.24 ou 89.80.37.19.

Secrétaire général : M. Guy Meissonier, 47, chemin de Presles, 78410 Flins-sur-Seine, tél. : 30.95.40.75.

Secrétaire général adjoint : M. Daniel Chopinez, conservatoire de Musique, 9, rue de la Louvière, 88000 Épinal, tél. : 29.31.45.45.

Trésorier : M. Marcel Lorieau, Rue René-Goscinny, 85000 La Roche-sur-Yon, tél. : 51.37.07.78.

Trésorier adjoint : M. Louis Gachassin, Villa Esbérido, rue Jean-Escoula, 65200 Bagnères-de-Bigorre, tél. : 62.95.02.55

Membres : M. Serge Belloge, 25, rue du Docteur-Garasse, 93600 Aulnay-sous-Bois, tél. : 43.85.16.05 ; M. Jean-Pierre Blin, Conservatoire Municipal de Musique Château des Chênes, 14, rue des Chênes, 34500 St-Malo, tél. : 99.56.32.25 ; M. Jean-Claude Fondriest, 67, avenue Jean-Jaurès, 47000 Agen, tél. : 53.96.16.83 ; M. François-Xavier Giovannai, 2, rue Lantivy, 20000 Ajaccio, tél. : 95.21.12.76 ; M. Jacques Harbulot, 2, rue Jambon, 08110 Carignan, tél. : 24.22.02.34 ; M<sup>e</sup> Marcel Hélène, 42, route de Montmorillon, 86300 Chauvigny, tél. : 51.37.07.78 ; M. Jack Hurier, 9, rue du Feux-de-Saint-Jean-Chuisnes, 28190 Courville-sur-Eure, tél. : 37.23.78.17 (professionnel), 37.23.22.83 (privé) ; M. Jean Julien, « Le Parc de Marzy », 57, rue de Marzy, bât B, esc. 5, appt 44, 58000 Nevers, tél. : 86.57.11.17 ; M. Albert Lerouge, Route de Dun, Saint-Sulpice-le-Dunois, 23800 Dun-le-Palestel, tél. : 55.89.10.97 ; M. Michel Peus, 15, rue Oliva, 66000 Perpignan, tél. : 68.35.47.37 ; M. Henri-René Pollin, 7, rue Jeanne-d'Arc, 76420 Bihorel, tél. : 35.60.56.42 ; M. Conrad Rodriguez, 6, rue Jean-Bigot, 63500 Issoire, tél. : 73.89.48.20 ou 73.89.32.47 ; M. Ernest Wiart, 46, rue des Frères-Martel, 59119 Waziers, tél. : 27.97.42.30 ; M. Daniel Zemp, 3, rue des Champs-sous-la-Chaux, 25600 Sochaux, tél. : 81.94.20.68 ou 81.91.83.42.

Le président André Petit souhaite la bienvenue aux Congressistes dans le théâtre du Casino d'Aix-les-Bains ; il précise que ce théâtre fut le lieu de la création française de « Tristan et Isolde », de Richard Wagner en 1897.

Le président annonce l'élection du tiers sortant du Conseil d'administration et présente la liste des candidats.

M. Petit remercie pour leur collaboration les administrateurs qui n'ont pas souhaité se représenter :

M. André Relin a été pendant de nombreuses années vice-président de la Confédération Musicale de France, et a beaucoup travaillé, avec distinction et talent, notamment pour les concours. Le règlement des concours de la C.M.F. est son œuvre, réalisé en collaboration avec la Commission des concours. Ce texte mis en application en 1987 donne toute satisfaction. Cela prouve le sérieux de ce travail.

Je remercie M. Relin de son amitié. C'est un homme que j'estime et aime beaucoup. En hommage à son travail, le Conseil d'administration a tenu à l'unanimité, à le nommer vice-président honoraire de la C.M.F. M. Relin continuera à nous aider dans les commissions et les jurys. Il est en très grande forme ; nous lui souhaitons de le rester encore longtemps, mais il a souhaité laisser sa place à d'autres. C'est un exemple remarquable. Merci M. Relin.

**M. Relin.** — Je vous remercie de vos marques d'amitié. Je resterai au service de la C.M.F. aussi longtemps que mes forces me le permettront. Ce sera moins pénible qu'une tâche perma-



André RELIN vice-président honoraire de la C.M.F.

nente. J'emporte de ces années passées à la C.M.F. le plus grand souvenir. J'y ai contracté beaucoup d'amitiés que j'espère conserver. Je suis très sensible à cet honorariat qu'on a bien voulu me conférer. Merci à tous. Je reste de tout cœur avec vous.

M. Petit remercie également pour son aide l'administrateur Georges Galinier qui continuera lui aussi à apporter son concours à la C.M.F. M. Henry Petit s'est retiré pour des raisons personnelles ; en Corse, M. Joseph Fini, élu l'année dernière, a terminé le mandat de M. Rezoagli. Aujourd'hui, la fédération de Corse propose M. François Xavier Giovannai.

L'Assemblée générale passe au vote.

Les candidats suivants ont obtenu :

ALSACE	M. Joseph Muller	117 voix
AQUITAINE	M. Jean-Claude Fondriest	126 voix
AUVERGNE	M. Conrad Rodriguez	127 voix
BOURGOGNE	M. Jean Julien	128 voix
BRETAGNE	M. Jean-Pierre Bliin	108 voix
CENTRE	M. Jack Hurier	128 voix
CHAMPAGNE-ARDENNE	M. Jacques Harbulot	80 voix
CORSE	M. François-Xavier Giovannai	123 voix

Il y avait 127 inscrits, 127 votants, pas de nul, exprimés : 127 (majorité 64 voix).

**André Petit.** — Hier après-midi, pour la première fois lors d'un congrès confédéral, se sont réunis des ateliers de travail. Les rapporteurs vont nous présenter leur synthèse.

Il y avait un atelier consacré aux directeurs d'orchestres qui a réuni beaucoup de monde. M. A. Petit donne la parole à M. Daniel Chopinez.

**Daniel Chopinez.** — Dans cet atelier, je voudrais dire que nous avons fait un travail d'équipe. Nous nous sommes donc partagé les tâches. Notre ami Alin Delmotte sera donc le rapporteur. Je voudrais auparavant remercier tous les

directeurs qui ont participé à la réunion d'hier. Nous avons essayé de dégager un certain nombre d'éléments. Vous savez que la fonction de directeur d'orchestre est très diverse. Il est donc difficile d'aborder tous les problèmes. Il nous a semblé important, dans un premier temps, de faire un véritable état des lieux. Pour réaliser cela, nous ferons une demande de renseignements auprès de tous. Je souhaite que cette démarche ne soit pas perçue comme une opération d'inquisition mais que chacun dans les régions explique bien quels sont les buts de cette

enquête : rendre service, être plus proche des gens, apporter l'aide que chacun est en droit d'attendre de la C.M.F.

Nous avons émis un certain nombre de vœux dont vous parlerez notre rapporteur. J'aimerais toutefois en évoquer un qui ne le sera pas : c'est dans le contexte de nos difficultés de recrutement, le souhait que s'établisse, au niveau de la direction de la musique, un dialogue entre la Division de l'enseignement, dirigée par Mme Marie-Claude Vitoux, et celle de l'Action Musicale, dirigée par Mme Catherine Giffard. Il semble, en effet, que les écoles nationales de musique demandent à leurs élèves de plus en plus de temps d'activités, ce qui a comme conséquence de rendre le recrutement dans les orchestres d'harmonie de plus en plus difficile, les élèves ne pouvant pas se consacrer à tout à la fois : cours à l'école, répétitions d'orchestre, services, etc.

Il y a donc nécessité de se concerter pour arriver à un résultat. La réunion d'hier était une première approche. Nous devons aller plus loin. Nous allons constituer un comité de réflexion avec une dizaine de personnes qui ont souhaité travailler à ces problèmes. Au nom de la C.M.F., je remercie tout le monde.

**Alin Delmotte.** — Vous m'excuserez si le texte que je vais vous lire comporte des imperfections, nous avons été obligés de le rédiger rapidement, la réunion d'hier ayant été très riche.



Alin DELMOTTE, un des animateurs de l'atelier de travail sur les directeurs d'orchestre.

La Commission technique, réunie le samedi 30 avril 1988 à l'initiative d'un groupe de directeurs et avec l'assentiment du Conseil d'administration de la Confédération Musicale de France en congrès, constate :

— la disparité des conditions de travail et de rémunération des chefs de musique ;

- les problèmes nombreux de recrutement de musiciens, ce, en dépit, et malgré, l'existence du nombre croissant des écoles de musique qui, malheureusement sont orientées d'une façon trop souvent excessive, sinon systématique, vers d'autres disciplines ;
- l'image dévalorisée qui est donnée, en général, de l'activité des orchestres à vent.

La Commission technique estime qu'il est, en tout premier lieu, indispensable de dresser un « état des lieux » ; à cette fin, il sera constitué :

- un fichier aussi précis que possible des chefs de musique et de leurs conditions de travail ;
- une statistique sur les rapports entre écoles de musique et sociétés d'instruments à vent.

En outre un moyen de liaison, de communication et d'information entre les chefs devra être créé très rapidement.

La Commission décide de créer un groupe de travail :

- chargé d'une réflexion sur la fonction de chef ;
- d'être l'interlocuteur permanent de M. le président de la C.M.F.

Elle souhaite d'ores et déjà la participation de ce dernier pour appuyer et faire aboutir ses projets, notamment la reconnaissance officielle du D.A.A.S.M. et son assimilation à un diplôme d'état et pour intervenir auprès de l'Association des Maires de France pour l'informer des difficultés que rencontrent, trop souvent, les chefs de musique, qu'ils soient des petites communes ou des grandes villes ainsi que pour étudier la création d'une grille indiciaire de la fonction de chef.

**M. Petit remercie M. Delmotte :** Ce rapport est court mais excellent. Nous avons rencontré, au début de l'année avec M. Adam, le président de l'Association des maires de France. Nous avions souhaité la présence de M. Chopinez qui, malheureusement, ne put se libérer ce jour. M. Adam va vous donner un compte rendu de cette rencontre.

**Maurice Adam.** — Effectivement, nous avons fait part de nos préoccupations dans ce domaine au directeur du Cabinet de Michel Giraud, président de l'Association des maires de France. M. Petit a présenté la C.M.F., son tissu musical à travers les régions. A l'issue de cette discussion, il avait été convenu, dans un premier temps, d'établir une convention entre l'Association des maires de France et la C.M.F. qui se répercuterait dans les communes pour le statut des chefs de musique. Il nous reste à préparer cette convention et à la présenter. Pour ce faire, l'Association des maires de France a mis à notre disposition ses services juridiques. Cela pourrait être fait dans un délai assez

rapide. On pourrait étudier la grille indiciaire. Il nous faut présenter quelque chose de concret et je vous propose de ne pas attendre l'année prochaine pour le faire. Il faudrait pouvoir travailler dans les semaines qui viennent pour intervenir de nouveau, à l'automne, auprès de l'Association des maires de France. Si nous passons par le ministère de l'Intérieur, cela serait très long : il faut savoir que l'on vient juste de régler le problème des secrétaires de mairies après vingt ans de démarches. Passer par l'Association des maires de France serait donc un biais pour officialiser les fonctions des chefs de musique ; cela prendrait donc la forme d'une convention A.M.F./C.M.F.

**André Petit.** — C'est une très bonne chose que la C.M.F. soit chargée d'établir ce projet. Il y a une carte à jouer assez rapidement, nous avons du travail.



Notre hôte Maurice ADAM, président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Région Rhône-Alpes.

**M. Adam.** — C'est assez complexe puisqu'il existe beaucoup de cas particulièrement après l'analyse que vous avez commencée hier et que vous allez approfondir. Je pense qu'il serait bon d'avoir un premier projet pour la fin de l'été. N'attendons pas trop. Il faut présenter le nouveau projet en 1988. J'ai revu depuis certaines personnes du Bureau de l'Association des maires de France. J'ai l'impression qu'ils attendent notre démarche. Puisque cela leur rendrait service, profitons donc de cette occasion qui nous est donnée.

**André Petit.** — Je vous remercie. Un atelier s'est également réuni sur le thème des Chorales. M. Joseph Muller, je vous donne la parole.

**Joseph Muller.** — Dans cette commission chorales, il y avait les représentants des chorales de Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Alsace et Poitou-Charentes. Nous sommes arrivés à la constatation de la prolifération des chorales mais qui se fait au détriment de la

qualité du travail. La solution qui peut remédier à cela est la formation des chefs de chœur. Nous croyons qu'il sera indispensable d'organiser des stages régionaux pour former des chefs de chœur. Pour faire le bilan du chant choral dans chaque région, nous allons donc commencer par ce tour des régions pour le bien de la qualité du chant choral en France.

M. Petit remercie M. Muller et donne la parole pour la commission des orchestres à plectres, à M. Mario Monti.



Mario MONTI présente la synthèse de l'atelier de travail sur les formations à plectres.

**M. Monti.** — (Vice-président de la Fédération des Sociétés musicales du Val-d'Oise, animateur de la sous-commission des plectres, directeur de l'Estudiantina d'Argenteuil). — Ont participé à cet atelier : MM. Roger Remandet, président de la Fédération des sociétés musicales de la région Bourgogne et directeur du Chalon Estudiantina, Gérard W. Leconte, vice-président de la fédération des sociétés musicales de la région parisienne, président de l'Ensemble Instrumental à plectres de Longjumeau, Louis Llop, président de la fédération des sociétés musicales du Tarn, directeur de l'Estudiantina Albigeoise, François Vandemoseelaer, président de la fédération des sociétés musicales des Hautes-Pyrénées, musicien dans l'ensemble à plectres de Bigorre.

Avant de lire le rapport, M. Monti fit remarquer que, lors des années précédentes, il était le seul représentant des plectres et que, cette année au Congrès d'Aix-les-Bains, il a pu réunir dans cet atelier, toutes ces nouvelles personnalités musicales et qu'ils ont pu faire — tous ensemble — un excellent travail et rédiger ce rapport.

Les orchestres à plectre, au même titre que toutes les autres formations affiliées à la Confédération Musicale de France, ont établi leur rapport d'activité pour ces trois dernières années. Nous

avons constaté l'audience qu'elle représente à l'heure actuelle au sein du monde musical. Leur vitalité se concrétise par un rajeunissement toujours croissant de leurs effectifs.

Il existe à la C.M.F. environ 80 ensembles à plectre. Au cours de ces trois dernières années, plus de 25 % de ces ensembles se sont présentés aux concours confédéraux, ce qui est une excellente proportion et un témoignage concret de leur progression.

Au cours de cette même période, nous pouvons rappeler les festivals internationaux de Longjumeau en 1985 et 1987, le Festival National de Châlon-sur-Saône en novembre 1986. Il est prévu un festival à Roanne, le 14 mai 1988.

Plusieurs stages nationaux de perfectionnement pour plectres ont été organisés en 1986 et 1987 à Argenteuil, un stage régional d'orchestres à Tarbes en septembre 1987 avec la participation de près de 60 musiciens venus de différentes régions du sud de la France, avec un très beau concert de clôture donné à l'Hôtel de Ville de Tarbes.

De nombreuses rencontres et échanges internationaux ont été effectués avec des musiciens allemands, japonais, australiens, bulgares, espagnols, danois, italiens.

Nous avons réalisé une heure d'émission sur la Mandoline en direct de France-Musique, le 30 janvier 1988 dans « Avis aux Amateurs » de MM. Duthil et Vacchia avec l'Estudiantina d'Argenteuil.

Nous exprimons le vœu — qu'à l'égal de tous les autres instruments — la mandoline soit enfin reconnue comme instrument à part entière. Il est indispensable que son enseignement soit officialisé dans les Conservatoires grâce à la création d'un diplôme d'Etat de professeur de mandoline en attendant la création d'un C.A.

M. Petit remercie M. Monti et donne la parole à M. Georges Galinier pour l'atelier consacré au bicentenaire de la Révolution française.

**Georges Galinier.** — Le président Petit a présenté le texte du projet de la C.M.F. pour la célébration du bicentenaire de la Révolution française.

- Le programme :
- commande d'une œuvre originale à Gérard Calvi ;
  - concours de composition pour orchestre d'harmonie de première division avec l'édition du premier prix par Billaudot, des deuxième et troisième prix par la C.M.F. ;
  - publication d'articles dans le Journal de la C.M.F. sur le thème de la musique de la Révolution.

Désiré Dondeyne est en train de réaliser un travail important sur des œuvres de l'époque qui seront présentées, d'une part dans une orchestration

d'époque, et d'autre part dans une instrumentation pour orchestre d'harmonie et orchestre de fanfare actuels.

Ces œuvres seront éditées par la C.M.F. Certaines seront disponibles dès la rentrée.

Un rassemblement national aura lieu à Paris les 23 et 24 septembre 1989. Chaque fédération régionale sera invitée à envoyer des ensembles musicaux, de jeunes de préférence.

Après lecture du budget prévisionnel, le président a demandé à chaque fédération une participation financière à définir selon les possibilités de chacune et à engager les responsables à rechercher leurs propres financements auprès des pouvoirs publics : D.R.A.C. (le président Petit va contacter le ministère de la Culture pour qu'il incite les Directions régionales à faire un effort dans ce sens), Conseils régionaux, Conseils généraux, municipalités...

D'autre part, il est primordial de rechercher des financements dans le secteur privé : sponsoring, mécénat...

Il est proposé enfin de donner un label commun C.M.F. à toutes les manifestations qui se dérouleront dans les régions. Dans ce contexte, il serait important de faire remonter toutes les informations au siège de la C.M.F. par l'intermédiaire des présidents régionaux. Ainsi, dans chaque numéro du Journal de la C.M.F., une ou plusieurs pages pourraient être consacrées à la présentation des projets régionaux.

M. Petit invite M. Robert Dauberton, président de la Fédération des sociétés musicales et folkloriques de la Guadeloupe à s'adresser aux congressistes.

**Robert Dauberton.** — 1986, 1987, deux années pendant lesquelles je ne pu, pour raisons de santé, participer aux travaux des Assemblées générales de la Confédération Musicale de France.

Aussi, en cette année 1988, c'est avec un grand plaisir encore plus grandi que je me retrouve parmi vous, ici, à Aix-les-Bains, dans cette grande famille qu'est la Confédération Musicale de France.

Permettez, en cette occasion, que je vous transmette, Mmes et MM., le salut de la Guadeloupe musicale. Oui, c'est de cela qu'il s'agira pour l'avenir de cette action, dans cette lointaine partie du monde que nous habitons.

Mon propos de renouement ne sera pas long, mais sachez que la volonté de notre fédération est de tout mettre en œuvre pour le développement de cet art, et nous comptons sur l'appui de la Confédération, qui, par son expérience, saura nous donner tous conseils et suggestions utiles à son épanouissement.

Nous essayons d'aller toujours de l'avant, c'est la raison pour laquelle en ce début d'année 1988, nous avons

réalisé un projet qui nous tenait particulièrement à cœur : « l'acquisition d'un local devant servir de siège social à la fédération musicale de la Guadeloupe ».

Cet achat a été possible grâce à l'apport financier de notre région. Par cet action les représentants de cette collectivité ont voulu porter leur pierre à l'épanouissement de la musique dans notre région.

Munis de cet outil, nous, les responsables de la fédération, espérons avec l'aide de la Confédération, parvenir à la mise sur pied de quelques-uns de nos projets.

Pour concrétiser nos ambitions, des choix s'imposent notamment :

- le droit à l'éducation musicale et à la culture, ce droit nous le voulons même pour les plus démunis, c'est pourquoi, l'octroi de bourses d'études réduirait les inégalités ;
- la nécessité d'organiser des stages régionaux, ceci afin de répondre aux besoins des jeunes musiciens désireux approfondir leurs connaissances musicales.

Ces derniers doivent pouvoir trouver au sein de notre Fédération des informations, des débouchés pour se former, se qualifier, se cultiver.

Nantis de la promesse de la région en ce qui concerne le financement, nous souhaiterions avoir de la Confédération l'encadrement pédagogique adéquat.

Le stage est, en effet, un élément privilégié de formation et d'information, afin de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur des plus doués. Nous désirons œuvrer pour la création d'une école de musique de haut niveau qui sera mise au service de tous les musiciens.

Il est évident, M. le président, Mmes, MM., que la Guadeloupe accuse un retard considérable sur ce point. Notre vœu le plus cher serait de le combler. C'est l'ambition que nous souhaitons partager avec vous ; vu l'importance de l'enjeu, les obstacles à surmonter nous trouvent déterminés, responsables et surtout confiants dans l'avenir.

Merci de m'avoir prêté attention.

M. Petit remercie M. Dauberton de son intervention : « Nous connaissons tous le dévouement, tout ce que vous apportez dans votre belle région. Bien sûr, nous vous aiderons le plus possible. Nous aurons l'occasion de nous entretenir de tous ces projets J'aimerais vous lire une lettre du président du Conseil régional de la Guadeloupe, M. Félix Proto :





Maurice ADAM entouré de la délégation de Guadeloupe.  
A sa gauche le président Robert DAUBERTON.

« Monsieur le président,  
» J'ai l'immense honneur de m'adresser à vous, dans le cadre pro-pice de votre Assemblée générale, pour vous formuler le souhait que la Guade-loupe soit l'hôte de vos prochains tra-vaux en 1990.

« Cette ambition n'est autre que le reflet de l'intérêt et du dynamisme de la Fédération musicale de notre région.

« Souhaitant un vif succès à votre manifestation et, dans l'attente de votre décision, je vous prie d'agréer, M. le président, l'expression de ma consi-dération distinguée ».

Le président du Conseil régional de la Guadeloupe : Félix Proto.

**M. Petit.** — J'écrirai au président du Conseil régional de la Guadeloupe pour l'informer que le lieu du Congrès 1990 est décidé depuis un an puisque nous irons à Strasbourg, mais nous serons très heureux, dans l'avenir, de tenir nos assises annuelles dans cette belle région, même si cela pourrait poser des problèmes d'ordre matériel.

J'ai le plaisir de vous informer de la création de la Fédération de Martinique, malgré quelques litiges qui devraient maintenant se résoudre assez rapide-ment. J'espère que l'année prochaine, nous pourrons accueillir des délégués de la Martinique.

La Réunion, également, a effectué une première démarche. Tout cela est extrêmement positif.

Après ces interventions, M. Petit ouvre le débat sur les actions culturel-les.

**Alin Delmotte.** — La Fédération des sociétés musicales d'Alsace organise, pour la Pentecôte 1988, un concours qu'elle souhaitait international.

Nous avons donc trouvé un support financier digne de cette opération. Vous savez que Strasbourg, capitale de l'Europe, ne fait pas les choses à moi-tié. Malheureusement, nous avons frisé le « fiasco » pour la simple raison que nous avions souhaité appliquer le régle-ment C.M.F. et employer les morceaux de nos listes, qu'ils soient imposés ou au choix. Mais nous nous sommes aperçus que nos orchestrations ne con-venaient pas aux formations étrangè-res, d'où des défections en chaîne. Après des demandes très nombreuses de renseignements venant de Hollande, d'Allemagne, du Danemark, etc., nous avons frisé la catastrophe. Il est donc apparu qu'il y a urgence à ce que la C.I.S.M. rédige un règlement des con-cours internationaux, et nous deman-dons à notre représentant auprès de la C.I.S.M. de faire en sorte que le terrain soit prêt pour 1992.

**M. Joseph Muller.** — J'ai mentionné, la semaine dernière, au président de la C.I.S.M., les difficultés rencontrées par le Concours International de Stras-bourg. Il m'a donné l'assurance qu'une solution serait trouvée. Je tiendrai M. Delmotte au courant de ces pourpar-lers. M. Weyermuller sera d'ailleurs à Strabourg pour le Concours. Nous pourrions donc trouver une solution à ce problème de la disparité dans la compo-sition des orchestres, de sorte que les futurs concours internationaux puis-sent trouver un programme idéal.

M. Petit donne la parole à M. Relin.

**André Relin.** — J'ai organisé à Vichy, de nombreuses fois, le concours de la Lyre d'Or, ouvert aux sociétés interna-tionales, sous l'égide de la C.I.S.M. et de la C.M.F. Nous n'avons jamais eu de difficultés avec les morceaux écrits par des compositeurs français. Nous avons accueilli des orchestres suédois, norvé-

giens, tchèques, quelques allemands, des italiens. Nous n'avons jamais eu de problème sur le plan de l'orchestration.

Je sais que les Tchèques avaient ren-contré quelques problèmes mais avaient transcrit pour les saxhorns des parties de l'œuvre de D. Dondeyne, le « Divertimento » D. Dondeyne étaient d'ailleurs très satisfaits de l'orchestra-tion qu'ils avaient faite. Je tenais à signaler cela.

**M. Petit.** — Le règlement de la C.M.F., je le rappelle, s'impose unique-ment pour les concours nationaux. Il faut, pour les concours internationaux, un règlement et un programme spéci-fiques. Quoiqu'il en soit, la construction de l'Europe en 1992 posera des problè-mes et nous demandera un travail de réflexion et une action adaptée pour unifier les choses.

**M. Daniel Chopinez.** — Je voudrais intervenir au nom du président de la Fédération de Lorraine sur une question qui a déjà été débattue mais qui pose encore des problèmes. Il s'agit de la durée de valeur des classements qui a été ramenée à quatre ans. Le souhait de la région Lorraine serait que cette durée soit à nouveau portée à cinq ans.

**M. Petit.** — Cela a été fait dans un souci de qualité de travail. Je sais bien que cela pose des problèmes financiers — les frais de déplacement et d'héber-gement des sociétés. — C'est pourquoi il serait souhaitable qu'il y ait davan-tage de concours bien répartis dans nos régions. Cette année, dans certaines régions, il n'y a aucun concours et cela pose des difficultés à certaines socié-tés. Cette durée de quatre ans était une incitation au travail.

Je pense qu'il faut la conserver pour stimuler les sociétés. Cela a été longue-ment débattu en commission, au Con-seil d'administration, en Assemblée générale. Je pense que c'est une bonne chose. Il faut aider les sociétés en leur épargnant de trop longs déplacements, en augmentant les prix en espèces. Il faudrait que les pouvoirs publics appor-tent une aide beaucoup plus impor-tante. Remettre la durée de validité du classement à cinq ans n'apporterait pas, je pense, d'amélioration notable. Le problème n'est pas là.

**M. Paul Courtial.** — Puisque nous évoquons les concours, j'ai le plaisir de vous annoncer un concours national de musique dans notre région Provence-Alpes-Côte d'Azur en 1989, à Orange, les 10 et 11 juin, consacré aux orches-tres d'harmonie et aux batteries-Fanfaires.

**M. René Stoyer.** — Je voudrais reve-nir à la question des concours interna-tionaux. Je comprends très bien que cela se soit bien déroulé jusqu'à pré-sent. Mais, cette année, il y a eu un concours de circonstances malheureu-ses. Cela concerne le choix des mor-ceaux. Des sociétés allemandes étaient

inscrites, des sociétés hollandaises, belges, italiennes, autrichiennes. Il s'agissait de sociétés de haut niveau : excellence, honneur, dans leur pays. Elles ont donc acheté le morceau « Hommage à Mistral » de Pierre Ancelin et ont commencé à répéter. Elles se sont alors aperçues que cela était injouable pour eux parce qu'ils ne possèdent pas de bois, la majorité des effectifs chez eux étant des cuivres. Or, dans « Hommage à Mistral », l'orchestration fait surtout appel aux bois. Ils ont alors travaillé le « Poème du Feu » d'Ida Gotkowski mais ont retrouvé le même problème, ainsi qu'avec « Evergreen » de Guy Luybaerts. C'est une circonstance malheureuse puisqu'on ne peut pas réorchestrer ces œuvres.

**M. Petit.** — Nous allons étudier ce problème de disparités dans l'orchestration des œuvres en Europe. Si une société ne possède pas de bois mais que des cuivres, ce n'est pas un orchestre d'harmonie, mais de fanfare.

**M. Relin.** — Il faut trouver une articulation européenne et voir comment l'on pourra combiner un règlement spécifique aux concours internationaux pour que les échanges puissent avoir lieu.

**M. H.-R. Pollin.** — Il faudrait essayer d'être plus modeste dans le choix des œuvres. « Hommage à Mistral » de Pierre Ancelin est extrêmement difficile. Ceci est de nature à décourager beaucoup de sociétés. A Strasbourg un seul orchestre affrontera cette œuvre alors que plusieurs avaient manifesté le désir de participer. Personnellement, je suis très soucieux et je me demande comment cela va se passer le 5 juin, pour ma société au concours de Brecey.

**M. Petit.** — Il faudra signaler cela en commission.

**M. Pollin.** — Je voudrais demander que tous les membres des commissions puissent avoir les partitions en main, au moins le jour de la commission parce que si tout le monde avait pris connaissance effectivement de « Hommage à Mistral », cette œuvre n'aurait sans doute pas été choisie.

**M. Petit.** — Nous avons demandé aux éditeurs d'envoyer leurs nouveautés. Je pense que la commission devrait choisir les morceaux uniquement sur texte. C'est pour cela que nous faisons appel à des spécialistes.

**M. Pollin.** — Tout cela a des implications très fâcheuses : des fédérations régionales organisent des concours où les morceaux de la C.M.F. sont changés, que ce soit pour les orchestres ou pour les instruments. J'en détiens les preuves.

**M. Petit.** — Cela est formellement interdit. Il faut nous donner ces preuves. Lorsque l'on veut organiser les concours, la C.M.F. apporte son aide en espèces et en instruments. Nous

demandons aux organisateurs le dossier complet du concours. Il est indispensable qu'il y ait un représentant de la C.M.F. dans chaque concours pour éviter ces manquements. Il faut être sérieux et que le règlement s'applique à tous.

Cela d'ailleurs est aussi vrai pour les examens fédéraux. Toutes les personnes, une centaine environ, qui viennent travailler bénévolement dans les commissions, sont très qualifiées. Il faut respecter leur travail et avoir une unité dans tout le pays.

**M. Pollin.** — Cela étant je crois qu'il faudra maintenant cesser la surenchère dans la difficulté pour les morceaux imposés dans les concours et examens. Je serai moi-même un élément modérateur dans les prochaines commissions.

**M. Petit.** — Effectivement, il faut stimuler, faire progresser, mais il ne faut pas matraquer. Je laisse à tous les membres de nos commissions le soin de méditer sur ces réflexions.

**M. Charles Jay.** — Je donne raison à M. Pollin, mais il ne faut pas oublier que nous sommes parfois tributaire des invitations du ministère. L'œuvre de Pierre Ancelin avait été commandée pour rehausser le niveau des orchestres d'harmonie, et les habituer à un nouveau style, même si cela tombe parfois à côté de la plaque. Cela ne nous est pas imposé, mais comme les œuvres sont éditées et proposées, nous vous les présentons dans un souci de bonne information.

**M. Alin Delmotte.** — Tous les ans, on a l'impression d'être victime de la difficulté. Personnellement, j'ai expérimenté Werner, le « Concerto Grosso » l'année dernière, ce n'était pas facile non plus, dans un autre style peut-être. Mais cela n'est pas l'objet de mon intervention. J'ai trouvé qu'en commission des Harmonies, il y avait vraiment très peu de choix. Les éditeurs semblent peu intéressés. N'y aurait-il pas là une action à mener auprès des éditeurs ou des compositeurs ? Nous avons peu de choix et je fais partie de ceux que l'on peut accuser d'avoir choisi Ancelin. Je plaide coupable.

**M. Charles Dubus.** — Je vais poser une question naïve : Vous faites appel à des compositeurs pour des œuvres nouvelles que vous soumettez ensuite aux sociétés dans le domaine du classement. Ces œuvres nouvelles, les avez-vous seulement entendues, par exemple, celle de Pierre Ancelin ?

**M. Relin.** — « Hommage à Mistral » a été joué par la Garde Républicaine en 1986 au Congrès.

**M. C. Dubus.** — S'il existe un enregistrement, il faudrait que les gens puissent au moins l'entendre.

**M. Charles Jay.** — Les membres des commissions qui choisissent les œuvres sont tout de même des musi-

ciens qui savent lire une partition et qui l'entendent en la lisant. Ce sont des spécialistes. Cela étant, il est vrai qu'il faut être prudent dans le choix des œuvres sans sous-estimer la volonté d'effort des sociétés.

**M. Pollin.** — Pour répondre à M. Dubus, il existe un enregistrement du « Deuxième Mouvement » de l'œuvre de Pierre Ancelin, fait par la Police nationale sous la direction de P. Bigot, sur un disque qui comporte aussi la « Suite d'Evergreen » de Guy Luybaerts. Mais je pense que cela serait encore plus dissuasif si vous l'entendiez.

Ce que je voudrais demander, c'est si un Orchestre de division d'honneur doit être du niveau de ce que nous avons entendu hier soir. Parce que l'orchestre entendu hier soir peut jouer sans trop de difficultés l'œuvre d'Ancelin. Il faut reconnaître qu'il y a très peu d'Harmonie en France de ce niveau, quasi professionnel. Sans prendre des effectifs professionnels supplémentaires, les Orchestres d'Harmonie ne peuvent pas jouer « Hommage à Mistral ».

**M. Petit.** — Ce qui est positif à la C.M.F., c'est qu'il y a des membres de nos commissions, comme M. Pollin, qui travaillent sur le terrain — en l'occurrence l'Harmonie de Rouen — et qui connaissent donc les difficultés, et qui sont susceptibles d'améliorer les choses.

**M. Pollin.** — Je souhaite que les compositeurs contemporains adaptent leurs œuvres à tous les niveaux. Il y a beaucoup à faire sur ce plan là.

**M. Lentz.** — Peut-on se rendre à un concours international sans être classé ?

**M. Relin.** — Pour être récompensée à un concours, une société doit être classée. Après un classement fait par la Fédération, elle doit participer à un concours dans un délai d'un an. Elle peut se faire classer à un concours et ce classement sera valable quatre ans, mais elle ne sera pas récompensée.

**M. Lentz.** — C'est là qu'est le problème. Participer à un concours implique un déplacement, des dépenses et cela compte.

**M. Relin.** — Il vaut mieux se faire classer par sa fédération et se faire confirmer et récompenser dans un concours où les jurys sont généralement mieux constitués et plus neutres.

**M. Petit.** — Nous allons maintenant réunir le Conseil d'administration pour l'élection du bureau.

Résultat de l'élection du Bureau : président : M. André Petit ; premier vice-président délégué : M. Maurice Adam ; vice-présidents : M. Paul Courtial, M. Charles Jay, M. Joseph Muller ; secrétaire général : M. Guy Meissonnier ; secrétaire général adjoint : M. Daniel Chopine ; trésorier : M. Marcel

Lorieau ; trésorier adjoint : M. Louis Gachassin.

M. Petit précise que M<sup>e</sup> Charles Jay a souhaité, lui-même, se décharger de son poste de premier vice-président délégué, et le proposer en toute amitié à M. Maurice Adam. De même, M. Louis Gachassin n'a pas souhaité être reconduit dans ses fonctions de trésorier, il collaborera à présent avec M. Marcel Lorieau au poste de trésorier adjoint.

### Samedi après-midi

M. Petit. — Le 21 juin prochain, vous le savez, c'est la Fête de la Musique. Nous avons le plaisir d'accueillir Mlle Dominique Delor, du C.E.N.A.M., chargée de mission pour la Fête de la Musique, et qui va nous entretenir des projets pour cette année.

Mlle D. Delor. — Mmes et MM., bonjour. Permettez-moi tout d'abord de remercier M. Petit de m'avoir donné l'occasion de vous dire quelques mots de cette 7<sup>e</sup> Fête de la Musique. En effet, je crois qu'il n'y a pas de meilleur cadre pour parler de cette fête qu'une association comme la vôtre puisqu'aussi bien les sociétés musicales et les membres de la C.M.F. constituent les acteurs essentiels de cette manifestation qui devait répondre à une nécessité profonde puisqu'en sept ans, elle a su s'implanter de manière complètement autonome partout en France. En effet, la floraison de festivals que connaît la France actuellement ne saurait remplacer la Fête de la Musique qui est une occasion exceptionnelle pour des dizaines de milliers de musiciens amateurs d'aller à la rencontre du public nouveau pour la seule joie de faire de la musique.

La Fête de la Musique aura lieu cette année un mardi, jour de la semaine, et il nous a semblé que cette date était particulièrement favorable à une insertion encore meilleure de la musique vivante dans la vie quotidienne. Je dis bien musique vivante parce que, bien sûr, la musique est tout à fait commune et très répandue dans notre vie quotidienne mais il s'agit principalement de musique enregistrée, et la richesse humaine et sociale que représente la pratique musicale et la diversité de cette pratique musicale sont encore beaucoup trop méconnues. Le C.E.N.A.M. à qui le ministère de la Culture et de la Communication a confié depuis deux ans le soin de coordonner la Fête de la Musique, essaie donc, en s'appuyant sur les Directions régionales des Affaires culturelles de stimuler le plus possible les musiciens et de rallier le plus de musiciens possible à cette manifestation, quelque soit le genre de musique pratiquée et le statut de musicien amateur ou professionnel. En effet, deux des

butés, sont de faire tomber les barrières entre les genres musicaux et aussi d'effacer la coupure qui existe encore souvent entre les amateurs et les professionnels : chacun a intérêt à écouter les autres, et à tirer profit d'une collaboration.

Un autre de nos grands soucis, et de manière également décentralisée, est de trouver des lieux pour faciliter la prestation de tous ces musiciens qui ont envie de jouer. Nous essayons de trouver des lieux insolites, originaux, mais aussi adaptés aux musiciens, c'est-à-dire des lieux qui présentent un plus par rapport aux lieux qu'ils pourraient trouver habituellement. C'est une des raisons pour lesquelles nous tenons beaucoup au plein air, malgré les difficultés climatiques souvent rencontrées, parce qu'il est plus facile de rencontrer un nouveau public en plein air qu'en salle fermée.

Le 21 juin, donc, nous proposerons aux musiciens de jouer dès le matin. Nous essaierons de créer la surprise, c'est-à-dire que dans les villes, il y ait de la musique dès huit heures, dans les gares, dans les endroits de passage. Nous essaierons également de privilégier l'heure du déjeuner.

Dans le même état d'esprit, nous nous sommes adressés pour la première fois cette année aux Comités d'Entreprises pour leur proposer soit de faire jouer à l'heure du déjeuner dans leurs locaux les musiciens travaillant dans l'entreprise ou bien de faire appel à des musiciens extérieurs, avec un panachage toujours possible des deux. Nous avons déjà obtenu beaucoup de réponses favorables. Il y aura aussi la soirée où se passera le gros des manifestations. Tout cela n'est que suggestions puisque l'originalité de la Fête de la Musique c'est justement d'être un acte libre, volontaire, souvent spontané de la part des musiciens eux-mêmes. Cette légèreté de l'organisation de la Fête de la Musique, qui est plutôt une coordination, a fait le succès de cette Fête à l'étranger. En effet, depuis 1985 et l'Année Européenne de la Musique, la Fête de la Musique s'est développée à l'étranger et, l'année dernière, 47 pays répartis sur quatre continents, ont participé. Il n'y a en fait qu'en Australie que l'on a pas encore réussi à prendre pied mais nous ne désespérons pas. Cette année, environ une soixantaine de pays participeront.

Il me reste à exprimer deux souhaits : que les médias et plus particulièrement les radios et télévisions se décident enfin à donner à cet événement tout l'écho médiatique qu'il mérite parce qu'entre le public et les musiciens du 21 juin, ce sont des millions de personnes qui seront touchées en France. Mon deuxième souhait sera plus prosaïque : qu'il fasse beau le 21 juin, cela est très important pour la réussite de cette journée.

Je vous remercie de votre attention.

M. Petit. — Je vous remercie. En ce qui concerne le temps ce jour-là, nous ne pouvons rien. En ce qui concerne les médias, on s'aperçoit qu'à tous les niveaux, il y a quand même des problèmes. On en parlait hier encore. On entend pas suffisamment de musique à la télévision, et surtout à des heures d'écoute accessibles.

Je vous remercie et vous appuierai pour que cette Fête soit la Fête des musiciens, que l'on prenne cela à cœur et que nous fassions pour cette occasion, le maximum. Nous évoquerons la Fête de la Musique dans notre prochain journal. Je souhaite qu'après cette manifestation les fédérations régionales nous envoient des articles pour rendre compte de cette journée dans le pays. Merci.

Je vais donner la parole à M. Jean-Luc Jungbluth de Musique et Culture à Strasbourg.



Jean-Luc JUNGBLUTH directeur de Musique et Culture.

M. Jungbluth. — Je voudrais vous remercier tout d'abord de m'inviter une nouvelle fois à votre congrès, vous adresser mon message d'amitié et vous dire combien nous sommes très attachés, à Musique et Culture, au développement de la pratique musicale amateur que vous défendez. Dans la période de mutation profonde que nous vivons actuellement, il est très important que le mouvement des musiciens amateurs soit organisé fortement et efficacement s'il veut avancer, et je crois que vous vous y employez particulièrement. Lors d'un précédent congrès, j'ai eu l'occasion de vous confier mon observation que certaines anciennes questions ne se posaient plus. Je constate aujourd'hui qu'il y a de nouvelles avancées dans la construction d'un mouvement solide et bien organisé.

Je ne referai pas le tour d'horizon de ce que fait Musique et Culture en direction des sociétés musicales, des écoles de musique, des dirigeants, des professeurs et des musiciens. Vous avez pu lire à ce sujet un article dans le journal de la C.M.F., et je vous remercie d'avoir bien voulu y mentionner notre action.

Je voudrais simplement vous livrer quelques informations et réflexions. Un premier point pratique concerne la Sécurité sociale des professeurs d'école de musique. L'année dernière, je vous avais informé de l'avancée de nos démarches. Vous savez que j'ai pu obtenir que chaque heure d'enseignement soit à nouveau considérée comme valant deux heures de travail salarié pour l'obtention des droits aux prestations de la Sécurité sociale. Cela est valable depuis l'été dernier pour tous les professeurs d'écoles de musique à gestion municipale directe ou à gestion associative bénéficiant de financements publics. C'est une question réglée.

Une autre question en cours n'a malheureusement pas encore abouti, elle concerne le déplacement des professeurs itinérants. Vous savez que les écoles de musique éloignées ont des difficultés à faire venir des professeurs compétents lorsqu'elles n'en ont pas sur place. Il faut pour cela rembourser leurs frais de déplacement et l'U.R.S.S.A.F. admet très mal ces remboursements. Lorsqu'il s'agit d'une municipalité, elle n'a pas le droit de rembourser les frais de déplacement. Quand c'est une Association, elle est limitée au tarif du kilomètre S.N.C.F., deuxième classe, ce qui n'est pas raisonnable dans beaucoup de cas.

J'ai donc demandé une autorisation de remboursement des frais de déplacement à concurrence du tarif administratif du kilomètre voiture. J'espère pouvoir vous donner de bonnes nouvelles à ce sujet l'année prochaine au avant.

Dans le même ordre d'idées, les sociétés et écoles de musique agréées par Jeunesse et Sports et qui emploient des professeurs à temps partiel jusqu'à un certain nombre d'heures, peuvent ne payer les charges sociales que sur la base du S.M.I.C., ce qui peut faire une économie appréciable ; il y a donc intérêt à se renseigner auprès de Jeunesse et Sports pour obtenir leur agrément et bénéficier de cette mesure. C'est une mesure qui était limitée aux salariés qui ne travaillent à temps partiel que dans une association. Le ministre Adrien Zeller a étendu cette mesure en augmentant le nombre d'heures admissibles et en admettant que l'intéressé travaille dans plus d'une association.

Un deuxième point que je voudrais évoquer est celui du répertoire. Je ne vous reparlerai pas de notre concours national de composition. Vous savez qu'il est complémentaire des initiatives

de la C.M.F. J'ai également évoqué les commandes d'œuvres musicales et je dois dire que ce que fait Musique et Culture va dans le sens des observations entendues ce matin ici, que la musique contemporaine ne doit pas être systématiquement inaccessible et réservée aux professionnels chevronnés. C'est ce à quoi nous nous sommes attaqués, puisque tant le concours de composition que les commandes d'œuvres que nous avons passées sont destinés à des Orchestres d'Harmonie de troisième et deuxième divisions, et notamment une œuvre de Michel Decoust qui n'est pas réputé comme compositeur facile, particulièrement adaptée aux petits orchestres d'Harmonie et éditée par Salabert. L'œuvre d'Ida Gotkowski que nous avons commandée va sortir sous peu chez Billaudot. Nous poursuivons notre politique de commandes; notre concours avec le même souci que la C.M.F. qu'exprimait hier le président Petit : à quoi servent les concours si l'on arrive pas à faire éditer les œuvres. Nous nous sommes aussi attaqués à ce problème, complémentirement à votre initiative. Nous avons en cours un accord entre Musique et Culture et les Éditions Robert Martin que je voudrais remercier qui va nous permettre de proposer aux orchestres d'Harmonies, spécialement de petites dimensions — deuxième et troisième divisions — un répertoire nouveau et de grande qualité.

Je voudrais saluer un tournant qui me paraît historique et dont on ne mesure pas encore l'importance et qui a été pris l'année dernière : c'est ce début de concertation établie entre la C.M.F. et la F.N.U.C.M.U. Tout le monde est conscient de la complémentarité de l'action de ces grandes fédérations et nous, à la base, nous nous rendons compte de la nécessité de cette coopération. nous savons que cela a été bien accueilli. Dans certains coins, c'est la base elle-même qui a commencé à se mettre d'accord et je crois que ces efforts de concertation doivent être poursuivis et approfondis pour qu'en France notre mouvement soit globalement sur une politique tout à fait cohérente, que des equivalences soient trouvées, etc. Je crois que c'est un point fondamental et un tournant historique.

Je voudrais vous redire mon admiration devant la vigueur et la volonté de progresser que j'ai observées à ce Congrès. Je ne veux pas dire qu'il ne reste pas de problème — il y en a toujours beaucoup à régler — mais les travaux des commissions, d'après les rapports, témoignent de cette volonté et l'on sent que beaucoup de choses vont changer progressivement. J'ai entendu le rapport sur les chefs d'Harmonie, ceux des autres commissions : il y a des choses constructives prévues et cela est très positif.

En conclusion, je voudrais vous dire que vous êtes assurés de notre total soutien, de notre amitié, vous rappeler la nécessité vitale de la convergence des efforts. Je crois que nos sociétés de musique sont en quelque sorte le supplément d'âme de nos communes, qu'elles sont l'élément essentiel du bien vivre dans nos communes. Une vie sans musique est une vie sans joie.

Longue vie à la C.M.F.

**M. Petit.** — Cher monsieur, nous vous remercions de votre intervention et souhaitons vous rencontrer très souvent pour continuer à travailler vers les mêmes buts.

**M. Nocquet.** — (U.D. Vienne). J'aurais deux suggestions à faire à la C.M.F. La première est d'intervenir auprès des médias pour faire progresser la musique. Un exemple : la suppression projetée de FIP à Paris (radio) où l'on entend de très bons programmes de musique et de le remplacer par des programmes d'informations permanentes ou de musiques de mauvaise qualité. Or, un journal a lancé une revendication pour que les gens protestent contre ce projet.

La C.M.F. pourrait être plus mordante sur des actions et lancer des appels pour que chaque musicien, en écrivant au bon endroit, puisse faire aboutir quelque chose.

Le second point : j'ai apprécié le compte rendu de M<sup>e</sup> Charles Jay qui a parlé dans son rapport des écoles de musique et de l'éducation musicale. Or, il semblerait que ça ne ressort pas sur le journal de la C.M.F. au point de vue des écoles de musique. En ce moment, nous recrutons beaucoup d'écoles de musique qui n'ont pas de formation ou d'embryon d'Orchestre. On les fait adhérer mais il se demande à quoi cela sert. Il faudrait donc essayer d'orienter un peu plus vers l'éducation musicale, se tourner davantage vers les écoles de musique. Si on ne prend pas au départ les écoles de musique qui se forment, on le voit dans des fédérations ou unions départementales, il y a une coupure entre les écoles et les sociétés, les sociétés déclinent, périssent et c'est la fin. Ne pourrait-on pas accentuer dans le journal de la C.M.F. le côté pédagogique.

**M. Petit.** — Je répondrai d'abord à votre deuxième question. Nous avons beaucoup d'écoles de musique. N'oublions pas que le point de départ de l'éclosion des écoles de musique en France est encore la Révolution. Des mouvements associatifs se sont créés et on a organisé des cours pour fournir les effectifs des sociétés. A présent, il y a énormément d'écoles de musique mais il y a quand même des enseignants dans ces écoles.

Nous avons des rubriques pédagogiques dans notre journal. Nous avons publié des études de professeurs d'ins-

truments. Ces articles ont rencontré beaucoup de succès. C'est déjà un point de départ. Il faudrait que nous puissions en faire sur la formation musicale, ce qui est très important. Nous publions déjà des programmes. Le programme paru dans le guide de la C.M.F. est fait pour aider les écoles de musique à mettre en place un programme pédagogique. Nous sommes prêts à diffuser ce que vous souhaitez. Le tout, c'est de connaître ces souhaits.

Pour ce qui concerne les médias, nous mettrons tout en œuvre pour les impliquer dans notre manifestation consacrée au bicentenaire de la Révolution française, destinée aussi à faire connaître notre mouvement. Nous luttons par ailleurs pour avoir des émissions. Il faut rappeler l'émission d'Alex Dutilh : « Avis aux Amateurs », sur France-Musique, tous les samedis soir de 18 à 19 heures. Je vous rappelle que M. Dutilh souhaite obtenir enregistrements et participations des sociétés musicales. Pour la télévision, je vous rappelle que Philippe Gumpowicz, auteur des Travaux d'Orphée, le livre consacré à l'histoire de notre mouvement, a participé à *Apostrophe* le 1<sup>er</sup> janvier dernier. Je reconnais que ce n'était pas une date très favorable. C'était une émission très décevante. Bernard Pivot avait invité la société de son village de Bourgogne. Je ne critique pas cette société mais ce n'est pas toute la musique. Nous avons pu sauver l'émission en demandant à l'Harmonie de la R.A.T.P. de participer en jouant la deuxième partie du Poème du Feu d'Ida Gotkowski, mais dans de mauvaises conditions techniques.

Un délégué de Lorraine me signalait que la télévision allemande consacre des parties de son programme (dimanche à 12 heures) à la pratique musicale amateur.

C'est ce qu'il faudrait obtenir en France, c'est un clou à enfoncer, mais le bois est dur !

Intervention d'un délégué de Rhône-Alpes : « Si les musiciens de la C.M.F. s'unissaient pour présenter des requêtes en ce sens, cela serait peut-être efficace ? »

**M. Daniel Chopinez.** — Vous allez tout à fait dans le sens que nous avons évoqué hier : l'unité de tous. Il faut un rapport de forces lorsque l'on veut obtenir quelque chose. A la C.M.F., nous sommes à la fois très forts et très faibles parce que nous n'avons jamais prouvé que nous représentons quelque chose. Ce que vous dites est juste. Il faudrait que tous ensemble nous fassions quelque chose pour défendre notre cause. Notre cause n'est pas suffisamment défendue, même si elle est solide, que ce soit à l'égard de la presse de la télévision. Il faut donc l'unité. La mauvaise interprétation de notre identité provient parfois de gens qui sont au fait de la question, je veux parler de M.

Dutilh qui s'occupe donc d'une émission qui s'appelle *Avis aux Amateurs*.

Nous avons monté à Épinal, en collaboration avec le ministère de la Culture, une création. Cette création est passée sur les ondes. Lors de la diffusion, M. Dutilh a annoncé « La Fanfare d'Épinal ». Or, ce n'est pas une Fanfare mais un Orchestre d'Harmonie. Cela m'a fait sursauter comme l'ensemble des musiciens de la formation que je dirige parce que, si, à ce niveau d'intervention, on ne fait pas la différence entre un Orchestre d'Harmonie et une fanfare — et je respecte les fanfares — cela produit une confusion qui est difficilement supportable. On se bat, on essaie de faire de la musique de la meilleure façon possible et suivant les moyens dont on dispose, mais quoique nous fassions, nous rencontrons toujours des gens qui n'ont rien compris. L'objet de la petite révolution que nous voulons faire ensemble serait cela : une campagne d'information, d'explications. Cela me semble absolument fondamental. Il y a un autre élément que l'on a pas pu aborder mais qui est peut-être le fond du problème : c'est la recherche de la qualité dont nous sommes tous conscients. Nous sommes bien d'accord, nous cherchons à faire de la musique de qualité. Il y a quelque chose qui se met en marche. Cela a commencé il y a longtemps, à l'époque de M. Ehrmann qui a fait énormément pour la C.M.F. Mais il y a toujours une force d'inertie contre laquelle nous essayons de nous battre. Or que se passe-t-il ? Il y a des gens qui prennent le train au départ, ceux qui le prennent en marche mais il y a ceux qui ne prennent jamais le train. Et c'est cela qui est condamnable. Ce que je voudrais dire, c'est qu'il faut s'en séparer, de ces gens-là, de ceux qui décidément donnent une mauvaise image de marque de ce que sont les Orchestres d'Harmonie et les Fanfares. On ne l'a pas dit mais tout le monde le pense, c'est cela qui nous fait du tort, d'avoir des sociétés musicales qui font et acceptent n'importe quoi. Je sais qu'il y a en France un certain nombre de sociétés de qualité, mais qui préfèrent rester indépendante de la C.M.F. parce qu'elles n'ont pas senti cette recherche de la qualité. Nous devons défendre notre intégrité de musiciens, la qualité que nous recherchons.

Il y a de plus en plus de musiciens qui ont reçu une formation professionnelle et qui s'occupent d'un Orchestre d'Harmonie, parfois bénévolement. On ne va pas les appeler des musiciens amateurs, ils restent professionnels, et leur but premier va être de rechercher la qualité, et il y a des musiciens amateurs qui ont aussi la volonté de rechercher la qualité.

Nous sommes bien d'accord, nous ne parlons que de qualité. Notre action future sera de recenser la qualité. Elle va suivre un mouvement progressif,

évolutif. Ce que je dis est peut-être un peu dur mais il faudrait se séparer de ceux qui n'acceptent pas de suivre ce mouvement. Sinon, la C.M.F. gardera toujours le même visage, et l'image de l'Orchestre d'Harmonie, et même de la pratique amateur sera dévalorisée.

A partir de la formation des jeunes que nous pratiquons dans les écoles et conservatoires, nous arriverons à progresser et à faire savoir ce que sont les Orchestres d'Harmonie, ce qu'est la musique des instruments et des ensembles à vent. A ce moment là, cela prendra une véritable valeur.

**M. A. Petit.** — Votre intervention est juste mais elle concerne tous les ensembles de la C.M.F. Pour ce qui concerne les médias, il faut être vigilant sur l'image qu'ils donnent de nos sociétés musicales. Que ce soit une image qui ne soit pas ridicule. Nous regroupons maintenant beaucoup de jeunes. C'est ce que j'ai également voulu exprimer lors du concert d'hier soir où l'Orchestre avait une présentation impeccable, c'est très important.

**M. Courtis.** — M. le président, je ne voudrais pas être le wagon qui décroche du train étant donné qu'en Picardie, il y a beaucoup d'Écoles de musique et nous travaillons beaucoup la formation musicale des jeunes mais je crois qu'il faudrait aussi penser aux anciens. Il y a un chapitre qui n'a pas été abordé, celui des distinctions honorifiques. C'est un sujet qui revient assez souvent chez nous. Il nous semble qu'il faudrait avancer de deux ans la date de 12 ans actuellement en vigueur. Cette proposition est motivée par un souci d'équité.

Le Livret confédéral pourrait prouver l'authenticité des dates. Compte tenu de la formation musicale qui se fait de plus en plus jeune, il y a maintenant des directeurs désignés dès 25 ans, parfois avant. Or, la C.M.F. ne prévoit que 25 ans d'activités. Au bout de la 26<sup>e</sup> année, le directeur n'a plus qu'à rentrer dans ses foyers.

Je me permettrait une troisième réflexion : dans l'atelier du bicentenaire de la Révolution française, il a été fait état de la possibilité du choix d'une date unique pour les fédérations et les sociétés précédant la manifestation de Paris les 23 et 24 septembre 1989, de façon à créer un mouvement qui serait repris par les médias. Cette idée n'a pas été répétée tout à l'heure. Nous ne pouvons pas, d'après les interventions sybillines sur les rapports C.M.F./F.N.U.C.M.U., savoir ce qu'il en est aujourd'hui.

**M. A. Petit.** — Pour les médailles, restons prudents. Cela reste à étudier en Conseil d'administration. Pour les directeurs, l'idéal c'est d'obtenir une médaille officielle après 25 ans de service. Nous avons, à la Direction de la musique, des dossiers de décorations en attente. C'est un problème difficile.

De temps en temps, on s'y rend pour les défendre. En tout cas, votre proposition de révision pour les médailles sera examinée en Conseil d'administration.

Pour le bicentenaire, nous étudierons cette idée de journée unique en essayant de ne pas faire double emploi avec la Fête de la Musique, en sachant que les sociétés musicales seront très sollicitées.

Quant à nos rapports avec la F.N.U.C.M.U., la commission mixte C.M.F./F.N.U.C.M.U. s'est réunie deux fois. Nous avançons. Nous cherchons à unifier nos programmes sur l'enseignement. Il y a eu un projet de manifeste commun en suspens actuellement parce qu'il comprenait des termes que nous estimions mal venus. Ce qui serait utile serait une action homogène. Nous avançons avec prudence.

Je rencontrerai le président de la F.N.U.C.M.U le jeudi 19 mai prochain. Il faut travailler dans l'intérêt de nos élèves, sans éclats ni verbiage.

**M. Paul Pareille**, directeur des Études C.N.R. de Nice, directeur de l'Harmonie Municipale. — Je voudrais faire une simple suggestion : recommander à tous les compositeurs d'inscrire le minutage et le mouvement des œuvres. Ces indications seraient utiles à tous les directeurs de sociétés pour la constitution et le minutage d'un programme.

**M. A. Petit.** — Cela me paraît une excellente chose.

**M. Boulet.** (Rhône-Alpes). — Pour revenir aux décorations, nous avons dans le département de la Drôme mis en place des décorations pour les jeunes jusqu'à 18 ans, des clés de sol dorées ou argentées, pour récompenser aussi bien la présence que les qualités artistiques. Cela fonctionne très bien et ne fait pas double emploi avec les médailles de la C.M.F. Cela évite de trop médailler. Sinon, on pourrait arriver à une médaille des non-médaillés.

**M. A. Petit.** — La meilleure récompense c'est de faire de la bonne musique.

**M. Fernandès** (Haute-Marne). — Je pense, pour en revenir aux médias que groupés avec la C.M.F., nous pouvons faire quelque chose. Mais il ne faut pas tout attendre des autres. Je livre à votre réflexion une opération qui vient d'avoir lieu en Haute-Marne, département assez défavorisé où comme partout en France, il existe des radios privées et une de ces radios, avec mon accord et ma participation, a enregistré cinq harmonies et les a diffusé pendant cinq dimanches consécutifs avec une publicité faite dans toute la région. Cette opération était positive. On a prévenu les Harmonies suffisamment à l'avance pour leur donner le temps de préparer leur concert. Les gens de la radio sont venus enregistrer et filmer, et ils ont diffusé cela. Je crois que c'est une action que l'on peut faire partout en France avec beaucoup plus de succès qu'avec les gros médias nationaux

où l'accès à l'antenne est pratiquement impossible.

**M. A. Petit.** — C'est une bonne initiative et cela doit exister dans pas mal d'endroits.

**M. A. Ritter**, directeur technique du Bas-Rhin. — Moi, ce qui me préoccupe, c'est la confection du programme d'examen. On l'a reçu très tôt, c'était très bien. Mais je pense qu'il faut être rigoureux dans ce domaine. Dans ce programme, il y avait 22 erreurs et je vous dirais qu'il y avait des erreurs dans l'indication des éditeurs. Vous avez choisi des morceaux épuisés depuis trois ans. Il faudrait s'assurer quand on monte un programme, que le morceau est encore édité et où on peut se le procurer. Je vous ai écrit le 17 janvier pour vous signaler toutes ces erreurs et en vous demandant de ne pas mettre ces erreurs dans le journal de la C.M.F. Je pense donc qu'il faut travailler avec rigueur et sérieux.

**M. A. Petit.** — Lorsque les commissions se réunissent, il a été décidé de se renseigner immédiatement auprès des éditeurs pour savoir si les morceaux existent. Nous l'avons fait et, pour tous les morceaux publiés, on nous a répondu affirmativement. Ce n'est pas toujours facile : lorsqu'on téléphone aux éditeurs même s'il ne reste que quelques exemplaires en stock, ils vous disent que ce n'est pas épuisé. Le problème des erreurs est regrettable. On en a rectifié pas mal. J'ai demandé que les listes soient revues très sérieuse-

Autour de Maurice ADAM, la délégation de la région Rhône-Alpes.



ment pour diminuer les risques d'erreurs. C'est le même problème pour le texte des épreuves d'examen. Nous essaierons d'améliorer tout cela.

**M. C. Jay.** — Nous demandons également aux membres des commissions de prendre des précautions dans le choix des morceaux.

**M. Charles Dubus.** — J'ai reçu récemment un appel d'une association qui s'occupe des loisirs culturels des pré-retraités, jeunes retraités, etc. Or, cette association m'a demandé de faire un petit exposé au cours d'un colloque sur les possibilités musicales à Paris, dans les orchestres d'Harmonies, et de fanfares, chorales... J'ai donc fait une petite enquête préalable. Il y a beaucoup de gens de cette catégorie d'âge qui ont pratiqué un instrument et voudraient le reprendre, mais ne l'osent pas. Ils ont visiblement besoin d'un recyclage. En partant de cette idée, j'ai fait l'inventaire des cours d'adultes dans les conservatoires de Paris. Quelquefois, on m'a répondu par l'affirmative ce qui n'est pas mal. Voilà une information qui ne manque pas d'intérêt pour les gens qui auraient envie de se remettre dans notre bain. Cela compenserait le fiasco des conservatoires de la ville de Paris, en ce sens que les jeunes élèves qui y sont inscrits (10 à 12.000) ne se manifestent pas ensuite dans nos associations.

**M. A. Petit.** — Cela est peut-être surtout vrai pour Paris.

**M. C. Dubus.** — Dans quelle mesure la C.M.F. aurait-elle un poids auprès des instances parisiennes pour faire changer d'avis certains directeurs de conservatoires ou professeurs qui interdisent à leurs élèves de pratiquer dans des sociétés musicales amateurs de crainte pour eux de prendre de mauvais plis ?

**M. D. Chopinez.** — D'où le problème de la recherche de la qualité, d'où la nécessité dans toute la France de revaloriser les orchestres d'Harmonie, d'éliminer ce qui est mauvais, de faire connaître ce que nous faisons et qui est bien. Voilà le fond du problème. Je redis que nous ne serons puissants que lorsque nous montrerons la qualité qui existe chez nous, et la volonté qui nous arme. Je voudrais vous donner une autre indication sur les cours d'adulte. L'Université du Temps Libre dispense des heures de cours ; les gens apportent leur participation bien sûr. Nous l'avons fait dans la région de Nancy. Cela se pratique dans d'autres lieux, pour votre information. Je vous remercie d'avoir posé le doigt sur ce problème des rapports entre écoles et sociétés musicales.

**M. Dubus.** — D'autant plus que, grâce aux qualités musicales et pédagogiques des professeurs aujourd'hui, les élèves qui sont dans les conservatoires ont un niveau excellent sans rap-

port avec ce que nous avons pu connaître jadis. C'est avec ces jeunes dont nous pourrions travailler la qualité. Dans un orchestre, ils peuvent apporter une stimulation, un tonus et des connaissances extraordinaires.

**M. D. Chopinez.** — Mais ils ne viendront chez nous que lorsque nous aurons prouvé qu'il y a la qualité. Il faut que nous fassions savoir cela. Quand nous l'aurons fait, on viendra nous rejoindre, mais pas avant.

**M. J. Hurier.** — M. le président, je vais faire un retour en arrière à propos du rapprochement C.M.F./F.N.U.C.M.U. Nous ne sommes pas contre ce rapprochement, je le dis d'emblée. Mais les membres de la délégation de la F.R.M.C. sont inquiets de nos relations avec cette fédération. Au cours de l'Assemblée générale de la F.N.U.C.M.U. qui s'est tenue au Sénat — vous y avez assisté M. le président — il a été souhaité un rapprochement F.N.U.C.M.U./C.M.F. sur l'éducation musicale. Dès son retour dans notre région, la personne qui avait tenu ces propos a agi différemment en dénigrant nos sociétés musicales et en particulier les plus modestes. Il affirme que l'enseignement musical est l'affaire exclusive de la F.N.U.C.M.U. et non celle de nos sociétés musicales affiliées à la C.M.F. et dans deux départements, nous avons perdu beaucoup d'écoles de musique et de sociétés : dans le Loir-et-Cher, dans le Loiret.

Ce mouvement commence à se dessiner dans l'Indre-et-Loire. Le but de cette intervention n'est pas, bien sûr, de mettre en garde nos sociétés envers de tels arguments, mais de rester vigilants tant qu'un accord ne sera pas conclu.

**M. A. Petit.** — C'est un problème dont nous avons parlé bien des fois. Je dois dire que votre région est particulièrement touchée par les actions de cette personne qui fait, hélas, preuve de grande duplicité. Cela est inadmissible. Je pense qu'il faut arriver à une entente pour éviter justement ce type de problèmes. Ce n'est pas avec de tels procédés que nous y arriverons. Je rencontrerai M. Gevaudan, président de la F.N.U.C.M.U., dans le courant du mois de mai. Nous évoquerons ces problèmes.

**M. C. Jay.** — Je voudrais vous préciser qu'aucune collaboration n'a été décidée. Nous souhaitons collaborer, mais par sur le plan de l'éducation justement.

J'estime que la F.N.U.C.M.U. a un public et nous avons le nôtre. On peut avoir des programmes parallèles, mais pas identiques. Il ne peut pas être le même puisque notre programme s'adresse aux écoles, aux sociétés, celui de la F.N.U.C.M.U. aux écoles municipales. Pour le moment, ces programmes ne peuvent pas être les mêmes. Le public est différent. Cela dit

je ne parle que de l'éducation. Pour le reste, il peut y avoir des collaborations, comme le stage de Creil dont nous avons parlé ce matin. Nous tenons cependant à conserver notre indépendance, en matière d'éducation notamment.

**M. Jack Hurier.** — Nous n'y sommes pas opposés non plus. Mais le résultat est là et c'est grave.

**M. A. Petit.** — Je soulèverai ces problèmes avec M. Gevaudan.

**M. J. Hurier.** — Une autre question : ne pourrait-on créer, dans nos examens de fin d'année, une section batterie-fanfare jazz nécessaire à nos petites écoles de musique ?

**M. A. Petit.** — Cela a déjà été demandé et il est prévu de la mettre en place.

**M. J. Hurier.** — Merci, M. le président.

**M. Jean-Pierre Blin.** — Je suis directeur de Conservatoire et directeur d'harmonie. Je ne rencontre pas de problèmes chez moi. Les professeurs et les élèves participent. Mais j'aurais une question à poser. Malgré la puissance des mécanismes actuels, quelles sont les grandes lignes directrices du développement de la C.M.F. dans la décennie qui vient, fondées, je l'espère, sur le travail, l'exigence, la qualité, la rigueur, tout en s'appuyant sur les moyens modernes actuels, sur le management des hommes et des idées. Je vous remercie de votre réponse.

**M. A. Petit.** — Vous aviez déjà posé cette question par écrit il y a quelque temps.

**M. J.-P. Blin.** — Exactement. C'était il y a six ans et je n'ai jamais eu de réponse officielle.

**M. A. Petit.** — Je vous ai répondu de vive voix, nous en avons parlé. Nous sommes actuellement en pleine évolution. Nous avançons. Vous avez vu qu'un travail considérable a été fait. Nous travaillons sur le présent mais notre objectif est l'avenir. Depuis le début du congrès, c'est ce dont nous avons parlé.

**M. J.-P. Blin.** — J'aimerais qu'il existe un document écrit, accessible à chacun des musiciens affiliés à la C.M.F.

**M. A. Petit.** — Cela demanderait un travail énorme.

**M. J.-P. Blin.** — Bien sûr. Mais vous avez parlé tout à l'heure d'image moderne. Personnellement, j'aimerais que la C.M.F. ait une image un peu plus moderne actuellement.

**M. A. Petit.** — Je pense que nous avançons dans ce sens là.

**M. J.-P. Blin.** — Tout à fait, mais la route est longue et la vie courte.

**M. A. Petit.** — J'en ai bien conscience. Mais je compte sur vous, M.

Blin, pour travailler dans ce sens là au Conseil d'administration où vous venez de rentrer.

**M. Bernard Dupaquier.** — Je représente la Fédération de Franche-Comté. A l'issue et à l'écoute attentive des propos très intéressants qui ont été tenus depuis ce matin. Je voudrais faire deux observations qui seraient plutôt des souhaits d'une collaboration par l'intermédiaire du journal et qui répondraient à deux préoccupations actuelles du réseau musical dans l'hexagone.

La première fait suite au travail eclectique fait hier après-midi par la commission des directeurs, où on a beaucoup réfléchi sur le rôle des directeurs, des municipalités, à la création du diplôme de Directeur, sur la nécessité d'encourager la création et le développement dans les communes d'un réseau de musiciens professionnels ou de musiciens amateurs disposant de connaissances solides. Il serait souhaitable d'ouvrir les colonnes du journal pour faire connaître les bons exemples qui existent en France, ou il existe une collaboration efficace et certaine entre les Conservatoires et les écoles d'Harmonie. Parce qu'il en existe qui travaillent parfaitement bien. Il y en a d'autres pour qui cela se passe moins bien. Peut-être que l'information large, le recensement nominatif des gens qui font avancer les choses serait utile. Parce que la finalité de la C.M.F., c'est la convergence de tous vers une profonde qualité musicale, où l'amateur ne sera plus déconsidéré, mais acquerra chaque jour des connaissances plus importantes car un professionnel, c'est un amateur qui a poussé plus loin ses études et n'oublions pas — je m'autorise à le dire

en tant que directeur de conservatoire — que si la pépinière des harmonies n'avait pas formé quantité d'élèves, nous, professionnels, ne serions pas aujourd'hui à la place que nous occupons.

Mon deuxième souhait serait qu'une question soit officiellement posée dans les ministères sur le rôle précis de ces organismes qui fleurissent dans les Directions régionales des Affaires culturelles, qui s'appellent A.R.D.I.A.M., A.D.D.I.M., etc. Il faudrait que nous sachions une fois pour toutes les droits et les obligations de chacun, le statut juridique de ces entités, que nous sachions si ce sont des entonnoirs qui sont destinés à canaliser les subventions nationales, qui a compétence pour les attribuer, quels sont les partenaires. Ceci pour éviter des désagréments comparables à celui que nous connaissons en Franche-Comté : une main-mise profonde et volontaire d'un organisme, l'A.R.D.I.A.M. qui, sous des aspects souriants de sérénité, a réussi à changer les statuts de la fédération, à s'en attribuer la gestion et la logistique, à se prendre au passage 40.000 francs pour gérer on ne sait pas toujours quoi, à prendre la direction de tout, à placer les gens qu'ils souhaitaient. Nos fédérations doivent rester indépendantes, ce qui ne doit pas les empêcher de travailler avec des partenaires, A.R.D.I.A.M., A.D.I.A.M., A.D.D.I.M., etc. s'ils peuvent apporter leur contribution. Je crois que c'est un service à rendre à tout le monde. Il faut être vigilant sur ce phénomène.

**M. A. Petit.** — Je vous approuve complètement. Il s'agit souvent d'une question de personnes. Certains direc-

teurs de ces structures para-administratives sont compétents et remplissent leur rôle, d'autres pas. Les élus ne se rendent pas toujours compte de ces problèmes.

**M. François Vandemosselaer** (vice-président des Hautes-Pyrénées). — Je voudrais témoigner et dire que les choses ne se passent pas partout de cette façon. Dans les Hautes-Pyrénées, l'A.D.D.A. a fait figurer dans ses statuts, la qualité de membre de droit pour la Fédération départementale. D'autre part, le Conseil général des Hautes-Pyrénées n'ayant pas de compétences musicales parmi ses membres a délégué un « groupe de pilotage » composé de représentants de l'Inspection académique, de la Fédération des sociétés musicales... et c'est ce groupe qui étudie ce qu'il faut financer et de quelle façon, et le Conseil général agit sur ses propositions. Le délégué départemental de la Musique appointé par le département et l'État est au service de cette association et en fait respecter les décisions.

**M. A. Petit.** — Tout dépend effectivement des endroits et des personnes.

**M. Claude Revolte** (président de l'U.D. de la Charente-Maritime). — En Charente-Maritime, pour pallier les carences de l'Union départementale, on a été obligé de créer une Fédération départementale des écoles de Musique, la F.E.D.E.M. Je n'étais pas élu à cette époque et je n'ai rien pu faire. Nous avons donc deux structures. Toutefois, nous avons passé une convention avec cette fédération : elle s'occupe de la formation, nous avons les orchestres. L'intérêt est que les musiciens de ces écoles sont appelés à former des

Sur la photo, de gauche à droite, M. Bernard NEMET, délégué de la Musique de la région Rhône-Alpes, M. Gratien FERRARI, député-maire d'Aix-les-Bains, Maurice ADAM et M. PETIT.



Le samedi 30 avril, en fin d'après-midi, c'était au tour du député-maire d'Aix-les-Bains, M. Gratien Ferrari, de nous recevoir au nom de sa municipalité dans les salons du casino. Les représentants de chaque fédération régionale se vit remettre une médaille commémorative, cadeau de la ville d'Aix-les-Bains. Il faut remercier chaleureusement le maire d'Aix-les-Bains, sa municipalité grâce à qui le Congrès de la C.M.F. s'est déroulé dans d'excellentes conditions et dans une atmosphère remarquable.



orchestres, qui doivent adhérer à la C.M.F. D'ici quelques années je pense que ces écoles adhéreront toutes à la C.M.F.

D'autre part, je voudrais vous dire, à propos des examens, qu'une école nationale de la Charente-Maritime a adopté le programme de la C.M.F. pour cette année. Elle l'a choisi de préférence à celui de la F.N.U.C.M.U. parce qu'il est apparu plus intéressant. Cette école nationale possède un orchestre et nous avons réussi grâce au Comité des parents d'élèves à ce qu'il adhère à la C.M.F.

Une chose m'inquiète un peu, c'est de voir des sommes phénoménales allouées par la Direction de la Musique pour des actions menées par de grandes formations venant de la Région parisienne en grande partie. Je ne citerai pas toutes ces formations venant « faire du cacheton » en Province, au titre de conventions lancées directement par la Direction de la Musique. Je ne mets personne en cause. Cela se passe dans d'autres régions. Lorsque cela s'est produit en Charente-Maritime, c'était pour le développement des orchestres d'harmonie mais c'était surtout pour la Maison de la culture de La Rochelle et pour Ars Nova.

La première année de grandes sommes sont passées dans des cachets mais sans preuves ou justificatifs de dépenses.

La deuxième année, j'ai fait des propositions au Conseil général et les choses se sont inversées ce qui fait que nous avons pu régulariser sur le département, des quantités de choses et créer une homogénéité des écoles associatives, des conservatoires, des écoles nationales, des professeurs. Nous avons pu mettre en place une commission pédagogique départementale. Pour éviter la disparité des orchestres d'harmonie juniors, d'harmonie, nous avons essayé de faire comprendre à tous le bien-fondé de ses orchestres. Nous avons organisé une grande conférence avec les professeurs du département.

Nous avons fait des stages avec eux et les avons sensibilisés à ce qu'était l'orchestre d'harmonie. Je crois que nous avons avancé en faisant ces premiers pas.

En ce qui concerne le journal, j'ai commandé dix abonnements cette année que je vends au numéro pendant les répétitions. Et je dis que chaque directeur, suivant le nombre d'adhérents, devrait avoir son paquet de journaux et les revendre. Cela est très facile et ainsi les informations circulent.

Pour les cotisations, il faut savoir que celle de la C.M.F. est la moins onéreuse. Dans certaines fédérations les cotisations sont calculées sur une base individuelle et vont de 80 à 150 francs par musicien.

Je voudrais aussi vous parler d'un problème qui me tient à cœur : il s'agit de l'affiliation d'organismes de diffusion musicale qui souhaitent adhérer à la C.M.F. Ces organismes sont très attachés à des chorales, à des orchestres d'harmonie, à des écoles. J'en ai fait adhérer deux en les prenant sous ma responsabilité. J'aimerais connaître votre point de vue.

**M. A. Petit.** — Nous nous occupons de la pratique musicale. Il se crée de plus en plus d'associations de type « amis de la musique » pour promouvoir la musique, organiser des concerts mais qui ne pratiquent pas la musique.

**M. Claude Revolte.** — Doit-on opérer une division entre la diffusion, l'information, la formation et la pratique musicale ? Si nous voulons que nos bons orchestres restent, nous avons intérêt à ne pas nous éloigner de ceux qui mettent en action la diffusion de la musique.

**M. A. Petit.** — Effectivement, ils peuvent apporter beaucoup aux sociétés musicales. C'est un sujet qui demande encore une réflexion de notre part. Tout ce qui favorise la pratique de la musique ne doit pas nous être étranger.

**M. Claude Revolte.** — Je terminerai par le problème de la création. Nous avons commandé une œuvre à Serge Lancen, « Aunis et Saintonge en Fête » dans le cadre de notre Union départementale de Charente-Maritime. J'en suis fier. J'inviterai les fédérations départementales et régionales à en faire autant, à prendre sur leur budget une part consacrée à la création.

**M. A. Petit.** — Certaines l'ont déjà fait. Nous vous remercions, M. Revolte, d'avoir apporté tous ces éléments.

Je vais donner la parole à M. Bandieri qui est journaliste au « Dauphiné Libéré », qui consacre des articles à notre Congrès, et qui suit tout particulièrement la vie musicale pour son journal. Par ailleurs, il est hautement qualifié pour répondre à nos questions sur les médias.

**M. Claude Bandieri.** — Je ne voudrais pas, n'étant pas membre de la C.M.F., abuser de votre temps. J'ai entendu quelques contre-vérités qu'il me faut rectifier à votre profit, pour que vous puissiez mieux vous organiser. Je crois que vous faites fausse route sur la façon de profiter de l'information. Je vais donner quelques exemples pour vous faire comprendre que ce n'est pas si simple actuellement. Plus les chaînes de télévision se multiplient, plus il y a de journaux et d'hebdomadaires, moins l'information passe bien. Il faut que vous le sachiez. Je ne pense pas que M. le délégué de la Vienne puisse obtenir de la C.M.F. qu'Antenne 2 se précipite pour filmer vos travaux. Ce n'est pas comme cela que ça fonctionne. Je crois que c'est au niveau de la base, de chacun d'entre vous qu'il faut prendre le

problème de l'information à bras-le-corps. Personnellement, je m'occupe de la partie musicale de mon journal mais pas exclusivement. Et il m'est arrivé d'écrire des choses erronées l'année dernière. M. Levrangi et M. Adam me l'on fait savoir et nous avons rectifié le tir, juste après l'émission de Bernard Pivot le 1<sup>er</sup> janvier dernier. Cela nous a permis de dire à 400.000 exemplaires et sur 10 départements que Bernard Pivot, malgré tout son talent et sa culture, n'entendait rien à la musique et avait donné une impression fautive de la C.M.F. et des orchestres d'harmonie.

Je pense que chacun d'entre vous doit travailler son information sur le plan local. Seulement, cela est très difficile parce que vous exigez des journalistes, qui sont très peu nombreux, et des correspondants de presse, des compétences qu'ils n'ont pas. Par exemple, au Dauphiné Libéré qui est deuxième quotidien régional de France par son tirage (après Ouest-France) nous sommes moins de 200 journalistes sur 10 départements et nous avons 2.000 correspondants.

C'est à vous de faire une fiche à ces correspondants qui ne sont pas forcément compétents dans votre domaine, une fiche technique sur les sujets concernés. C'est dans la mesure où vous les aiderez ainsi, qu'ils pourront vous aider.

Autre exemple : je suis sûr que nous ne sommes que deux ou trois journalistes ici. C'est la preuve que quelque chose ne marche pas puisque vous êtes un congrès national.

Autre exemple : il existe environ 90 quotidiens en France qui sont abonnés presque tous à l'Agence France-Presse, les autres sont à l'Agence Centrale de Presse. A-t-on invité le correspondant régional de l'A.F.P. et celui de l'A.C.P. qui, seuls, pourraient faire une dépêche reprise par les quotidiens régionaux, de façon que les gens puissent lire dans vos régions un compte rendu de ce Congrès ? Cela n'a probablement pas été fait. Mettez-vous à la place du correspondant de l'A.F.P. si vous ne l'avez pas préparé à ce Congrès, à son importance. Comment voulez-vous qu'il le découvre ? En fait, les journalistes ne peuvent bien informer que s'ils sont eux-mêmes bien informés auparavant. Ce travail de base et de longue haleine ne donnera de résultats que si vous le faites vous-même. Notre pays est sans doute l'un des plus mal lotis pour l'information, il faut le dire. Je vous remercie pour votre attention.

**M. A. Petit.** — Je vous signale que M. Bandieri a déjà écrit un excellent article sur notre Congrès. Nous vous en remercions.

**M. Paul Courtial.** — Pour élargir le propos, je voudrais dire que les solutions à nos problèmes peuvent se trouver à partir du plan local. Tout ne pourra se faire à partir de la C.M.F. L'organisa-

tion administrative de la France s'alourdit. Il nous faudra beaucoup écouter à la C.M.F. C'est en fonction de l'organisation locale qu'il faudra agir. Je crois que ce Congrès est un bon Congrès car on est arrivé à parler de problèmes de départements et de régions. Et les solutions doivent être mises en œuvre par tous, à la C.M.F. et dans les régions.

Il doit y avoir échanges et récolte commune. C'est ainsi que nous pourrions avoir une action au plus haut niveau.

**M. A. Petit.** — Je voudrais encore dire pour clore le congrès que nous avons été reçus dans cette ville d'Aix-les-Bains d'une façon magnifique. C'est le premier congrès organisé en région, dans une Fédération. Je voudrais dire que Maurice Adam et toute son équipe ont réussi admirablement cette première expérience. Pour la C.M.F., nous avons pu être sur le terrain. Les problèmes d'organisation matérielle ont été plus légers pour nous puisque tout l'accueil a été pris en charge par l'équipe de M. Adam, sa fédération, la ville d'Aix-les-Bains, le Centre des Congrès.

Je voudrais à tous leur adresser toutes mes félicitations. Le prochain Congrès aura lieu à Paris les 21, 22 et 23 avril 1989. Je vais clore le Congrès. Je suis très heureux du travail très riche qui a été accompli et réconforté de l'ambiance qui a régné ici pendant ces journées.

Merci à tous.

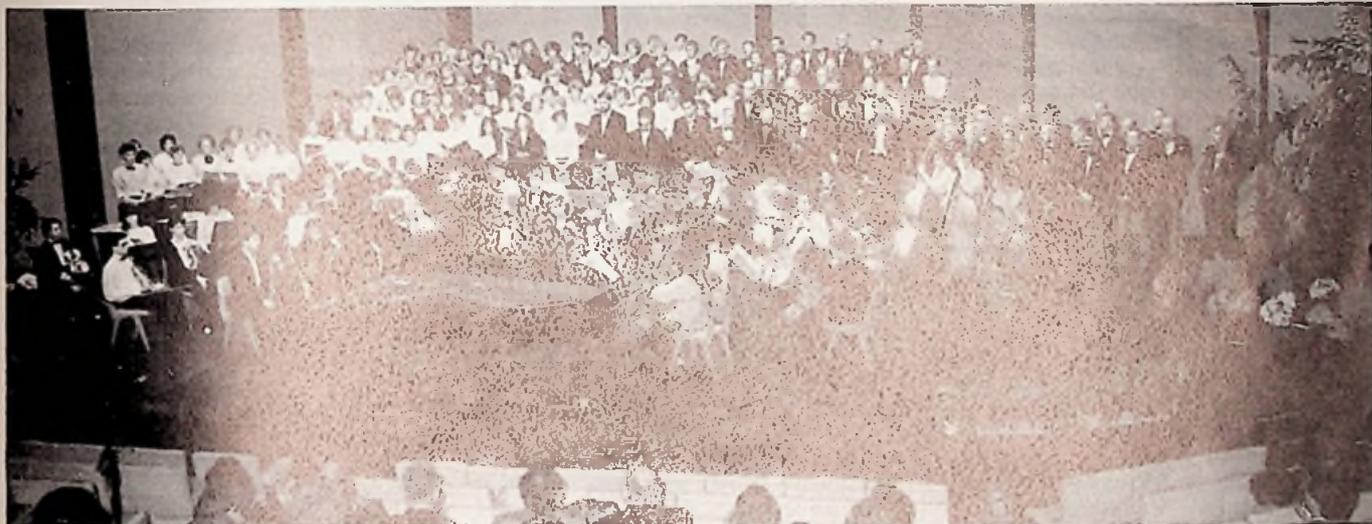


Sur cette photo, on reconnaît M. Jean JULIEN, M. Maurice ADAM, Daniel VAGNON, vice-président de la Fédération musicale

de Savoie, M. Jack HURIER, Serge LANCEN, Paul COURTIAL, Bernard DUPAQUIER ET M. André PETIT, président de la C.M.F.



Après le concert de l'Ensemble Harmonique de Lyon, la Fédération musicale de Savoie a offert une réception au Palais des Congrès d'Aix-les-Bains. Le président Maurice Adam a remis aux représentants de chaque fédération régionale un très bel ouvrage sur la Savoie olympique. Cette rencontre très cordiale était placée par Maurice Adam sous le signe de l'amitié entre les musiciens de notre mouvement.



Ce sont les forces vives de notre mouvement en région Rhône-Alpes qui nous ont offert le concert du samedi 30 avril, avec l'Orchestre Symphonique de l'École Nationale de Musique de Saint-Etienne, la Chorale de l'École Nationale de Musique de Saint-Etienne, le Cercle Philharmonique de Chambéry et l'ensemble Vocal d'Aix-les-Bains. Plus de deux cents exécutants étaient placés sous la direction de Yves Cayrol.

On put entendre :

L'Ouverture du Barbier de Séville de Rossini, Prélude et Fugue, sur Bach dans une transcription pour cordes de Jacques Filleul, L'Ouverture dans un style italien,

de Franz Schubert.

Mais, l'œuvre maîtresse de ce concert fut la magnifique « Fantaisie pour Chœurs, piano et Orchestre » de Beethoven. Le pianiste était Roland Meillier, professeur de piano à l'E.N.M. de Saint-Etienne.

L'ensemble des interprètes, instrumentistes et choristes, fit montre d'un très bel enthousiasme dans cet hymne à l'art et à la fraternité, une des œuvres les plus originales de Beethoven, qui annonce déjà le dernier mouvement de sa 9<sup>e</sup> Symphonie. Cette œuvre qu'on entend trop rarement, a rencontré chez le public un accueil très chaleureux.

# COMPACT DISC

par Jean MALRAYE

**BACH** : « Passion selon saint Matthieu. Kiri Te Kanawa », soprano, Anne-Sophie Von Otter, Mezzo, Anthony Rolfe Johnson, ténor, Tom Krause, basse, Haus Peter Blochwitz, évangéliste, Olga Bär, le Christ. Orchestre Symphonique et Chœur de Chicago, direction : Sir Georg Solti. 3 CD DECCA 421 177-2.

Le tigre s'est assagi : Solti, qui aime à faire jaillir des partitions des étincelles non toujours repérées ou des accents souvent inouïs, que ce soit dans les symphonies de Beethoven, l'Orphée de Gluck, les opéras de Verdi ou la tétralogie nous donne ici une passion remarquablement « continue », mais que sa grande expérience de l'opéra rend joliment dramatique. Il a réussi une belle brochette de chanteurs, en tête desquels le superbe Blochwitz, évangéliste tout à fait dans la grande tradition des Krebs et des Schreier, et « Kiri Te Kanawa » au timbre de cristal, mais dont l'air si beau « Aus Liebe » aurait gagné en émotion par plus de calme. Admirable qualité de l'orchestre et des chœurs (professionnels, dit Solti) de Chicago, que le grand chef connaît si bien. Enregistrement réalisé en mars 1987 à Chicago.

**MOZART** : « Idoménée », Luciano Pavarotti, Agnès Baltsa, Lucia Popp, Edita Gruberova, Léo Nucci, T. Jenkins, N. Sturojew, G. Fontans, M. Hintermeier, Y. Yamaji, N. Hillebrand. Konzertvereinigung Wiener Staatsopernchor, Wiener Philharmoniker, direction : Sir John Pritchard. 3 CD Decca 411 805-2.

Il me semble qu'autrefois Pavarotti chantait le rôle d'Idamante, fils d'Idoménée, ici confié à un travesti comme d'ordinaire. L'affiche est alléchante, les voix belles : Lucia Popp, Ilia, Balsta, Idamante, Gruberova pas exactement le registre d'Electre, Nucci au timbre de ténor, et, superbe évidemment, Pavarotti sans doute moins mozartien stricto sensu que naguère, un wunderlich trop tôt disparu, mais à la musicalité excellente. Direction peut-être un peu trop sage de Pritchard. Très bonne technique. Enregistrement en septembre 1983.

**Maurice ANDRÉ**, trompette : Double concerto en Mi b, pour trompette et hautbois, J.-W. Hertel. Sonate en Ré, G.-H. Stolzel. Concerto en Si b, G.-F. Haendel, concerto en Ré, F. Biscogli, avec Maurice Bourgue, hautbois, Maurice Allard, basson. Württembergisches Kammerorchester Heilbronn, direction : Jörg Faerber. EMI CDC 7 49572-2.

Nous avons là affaire à l'élite des instrumentistes, chacun dans sa spécialité : c'est excellent. Merci Maurice,

très bien Maurice, bravo Maurice ! Soulignons donc l'intérêt de ce programme ; reprise d'une édition de 1981 qui réunit, outre Haendel, des musiciens « rares », et notamment ce Francesco Biscogli dont la vie est très mal connue.

**Gabriel PIERNÉ** (1863-1937) : Concerto en ut min. op. 12, pour piano et orchestre. « Fantaisie-ballet » pour piano et orchestre. « Bouton d'Or », suite de ballet. « Ramuntcho », première suite d'orchestre, Alain Raës, piano. Jeune orchestre symphonique de Douai, direction : Henri Vachey. Solstice 50 CD 52.

Notre journal, dans le numéro consacré à la région Nord-Pas-de-Calais, a publié un article sur cette formation créée en 1971 dans un but pédagogique, mais qui donne des séries de concerts dans sa région et dans des festivals tels que ceux de Saint-Céré, Sarlat, Toulouse, etc., ainsi qu'à l'étranger et sur les ondes. Après avoir enregistré deux 33 tours « Scènes Alsaciennes » et « Hongroises » de Massenet, « La Danse des Morts » d'Honnegger, il a ici le premier mérite de présenter un compositeur français injustement négligé, 30 ans directeur musical des concerts Colonne. Héritier des grands compositeurs romantiques, de Massenet et de Saint-Saëns (ne croirait-on pas, au moins dans les deux derniers mouvements du concerto, entendre des harmonies et des mélodies de l'auteur du « Carnaval des Animaux » ?). Pierné est un musicien de race, bien fait pour séduire les mélomanes amoureux de musique coulante, limpide, non provocante. Bon travail de la jeune formation nordiste, de son chef et du pianiste. Dommage que le premier mouvement du concerto ait fait l'objet d'une prise de son aussi massive : on se croirait dans le Bösendorfer ! En général, les tutti sont un peu confus, par la faute de la technique sonore, et l'ambiance assez sèche.

**Maurice ANDRÉ**, trompette : 1) Concerto en Ré, 2) Sinfonia a quattro, G. Torelli, 3) Sonate pour deux trompettes et cordes, G. Alberti, 4) Concerto pour deux trompettes, hautbois, timbales et cordes, Telemann, 5) Concerto en Ré, op. 7, n° 6 Albinoni, 6) Concerto en Ré pour trompette, deux hautbois, cordes et continuo, Fasch.

1) Wiener Solisten. 2, 3, 4) Orchestre de Chambre Jean-François Paillard, direction : Philippe Caillard. 5) Orchestre de Chambre de la radio Sarroise, direction : K. Ristenpart. 6) Orchestre Paillard, direction J.-F. Paillard. Erato « Success » ECD 40015.

Les enregistrements s'échelonnent de 1963 à 1971. Je n'ai pas trouvé dans cette édition, les noms des solistes valeureux qui entourent Maurice André. Sans doute Pierlot et Chambon pour les hautbois du « Concerto » de Fasch. C'est véritablement un bonheur pour les maisons de disques et les discophiles que cette possibilité d'utiliser et en quelque sorte revivifier une collection d'enregistrements du temps du microsillon.

**Pablo CASALS**, violoncelle : Beethoven. Piano trio en Ré « Fantôme », op. 70, n° 1, avec Karl Engel, piano, Sandor Vegh, violon. Piano trio en Si b « Archiduc », avec M. Horszowski, piano, Sandor Vegh, violon. Philips « Legendary Classics ». 420 855-2.

Dates d'enregistrements : 1961 et 1958. Avant Rostropovitch, il y eut Casals. Né en 1876, c'est donc à l'âge de 82 ans qu'il enregistra l'« Archiduc » et à 85 ans le « Fantôme ». Quelle maîtrise et quelle jeunesse ! Beau coup plus tôt, il avait gravé l'Archiduc avec Jacques Thibaud et Alfred Cortot, fameux trio s'il en fut ! Celui-ci fait preuve d'une superbe musicalité et d'une grande poésie.

**RAVEL dirige RAVEL** : « Boléro ». Orchestre des Concerts Lamoureux. Chansons Madécasses, Mad. Grey, soprano, direction et piano : Ravel.

**PROKOFIEV dirige PROKOFIEV** : « Roméo et Juliette », suite n° 2, op. 64 ter, Orchestre Philharmonique de Moscou. Philips « Legendary Classics » 420 778-2.

En 1983, Ravel au pupitre de son Boléro ! Ce n'est certes pas une interprétation romantique. Cette sécheresse est sans doute ce qu'il voulait, mais ne correspond plus guère au goût que nous ont formé les nombreux chefs qui lui ont succédé. Cela laisse rêveurs : Mozart, Beethoven, Haydn, ne se retournent-ils pas dans leur tombe lors des concerts, au fil des années et de l'évolution du style ?... L'enregistrement des Chansons Madécasses date de 1928.

Celui de « Roméo » est de 1938. A un degré moindre, l'interprétation de sa propre musique par Prokofiev semble un peu froide... mais une critique peut-elle avoir un sens. Il s'agit d'enregistrements-événements devant servir de référence au moins à titre musicologique.

**Pierre MONTEUX. BEETHOVEN** : 3<sup>e</sup> Symphonie en Mi b « Héroïque ». Orchestre du Concert Gebouw d'Amsterdam. Philips « Legendary Classics » 420.8V32.

Dans cette série d'enregistrements historiques, voici, de juillet 1962, le fruit d'une collaboration du grand chef français avec l'illustre orchestre néerlandais. Après la Symphonie, on entend un extrait de treize minutes d'une répé-

tition du 2<sup>e</sup> mouvement, « Marche Funèbre », où il est émouvant d'écouter Montoux donner des indications et forger peu à peu l'interprétation, les accents et les nuances.

**BRAHMS** : Les Danses Hongroises. Orchestre de Chambre Franz Liszt de Budapest. Direction et violon solo : Janos Rolla. Erato « Success » ECD 40003.

Enregistrement d'origine : août 1980. Cet orchestre fait preuve d'une

belle dynamique (on connaît la réputation des cordes hongroises). Aimez-vous Brahms ? Celui-ci n'est certes pas celui des symphonies ou du requiem, mais le Brahms populaire, bien mis en valeur par les musiciens de Budapest. Très bonne perspective sonore.

**WAGNER** : « Tannhäuser », Ouverture-Bacchanale. Les Maîtres Chanteurs : ouverture. Tristan et Isolde : Prélude et mort d'Isolde. Orchestre Symphonique de Bamberg,

direction : Theodor Guschlbauer. Erato « Success » ECD 40013.

Reprise d'un enregistrement de juin 1975. Un des intérêts de ce disque est la présence de la Bacchanale, ici bien rendue, plus débridée même que l'ouverture proprement dite, un peu sage, Trois pages célèbres dans une interprétation de bonne tradition.

# Discothèque d'Or



par Claude DECUGIS

*Petit événement ! Voici le premier compact-disc présenté dans notre rubrique. Il nous arrive de Hollande conçu par les Éditions Molenaar et il est consacré à Henk van Lijschooten. Serge Lancen est encore à l'honneur avec « Symphonie de Paris ». Enfin, la musique et la Marine Royale des Pays-Bas, avec son talent et son dynamisme, complète la série.*

*Il est possible de se procurer les adresses exactes pour l'éventuel achat d'un des enregistrements, et ceci est valable aussi pour l'avenir.*

*Écrire à la C.M.F. qui vous donnera tous les renseignements.*

## Henk Van Lijschooten

Melomaan Ensemble  
Direction : Harrie Janssen  
et Hans Lamers

Overture for Fun : Henk Van Lijschooten ;  
Nederlandse Suite : Henk Van Lijschooten ;  
Kleine Speelmuziek : Henk Van Lijschooten ;  
Vier Impressies : Henk Van Lijschooten ;  
Divertimento : Joseph Haydn, arr. Henk Van Lijschooten.

Composé des meilleurs élèves des conservatoires de musique et de bons musiciens amateurs, Melomaan Ensemble a la particularité d'être conduit par deux chefs d'orchestre. En effet, Harrie Janssen et Hans Lamers se succèdent au pupitre avec un certain bonheur. Il s'agit d'une formation relativement réduite puisqu'elle ne compte que 40 exécutants. Les avantages et les inconvénients de cette formule s'équilibrent et donnent un excellent résultat.

C'est le premier compact-disc présenté dans notre rubrique et il ne comporte que des œuvres, les plus anciennes, de Henk Van Lijschooten non encore enregistrées à ce jour. Je me réjouis de la présence de mon Ami Henk dans « Discothèque d'Or ». C'est un

hommage que j'ai plaisir à lui rendre, tout d'abord en raison d'une amitié déjà ancienne, mais surtout pour sa contribution importante au niveau du répertoire de nos orchestres. Rappelons pour mémoire ses autres activités : chef de la Musique de la Marine Royale des Pays-Bas, professeur au Conservatoire de Rotterdam pour la formation des chefs d'orchestres d'harmonie, représentant de sa Fédération nationale aux congrès C.I.S.M., membre du jury dans de nombreux concours internationaux, chef invité etc. Pour plus de détails, se reporter au journal C.M.F. n° 412 de novembre 1987.

Mais revenons au présent enregistrement. « Overture for Fun » est d'un degré assez difficile (Excellence, certainement). Commande de la ville d'Amsterdam (1971), elle est dédiée « en toute amitié » à AL. G. Wright et au Purdue University Symphony Band. De son titre, le compositeur dit que c'est une ouverture « juste pour s'amuser ». Elle est basée sur un motif de six notes qui apparaissent continuellement et dans un ordre différent.

Elle se divise en trois parties, d'abord en Presto Scherzando, puis un Choral, enfin le Final tout de virtuosité.

Classée en première Division C.M.F., « Nederlandse Suite » est élaborée à partir de chansons folkloriques des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Ici, Henk Van

Lijschooten donne le meilleur de lui-même, démontrant sa prédilection toute particulière pour la chanson populaire. Dans un ensemble harmonieux, les quatre numéros de la Suite s'enchaînent, avec toujours cette impulsion qui est la marque du Maître.

Écrite en 1968, pour le festival d'Uster (Suisse) et imposée en troisième division au concours mondial de Kerkrade, en 1978, « Kleine Speelmuziek » (Petite musique pour faire plaisir) est d'un seul tenant, malgré ses divers thèmes. Elle est à la portée de la plupart de nos sociétés musicales car il y a peu de problèmes à résoudre ; de plus, elle permet à un ensemble de bien s'exprimer.

J'ai une préférence marquée pour « Vier Impressies » (quatre impressions) qui fut composée pour les jeunes de l'orchestre d'harmonie de Maasland (Pays-Bas) et leur chef Wim Vos. Il ne s'agit que d'impressions qui sont illustrées musicalement. Le folklore joue encore un rôle dans le second mouvement avec une danse bâtie sur la chanson populaire française « Sur le Pont d'Avignon ». Henk rappelle ainsi ses attaches avec notre pays, son épouse Denise est française.

Pour terminer, le « Divertimento » de Joseph Haydn, arrangé par Henk Van Lijschooten, convient bien au Melomaan Ensemble. L'orchestration d'origine, 2 hautbois, 2 cors, 2 bassons, est élargie, mais tout est bien dosé et mesuré par un expert en la matière. La particularité de ce Divertimento se trouve dans le second mouvement, avec le « Choral de Saint-Antoine » qui sera plus tard repris et merveilleusement exploité par Johannes Brahms dans les « Variations sur un thème de Haydn ». Références : MBCD 31.1001.72. Éditions Molenaar, chez Robert Martin.

## Symphonie de Paris

Orchestre d'Harmonie  
de la Police Nationale  
Direction : Pierre BIGOT

Face I : Symphonie de Paris, Serge Lancen.

Face II : Cap Kennedy, Serge Lancen.

Il s'agit — je pense — du dernier enregistrement de Pierre Bigot à la tête de l'Orchestre d'Harmonie de la Police Nationale, avec deux pièces de Serge Lancen. Deux hommes, deux amis, qui ont beaucoup travaillé pour la diffusion de la bonne musique originale pour orchestre à vent. Et je tiens à exprimer un salut très amical à Pierre Bigot qui nous lira de sa Bretagne natale où l'ont appelé d'autres occupations.

« Symphonie de Paris » ! Disons qu'il s'agit d'une œuvre de musique légère, qui à mon humble avis n'a pas une importance capitale dans le catalogue de Serge Lancen. Commandée, en 1973, par le ministère des Affaires culturelles, elle est dédiée à Désiré Dondeyne qui fit tant — lui aussi — pour la promotion de l'orchestre d'harmonie durant son long règne à la direction de la musique des Gardiens de la Paix de Paris.

Constituée de trois mouvements s'enchaînant les uns aux autres, elle imagine la découverte de Paris par un touriste. Est-ce le clin d'œil plein d'humour du Titi parisien (Serge Lancen en l'occurrence) que nous n'avons pas su saisir ? La java, la valse, ça ne nous emballe pas !

Passons vite à « Cap Kennedy ». Que voilà un monument dans le répertoire de nos orchestres ! Le succès d'Apollo 11 inspira à Serge Lancen un poème symphonique sur le voyage vers la Lune. Commencé en novembre 1969, il fut achevé à l'instant même du retour d'Apollo 13 sur la Terre. Dès sa publication, en 1971, par les Éditions Chappell, ce fut un immense succès. Les meilleures harmonies françaises et étrangères programmèrent « Cap Kennedy » qui fut aussi imposé en première division au concours mondial de Kerkrade, en 1978.

Comment rester insensible devant cette fresque si vivante et cette musique si expressive dépeignant de merveilleuse manière la belle aventure des astronautes. L'orchestre d'harmonie y atteint son paroxysme et Serge Lancen qui utilise avec bonheur les riches couleurs de l'orchestre à vent s'exprime dans son langage habituel, simple et clair, celui du cœur. Chaque musicien est totalement concerné et impliqué dans cette composition. Dans le texte, nous relevons des mots : « Sentiment euphorique, émerveillées, en pleine lumière, cri de victoire » qui reflètent bien ce que nous avons profondément ressenti à chacune de nos interprétations de « Cap Kennedy ».

Nous devons regretter sa disparition de la liste des œuvres imposées pour les concours C.M.F., et demandons sa rapide réintégration. Merci, Messieurs.

L'œuvre est assez bien servie par l'Orchestre d'Harmonie de la Police Nationale et son « patron » Pierre Bigot. Références : Corelia CC 584471.

## Froh Gelaunt

Musique de la Marine Royale  
des Pays-Bas  
Direction : J. KOOPS

### Face I

Festfanfare : Richard Strauss  
Perpetuum Mobile : Johann Strauss  
Blue Lake Overture : John Barnes Chance  
Variations on a Korean Folk Song : John Barnes Chance  
Carmen Vorspiel : Georges Bizet  
Marsch Parade : Victor Burkhardt

### Face II

Froh Gelaunt : Victor Burkhardt  
Der Landvogt von Greifensee : Albert Benz  
Konzert Ländler : A. Schuler  
Beschwingte Trompeten : Kurt Weber  
Ich Bin ein Schweizeknabe : trad.  
Z' Basel a Mim Rhi : trad.

La musique de la Marine Royale des Pays-Bas se distingue par son dynamisme et son désir de jouer, des qualités plutôt rares dans les formations professionnelles. Ce disque produit par Victor Burkhardt (St Martinstrasse 37 — 6430 Schwyz, Suisse) est très intéressant par sa diversité et son interprétation de bon niveau.

De Richard Strauss (1864-1949), on ne connaît que des œuvres pour des formations réduites d'instruments à vent :

- Suite pour 13 instruments à vent op. 4 (1884) ;
- Sérénade pour 13 instruments à vent op. 7 (1881) ;
- Fanfare pour l'ouverture des Fêtes musicales de Vienne (1924) ;
- Symphonie pour instruments à vent « Joyeux Ateliers » (1943).

Dans « Festfanfare », courte pièce de 2,35 min., on retrouve la main de ce maître de l'orchestration. Des deux œuvres de l'Américain John Barnes Chance (1932-1972), la plus valable est certainement « Variations on a Korean Folk Song ». Le séjour en Asie du compositeur, lors de la guerre de Corée, est fructueux sur le plan musical. Ce thème glané par hasard, il l'utilisera, le malaxera, le transformera avec tout le talent qu'on lui reconnaît pour ce genre d'exercice. Il tire le maximum de l'orchestre d'harmonie, en particulier de la percussion qu'il veut nombreuse et variée (temple blocks, xylophone, vibraphone, timbales, etc.). « Blue Lake Overture », d'un abord plus aisé, a été écrit en l'honneur des étudiants du Camp des Beaux Arts de Blue Lake, à Twin Lake, dans le Michigan (U.S.A.). Le passage le plus marquant de cette ouverture agréable et remarquable se situe au centre de l'œuvre où le thème initial est repris sous la forme d'une valse au mouvement subtil.

Notons que deux transcriptions, assez bien rendues, s'intercalent sur la première face.

De Victor Burkhardt, surtout connu dans son pays, nous avons apprécié les deux marches, et plus particulièrement « froh Gelaunt » qui mérite une place de choix dans sa spécialité.

Albert Benz (1927-1988) est décédé en mars dernier. Au cours des Conférences Mondiales Wasbe, nous avons sympathisé et continué, plus tard, une correspondance régulière. Je salue respectueusement sa mémoire. L'immense travail qu'il a accompli en Suisse, en tant que compositeur, chef d'orchestre d'harmonie à Lucerne, professeur au Conservatoire de cette même ville, inspecteur des musiques militaires suisses, membre de la commission de musique AFM etc. tout ceci est le signe d'une forte personnalité. « Der Landvogt von Greifensee » (1971) est une suite pour orchestre d'harmonie en cinq mouvements, d'après une nouvelle de Gottfried Keller. Ces cinq miniatures dont les titres disent bien l'aspect délicat : Chardonneret, Polichinelle, Capitaine, Fauvette et Merle, Bailli, sont l'expression même du talent du distingué Albert Benz.

La suite de ce disque est moins intéressante, avec une valse « Konzertland », musique folklorique pour deux clarinettes soli. « Beschwingte Trompeten » de Kurt Weber compositeur suisse, est une sorte de « Bugler's Holiday », mais n'est pas Leroy Anderson qui veut. La conclusion arrive aux deux brefs airs traditionnels remis au goût du jour qui n'ont pas leur place aux côtés des Strauss, Chance ou Benz. Références : Miragram SP 40.0399.



## PARIS

24 juin 1988, à 20 h 30

## SALLE GAVEAU

45, rue de la Boétie,  
75008 PARIS

concert de lancement officiel de  
l'Orchestre Philharmonia de Paris  
sous la direction  
d'Édouard GARCIN

Programme :  
HAYDN, MOZART, SCHUBERT  
Direction : Édouard GARCIN  
Soliste : Gérard JARRY

Orchestre Philharmonia  
de Paris :  
des musiciens pour l'EUROPE

# MARCHE NUPTIALE

de Serge LANCEN

Bien que nous utilisons depuis de longues années les célèbres « Marches Nuptiales » germaniques signées Mendelssohn, Wagner, il me paraissait favorable d'ajouter à ce répertoire, des œuvres françaises ; et en juin 1984, je décidais de composer une « Marche Nuptiale » pour orchestre d'Harmonie ou pour Fanfare. Au départ, un thème me séduisait, mais j'hésitais à fixer son tempo ; et pour la première fois, je pensais laisser à ses interprètes une entière liberté dans ce domaine. Ce n'est qu'après l'avoir remise aux Éditions Molenaar que je décidai que la noire serait à 72 et, en conséquence, que la pièce durerait 5,10 min. Entre-temps, elle fut enregistrée sur disque à un tempo plus rapide, durée, 3,55 min. Ceci aurait été évité si je l'avais intitulée « Hymne Nuptial », ce qui correspond mieux au caractère souhaité de cette pièce. N'empêche que ce disque est intéressant. Interprété par la Musique Royale de Hollande sous la direction de Pierre Kuypers, il groupe différentes marches, dont la « Geschwindmarch » de Johann Strauss père, la Berceuse de « Mazepa » de Tchaïkovsky et des œuvres originales pour Harmonie, signées Kees Vlak, Jef Penders, etc. (disque Molenaar MBS. 31.0026.65).

Un mariage unissant deux êtres, il m'a paru logique d'utiliser deux thèmes de caractères différents : un premier, particulièrement brillant, « glorieux », qualifiable de « masculin » par lequel commence et se termine l'œuvre, et au centre, un deuxième thème, à l'allure discrète, réservée et distinguée. L'opposition entre ces thèmes me paraissait indispensable et en même temps était un aspect traditionnel dans les œuvres musicales classiques.

Plutôt que d'utiliser un motif court aux premières mesures fréquemment reprises, j'ai voulu réaliser un thème important, s'étendant sur 23 mesures et d'une durée de 1,15 min., par contre je l'ai entièrement répété avec une orchestration différente, avant la venue du thème « féminin ». Étant donnée l'absence du retour de la tête du premier thème, le désir de maintenir l'unité de l'œuvre, m'a poussé à reprendre au moins une fois, diverses cellules rythmiques dans les mesures suivantes. Le rythme du départ se retrouve dans la 3<sup>e</sup> mesure. La courbe musicale différente ne présente aucun inconvénient, mais au contraire, permet d'enrichir le thème. Les mesures 5 et 6 sont rappelées par les 7 et 8 ; la 10<sup>e</sup> répète la 9<sup>e</sup>. La 18<sup>e</sup> rappelle la 17<sup>e</sup>. Une très classique recette musicale consiste à charger un peu plus le motif lors de sa reprise, soit par la

nuance, soit par un accompagnement ou une harmonisation plus riche, soit par des sons plus aigus (voyez les mesures 5 et 6 par rapport aux 7 et 8) ou encore, par des notes supplémentaires. Par exemple, la mesure 18 possède deux croches au lieu d'une noire dans la 17.

Dans la 14<sup>e</sup> mesure est introduit un triolet qui sera reproduit dans la 18<sup>e</sup>, puis dans la 19<sup>e</sup> et par deux fois dans la 20<sup>e</sup>, accompagné d'une élévation progressive des sons et de la nuance. Par ailleurs un triolet faisait partie de l'introduction et en tant que reprise de la toute première mesure.

Enseigner la composition, c'est communiquer les réussites de nos précédents compositeurs en analysant leurs meilleures « recettes » ; ce qui n'empêche pas la plupart des compositeurs de préférer « improviser » leurs œuvres plutôt que de les bâtir selon une méthode plus ou moins scientifique. L'analyse d'une œuvre musicale souligne les rapports existants entre les différents instants musicaux. Pour ma part, je tiens à préciser que j'ai composé cette Marche Nuptiale, uniquement en l'improvisant et en la chantant.

Le premier thème commençant par l'accord parfait du premier degré, il m'a paru favorable que les quatre mesures de l'introduction soient basées sur la dominante (encore une bien traditionnelle recette). Par ailleurs, le fait que ce thème module peu et ne s'éloigne pas de ses tonalités voisines, m'a fait choisir un deuxième thème plus modulant et court ; une façon de renforcer leurs différents caractères. L'œuvre s'achève par une reprise non intégrale du premier thème, mais dans une mesure plus élevée.

Je tiens à rappeler que la durée de cette Marche, portée dans la partition 3,55 min., correspond à la durée du premier enregistrement et je souhaite que ses interprètes n'oublient pas que le tempo demandé par l'auteur est = 72, ce qui l'amène à 5,10 min. Pour ceux à qui cette œuvre paraîtrait un peu longue, une coupure est possible en sautant de A à B (mesures 27 et 50).

Cette « Marche Nuptiale » n'est pas difficile. Elle peut être jouée par les orchestres de premier degré, et même, avec un peu plus d'attention, par ceux de deuxième degré.

1<sup>er</sup> Thème

$\text{♩} = 72$

Introduction

2<sup>nd</sup> Thème

# D.A.A.S.M.

## Diplôme d'aptitude à l'animation des Sociétés musicales

Un diplôme qui gagnerait à être mieux connu (réflexions d'un titulaire du D.A.A.S.M.).

A la C.M.F. on en parlait depuis longtemps. Partout en France, les Fédérations organisent des cours de formation pour chefs de musique. Il était donc logique que la C.M.F. y participe sur le plan national.

A la fin du cycle de stages de préparation, le candidat se présentera aux épreuves éliminatoires, puis aux épreuves d'admissibilité et finalement aux épreuves définitives.

Le règlement complet peut être consulté dans le numéro 413 de décembre 1987 du journal de la C.M.F.

C'est un examen difficile, certes, mais à la portée de n'importe quel bon musicien qui veut bien *prendre le temps* de s'y préparer consciencieusement.

A titre d'exemple je peux citer mon cas personnel. Je ne suis pas musicien professionnel et je n'ai fait que trois ans de conservatoire de 1952 à 1954. Trente ans après, je décide de décrocher le D.A.A.S.M. : pour cela, je consacre une heure par jour à la préparation des épreuves. Je me présente en 1985 et je réussis les épreuves éliminatoires. Malheureusement, mes notions en orchestration sont encore insuffisantes et j'échoue à l'épreuve d'admissibilité. Je décide de continuer mon effort en orchestration et en harmonie. Un an après, je réussis les autres épreuves. Cette réussite, je la dois surtout aux professeurs de la C.M.F. : MM. René Castelain et Michel Prud'homme. Je les remercie vivement pour les bons conseils qu'ils m'ont donnés pendant ces deux années de travail.

Bien sûr, j'ai dû faire un choix, il fallait que j'organise mes loisirs en fonction de cette heure journalière. Tout mon entourage s'en est rendu compte. Très souvent, on m'a demandé pourquoi je me présentais à cet examen. A cette question, je n'ai qu'une réponse : « et pourquoi pas ? »

C'est précisément cette dernière question que j'aimerais poser à tous ceux qui hésitent encore. Pourquoi ne vous présenteriez-vous pas ? »

Un peu de courage, un peu de volonté, et tout se passera bien.

Tout jeune musicien qui veut devenir chef d'orchestre devrait se présenter à cet examen. Le D.A.A.S.M. serait pour lui un atout bien utile quand il cherchera une place dans l'animation musicale. La garantie de la C.M.F. n'est pas négociable.

Les anciens, les chefs confirmés, auraient eux aussi intérêt à se présenter à cet examen. Ce serait pour eux l'occasion de se remettre en question et d'approfondir leurs connaissances musicales.

Roger Flieg

Dans le journal n° 415 de la C.M.F., page 5, nous avions fait paraître un pavé D.A.A.S.M./C.M.F. dans lequel paraissaient plusieurs erreurs. Vous trouverez ci-dessous le texte rectifié.

Nous présentons ci-dessous les épreuves que les candidats au diplôme d'aptitude pour l'animation des sociétés musicales de la prochaine session auront à passer.

### Culture générale

Histoire de la Musique (programme commun).

Formes :  
— la sonate ;  
— le choral ;  
— la musique sérielle et contemporaine.

### Chef d'orchestre :

— la musique instrumentale de Mozart ;  
— le répertoire des ouvrages écrits pour musique d'harmonie.

Liste des œuvres « analyse et direction » :

#### A) Analyse :

— « Spectre » de Michel Decoust (conducteur M. Castelain) ;  
— « Concerto Grosso », de J.-J. Werner (Billaudot) ;  
— « Poème du Feu », Ida Gotkowski (M. Castelain) ;  
— « Symphonie de Paris », S. Lancen.

#### B) Direction d'orchestre :

— « Petite Symphonie », de Gounod ;  
— « Symphonie de Paris », S. Lancen ;  
— « Poème du Feu », Ida Gotkowski.

### Chef de Chœur :

— « La musique vocale » de J.-S. Bach.

En page 62 du même journal, nous faisons paraître un tableau intitulé prochains concerts... par la musique des Troupes de Marines ; il s'agit en fait d'un travail d'orchestre auquel participent les candidats de la session 1988/1989 du D.A.A.S.M. La première répétition a eu lieu le 28 mai 1988 ; les autres dates seront communiquées aux candidats.

## Concours national de saxophone

Organisé par l'Association pour l'essor du saxophone le 8<sup>e</sup> Concours national de saxophone s'est déroulé début avril à Aix-les-Bains.

Affluence record : 83 candidats.

Au jury : Jean-Paul Holstein, prof. d'écriture au C.N.S.M. de Paris ; Daniel Deffayet, prof. de saxophone au C.N.S.M. de Paris ; Gérard Gastinel, prof. au C.N.S.M. de Lyon ; Jean Ledieu, prof. au C.N.R. de Nancy ; Hubert Prati, prof. au C.N.R. de Metz.

Trois épreuves :

- Éliminatoire (répertoire traditionnel),
- Demi-finale (œuvre contemporaine et musique classique),
- Finale : création d'une œuvre de J.-P. Holstein pour saxophone et orchestre de chambre.

Résultats : 1<sup>er</sup> prix : Daniel Gremelle (élève au C.N.S.M. de Paris) ; 2<sup>e</sup> prix : Emmanuel Hody de Nantes ; 3<sup>e</sup> prix : Philippe Bracquart (élève au C.N.S.M. de Paris).

Conjointement à ce huitième concours réunissant les meilleurs jeunes saxophonistes Français de moins de 30 ans, s'est déroulé, en deux catégories le troisième concours des jeunes saxophonistes : 55 candidats.

Très bons éléments. Beaucoup d'espoir pour demain...

La réalisation, en 1988, est due à :

- la ville d'Aix-les-Bains ;
- le ministère de la Culture (délégation régionale) ;
- les établissements Selmer, Buffet crampon, Yamaha, S.M.L., Glotin, Gonet Musique, Vandoren, J.-S. Musique, Ferron et ALFA ;
- l'Association pour l'essor du saxophone.

MM. Ferrari, député-maire d'Aix-les-Bains et Serge Bichon, fondateur de l'A.P.E.S. ont décidé d'organiser un concours européen en 1990.

# Les Chœurs André Caplet du Havre :

La Messe en Si de Bach, le 31 mai 1988

(direction : Jean LEGOUIL)



Cette chorale remarquable de la C.M.F. affiche un programme ambitieux : la Messe en Si de Bach. Cet article se veut le reflet d'un travail important, et exemplaire pour l'ensemble de nos formations vocales.

En neuf ans d'existence, les chœurs André Caplet ont abordé les œuvres les plus célèbres comme les plus méconnues du répertoire ; ils n'ont pas hésité non plus à donner en création des partitions nouvelles ou totalement oubliées. L'habitude d'un travail toujours plus approfondi grâce à de nombreuses répétitions, le grand nombre de concerts produits au Havre et à l'étranger, une exigence toujours plus grande leur a permis d'acquérir une expérience les poussant naturellement à viser toujours plus haut et c'est ainsi que le 31 mai ils ont clôturé la saison culturelle municipale du Havre en produisant une des œuvres les plus monumentales de la musique sacrée : « La Messe en Si Mineur », de Jean-Sébastien Bach.

Aussi gigantesque de par sa durée que par l'ampleur des moyens mis en œuvre, cette vaste composition domine l'histoire de la musique sacrée, et les difficultés d'interprétation qu'elle recèle n'ont d'égaux que la profondeur de son inspiration.

C'est à une véritable remise en cause de leur méthode habituelle de travail que se sont trouvés confrontés les chœurs, à la lecture de cette partition : il s'agissait d'aborder un ensemble de 15 chœurs faisant dialoguer 4, 5, 6 et

même 8 voix à travers les contrepoints les plus périlleux, les difficultés vocales les plus grandes et des tessitures souvent très tendues.

Un travail par pupitres séparés s'imposait de toute évidence et c'est ainsi que grâce à la compétence de répétiteurs dévoués, de chefs de pupitre consciencieux, l'édifice s'échafaudait petit à petit au cours des deux répétitions hebdomadaires justement réparties entre un travail d'apprentissage par groupe et une mise au point d'ensemble par chœurs.

La musique de J.-S. Bach est paradoxale, son étonnant pouvoir de séduction, sa lumineuse évidence d'écoute entraînant l'adhésion immédiate et sans réserve de l'auditeur semblent bien être les fruits d'un métier génialement dominé du compositeur qui, lui-même interprète supérieurement doué, ignorait les problèmes d'exécution. Il en résulte inévitablement de grandes difficultés techniques dominées, au seul prix d'inlassables et patientes répétitions — seul « le travail doit faire disparaître le travail ».

Pour les chœurs André Caplet, cela a signifié un travail par groupe dans cinq salles différentes, et d'ensemble dans la grande salle commune à raison de 3 heures et demie de répétition par semaine, pendant 6 mois. Signalons pour la petite histoire et afin de bien jauger les difficultés financières et d'organisation qui sont le lot quotidien d'association d'amateurs comme la nôtre, que

cela ne fut possible que grâce à la très généreuse mise à notre disposition d'un centre de radiologie proche du siège social et présentant un tel nombre de locaux : chanter J.-S. Bach à l'ombre des appareils médicaux et des machines à écrire, voilà une situation singulière que n'aurait pas reniée Éric Satie, et preuve en tout cas de l'éternelle actualité de l'œuvre d'art.

L'échéance est proche maintenant et si dans l'euphorie du départ, les choristes ont abordé avec enthousiasme le premier chœur « Kyrie Eleison », sans bien se rendre compte à quel point ils devaient se sentir concernés par les paroles « Seigneur, prends pitié », c'est dans la certitude d'un travail bien accompli et en toute connaissance de cause qu'ils peuvent chanter maintenant en toute sérénité « Dona nobis pacem », donne nous la paix dans le dernier chœur.

Avec un sentiment bien légitime de soulagement, après l'immense effort accompli, il reste à mettre le dernier point pour les trois concerts à venir au Havre et dans la région où, en compagnie des solistes et de l'orchestre, les chœurs connaîtront ces moments uniques de pure exaltation artistique dans une pleine communion avec le public à travers l'œuvre d'art.

**Journées d'information  
de la Fédération  
A Cœur Joie  
d'Ile-de-France**

*Sous le haut patronage  
de Michel GIRAUD, président  
du Conseil régional d'Ile-de-France*

**Faire vivre  
une chorale  
en 1989**

**Les 24 et 25 septembre  
1988**

**Renseignements auprès de :  
A Cœur Joie - Ile-de-France**

# Atelier de Musique de Ville-d'Avray



Jean-Louis PETIT.

L'organisation musicale de Ville-d'Avray remonte à 1972, date à laquelle la municipalité et son maire le docteur Bazennerye décidèrent de prendre en charge l'enseignement de la musique, car la demande musicale de la population allait croissante, et les structures qui y répondaient (dans le cadre de la M.J.C.) étaient devenues insuffisantes.

Dès le départ les grandes lignes de cette organisation furent définies dans les trois directions qui s'imposent : l'enseignement, la création et la diffusion. Le recrutement des artistes qui allaient devenir les interprètes de cette orientation se fit donc en fonction de ces trois objectifs, les qualités et la volonté de chacun devant répondre à ces trois obligations : enseigner, créer, diffuser.

**L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT :** tient compte au départ de la demande locale qui fit que les classes de piano et de guitare furent les plus demandées. Les autres disciplines virent le jour petit à petit, violon, art lyrique, flûte, violoncelle, musique de chambre, percussion, etc. mais le caractère de la population fait que les classes de piano sont toujours les plus chargées avec cinq professeurs à plein temps, pendant que le basson n'a aucun adepte. Faisons parler Jean-Louis Petit à ce sujet : « Ce déséquilibre me préoccupa quelque temps, et j'essayais d'y remédier par la persuasion, mais je ne rencontrais aucun écho à mon espoir, et je dûs me résigner à attendre le temps qu'il faudrait pour que des demandes naissent dans cette discipline et je me suis très bien accommodé de ce déséquilibre. En fin de compte mieux vaut un conservatoire répondant à la demande de la population, avec des classes pleines et des

élèves motivés, mais n'offrant pas la possibilité d'étudier l'ensemble des instruments, plutôt qu'un conservatoire affichant toutes les disciplines, avec des listes d'attente importantes dans les classes les plus demandées, et des effectifs insuffisants dans les autres ». L'effectif des élèves s'est stabilisé depuis dix ans. Il tourne autour de 500 élèves pour 33 professeurs (la Commune a 12.000 habitants) ».

Parallèlement à cet enseignement très spécialisé, le conservatoire effectue un travail d'initiation, en déléguant quelques professeurs dans les écoles primaires et maternelles de la ville. Chaque enfant reçoit une initiation musicale une fois par semaine. C'est là une excellente préparation à l'entrée au conservatoire pour ceux qui le désirent. Les instituteurs ne sont pas oubliés dans cette initiative puisque un cours leur est destiné, pendant lequel sont abordés tous les problèmes pédagogiques de la musique, reliés à la pratique instrumentale, au répertoire et à l'histoire de la musique.

Pour motiver encore davantage les enfants et les maîtres des écoles primaires, chaque année un « opéra pour/avec les enfants » est commandé à un compositeur de façon à permettre une approche véritable de la musique à travers un travail commun des enfants et des professionnels chargés de les encadrer. C'est ainsi qu'ont vu le jour les partitions de Marcel Landowski « La Sorcière du Placard aux Balais », de Philippe Mion « Oiseaux cent façons », de Dino Castro, « Robald », de Jean-Louis Petit, « Le Diable dans le Beffroi », de Yehudi Menuhin, « Le Roi, le Chat et le Violon ».

L'Atelier Musique à Radio-France.

**LA CRÉATION :** s'effectue au sein de l'Atelier musique de Ville-d'Avray, cellule de réflexion sur la musique contemporaine composée d'exécutants et de compositeurs. L'atelier commande des œuvres aux compositeurs et en assure la création en concert, à Ville-d'Avray ou à l'extérieur. Il se réunit souvent pour élaborer un langage qui lui soit propre dans le domaine de l'improvisation collective. Il publie des ouvrages didactiques sur les nouvelles techniques instrumentales utilisées dans la Musique contemporaine, il enregistre des œuvres écrites ou improvisées, il participe à l'action de diffusion musicale, aussi bien avec les ouvrages contemporains qu'il accumule à son répertoire qu'avec les œuvres classiques ou anciennes qui entrent dans le cadre de son effectif, il organise des stages de formation au langage.

**LA DIFFUSION :** se fait dans deux directions, d'une part à Ville-d'Avray au moyen de concerts ou d'animations réalisées par des artistes invités, d'autre part à l'extérieur avec l'Atelier musique de Ville-d'Avray. A Ville-d'Avray quatre salles sont utilisées pour ces manifestations : le Château pour les concerts de Musique de Chambre, le Gymnase pour les concerts d'orchestre, le Centre culturel « Le Colombier » pour des concerts mixtes et ballets, et l'église pour les oratorios ou les concerts d'orgue. Ils ont été utilisés très souvent pour des enregistrements radios. La fréquence des manifestations est d'environ deux par mois, et l'on a célébré le 300<sup>e</sup> concert de diffusion à Ville-d'Avray au début de l'année.



Les programmes ont affiché les orchestres de Paris (National, Lyrique, Philharmonique, O.R.T.F., Garde Républicaine, Orchestre Kuentz, Paillard, etc.) de province (Orchestre Colson, Pupitre 14, Orchestre de Lyon) ou de l'étranger (London Symphony Orchestra, Cambridge University Purcell Society, Philharmonie de Transylvanie, Universal Academy For Music Princeton...), les Ensembles de Musique de Chambre (Trio Pasquier, Quatuor Parrenin, Octuor de Paris, Camerata de Prague, Trio à Cordes de Paris, Trio Millière,...) et les solistes internationaux, (Lily Laskine, Christian Larde, Daniel Wayenberg,...).

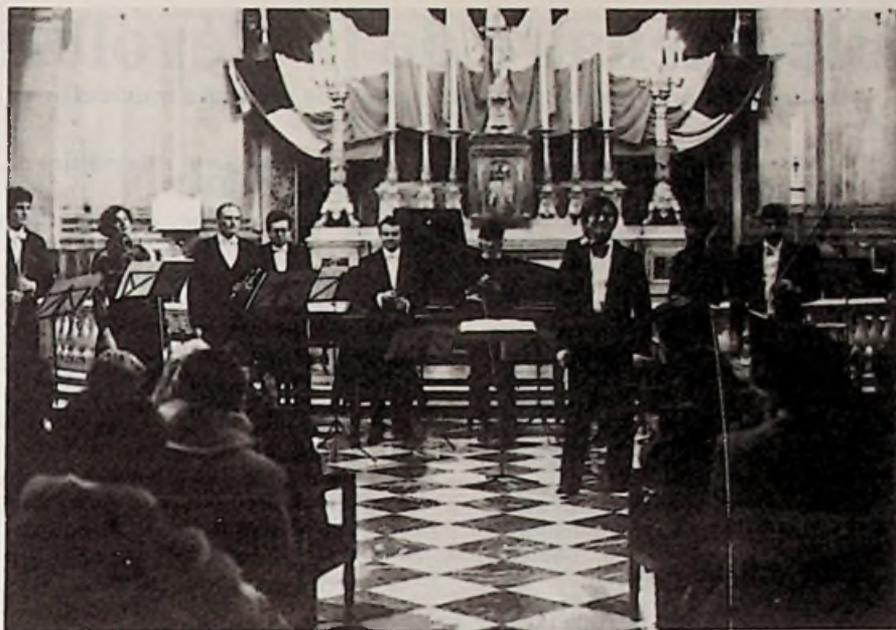
A côté de ces ensembles invités l'Atelier Musique de Ville-d'Avray participe régulièrement à la diffusion locale avec des animations et des concerts de Musique Classique et Contemporaine. C'est à ses concerts que l'on a pu entendre en soliste Alexandre Lagoya, Mady Mesple, Lily Laskine, Huguette Dreyfus, etc. Son premier programme de Musique contemporaine, il l'a consacré au compositeur espagnol Luis de Pablo, en 1976. Luis de Pablo est venu de Madrid à cette occasion, pour présenter ses œuvres, en particulier celle qu'il avait écrite pour ce concert. Depuis des concerts entiers ont été consacrés à des compositeurs tels que Charles Chaynes, Olivier Messiaen, Antoine Tisne, Michel Philippot, Nicole Lachartre, François Verken, Francis Miroglio, François-Bernard Mache, etc.

Chaque année l'Atelier Musique de Ville-d'Avray réalise un nombre important de créations d'œuvres écrites à son intention. En 1987 ce furent 25 œuvres créées à Ville-d'Avray, à Paris (Centre Pompidou, Maison de Radio-France) et à l'étranger.

Les programmes de diffusion à l'extérieur sont réalisés en totalité par l'Atelier Musique de Ville-d'Avray, en France et à l'étranger. Cette diffusion revêt des aspects très divers :

Un exemple parmi d'autres : Saint-Dizier retient l'Ensemble pour une semaine en mai 78. L'opération est conçue en collaboration avec France-Culture, l'Onda, la M.J.C. et la Société des concerts locale. L'Atelier met sur pieds, un programme d'animation avec le compositeur Philippe Drogoz. Des jeux musicaux sont réalisés par Philippe Drogoz dans les établissements scolaires, avec la participation finale des musiciens de l'Atelier.

Pendant que Philippe Drogoz fait répéter ses groupes d'enfants, l'Atelier fait des présentations d'œuvres et d'instruments. Le soir un concert a lieu dans les localités voisines qui participent elles aussi à l'opération. Le dernier jour une grande manifestation réunit les groupes de Drogoz, les musiciens amateurs locaux que Jean-Louis Petit fait travailler, auxquels se joignent les musiciens de l'Atelier.



Concert BACH de l'Atelier Musique en l'Église es Invalides.

Une pareille opération stimule les imaginations, suscite des vocations, développe le goût de la participation, ouvre largement les portes de la Musique contemporaine à un public qui, jusqu'alors, lui était totalement étranger.

Autre exemple fin 79, l'Atelier présente quatre concerts à programmes différents au Carré Silvie-Monfort, précédés de 14 animations scolaires. Ces animations étaient le prolongement de celles menées par l'atelier dans les écoles de Paris avec l'aide du ministère de l'Éducation, du F.I.C., du ministère de la Culture et de la Ville de Paris l'année précédente.

Elles furent un véritable test puisqu'elles permirent de se rendre compte que le passage de l'Atelier dans les écoles n'avait pas été vain, qu'il avait vraiment apporté aux élèves quelque chose dont ils se souvenaient parfaitement. Quelques-uns de ces élèves confièrent même à la sortie qu'à la suite du passage de l'atelier dans leur classe ils s'étaient inscrits dans une école pour apprendre la musique.

L'activité extérieure de l'Atelier ne se limite pas là. De nombreux Festivals ont fait appel à cet ensemble, pour de simples concerts, en Autriche, Tchécoslovaquie, Italie, Espagne, Portugal, Hollande, Angleterre, Belgique, Suisse, Afrique Noire, etc.

Mais le point d'attache de cet ensemble c'est Ville-d'Avray qui concentre l'essentiel de son travail.

Depuis 1979 il anime dans cette commune un festival consacré, chaque année, à un compositeur français du début du siècle. Après Debussy, ce sont Chausson, Koechlin, Honegger,

d'Indy, Saint-Saëns, Schmitt, Durey, Milhaud et Chabrier qui se sont vus consacrer la totalité de programmation annuelle de festival. Depuis 1982 il réalise une opération départementale de diffusion de la création sous le nom de « Le compositeur dans la ville ».

Pour terminer laissons la parole à un élu local :

« La volonté que nous avons eue au départ d'associer étroitement l'enseignement, la création et la diffusion en confiant ces trois options aux mêmes artistes s'est avérée être une réussite sur le plan local. Les artistes se sont sentis réellement concernés par l'action à mener, et le public, ainsi que les enfants des écoles, l'ont très bien senti. »

L'outil est maintenant bien en place. Il peut permettre des réalisations futures de plus grande envergure, et là les projets ne manquent pas.

# Bicentenaire de la Révolution française :

des œuvres éditées par la C.M.F. pour les sociétés musicales et préparées par Désiré Dondeyne

La « Révolution française » dont nous célébrons l'an prochain le bicentenaire a fait l'objet de créations musicales de circonstance, particulièrement pour les Harmonies de l'époque et par des compositeurs français contemporains de l'Époque révolutionnaire.

Les Orchestres d'harmonie étaient composés d'instruments à vent issus de l'Orchestre Symphonique, avant la réforme d'Adolphe Sax, à partir duquel les Harmonies-Fanfaires vont prendre définitivement leur forme actuelle.

Les versions originales sont généralement composées de l'instrumentation suivante : piccolos, flûtes, hautbois, bassons, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> clarinettes, cors, trompettes, trombones, et pour le grave : du serpent (Ophicléide) (saxhorn-basse d'aujourd'hui) et parfois de la contrebasse à cordes, et la percussion.

Il nous a paru intéressant de reconstituer les œuvres pour nos Harmonies-Fanfaires d'aujourd'hui tout en gardant incluse dans l'orchestration, les versions originales, pour le cas où certaines formations voudraient les exécuter, quand elles en ont la possibilité, dans ces versions originales.

Certaines de ces œuvres sont écrites avec des chœurs et voix solis ou pour petits ensembles à vent et voix solis.

Nous avons choisi les plus marquantes avec grand orchestre d'harmonie-fanfara. La liste suivante pourrait être plus importante encore, mais les œuvres retenues peuvent efficacement contribuer à la célébration du bicentenaire, même si cette liste peut être complétée par ailleurs.

Grâce à la Confédération Musicale de France, les ouvrages seront disponibles dès la rentrée auprès de son siège et nous la remercions pour cet effort consenti qui permet de préserver un patrimoine musical français encore peu connu.

Liste des œuvres préparées par Désiré Dondeyne et éditées par la C.M.F. à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française.

« Ouverture en Fa Majeur » : Mehul (1793).

« Offrande à la liberté » : F.-J. Gossec (1792-1793), comprenant Veillons au Salut de l'Empire, Allons Enfants de la Patrie, La Carmagnole, Ça ira.

« (Petite) Symphonie en ut » : Ch. S. Catel (1790) (un seul mouvement).

« Marche lugubre » : Gossec (1790-1791).

« Pas de manœuvre » (fa majeur) : M.-J. Gebauer (1794)

« Pas de manœuvre » (fa majeur) : F. Duvernoy (1794).

« Première marche militaire » (Fa Majeur) : Catel (1792).

« Ouverture en ut mineur » : Ch. S. Catel (1793) (voir pour cette œuvre Éditions Molenaar).

« (Petite) Symphonie militaire » : Catel (1794) (un seul mouvement).

« Première marche » : Cherubini (1814).

« Musique pour célébrer la mémoire des grands hommes » (qui se sont illustrés au service de la Nation française) : Anton Reicha (1799) - 4 mouvements.

« Marche militaire » en Fa et « Pas redoublé en ré mineur » : F. Gebauer.

« Marche funèbre » (pour le général Hoche) 1797 Paisiello.

« 2<sup>e</sup> suite » (marche, menuet, pas redoublé, valse).

« 3<sup>e</sup> suite » (marche d'Henri IV, polonaise, pas redoublé, valse) : Frédéric Blassius (1758-1829).

## Pour orchestre d'Harmonie et Chœur

« La Marseillaise » (version de Gossec) (1793) avec soli et chœur mixte.

« Le chant du départ » (Mehul) (1794). Voix soli et chœur mixte ad libitum.

« Peuple éveille toi » : Gossec, avec chœur à 3 voix.

« La bataille de fleurus » : Catel avec chœur mixte.

« Aux manes de la Gironde » (F.-J. Gossec) (1795) avec chœur mixte.

« L'hymne des vingt-deux » : Mehul avec ténor solo et chœur mixte.

« L'hymne du Panthéon » : Cherubini avec chœur mixte.

« L'hymne du 14 juillet » : Gossec, avec chœur mixte.

« Chant du retour de Campo-Formio » : Mehul (1797). Hymne pour la Paix. Avec quatre solistes et chœur mixte.

## L'offrande lyrique (offrande à la liberté)

F.-J. Gossec (1792-1793)

Reconstitution et arrangement pour Harmonie ou Fanfare par Désiré Dondeyne.

Offrande comprenant : Veillons au Salut de l'Empire, Allons Enfants de la Patrie, La Carmagnole, Ça ira, peut se jouer dans la version originale suivante :

1<sup>re</sup>-2<sup>e</sup> flûtes, 1<sup>er</sup>-2<sup>e</sup> hautbois, 1<sup>er</sup>-2<sup>e</sup> bassons, 1<sup>re</sup> clarinette Si b, 2<sup>e</sup> clarinette Si b, clarinette basse Si b (ad libitum), 2 cors en Fa, 2 trompettes Si b, 1 basse Si b (pour l'Ophicléide), contrebasse à cordes, timbales, cymbales frappées, grosse caisse.

En version fanfare de saxhorns et saxophones : le saxophone soprano jouera une 1<sup>re</sup> clarinette Si b. Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cornets Si b (qui ne sont pas obligés en Harmonie) deviendront les premier et deuxième bugles Si b.

## Symphonie en ut (1791)

Ch. S. Catel, reconstitution, arrangement : Désiré Dondeyne.

Peut se jouer dans la forme originale suivante : piccolo, 2 flûtes, 2 hautbois, 1<sup>re</sup> clarinette Si b, 2<sup>e</sup> clarinette Si b, clarinette basse Si b, (ad libitum), 2 trompettes, 2 cors, 3 trombones, 1 basse Si b (Ophicléide) 1 contrebasse à cordes.

Les premier et deuxième cornets ne sont pas obligatoires en Harmonie-Fanfara et deviennent premier et deuxième bugles en fanfares de saxhorns et saxophones, et le saxophone soprano Si b joue une première clarinette Si b.

## Marche lugubre (1790-1791)

Gossec, reconstitution, arrangement : Désiré Dondeyne.

Peut se jouer sous sa forme originale suivante : 1 piccolo, 2 flûtes, 2 hautbois, 2 bassons, 1<sup>re</sup> clarinette Si b, 2<sup>e</sup> clarinette Si b, clarinette basse (ad libitum), 2 cors Fa, 2 trompettes, 3 trombones, 1 basse Si b (Ophicléide) 1 contrebasse à cordes, timbales, caisse roulante, tam-tam, grosse caisse.

En fanfare de saxhorns et saxophone, le saxophone soprano Si b jouera une première clarinette Si b, tandis que les premier et deuxième cornets (non obligés en harmonie) deviennent premier et deuxième bugles Si b.

## Pas de manœuvre (en Fa Majeur) (1794)

Frédéric Duvernoy, arrangement : Désiré Dondeyne.

Peut se jouer dans sa version originale suivante : piccolos, flûtes, petite clarinette, 1<sup>re</sup> clarinette, 2<sup>e</sup> clarinette, 2 cors en Fa, 2 bassons, (clarinette basse ad libitum), saxhorn basse (Ophicléide).

## Pas de manœuvre (en Fa Majeur) (1794)

Michel-Joseph Gebauer, arrangement : Désiré Dondeyne.

Peut se jouer dans la version originale suivante : piccolos, flûtes, 2 hautbois, petite clarinette, 1<sup>re</sup> clarinette, 2<sup>e</sup> clarinette, (3<sup>e</sup> clarinette ad libitum), 2 cors en Fa, 2 trompettes, 2 bassons, (clarinette basse ad libitum), saxhorn basse Si b, (contrebasse à cordes), et saxhorn contrebasse Si b.

## 1<sup>re</sup> marche militaire (en Fa Majeur)

Catel, arrangement Désiré Dondeyne.

Peut se jouer dans la version originale suivante : piccolos, flûtes, petite clarinette, 1<sup>re</sup> clarinette, 2<sup>e</sup> clarinette, 2 cors en Fa, 2 trompettes, 2 bassons, (clarinette basse ad libitum), saxhorn basse Si b, saxhorn D, Si, Si b (contrebasse à cordes), cymbales, grosse caisse.

En fanfare : 1<sup>er</sup> saxophone soprano Si b jouera une 1<sup>re</sup> clarinette Si b, et les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cornets (non obligés en harmonie), deviendront les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bugles Si b.

## Pour l'équipe du Palais des Congrès d'Aix-les-Bains

Un congrès c'est, littéralement, une rencontre ; rencontre d'amitiés, échanges d'idées, questions, réponses, analyses, projets... Mais pour que tout cela — qui a fait la richesse de notre assemblée générale — éclore, il faut une solide base organisationnelle. Et là, il faut saluer amicalement celles et ceux qui, au Palais des Congrès d'Aix-les-Bains, nous ont offert une collaboration sans faille : son directeur, Bernard Jacques, à la fois dynamique et serein, Myriam Lognonne qui s'est chargée de l'ensemble de notre organisation — hébergement et travaux — avec efficacité, amabilité et, surtout, avec un charme extrême ; tout comme Christine Serre, toujours présente à nos côtés pour le bon

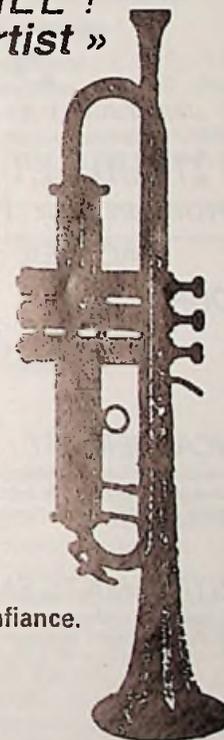
déroulement de ces journées, et avec quel sourire ! Pascale Bianco-Levrin a accompagné et guidé les épouses des congressistes à Aix-les-Bains, sur le lac du Bourget, à l'abbaye de Hautecombe, avec un talent et une gentillesse unanimement salués.

Il faut remercier aussi François Fouger et son équipe technique pour leur travail, ainsi que les secrétaires du Palais des Congrès qui nous ont offert leur collaboration pour la dactylographie et la photocopie de textes avec une disponibilité et une gentillesse rares.

Alors merci à toutes et à tous et, peut-être à bientôt !... au nom de tous les participants à ce 87<sup>e</sup> congrès de la C.M.F.

## CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNEL ! PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, en ut et si b .....	975	1.280
CORNET, si b .....	1.315	1.750
BUGLE, si b .....	1.500	1.040
ALTO, mi b .....	2.155	2.930
BARYTON, si b .....	2.090	3.580
BASSE, si b à 4 pistons .....	4.190	6.495
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable .....	13.100	16.380
TROMBONE, à coulisse, verni .....	1.850	
TROMBONE, à pistons ut/si b .....	3.800	4.940
	LAQUES OR	
	CLES CHROMÉES	
SAXO SOPRANO, si b .....	4.500	
SAXO ALTO, mi b, fa # .....	4.350	
SAXO TENOR, si b, fa # .....	4.820	
SAXO BARYTON, mi b descendant en si b .....	11.460	



Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musiques nous font confiance.  
POURQUOI PAS VOUS ?

# GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie, LYON - Tél. : 78-28-44-22  
ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS  
CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE

GARANTIE  
un an P. et M.O.  
FRANCO DE PORT  
A PARTIR DE  
3.000 F. T.T.C.

# Musique des gardiens de la paix de Paris

Concerts publics 1988

23 juin, 17 h, Jardin des Buttes-Chaumont, Batterie-Fanfare

28 juin, 17 h, Champ de Mars, Batterie-Fanfare

5 juillet, 16 h, Jardin du Luxembourg, Harmonie et Batterie-Fanfare

7 juillet, 17 h, Parc Montsouris, Harmonie

13 juillet, 16 h, Champ de Mars, Harmonie et Batterie-Fanfare

14 juillet, 16 h, Jardin du Luxembourg, Harmonie et Batterie-Fanfare

23 août, 15 h, Square Necker, Batterie-Fanfare  
30 août, 16 h, Jardin du Luxembourg, Harmonie et Batterie-Fanfare

1<sup>er</sup> sept., 15 h, Square Chérioux, Batterie-Fanfare

6 sept., 17 h, Square Saint-Lambert, Batterie-Fanfare

8 sept., 17 h, Parc des Buttes-Chaumont, Batterie-Fanfare

8 sept., 17 h, Montsouris, Orchestre d'Harmonie

13 sept., 17 h, Jardin du Ranelagh, Batterie-Fanfare

15 sept., 16 h, Jardin du Luxembourg, Orchestre d'Harmonie

## 3<sup>e</sup> SESSIONS MUSICALES

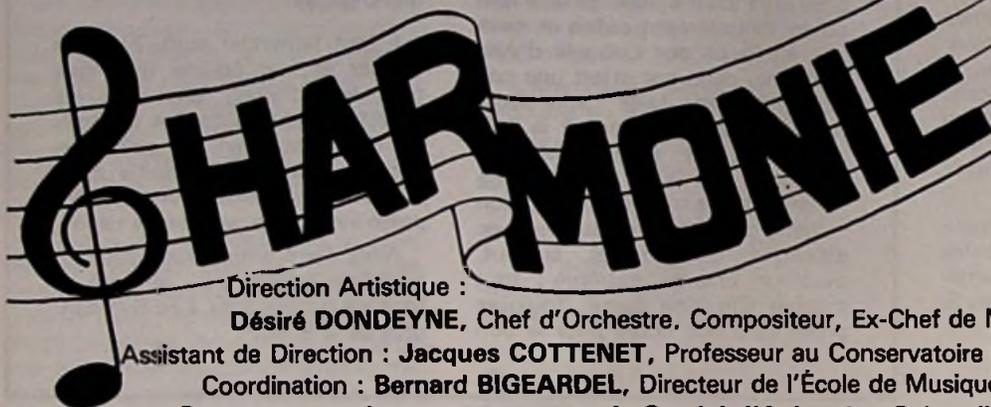
DU 28 JUILLET AU 8 AOÛT 88

DIRECTION ARTISTIQUE  
DÉSIRÉ DONDEYNE

12<sup>e</sup> RENCONTRES ESTIVALES

GOURDON-EN-QUERCY

LES ANIMATEURS



Direction Artistique :

Désiré DONDEYNE, Chef d'Orchestre. Compositeur, Ex-Chef de Musique des Gardiens de la Paix.

Assistant de Direction : Jacques COTTENET, Professeur au Conservatoire National de Région de Toulouse.

Coordination : Bernard BIGEARDEL, Directeur de l'École de Musique de Gourdon-en-Quercy

Pour tout renseignement contacter le Comité d'Animation Culturelle de Gourdon-en-Quercy.

### L'AMI DE LA RESONANCE organise un STAGE D'ORCHESTRE pour instruments à vent, à cordes et à percussions

DU 27 JUILLET AU 7 AOÛT 1988 à BAGNERES-DE-BIGORRE (Haute-Pyrénées)

Directeur artistique : PHILIPPE DULAT Compositeur, chef d'orchestre, titulaire de Plusieurs premiers prix du C.N.S.M. de Paris

ACCUEIL : Mercredi 27 juillet entre 14 et 18 heures DEPART : Dimanche 7 août après le concert de clôture, vers 19 heures.

#### COURS :

Formation musicale - Cours instrumental - Travail d'orchestre  
sur les œuvres du programme  
Trois concerts seront donnés en fin de stage

#### ENCADREMENT :

Assuré par une équipe pédagogique composée de directeurs et de professeurs d'écoles de musique et de musiciens issus des grandes formations nationales (gardiens de la Paix, garde Républicaine, Concerts Colonne...).

#### INSTRUMENTS ENSEIGNÉS :

Flûte, hautbois, clairon, basson, saxophone, cor, trompette, trombone, tuba, violon alto, violoncelle, contrebasse.

#### PROGRAMME :

- Niveau Moyen à Supérieur :
  - Orchestre à cordes :
    - Symphonie salzbourgeoise en Fa Majeur K. 138, de W.-A. Mozart;
    - Méditation, de Joseph Suk.
  - Grand orchestre d'instruments à vent :
    - Mouvement symphonique, de Vaclav Nelhybel;
    - Divertissement for band, de Vincent Persichetti.
  - Orchestre symphonique :
    - Symphonie n° 75, de J. Haydn;
    - Prélude à l'après-midi d'un Faune, de Debussy.
- Niveau Élémentaire à Moyen  
Diverses pièces originales
- Pièces avec chœur réunissant tous les stagiaires.

S'adresser à : L'AMI DE LA RESONANCE  
22, rue du Racinay - 78120 RAMBOUILLET - Tél. : 16 (1) 34.83.26.81

INSCRIPTIONS : Avant le 15 juin 1988

Joindre obligatoirement à l'inscription : une photo d'identité, deux enveloppes timbrées à votre adresse

#### EFFECTIF :

Le nombre des instrumentistes sera limité en fonction des pupitres, de manière à former des ensembles homogènes.  
Stagiaires admis à partir du degré Élémentaire à Supérieur.

# CONCOURS

Les samedi 16 et dimanche 17 juillet 1988

## L'Orchestre d'Harmonie de la ville de Vichy

recrute sur concours un  
TAMBOUR MAJOR

et un  
TAMBOUR INSTRUCTEUR  
pour sa Batterie-Fanfane

Candidatures à adresser avec C.V. et photo à M. Philippe Dulat, directeur de l'Orchestre d'Harmonie de la ville de Vichy : salle des répétitions, place de l'Hôtel-de-Ville, 03200 Vichy.

Pour tous renseignements : Tél. : 70.97.75.75, poste 1505, le mercredi, entre 16 et 18 h.

### Stage national de formation aux fonctions de « Musicien d'orchestre d'harmonie »

Ce stage s'adresse aux musiciens amateurs ou pré-professionnels qui désirent aborder ce répertoire ou se perfectionner ; il comprend deux sections, une d'Orchestre d'harmonie, une de Batterie-Fanfane.

Buts : lancer une action en faveur des musiciens d'orchestre d'harmonie et de Batterie-Fanfane et revaloriser ces formations au travers du répertoire original.

L'équipe pédagogique de 12 professeurs est placée sous la Direction de Philippe Dulat, directeur de l'Orchestre d'Harmonie de la ville de Vichy et titulaire de six prix du C.N.S.M. de Paris ; il sera assisté de Michel Moisseron, tambour-major de la Garde Républicaine.

Période : du 23 août au 31 août 1988 inclus.

Lieu : Vichy, salle des répétitions de l'Orchestre d'harmonie, place de l'Hôtel-de-Ville.

Cours : répétitions et concerts sous la direction de Philippe Dulat pour l'Orchestre d'harmonie, de Michel Moisseron pour la Batterie-Fanfane.

Quatre master-classes : 20 encadrants.

Clarinete : Philippe Cuper, clarinete solo de l'orchestre de l'Opéra de Paris ; Fagott : Amaury Walez, soliste ; cor : Guy Mouy, cor solo de la Fenice de Venise ; percussions : Dominique Del Gallo, percussion solo de l'Orchestre National de Lille.

1<sup>re</sup> section : Instruments enseignés : flûte, piccolo, hautbois, clarinettes, basson, fagott, cor, trompette, cornet, bugle, trombone, saxophones, sax-horns, percussions.

2<sup>e</sup> section : école de tambour, école des différents instruments de sonnerie (clairon, trompette de cavalerie, cor Mi b...).

Pour les tambours majors, ou ceux qui désirent le devenir : travail de la canne, étude des signes conventionnels, maniement de la canne.

Ce stage est subventionné par la municipalité de Vichy, la D.R.A.C. Auvergne, le Conseil général de l'Allier.

Renseignements et inscription : Orchestre d'Harmonie de la ville de Vichy.



### « Art et culture » de Creil : un stage C.M.F.-F.N.U.C.M.U.

Dans le cadre de sa présence au sein de l'U.N.A.V.A.C., et avec la F.N.U.C.M.U., la C.M.F. organise un stage pendant le Festival art et culture organisé par l'U.N.A.V.A.C. et la ville de Creil, du 15 au 23 octobre 1988.

Ce stage intéressera sans doute de nombreux animateurs et enseignants de la C.M.F. puisqu'il concernera les nouvelles méthodes de la pédagogie de la formation musicale, un domaine toujours d'actualité.

Le dépliant complet et le formulaire d'inscription sont disponibles à la C.M.F., ainsi que dans les fédérations régionales.

Ce stage sera dirigé par Michel Vergnault, dont on connaît la haute compétence en ce domaine.

Inscrivez-vous vite !

Renseignements : C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 Paris, 48.78.39.42. U.N.A.V.A.C., 70, boulevard Beaumarchais, 75011 Paris. Tél. : 43.38.57.20.

## Festival « Autour d'un Piano » 1988 4 concerts exceptionnels en juillet et août

En vedette : Rhoda Scott

L'office départemental de la culture « Orne-Animation » et le Parc naturel régional organiseront en juillet-août, quatre concerts dans le cadre du Festival « Autour d'un piano » présidé par M. Hubert d'Andigné, président du Conseil général de l'Orne.

Dans des lieux incomparables : la collégiale du Chapitre et l'église de Sainte-Marguerite de Carrouges, les amateurs de musique classique ou de jazz pourront entendre, cette année encore, un programme exceptionnel dont le point de mire sera, incontestablement, la venue à Carrouges de la plus grande organiste de jazz américaine Rhoda Scott qui interprétera, le 9 juillet, morceaux et chansons des Gospels Songs

et des répertoires des grands maîtres du jazz.

On pourra apprécier aussi le 16 juillet, un concert exceptionnel de l'Ensemble instrumental régional de Basse-Normandie avec le baryton Francis Dudziak et, le 13 août un récital d'un jeune virtuose originaire de l'Orne, Laurent Philippe, 1<sup>er</sup> prix de Paris, aujourd'hui professeur à Ottawa.

Pour l'ouverture du festival, les organisateurs ont choisi de présenter deux virtuoses de notre région bien connus des bas-normands : Louis-Marie Feuillet (guitare) et Jean-Michel Pérignon (flûte).

Des événements à ne pas manquer.

Programme,

A la Collégiale : 2 juillet (20 h 45), Louis-Marie Feuillet (guitare), Jean-Michel Pérignon (flûte), œuvres de Haendel, Telemann, Lœillet, Ybert, Debussy, Piazzola. — 9 juillet (20 h 45), Rhoda Scott (orgue Hammond et chant) œuvres traditionnelles des Gospels Songs, F. Liszt, Stevie Wonder, Eroll Garner, Monk, Carmichael et Rhoda Scott. — 16 juillet (20 h 45) : Ensemble instrumental de Basse-Normandie avec Francis Dudziak, baryton, œuvres de Gabriel Fauré, Francis Poulenc. A Sainte-Marguerite de Carrouges : 13 août (20 h 45), Laurent Philippe (piano) œuvres de Beethoven, Liszt, Chopin, Debussy. Renseignements : Orne animation.

# CONCERT - COLONNE

Extrait de la liste des œuvres données  
en première audition : 1873-1986

Date	Compositeur	Titre de l'œuvre	Direction				
1890				6 février	SAINT-SAENS	La Jota Aragonese	Édouard COLONNE
20 déc.	RIMSKY-KORSAKOV	Fantaisie pour piano et orch.	Ph. CAMBRELING	13 février	Th. DUBOIS	Ouverture de Frithiof	Édouard COLONNE
1873				10 avril	WIDOR	La Korrigan, suite d'orch.	Édouard COLONNE
30 mars	PALADILHE	Fragments Symphoniques	Édouard COLONNE	11 avril	BERLIOZ	Tristia, 3 chœurs avec orchestre	Édouard COLONNE
10 avril	SAINT-SAENS	Psaume XVIII*	Édouard COLONNE	11 avril	WAGNER	Tristan et Isolde	Édouard COLONNE
10 avril	FRANCK	Rédemption	Édouard COLONNE	23 oct.	WAGNER	Scène de Venusberg (Tannhäuser - Acte 1)	Édouard COLONNE
11 avril	MASSENET	Marie-Magdeleine	Édouard COLONNE	30 oct.	MASSENET	Ballet du Roi de Lahore	Édouard COLONNE
9 nov.	Max BRUCH	Concerto en sol pour violon	Édouard COLONNE	6 nov.	BERLIOZ	Épisode de la Vie d'un Artiste	Édouard COLONNE
14 déc.	Th. DUBOIS	Pièces pour orchestre	Édouard COLONNE	11 déc.	BERLIOZ	Sara la Baigneuse	Édouard COLONNE
14 déc.	SAINT-SAENS	Phaëton	Édouard COLONNE	1882			
1874				26 mars	LISZT	Danse Macabre pour piano	Édouard COLONNE
18 janv.	LALO	Concerto pour violon	Édouard COLONNE	7 avril	GOUNOD	Cantique d'Esther	Édouard COLONNE
8 février	Th. DUBOIS	Suite d'orchestre	Édouard COLONNE	22 oct.	WAGNER	Parsifal, prélude pour orch.	Édouard COLONNE
8 février	LISZT	Mazeppa	Édouard COLONNE	5 nov.	WAGNER	Huldigungs Marsch	Édouard COLONNE
22 mars	SAINT-SAENS	Variations sur un thème de Beethoven	Édouard COLONNE	12 nov.	E. REYER	Les Larmes	Édouard COLONNE
1875				1883			
24 janv.	SAINT-SAENS	Danse Macabre	Édouard COLONNE	11 février	MASSENET	Scènes de Féerie	Édouard COLONNE
26 mars	SAINT-SAENS	Samson (1 <sup>er</sup> Acte)	Édouard COLONNE	11 mars	SAINT-SAENS	Deux Chœurs	Édouard COLONNE
26 mars	GOUNOD	Jésus sur le lac de Tibériade	Édouard COLONNE	4 nov.	BRAHMS	Danses Hongroises n <sup>os</sup> 5 et 6	Édouard COLONNE
31 oct.	SAINT-SAENS	4 <sup>e</sup> Concerto pour piano	Édouard COLONNE	4 nov.	MASSENET	Les Erinnyes	Édouard COLONNE
21 nov.	SCHUMANN	Concerto pour violoncelle	Édouard COLONNE	25 nov.	SAINT-SAENS	Henri VIII	Édouard COLONNE
28 nov.	BERLIOZ	Roméo et Juliette	Édouard COLONNE	1884			
1876				10 février	WAGNER	Parsifal (Acte 1 - 2 <sup>e</sup> Tableau)	Édouard COLONNE
23 janv.	LALO	Ouverture de Fiesque	Édouard COLONNE	17 février	MASSENET	Élégie	Édouard COLONNE
5 mars	SAINT-SAENS	Le Déluge	Édouard COLONNE	2 nov.	WAGNER	Ouverture de Faust	Édouard COLONNE
19 novembre	WIDOR	Concerto pour piano et orchestre	Édouard COLONNE	9 nov.	BIZET	Carmen - Suite d'orchestre	Édouard COLONNE
26 novembre	GOUNOD	Offertoire tiré de la Messe du Sacré-Cœur	Charles GOUNOD	1885			
1877				11 janvier	SAINT-SAENS	le Déluge	Édouard COLONNE
28 janv.	SAINT-SAENS	La Jeunesse d'Hercule	Édouard COLONNE	15 mars	FAURE	Symphonie en Ré mineur	Édouard COLONNE
18 février	BERLIOZ	La Damnation de Faust	Édouard COLONNE	15 mars	FRANCK	Les Djinns	Édouard COLONNE
18 nov.	WIDOR	Concerto pour violon et orchestre	Édouard COLONNE	15 mars	SAINT-SAENS	Rapsodie d'Auvergne	Édouard COLONNE
25 nov.	Th. DUBOIS	Scènes Symphoniques	Édouard COLONNE	1 <sup>er</sup> nov.	DELIBES	Le Roi s'amuse	Édouard COLONNE
1878				22 nov.	BERLIOZ	La Captive, rêverie	Édouard COLONNE
20 janv.	MESSAGER	Symphonie	Édouard COLONNE	22 nov.	LALO	Marine	Édouard COLONNE
10 février	SAINT-SAENS	Bacchanale	Édouard COLONNE	22 nov.	SAINT-SAENS	Air de Samson et Dalila	Édouard COLONNE
3 mars	MASSENET	Le Roi de Lahore	Édouard COLONNE	1886			
17 mars	BERLIOZ	Requiem	Édouard COLONNE	14 mars	TCHAIKOVSKY	1 <sup>er</sup> Suite d'orchestre	Édouard COLONNE
1 <sup>er</sup> déc.	Th. DUBOIS	Le Paradis perdu	Édouard COLONNE	14 mars	WAGNER	Romance pour violon et orch.	Édouard COLONNE
1879				21 mars	BIZET	Les Pêcheurs de Perles	Édouard COLONNE
26 janvier	A. RUBINSTEIN	Deux Airs de Danse	Édouard COLONNE	21 mars	PALADILHE	Purgatoire	Édouard COLONNE
2 mars	SAINT-SAENS	Ballet d'Etienne Marcel	Édouard COLONNE	28 mars	LISZT	Orphée, 4 <sup>e</sup> poème symphonique	Édouard COLONNE
9 mars	TCHAIKOVSKY	La Tempête	Édouard COLONNE	4 avril	MASSENET	Les Enfants	Édouard COLONNE
19 octobre	DELIBES	Sylvia, pour orchestre	Édouard COLONNE	23 avril	SAINT-SAENS	Samson et Dalila (Air du 2 <sup>e</sup> acte)	Édouard COLONNE
26 octobre	LALO	Rapsodie pour orchestre	Édouard COLONNE	23 avril	GOUNOD	Fantaisie sur l'Hymne National Russe	Édouard COLONNE
30 nov.	GOUNOD	Hymne à Sainte-Cécile	Édouard COLONNE	28 nov.	Max BRUCH	Prélude de Lorelei op. 16	Édouard COLONNE
30 nov.	GODARD	Scènes poétiques	Édouard COLONNE	28 nov.	BERLIOZ	Réverie et Caprice op. 8	Édouard COLONNE
7 déc.	BERLIOZ	La Prise de Troie	Édouard COLONNE	26 déc.	SAINT-SAENS	Réverie	Édouard COLONNE
1880				1887			
25 janv.	TCHAIKOVSKY	Symphonie en Fa mineur	Édouard COLONNE	30 janv.	JOACHIM	Variations pour violon et orch.	Édouard COLONNE
1 <sup>er</sup> février	SAINT-SAENS	Symphonie en La mineur	Édouard COLONNE	3 avril	WAGNER	Parsifal, scène des Filles Fleurs	Édouard COLONNE
8 février	WIDOR	La Nuit de Walpurgis	Édouard COLONNE	3 avril	PIERNE	Concerto pour piano	Édouard COLONNE
8 février	MASSENET	Scènes Napolitaines	Édouard COLONNE	23 oct.	GRIEG	Le Printemps op.34	Édouard COLONNE
22 février	SAINT-SAENS	Tarentelle pour flûte et clarinette	Édouard COLONNE	1888			
29 février	Max BRUCH	2 <sup>e</sup> Concerto pour violon	Édouard COLONNE	5 février	BERLIOZ	Harold en Italie	Édouard COLONNE
29 février	SARASATE	Danses Espagnoles op.21	Édouard COLONNE	4 mars	TCHAIKOVSKY	Sérénade pour instruments à cordes	P.-I. TCHAIKOVSKY
24 octobre	LALO	Concerto russe pour violon et orchestre	Édouard COLONNE		TCHAIKOVSKY	Fantaisie de concert pour piano	P.-I. TCHAIKOVSKY
14 nov.	SAINT-SAENS	Morceau de concert pour violon	Édouard COLONNE		TCHAIKOVSKY	2 mélodies	P.-I. TCHAIKOVSKY
14 nov.	WAGNER	Siegfried Idyll	Édouard COLONNE		TCHAIKOVSKY	Pièces violoncelle	P.-I. TCHAIKOVSKY
24 nov.	FRANCK	Fragment des Béatitudes	Édouard COLONNE	11 mars	TCHAIKOVSKY	Fragments de la 3 <sup>e</sup> Suite	P.-I. TCHAIKOVSKY
12 déc.	BIZET	Marche Funèbre	Édouard COLONNE		TCHAIKOVSKY	Concerto pour violon	P.-I. TCHAIKOVSKY
19 déc.	SAINT-SAENS	Suite Algérienne	Édouard COLONNE		TCHAIKOVSKY	(1 <sup>er</sup> partie)	P.-I. TCHAIKOVSKY
1881					TCHAIKOVSKY	Deux mélodies	P.-I. TCHAIKOVSKY
23 janv.	WAGNER	La Chevauchée des Walkyries	Édouard COLONNE		TCHAIKOVSKY	Francesca da Rimini	P.-I. TCHAIKOVSKY
					TCHAIKOVSKY	Pièces pour piano	P.-I. TCHAIKOVSKY
				18 nov.	MASSENET	Ballet du Cid	Édouard COLONNE
				23 déc.	WAGNER	Andante d'une symphonie inédite	TCHAIKOVSKY

<b>1889</b>			
13 janv.	WAGNER	Les Maîtres Chanteurs (Preislied de Walter)	Édouard COLONNE
10 mars	WIDOR	Fantaisie pour piano	Édouard COLONNE
17 nov.	WAGNER	Le Crépuscule des Oieus (Mort de Siegfried)	Édouard COLONNE
1 <sup>er</sup> déc.	LALO	Concerto pour piano	Édouard COLONNE
15 déc.	WAGNER	Siegfried (2 <sup>e</sup> Acte, Scène 3)	Édouard COLONNE
<b>1890</b>			
12 janv.	WAGNER	L'Or du Rhin	Édouard COLONNE
23 février	FRANCK	Psyché	Édouard COLONNE
2 mars	TCHAIKOVSKY	1 <sup>er</sup> Concerto pour piano	Édouard COLONNE
21 déc.	FAURE	Caligula	Édouard COLONNE
<b>1891</b>			
1 <sup>er</sup> mars	FRANCK	Le Chasseur maudit	Édouard COLONNE
27 mars	FRANCK	Paris Angelicus	Édouard COLONNE
25 oct.	César CUI	Les deux Ménétriers	Édouard COLONNE
8 nov.	FAURE	Lamento	Édouard COLONNE
20 déc.	d'INDY	Lied pour violoncelle et orch.	Édouard COLONNE
<b>1892</b>			
10 janv.	RIMSKY-KORSAKOV	Fantaisie pour piano et orch.	Édouard COLONNE
13 mars	CHARPENTIER	Impressions d'Italie	Édouard COLONNE
15 avril	FRANCK	Les Béatitudes n° 4	Édouard COLONNE
<b>1893</b>			
29 janv.	CHARPENTIER	La Vie de Poète	Édouard COLONNE
19 mars	FRANCK	Béatitudes	Édouard COLONNE
<b>1894</b>			
22 avril	GRIEG	Ou temps de Holberg	Édouard GRIEG
	GRIEG	2 Mélodies	Édouard GRIEG
	GRIEG	2 Mélodies pour petit orchestre	Édouard GRIEG
	GRIEG	Romances Norvégiennes	Édouard GRIEG
	GRIEG	Sigurd le Croisé	Édouard GRIEG
<b>1895</b>			
10 novm	d'INDY	La Forêt enchantée	(non précisée)
1 <sup>er</sup> déc.	FAURE	La Naissance de Vénus	(non précisée)
<b>1896</b>			
23 février	WAGNER	Le Crépuscule des Dieux (Acte 3)	Édouard COLONNE

<b>1<sup>er</sup> mars</b>	Guy ROPARTZ	Les Landes	Édouard COLONNE
8 novembre	GLINKA	Prince Kholmshy, ouv.	WINOGRADSKY
8 nov.	TCHAIKOVSKY	Symphonie Pathétique	WINOGRADSKY
8 nov.	MOUSSORGSKY	Boris Godounov (Introduction et Polonaise)	WINOGRADSKY
<b>20 déc.</b>	FRANCK	Rédemption	Édouard COLONNE
<b>27 déc.</b>	CHABRIER	Suite Pastorale	Édouard COLONNE
<b>1897</b>			
21 mars	WAGNER	Siegfried (Acte 3)	Édouard COLONNE
4 avril	CHAUSSON	Poème pour violon et orchestre	Édouard COLONNE
24 oct.	FRANCK	Variations Symphoniques	Édouard COLONNE
14 nov.	d'INDY	Fervaal	Édouard COLONNE
<b>1898</b>			
16 janv.	d'INDY	Clair de Lune	Vincent d'INDY
6 février	ENESCO	Poème Roumain	Édouard COLONNE
27 février	PIERRE	L'An Mil	Édouard COLONNE
13 mars	CHAUSSON	Soir de Fête	Édouard COLONNE
<b>1899</b>			
8 janv.	RABAUD	La Procession Nocturne	Édouard COLONNE
22 janv.	LEKEU	Adagio pour instruments à cordes	Eugène YSAYE
26 février	WAGNER	Trauermusik	Félix MOTTL
12 nov.	RABAUD	2 <sup>e</sup> Symphonie	Louis LAPORTE
<b>1900</b>			
21 janv.	ALBENIZ	Catalona	Édouard COLONNE
26 mars	Siegfried WAGNER	Der Baerenheuter	Siegfried WAGNER
9 déc.	Florent SCHMITT	Sémiramis	Édouard COLONNE
27 déc.	KOECHLIN	Trois Rondets	Édouard COLONNE
<b>1901</b>			
20 janv.	KOECHLIN	Deux poèmes pour chant et orch.	Édouard COLONNE
10 mars	MASSENET	Brumaire	Édouard COLONNE
10 mars	MASSENET	Phèdre	Édouard COLONNE
24 mars	DVORAK	Symphonie en Mi mineur	Oskar NEBDAL
24 mars	SMETANA	Vltava	Oskar NEBDAL
24 mars	Josef SUK	Sérénade pour instruments à cordes	Oskar NEBDAL
<b>24 mars</b>	DVORAK	Deux Danses slaves op. 45	Oskar NEBDAL
<b>5 avril</b>	LISZT	Concerto pathétique pour deux pianos	Édouard COLONNE
<b>28 nov.</b>	PURCELL	Fête pour le jour de Ste-Cécile	Édouard COLONNE
<b>28 nov.</b>	GRIEG	Mélodies Norvégiennes	Édouard COLONNE
<b>1903</b>			
2 février	Richard STRAUSS	Sérénade	Édouard COLONNE
23 mars	GLAZOUNOV	Symphonie en ut min. n° 6	Édouard COLONNE
23 mars	RIMSKY-KORSAKOV	Snegurotchka	Édouard COLONNE
28 déc.	WIDOR	Symphonie en La	Ch. Marie WIDOR
<b>1903</b>			
2 avril	LALO	Fragments de Namouna	Édouard COLONNE
15 nov.	GLAZOUNOV	Stenka-Razine	Gabriel PIERNE
<b>1904</b>			
6 nov.	DEBUSSY	Deux Danses pour harpe chorégraphique et orchestre	Édouard COLONNE
<b>11 déc.</b>	ENESCO	Suite d'orchestre	Gabriel PIERNE
<b>1905</b>			
5 février	WAGNER	Les Fées (soûne de la Folie)	Édouard COLONNE
26 février:	WIDOR	2 <sup>e</sup> Concerto pour piano	Édouard COLONNE
19 nov.	SAINT-SAËNS	Allago appassionato pour piano et orchestre	Édouard COLONNE
<b>3 déc.</b>	RABAUD	Livre de Job	Édouard COLONNE
<b>21 déc.</b>	FAURE	Régions	Édouard COLONNE
<b>1906</b>			
2 janv.	ENESCO	Symphonie en Mi bémol	Édouard COLONNE
25 mars	Richard STRAUSS	Symphonia Domestica	Richard STRAUSS
<b>1907</b>			
3 février	FRANCK	Les Éolides	Gabriel PIERNE
3 février	RAVEL	Une barque sur l'Océan	Gabriel PIERNE
24 février	DEBUSSY	Le Jet d'eau	Édouard COLONNE
<b>1908</b>			
19 janv.	DEBUSSY	La Mer	Claude DEBUSSY
15 mars	RAVEL	Rapsodie Espagnole	Édouard COLONNE
22 mars	Richard STRAUSS	Guntram (Prélude Acte 1)	Richard STRAUSS
20 déc.	GAUBERT	Rapsodie	Gabriel PIERNE

# LES ÉDITIONS BOOSEY & HAWKES

Vente : Musique imprimée  
Location : Orchestre et Théâtre

*Extrait du catalogue :*

Bartok, Bernstein, Britten, Chostakovitch, Copland,  
Delius, Elgar, Kabalevski, Khatchatourian, Kodaly,  
Markevitch, Martinu, Prokofiev, Rachmaninov,  
R. Strauss, Stravinski, Webern, Xenakis...

sont représentées en France  
par

**ALPHONSE  
LEDUC**

*Catalogues complets sur demande*

175, rue Saint-Honoré - 75040 PARIS cedex 01  
Tél. 42.96.89.11

1909				30 nov.	RAVEL	Tzigane	Gabriel PIERNE
9 avril	DEBUSSY	Trois Chansons de Charles d'Orléans (Chœur seul)	Claude DEBUSSY	14 déc.	STRAVINSKY	Le Chant du Rossignol	Gabriel PIERNE
26 déc.	DEBUSSY	Trois Chansons de Bilitis	Gabriel PIERNE	1925			
1910				4 janv.	FAURE	Quatre Mélodies	Gabriel PIERNE
20 février	DEBUSSY	Iberia	Gabriel PIERNE	6 déc.	IBERT	Féerique	Gabriel PIERNE
20 février	DEBUSSY	Images (n° 2) pour orchestre	Gabriel PIERNE	1926			
13 mars	Nadia BOULANGER	Dregouchka	Gabriel PIERNE	10 janv.	MILHAUD	Saudades do Brazil	Gabriel PIERNE
17 avril	MAHLER	2 <sup>e</sup> Symphonie	Gustav MAHLER	24 janv.	ROUSSEL	Padmavâti (suite d'orchestre)	Gabriel PIERNE
9 oct.	SAINT-SAENS	Ouverture de Fête	Gabriel PIERNE	18 déc.	DE FALIA	La Tricorne	Gabriel PIERNE
4 déc.	ENESCO	Symphonie concertante pour violoncelle et orch.	Georges ENESCO	1927			
1911				16 janv.	TCHEREPNINE	Concerto da Camera	Gabriel PIERNE
8 janv.	Florent SCHMITT	Tragédie de Salomé	Gabriel PIERNE	29 oct.	TCHEREPNINE	Symphonie en Mi	Gabriel PIERNE
12 février	MOUSORGSKY	Tableaux d'une Exposition	Gabriel PIERNE	11 déc.	PIERNE	Fantaisie Basque	Gabriel PIERNE
2 avril	RAVEL	Daphnis et Chloé	Gabriel PIERNE	1928			
1912				26 février	Reynaldo HAHN	Concerto pour violon	Reynaldo HAHN
25 février	Florent SCHMITT	Psaume XLVI op.38	Gabriel PIERNE	17 mars	d'INDY	Concert op.89	Vincent d'INDY
10 mars	STRAVINSKI	L'Oiseau de feu, berceuse	Gabriel PIERNE	1929			
1913				19 janv.	ENESCO	2 <sup>e</sup> Suite en ut majeur	Georges ENESCO
26 janv.	DEBUSSY	Images	Gabriel PIERNE	12 oct.	GAUBERT	Les Chants de la Mer	Philippe GAUBERT
16 nov.	Lili BOULANGER	Faust et Hélène	Gabriel PIERNE	1930			
1914				1 <sup>er</sup> mars	MESSAGER	Lorelei	Gabriel PIERNE
1 <sup>er</sup> mars	DEBUSSY	Jeux	Gabriel PIERNE	2 nov.	Lili BOULANGER	Vieille Prière bouddhique	Gabriel PIERNE
1915				1931			
14 février	FRANCK	Paris, poème chant et orch.	Gabriel PIERNE	18 janv.	HONEGGER	Horace victorieux	Arthur HONEGGER
28 février	ELGAR	Falstaff	Gabriel PIERNE	7 mars	PROKOFIEV	Le Fils Prodigue	Serge PROKOFIEV
25 avril	FAURE	Le Jardin clos	Cam. CHEVILLARD	1932			
1916				12 mars	PROKOFIEV	Le Joueur	Fréd. RUHLMANN
19 nov.	DEBUSSY	Le Martyre de Saint-Sébastien (Suite symphonique)	Gabriel PIERNE	1934			
3 déc.	MALIPIERO	Symphonie du Silence et de la Mort	Cam. CHEVILLARD	1 <sup>er</sup> déc.	RAVEL	Don Quichotte à Dulcinée	Paul PARAY
21 déc.	Louis AUBERT	Suite Brève	Cam. CHEVILLARD	1935			
1917				10 nov.	SZYMANOWSKI	2 <sup>e</sup> Concerto pour violon et orch.	Paul PARAY
15 avril	FRANCK	Patria	Gabriel PIERNE	16 nov.	CHABRIER	Vilanelle des petites Canards	Paul PARAY
1918				1936			
17 nov.	F. SCHMITT	Rêves	Cam. CHEVILLARD	18 janv.	DURUFLE	Trois Danses pour orchestre	Paul PARAY
8 déc.	FRANCK	Ghiselle	Gabriel PIERNE	14 mars	PIERNE	Le Tombeau de César Franck	Paul PARAY
1919				1937			
25 oct.	DUKAS	La Péri	Gabriel PIERNE	10 janv.	POULENC	Concert Champêtre pour piano et orchestre	Paul PARAY
23 nov.	PIERNE	Ramuntcho	Gabriel PIERNE	1938			
1920				29 janv.	F. SCHMITT	Suite sans esprit de suite	Paul PARAY
7 février	KOECHLIN	Rapsodie sur des chansons françaises	Gabriel PIERNE	1941			
28 mars	Lili BOULANGER	Clairières dans le Ciel	Gabriel PIERNE	9 mars	DURUFLE	Scherzo	Fréd. RUHLMANN
24 oct.	MILHAUD	2 <sup>e</sup> Suite symphonique	Gabriel PIERNE	1944			
30 oct.	HONEGGER	La Mort de Sainte-Almèenne	Gabriel PIERNE	16 janv.	DUTILLEUX	Danse Fantastique	Gaston POULET
1921				1945			
26 février	ENESCO	Symphonie n° 3	Gabriel PIERNE	14 janv.	ROGET	Concerto classique	Paul PARAY
29 oct.	ROUSSEL	Pour une Fête de Printemps	Gabriel PIERNE	8 avril	Tony AUBIN	Cantilène variée	Paul PARAY
1922				22 avril	PARAY	Symphonie d'archets	Paul PARAY
26 nov.	MILHAUD	Sérénade	Gabriel PIERNE	11 nov.	NIVERT	Marche Funèbre	Louis FOUDESTIER
1923				16 nov.	MAZELLIER	Scherzo, Choral et Variations	Louis FOUDESTIER
27 janv.	DE FALIA	Nuit dans les Jardins d'Espagne	E.-F. ARBOS	1946			
28 janv.	ALBENIZ	Triana	E.-F. ARBOS	24 février	Henri BARRAUD	Le Diable à la Kermesse	Gaston POULET
10 février	DE FALIA	L'Amour Sorcier	E.-F. ARBOS	15 déc.	Ch. BROWN	Divertissement pour orchestre à cordes	Paul PARAY
17 février	GRANADOS	Intermezzo	E.-F. ARBOS	1947			
10 mars	SAINT-SAENS	Le Carnaval des Animaux	Gabriel PIERNE	2 mars	André HOSSEIN	Étude Symphonique	Paul PARAY
17 février	DEBUSSY	La Boîte à Joujoux (version pour orchestre)	Gabriel PIERNE	23 déc.	André HOSSEIN	Marchand de Papillons	Paul PARAY
10 mars	ENESCO	1 <sup>er</sup> Rapsodie Roumaine	Georges ENESCO	23 déc.	André HOSSEIN	Avant le Combat	Paul PARAY
25 mars	F. SCHMITT	Rapsodi - Viennoise	Gabriel PIERNE	23 déc.	Guy ROPARTZ	Jeunes Filles	Gaston POULET
3 nov.	LIADOW	Huit Chants populaires russes	F. RUHLMANN	1948			
11 nov.	DEBUSSY	L'Isle Joyeuse	Gabriel PIERNE	22 février	G. DESPIAU	Lied marin	Paul PARAY
1924				29 février	A. MASSIS	Poème Symphonique	Paul PARAY
27 janv.	DEBUSSY	La Faune (orchestration R. Manuel)	Gabriel PIERNE	1950			
12 avril	TCHEREPNINE	Rapsodie Georgienne	Gabriel PIERNE	29 octobre	F. SCHMITT	Scènes de la Vie moyenne	Paul PARAY
15 nov.	DEBUSSY	Khamma	Gabriel PIERNE	1951			
				25 nov.	André JOLIVET	Concerto pour piano	Gaston POULET
				16 déc.	F. SCHMITT	Introit, Récit et Congé	Paul PARAY

1952			
10 février	Serge LANCE	Concerto pour piano	Gaston POULET
24 février	Jacques IBERT	Le Chevalier Errant	Louis FOURESTIER
16 mars	Jean RIVIER	Symphonie n° 5	Gaston POULET
1953			
22 février	GRETCHANINOFF	Suite Liturgique	Richard BLAREAU
25 oct.	Maurice THIRIET	Heracles	Gaston POULET
1954			
28 février	Tony AUBIN	Aria	Tony AUBIN
15 oct.	PROKOFIEV	Symphonie n° 5	J. HORENSTEIN
21 nov.	J. DUPONT	San Martin	Pierre DERVAUX
1956			
20 nov.	Tony AUBIN	Symphonie n° 2	Tony AUBIN
1957			
24 février	DESENCLOS	Symphonie	Fernand LEITNER
17 mars	J.-M. DAMASE	Symphonie	Jean FOURNET
1959			
11 janv.	Tony AUBIN	Suite Éolienne	Georges TZIPINE
1961			
5 mai	Claude PASCAL	Concerto pour violoncelle et orchestre	Tony AUBIN
1962			
4 mars	René CHALLAN	Symphonie n° 3 op. 55 en Mi	P.-M. LE CONTE
1964			
15 mars	Marcel STERN	Concerto pour piano	Pierre DERVAUX
1965			
10 oct.	E. BONDEVILLE	Symphonie Chorégraphique	Pierre DERVAUX
1967			
5 février	MISRAKI	Rapsodia Brasileira	Michel GANOT
1968			
18 février	TOMASI	Symphonie	Pierre DERVAUX
1969			
16 mars	LOUVIER	Hommage à Gauss pour violon et orchestre	J. HOUTMANN
1970			
22 nov.	Jean FRANCAIX	Concerto pour violon	Pierre DERVAUX
1974			
3 février	Alain BANCQUART	Concerto pour alto	M. TABACHNIK
1975			
30 nov.	JACQUE-DUPONT	Concerto pour violon	Pierre DERVAUX
1976			
7 mars	LOUCHEUR	Évocations	Roger BOUTRY
1977			
23 janv.	Olivier MESSIAEN	Des Canyons aux Étoiles	Pierre DERVAUX
11 déc.	Maurice OHANA	(2 <sup>e</sup> audition à Paris)	Marius CONSTANT
11 déc.	Betsy JOLAS	L'Anneau du Tamarit	Marius CONSTANT
1980			
25 janv.	Marius CONSTANT	Symphonie « Nana »	Marius CONSTANT
		(2 <sup>e</sup> audition)	
1981			
25 oct.	DENISOV	Peinture	Pierre DERVAUX
13 déc.	YOSHIDA	Utsu-Somi	Hikotaro YAZAKI
1982			
19 avril	Renaud GAGNEUX	Psautre 66	Ph. CAMBRELING
1983			
16 janv.	KAGEL	Rrrrrrr	Mauricio KAGEL
16 janv.	KAGEL	Szenario	Mauricio KAGEL
4 déc.	DECOUST	T.H.T.	Diego MASSON
4 déc.	XENAKIS	Pour les Baleines	Diego MASSON
1984			
7 mai	Piotr MOSS	Incontri	Olivier HOLT
7 mai	Nicolas BACRI	Symphonie concertante pour piano et orchestre	Olivier HOLT
7 mai	Claude VIVIER	Lonely Child	Olivier HOLT
7 mai	Amaury du CLOSEL	Mouvements pour orchestre	Olivier HOLT
1985			
2 déc.	TAKEMITSU	Riverrun	Kent NAGANO
1986			
17 mars	EL-KHOURY	Concerto pour piano op.36	Pierre DERVAUX

# PIANOS NUMERIQUES

88 notes. Son piano concert.

- Sans entretien, pas d'accords
- Prise casque
- Marques : KORG - ROLAND - YAMAHA.

Basses-Contrebasses à vent  
 Clarinettes-Flûtes traversières  
 Hautbois-Saxophones  
 Trompettes-Trombones  
**PRINCIPALES MARQUES  
 REPRÉSENTÉES :**

**AMATI - BUFFET  
 CRAMPON - COURTOIS  
 COUESNON - NOBLET  
 SELMER - YANAGISAWA  
 YAMAHA - WARNER**

- Instruments à Percussions.
- Matériels de Fanfare sur commande.
- Matériel scolaire et Flûtes :  
**AULOS - MOECK - KUNG.**

**PRIX SPÉCIAUX**  
 pour :

Messieurs les professeurs - Harmonies - Collectivités  
 Nous consulter pour toutes commandes spéciales.



**DISQUE & MUSIQUE**

165, rue de Rennes - 75006 PARIS - Tél. : 45 48 63 37  
 100 m Tour Montparnasse Expédition sur demande

# Manifestations

## FESTIVALS

25 et 26 juin 1988	Voves (Eure-et-Loir)	Festival Départemental de Musique de l'U.D.S.M.A. 28, organisé par l'Harmonie Municipale de Voves Concert par l'Harmonie Municipale d'Orléans, le samedi 25 juin	M. Jack Hurier, 9, rue du-Feu-de-la-Saint-Jean Chuisnes 28190 Courville-sur-Eure.
26 juin 1988	Farebersviller (Moselle)	Festival International de Musique de Majorettes. Avant-garde Saint-Jean.	Mlle Bernadette Witz, 9, Grand-Rue, 57450 Farebersviller.
26 juin 1988	Monnaie (Indre-et-Loire)	Festival Cantonal et Inter-cantonal de Musique du Canton de Vouvray-les-Vins.	M. P. Loyau, 30, rue A.-Briand, 37380 Monnaie.
26 juin 1988	Monnaie (Indre-et-Loire)	Festival cantonal de Musique, organisé par la Concorde de Monnaie.	M. Louis Berruer, trésorier, La Forêt 37380 Monnaie.
26 juin 1988	Le Tourme (Gironde)	Festival de Batteries-Fanfares et Majorettes, organisé par l'Amicale Tournaise.	Mme Nicole Barreau, Tabanac 33550 Langoiran.
28 juin 1988	Saint-Émilion (Gironde)	Festival de Musique de Saint-Émilion.	M. Musset, rue de la République, 33330 Saint-Émilion.
2 et 3 juillet 1988	Distroff (Moselle)	Festival International de Musique-l'Union.	M. Claude Wallerich, 13, rue des Pinsons, 57134 Distroff.
3 juillet 1988	Auzouer-en-Touraine (Indre-et-Loire)	Festival Cantonal de Musique, organisé par la Lyre Auzouérienne.	M. André Poussin, secrétaire, La Moissonnière 37110 Auzouer-en-Touraine.
3 juillet 1988	Orbigny (Indre-et-Loire) Centenaire	Festival Inter-cantonal de Musique. Cantons de Bléré et Montrésor, organisé par la Lyre Républicaine d'Orbigny.	M. Kleber Vonnet, secrétaire, le Chéreau 37460 Orbigny.
3 juillet 1988	Saint-Gengoux-de-Scisse (Saône-et-Loire)	Festival de Batteries-Fanfares.	M. Jean Bonin, 71260 Saint-Gengoux-de-Scisse.
3 juillet 1988	Ceyzeriat (Ain)	Festival des Sociétés Musicales du Groupement de Bresse-Revermont.	M. Roger Flochon, « Les Métras », 01250 Ceyzeriat.
3 juillet 1988	Saint-Vallier (Drôme)	Festival départemental de la Fédération Musicale de la Drôme.	Secrétariat de la Fédération, 31, avenue du Président-Édouard-Herriot, 26000 VALENCE. Tél. : (16) 75.42.40.34 poste 20.
5 juillet 1988	Chamelet (Rhône)	Festival du Groupement de la Vallée d'Azergues.	M. Jean Rollet-La Margeuron, Saint-Vérand, 69620 Le Bois-d'Oingt.
10 juillet 88	Charge (Indre-et-Loire)	Festival Cantonal de Musique, organisé par la Musique des Vignerons du Canton d'Arboise.	M. Jacques Bonnigal, directeur, 6, rue d'Enfer 37530 Limeray.
9, 10, 11 septembre 1988	Longuyon (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique Batteries-Fanfares Amicale Saint-Louis.	M. Patrice Lambert Services Techniques, Mairie, 54260 Longuyon.
11 septembre 1988	Holving (Moselle)	VI <sup>e</sup> Festival de Musique, 10 <sup>e</sup> anniversaire de l'Accordéon-Club.	M. Pierre-Marie Baumann, 15, route Nationale, 57510 Holving.
11 septembre 1988	Boran-sur-Oise (Moselle)	Festival de Musique. Fête fédérale.	M. Claude Lenan, 29, rue de Précy, 60820 Boran-sur-Oise. Tél. : (16) 44.21.94.71.
16, 17, 18 septembre 1988	Ottange (Moselle)	Festival International de Musique. Harmonie Municipale.	M. René Aveline, 27, rue de la Liberté, 57110 Tressange.
25 septembre 1988	Petit Rederching (Moselle)	Festival de Chant Choral. Chorale Concordia.	M. Roger Rimlinger, 19, route de Hoelling, 57410 Petit-Rederching.

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

3 juillet 1988	Ceyzeriat (Ain)	Assemblée Générale de la Fédération Musicale de l'Ain.	M. André Vial, secrétaire général, 99, rue de la République, 01500 Ambérieu-en-Bugey.
9 octobre 1988	Privas (Ardèche)	Assemblée générale de la Fédération Musicale de l'Ardèche.	M. René Isaac-Tourre, 07120 Ruoms.
16 octobre 1988	Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)	5 <sup>e</sup> Assemblée générale de la Fédération des sociétés musicales de la région Auvergne	M. André Relin, 2, rue Salignat, 03200 Vichy. Tél. : (16) 70.98.09.43 et 70.98.60.17.
16 octobre 1988	Mulhouse - Illzach (Haut-Rhin)	Congrès de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace.	M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar.
23 octobre 1988	St-Avoid (Moselle)	66 <sup>e</sup> congrès de la Fédération Lorraine au C.A.C.	M. René Bellion, Conservatoire de Musique, avenue Patton, 57500 Saint-Avoid.

# CONCOURS

11 septembre 1988	Boran-sur-Oise (Oise)	Concours de sociétés musicales organisés par l'U.F.O.P.	M. Claude Lenan, 29, rue de Précy, 60820 Boran-sur-Oise. Tél. (16) 44.21.94.71.
16 octobre 1988	Anzin (Nord)	Concours de Chorales Régional.	Fédération des Sociétés Musicales du Nord, 121, rue Barthélémy-Delespaul, 59800 Lille.
4 et 5 juin 1989	Brecey (Manche)	Concours National.	Mairie de Brecey, 50370. Tél. : 33.48.70.22.

# STAGES

30 juin au 11 juillet 1988	Marignane (Bouches-du-Rhône)	Stage d'Orchestre d'Harmonie organisé par la Fédération des Bouches-du-Rhône.	M. Joseph Chappé, 19, rue Estelle, 13006 Marseille. Tél. : 91.54.42.55.
2 et 3 juillet 1988	Le Creusot (Saône-et-Loire)	Stage de perfectionnement de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire. Formation musicale et instrumentale. Instruments à Vent. Classe de Violons, Chorale, Initiation à la Direction, travail d'orchestre.	M. Jean-Claude Genevois, 113, rue Maréchal-Foch, 71200 Le Creusot. Tél. : 85.55.21.87
2 au 13 juillet 1988	Le Creusot (Saône-et-Loire)	Stage de perfectionnement de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire. Formation Musicale et Instrumentale. Instruments à Vent. Classe de Violons, Chorale, Initiation à la Direction, travail d'Orchestre.	M. Roger Remandet, 27, avenue N.-Niepce, 71000 Châlon-sur-Saône.
4 au 9 juillet 1988	Tergnier (Aisne)	Stage Gabriel-Locqueneux.	École Municipale de Musique, place Lavis, 02700 Tergnier. Tél. : (16) 23.57.19.80.
5 au 9 juillet 1988	Béziers (Hérault)	Stage départemental de l'Hérault au Château de la Devèze.	M. Claude Linon, Il Lot, Costebelle, Lieuran-les-Béziers 34290 Servian.
15 au 26 juillet 1988	Abbeville (Somme)	Stage musical d'été.	Fédération Musicale de la Somme, 61, rue St-Fuscien, 80000 Amiens. Tél. : 22.91.48.94.
18 au 30 juillet 1988	Savigny (Rhône)	Stage de Monitorat et Direction.	Fédération Musicale du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon.
25 juillet au 3 août 1988	Vesc (Drôme)	Stage de perfectionnement, niveau préparatoire, stage de trombone, stage de percussion.	Fédération Musicale de la Drôme, 31, avenue du Président-E. Herriot, 26000 Valence. Tél. : (16) 75.42.40.34 poste 20.
4 au 14 août 1988	Vesc (Drôme)	Stage de perfectionnement, niveau élémentaire.	Reprendre adresse ci-dessus.
15 au 21 août 1988	Annonay (Ardèche)	Stage de perfectionnement instrumental pour Harmonie et cordes, niveau préparatoire.	M. Denis Roux, 14, rue Alsace-Lorraine, 26500 Bourges-Valence.
16 au 21 août 1988	Munster (Haut-Rhin)	Stage d'Orchestre d'Harmonie et de direction.	F.S.M.A., 15, rue Hechner, 67000 Strasbourg. Tél. : (16) 88.31.37.30.
21 au 28 août 1988	Annonay (Ardèche)	Stage de perfectionnement instrumental pour Harmonie et cordes, niveau élémentaire.	M. Denis Roux, 14, rue Alsace-Lorraine, 26500 Bourges-Valence.
22 août au 3 septembre 1988	Villers-Cotterets (Aisne)	Stage Batteries-Fanfares.	U.F.O.P. Centre E.-Houille, 339, Grande-Rue, 60001 Miraix. Tél. : 44.48.19.88.
22 août au 3 septembre 1988	Villers-Cotterets (Aisne)	Stage de perfectionnement et d'encadrement des Batteries-Fanfares.	M. Claude Monteaux, BP 29, 02600 Villers-Cotterets.
29 août au 4 septembre 1988	Aubrac (Aveyron)	Stage de perfectionnement à l'Orchestre d'Harmonie junior.	M. Louis Sirat, Hôtel-de-Ville, 12400 St-Affrique.

## PETITES ANNONCES *cmf*

### Offres d'emploi

Cherche musiciens retraités tous pupitres, pouvant donner cours. Très bon climat. Écrire musique 07120 Ruoms.

Union Musicale de Suippes (51), 80 musiciens (harmonie-fanfare), recherche chef de musique, cours solfège et instruments, possibilité emploi communal. Adresser candidature et C.V. A.-F. Renard, 18, chemin de la Louvière, 51600 Suippes.

Harmonie de Digoin recrute un directeur. Il aura la responsabilité de la direction de l'harmonie. Il sera chargé de la formation musicale des élèves de l'école de musique. Adresser candidature à M. R. Chazeau, président de l'harmonie de Digoin, Champ-du-Bois n° 7, 71160 Digoin.

Écho musical de Montfavet (Avignon) harmonie 2<sup>e</sup> division. Recherche chef de musique poste à mi-temps avec possibi-

tés de cours à l'école de musique. Place conviendrait à retraité de musique militaire. Adresser candidature, C.V. et présentations à M. le Directeur de l'Écho Musical de Montfavet, place Marcel-Laty, 84140 Montfavet.

Harmonie municipale région mulhousienne (44 musiciens) de bon niveau, recherche directeur. Pour tout renseignement, téléphoner au (16) 89.06.21.26 après 17 heures.

Syndicat intercommunal pour le fonctionnement d'une école de musique. Canton de Saulxures sur Moselotte recherche : Ajoint d'enseignement musical 20 heures par semaine, indice brut 290. Chargé de la mise en place école de musique. Coordination. Titulaire diplômé d'État.

Statut fonctionnaire territorial. Poste évolutif. Indemnités frais déplacement.

Avantages complémentaires proposés : Activités accessoires chef de musique municipale de Saulxures. Logement gratuit. Candidatures reçues au siège du SIVU, Mairie de Saulxures-sur-Moselotte 88290. Jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 1988. Tél. : (16) 29.24.61.18.

La ville de Pithiviers (10.000 habitants) recrute un professeur de piano chargé de la direction de l'École Municipale de Musique. Échelle indiciaire : 346-640. Conditions de recrutement : concours sur titres ouvert aux candidats titulaires d'un prix de conservatoire régional ou national pour le piano. Les candidatures avec curriculum vitae



# Promenade à travers nos régions

Abonnements  
1988  
90 F

*Ces articles sont publiés sous la responsabilité de nos vingt-trois fédérations régionales.*

*Nous vous rappelons qu'aucun article ne sera inséré dans cette rubrique s'il ne nous est pas parvenu revêtu de la signature du Président de la Fédération Régionale.*

*Ce sont nos magnifiques Régions de France ! Tous les articles figurant dans cette rubrique sont rédigés par nos amis originaires et demeurant dans nos Provinces.*

*Ces pages régionales nous ont été demandées avec insistance, non seulement par les membres affiliés à nos Fédérations, mais par nos lecteurs indépendants. En cette période de décentralisation et d'aménagement régional, il serait dommage de les restreindre.*

## Alsace

### STAGE D'ORCHESTRE D'HARMONIE ET DE DIRECTION

du 16 au 21 août 1988  
Centre polyphonique du Kleebach-Munster

Organisé par :

- La Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace (F.S.M.A.)
- Le Centre Départemental Musical et Culturel du Haut-Rhin (C.D.M.C.)

Renseignements et inscriptions :

F.S.M.A. : 15, rue Hechner, 67000 STRASBOURG. Tél. : 88.31.37.30

Contenu du stage

Travail sur un éventail très large d'œuvres  
pour Orchestre d'Harmonie  
(classique — original — contemporain...)

Travail de Musique de chambre en groupes diversifiés

Travail pour pupitres

Ateliers libres : jazz — travail vocal — déchiffrage...

Concerts de fin de stage

Activités de loisirs

Spécial directeurs :

Étude de conducteurs, Gestic, Analyse, Instrumentation, orchestration,  
Travail avec Orchestre. Exposés, débats...

## Aquitaine

### Lot-et-Garonne

#### Nécrologie

Le mois de novembre 87 l'Union Musicale de Meilhan perdait son président Raoul Daney, musicien depuis 1928. Il fut élu président en 1967, pendant 14 ans il a su par sa gentillesse et son dynamisme garder l'estime de tous. Sa disparition laisse un grand vide au sein de l'harmonie qui dédie la fête de Sainte-Cécile à son souvenir.

### Gironde

#### BLAYE

##### La Chorale Jaufre-Rudel

Pour fêter et célébrer Sainte-Cécile, chère aux musiciens et choristes, la chorale Jaufre-Rudel nous conviait en la salle de l'Hôtel de Ville nous offrant à nouveau le concert de printemps sous la direction de Jacques Tissier.

Parmi le public qui se presse, des fidèles mais aussi un nouvel auditoire qui a entendu parler de cette Chorale est venu de loin pour une soirée de qualité.

Présenter le même programme pouvait être une légèreté inélégante mais pour une jeune chorale et son orchestre, c'est un examen de passage, examen réussi car tous les morceaux sont mieux exécutés : climat détendu parmi les exécutants — plus nombreux qu'au printemps — présentation plaisante des morceaux par les choristes, chacun y apportant ou la spontanéité des très jeunes ou la personnalité des aînés. Bravo pour cette soirée répondant à l'attente d'un public averti. Chantés à cappella, les morceaux les plus simples, connus de tous restent une épreuve de perfection, de direction et un exercice de discipline salutaire pour les choristes qui doivent se refaire au chant choral.

« L'Ode à la Joie » de Beethoven, nouvelle au programme, chantée à cappella nous familiarise avec les futures journées de l'Europe à Blaye. Accompagné par seize musiciens, l'extrait de la « Cantate BWV 147 » de J.-S. Bach, « O Jésus que ma joie demeure » nous fait mesurer la qualité du travail et les réels progrès de cette jeune chorale (18 mois d'existence, rappelle Jacques Tissier, avant de solliciter la générosité : « Il faudrait une grosse caisse, non, pas l'instrument ». Le rire délie les bourses, preuve de l'intérêt que chacun porte au

CMF



renouveau de la musique et du chant choral en notre ville.

Le dimanche, en l'église Saint-Romain, messé en musique. A cappella ou accompagnés par l'orchestre : « Gloria, Sanctus, Ave Verum, O Jésus que ma joie demeure » auront été appréciés sous les voûtes romanes en cette matinée de célébration. Un solo de flûte accompagné à l'orgue : deux jeunes élèves du Conservatoire. La qualité de l'interprétation nous laisse augurer d'une continuité heureuse.

La fête continue en la salle de Liverneuf à la Citadelle de Vauban où M. Henri Ciran, président régional, exprime son bonheur d'être à Blaye pour cette première reprise de la Sainte-Cécile. Il retrouve plusieurs de ses amis, souligne leur compétence et leur ténacité, et l'irremplaçable valeur des formations dites d'amateurs.

Afin de donner l'éclat mérité, M. Ciran remet la médaille d'or de la C.M.F. à Mme Jeannette Roux qui chante depuis toujours, en toutes circonstances et depuis la première répétition, fidèle à elle-même. Également médaille d'or Mme Ginette Vias, violoniste, même fidélité à la musique, n'a pas hésité à se joindre à l'orchestre de la Chorale malgré deux accidents.

Puissent les choristes et les musiciens, tous dévoués, serviteurs fidèles de la musique, tous méritants, mesurer qu'à ces rubans, tous les noms sont accrochés car un honneur décerné à deux de ses membres rejaille sur tout le groupe. Et c'est le verre de l'amitié avant de prendre place autour des tables pour un buffet réunissant quelque 90 convives dans une ambiance de sympathie et de simplicité de bon aloi.

A l'heure où nous pouvons parler de cette Sainte-Cécile, nous apprenons que l'effectif des voix d'hommes a doublé et que les répétitions vont bon train pour le concert de printemps et pour plusieurs manifestations importantes.

## Auvergne

### Allier

#### Orchestre d'harmonie de la ville de Vichy

Le dimanche 13 mars, l'Orchestre d'Harmonie de la ville de Vichy donnait un important concert à la Salle des fêtes de Vichy.

A cette occasion, les mélomanes ont assisté à la création mondiale d'une œuvre du compositeur brésilien Lourival Silvestre. Ce compositeur vient de remporter le Prix d'honneur au concours de composition à Brasilia. L'œuvre intitulée « Pau Brasil », traduit la vivacité des impressions reçues par les premiers européens qui débarquèrent au XV<sup>e</sup> siècle. L'accord final, haut, comme suspendu, est porteur de rêve et d'espoir. Lourival Silvestre, très applaudi, félicita Philippe Dulat et l'Orchestre pour cette brillante interprétation.

Outre « Pau Brasil », le programme comprenait « Le prévost des maréchaux » de R. Richard, joué avec la Batterie-Fanfare.

— « Mouvement » de Joseph Horowitz ;

— « Sonatina » de A. Tcherepnin pour timbalier solo et orchestre ;

— « The great crash collision march » de Scott Joplin ;

— « Seconde Suite » de Gustav Holst ;

— « Chant funéraire » de Gabriel Fauré, orchestration révisée par Philippe Dulat ;

— « Folk song suite » de Ralph Vaughan Williams.

Le public, conquis par ce concert eut droit, en bis, à « Minauderie » de Devogel. Parmi l'auditoire, on reconnaissait M. Frelastre, conseiller général, M. le docteur Hilleret, adjoint à la Musique, M. le docteur Osier, conseiller municipal. Tous allèrent féliciter Ph. Dulat, autant pour ce programme que pour sa direction précise et efficace.

L'Orchestre d'Harmonie de Vichy, déjà doté d'une bonne réputation dans l'hexagone, va — sans nul doute — se hisser au plus haut niveau des orchestres d'harmonie sous l'autorité artistique de Ph. Dulat, titulaire de nombreux Premiers Prix du C.N.S.M. de Paris.

L'orchestre s'est enrichi de 10 musiciens en quelques mois et la Batterie-Fanfare est en voie de restructuration.

Ce sont donc 100 musiciens qui composent cet ensemble qui veut porter haut la musique d'Harmonie et le renom de la ville de Vichy.

L'Orchestre d'Harmonie a une intense activité :

Il donne, en moyenne 22 concerts par an, dont 16 du 1<sup>er</sup> juin au 15 sep-

tembre, durant la saison thermale ; 2.500 personnes assistent chaque semaine à ses concerts. Bien sûr, l'Orchestre participe également aux fêtes nationales ou autres qui ont lieu dans la cité thermale.

En 1988 et 1989, il se déplacera de nombreuses fois autant en France qu'à l'étranger ; enfin, Philippe Dulat a programmé une œuvre unique pour célébrer le bicentenaire de la Révolution Française, mais nous aurons l'occasion d'en reparler.

L'Orchestre d'Harmonie a donc une place très importante dans l'activité culturelle de Vichy, où il bénéficie d'un soutien ardent de M. le docteur J. Lacarrin, député-maire et de son Conseil municipal.

P.S. — Un stage de « Formation aux Fonctions de Musicien d'Orchestre d'Harmonie et de Batterie-Fanfare » aura lieu à Vichy du 23 au 31 août 1988, sous la direction de Philippe Dulat.

Demande de renseignements : M. Le directeur de l'Orchestre d'Harmonie, Salle des répétitions, place de l'Hôtel-de-Ville, 03200 Vichy.



Avec ses vingt-deux années d'existence.

## le FESTIVAL DE MUSIQUE EN BOURBONNAIS

### le FESTIVAL DE MUSIQUE EN BOURBONNAIS

est devenu une véritable institution qui anime, chaque été au cœur de la France, une région pleine d'attraits touristiques.

De fin juillet à début septembre, se déroulera un programme de qualité offrant toute la diversité de la musique de chambre, servie par les meilleurs interprètes.

## Centre

### Eure-et-Loir

#### COURVILLE-SUR-EURE

##### Stage de l'orchestre junior d'Eure-et-Loir

Les 19, 20 et 21 février, 45 jeunes musiciens ont participé au stage de l'Orchestre junior d'Eure-et-Loir, organisé par l'U.D.S.M.A. 28.

Ce stage était la deuxième session de la saison 87/88, la première ayant eu lieu pendant les vacances de Toussaint. Il avait été mis en place avec l'aide financière du Conseil général, et le concours de la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports.

Les stagiaires, venus d'une dizaine de sociétés et écoles de musique du département, se sont installés dans les locaux de l'École municipale de musique de Courville à 9 heures.

Le travail musical commença dans une très bonne ambiance, sous la direction de M. Jean-Claude Fargas, directeur du stage, directeur de l'École de musique de Senonches, M. Jack Hurier, président de l'U.D.S.M.A. 28 et de la F.M.R.C., directeur de l'École de musique de Courville-sur-Eure et M. Jean Gautier, professeur de musique à Bu.

L'encadrement bénévole était assuré par : Sandrine Riguet, Jacky Descamps, Jacques Leballeur, Patrice Dufay, et Frantz Gérard.

Au programme :

- « Mireille » (ouverture et fantaisie) ;
- « In the mystic land of Egypt », de Ketelbey ;
- « Mancini spectacular », arrangement W. Barker ;
- « The wise teddy bear », de T. Legrady ;
- « Herb Alpert selection », arrangement W. Hautwast ;
- « Petite sérénade », de S. Lencen ;
- « Bricusse and Nawley on Broadway », de W. Barker.

Les stagiaires se retrouveront du 2 au 16 avril, pour un stage dans l'Yveline, pendant lequel les jeunes musiciens de 10 à 18 ans donneront plusieurs concerts, avec le programme mis en place.

Nous tenons à remercier le restaurant Lacroix, à Courville qui réserve toujours un accueil chaleureux à nos jeunes musiciens, la municipalité de Courville qui autorise l'ouverture de l'École, pendant la période de vacances, ainsi que M. le commandant du C.M. 101, qui nous prête le matériel de couchage.

Le samedi 20, M. Bizard, maire de Courville nous fit le plaisir de venir encourager les jeunes musiciens.

M. Chauvin, délégué de l'A.D.I.A.M. 28 s'est déplacé spécialement pour assister à la dernière répétition

d'ensemble, et filmer l'orchestre en vidéo. Ce film sera présenté au prochain « Musicora », qui aura lieu au Grand-Palais à Paris, du 23 au 28 mars prochains.

### Indre-et-Loire

#### Une année riche en événements musicaux à l'harmonie d'Ingre

Tel était le bilan d'une année d'activités évoqué à l'Assemblée générale de l'Harmonie municipale qui s'est tenue le samedi 23 janvier à la salle polyvalente de Bel-Air.

Outre les manifestations officielles, les concerts habituels et les animations diverses, les 57 membres de l'Harmonie ont connu de grands moments.

Tout d'abord, une innovation : au concert du 28 mars 1987, les Harmonies d'Ingre et de Baule accompagnent deux concertos pour piano.

Au concours régional de musique de Fondettes, le 24 mai, les efforts des musiciens sont couronnés de succès puisqu'un premier prix ascendant leur est décerné.

Le festival de musique du 21 juin au parc de Bel-Air à Ingre rassemble pour la seconde fois les sociétés de la Chapelle-Saint-Mesmin, Cravant, Patay et Ingre (rendez-vous le 19 juin 1988 à Patay).

A l'initiative de l'Harmonie et organisé par la ville d'Ingre, le concert de l'Orchestre d'Harmonie de la région Centre remporte un vif succès le 8 novembre.

C'est grâce au dynamisme de son jeune chef et à la bonne ambiance qui règne au sein de la société que de telles prestations ont pu être réalisées avec, aussi, l'aide de la municipalité.

Pour ses 130 années d'existence, l'Harmonie d'Ingre va enfin voir la réalisation d'un projet qui lui est cher : la construction d'une salle de musique.

#### Historique de la Musique de la 13<sup>e</sup> D.M.T.

La région Centre a encore la chance de posséder une musique militaire. Située en plein cœur de la Touraine, celle de la 13<sup>e</sup> Division Militaire Territoriale stationnée à Tours au quartier Baraguey-d'Hilliers. Cette musique fût créée en 1963, elle reprend la place des musiques du 32<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie et celle du 66<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de ligne qui étaient également situées à Tours avant la deuxième guerre mondiale. Sa mission principale est d'assurer l'animation des fêtes nationales et patriotiques ainsi que les prises d'armes de la région Centre. En

outre, la formation se produit également au même titre qu'une société civile à savoir, concerts au profit des dites sociétés et propose également des animations scolaires dans le cadre d'éveil musical ; participe aussi aux cavalcades, défilés et kermesses.

Cette musique est composée pour sa plus grande partie de jeunes appelés du contingent. Elle dispose donc de places dans tous les pupitres tant à l'harmonie qu'à la batterie-fanfare. Les jeunes gens ou jeunes filles intéressés pour effectuer leur service national à Tours sont toujours les bienvenus. Pour ce faire, il suffit de prendre contact avec le chef de musique six mois avant la date d'incorporation du candidat à l'adresse ou au téléphone indiqués ci-dessous. Un rendez-vous sera fixé pour une audition et pour faire connaissance avec le musicien. Après la période d'instruction militaire, le jeune musicien incorporé à la musique de Tours pourra continuer ou débiter des cours de musique dans les écoles ou conservatoires.

Pour conclure, la musique de la 13<sup>e</sup> D.M.T. est toujours à la disposition des sociétés ou associations pour plus amples renseignements, manifestations ou sorties musicales.

Musique de la 13<sup>e</sup> Division Militaire Territoriale, Quartier Baraguey-d'Hilliers, Boulevard Thiers, 37034 Tours Cedex. Tél. : 47.61.44.46, postes 335, 338.

### Loir-et-Cher

6<sup>e</sup> Congrès de l'U.D.S.M.A. 41, dimanche 27 septembre 1987 à Ouzouer-le-Marché

#### Rapport moral (M. Guillet).

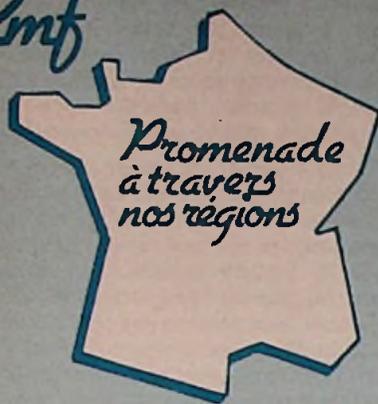
Notre dernier congrès a eu lieu à Blois le dimanche 21 septembre 1986. Il s'est déroulé en présence de Mme Soufflet représentant M. Sudreau, maire de Blois, M. Gersy, conseiller régional, maire-adjoint de Romorantin, M. Charleux, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports et d'un certain nombre d'élus locaux.

La présence à nos assemblées générales de nombreuses personnalités est réconfortante, elle prouve leur attachement à la défense de l'art musical populaire que nous essayons de défendre et de développer au maximum.

La saison 85-86 a été marquée par une activité toujours plus grande de nos associations et par la création de ministages départementaux et de l'orchestre départemental junior.



CMF



## FESTIVALS

**Dimanche 25 janvier.** — Festival de formations juniors en la salle des fêtes d'Orchaïse avec l'aide de la fanfare.

Il était organisé par l'École de musique Herbault-Landes avec la participation de l'Orchestre junior de Vendôme dirigé par Jean-Pierre Bressan ; l'orchestre junior de Saint-Georges-sur-Cher sous la baguette de Fabrice Guignard et l'orchestre de l'École de musique d'Herbault-Landes conduit par Dominique Hallouin.

Un programme copieux, mi-classique, mi-contemporain fut très applaudi par un public nombreux et attentif.

Cette audition musicale s'est déroulée sous le patronage de l'U.D.S.M.A. 41, en présence de M. Roger Guillet président, de M. André Saunois, maire d'Orchaïse, de M. Jean Delille, président de l'École de musique, organisatrice, et de nombreuses personnalités.

**Dimanche 3 mai.** — Festival organisé par la Lyre de Cour-Cheverny.

M. Jean Grateau présidait cette manifestation, entouré de M. Bimbenet conseiller général, sénateur-maire de Contres, M. Roger Guillet, président de l'U.D.S.M.A., Oscar Beaumont, secrétaire aux examens, et de nombreux invités.

Après un défilé en ville, les cinq sociétés participantes : Noyers-sur-Cher (M. Deroche), Contres (O. Beaumont), l'indépendante de Tigny (A. Durand), Huisseau (G. Rousseau et J. Braquemont), Lamotte-Beuvron (M. Bonny) se firent applaudir dans des œuvres de Brahms, S. Lancen, J. Darling, Sousa, Boeldieu, R. Cardon.

« La Marseillaise », sous la direction du président Guillet mit un point final à cette belle manifestation.

**Dimanche 10 mai** — Contres. — Cinq sociétés : Musique municipale de Contres (Dir. O. et E. Beaumont et J. Lepain), Orchestre des Écoles de Contres, Les Montils, Cour-Cheverny, Fan-

fare de Cravant (dir. J. Philippe) et l'Harmonie des Montils (dir. C. Legrand, J. Lepain) participaient à cette manifestation organisée par l'École de Musique avec l'aide de l'Amicale des parents d'élèves (M. Limasset).

Public nombreux et enthousiaste, excellentes prestations des sociétés participantes firent de cette matinée présidée par M. Bimbenet, sénateur-maire, assisté de M. Roger Guillet, président U.D.S.M.A., de M. Norguet, vice-président et de nombreuses personnalités, une parfaite réussite.

**Salbris - Fêtes du centenaire.** — 1987 était pour l'Union Musicale l'année du centenaire et de nombreux concerts avaient été programmés pour fêter dignement cet anniversaire :

L'harmonie municipale de Blois avait promis sa participation au premier concert fixé au samedi 17 janvier, malheureusement les conditions météorologiques défavorables (neige et verglas) devaient contraindre les organisateurs à annuler cette soirée. Ceux-ci ne s'avouèrent pas battus pour autant puisque,

Le samedi 21 mars nous devions assister à un concert vraiment triomphal (nous pesons nos mots) du grand orchestre d'harmonie de la Garde Républicaine de Paris sous la direction du colonel Roger Boutry.

Cet ensemble prestigieux, dont le rayonnement est international, nous combla littéralement et nous ne trouvons pas de mots pour exprimer le bonheur, la joie que nous donnèrent le Grand maître Roger Boutry et ses merveilleux musiciens durant toute la soirée. Merci, vraiment à l'union musicale et à notre ami, le dynamique député-maire Roger Corrèze, d'avoir réussi à programmer une si exceptionnelle formation.

**Encouragés par ce beau succès.** Le président Colas, le directeur Jean-Claude Boucher et les musiciens de l'Union Musicale devaient donner avec un égal bonheur leur concert annuel (21 mai) et un concert avec La Chantrelle le 13 juin. Et nous arrivons au festival en plein air.

**Du dimanche 21 juin.** — La musique de prestige appartenait-elle aussi à la Garde Républicaine de Paris, c'était la Fanfare à cheval. Par le pittoresque de son uniforme traditionnel, le brillant de ses cuivres, la précision des timbales, la fanfare de cavalerie demeure une formation très sollicitée, tant en France qu'à l'étranger. C'est elle que l'on applaudit lors des grandes cérémonies de l'État : escortes, présidentielles, réception de souverains étrangers. Salbris eut le privilège de recevoir cette prestigieuse formation et le public, con-

quis, manifesta sa grande satisfaction par des applaudissements prolongés.

Par ailleurs, sept sociétés se firent entendre au cours de l'après-midi :

- Châtres-sur-Cher et Graçay, réunies en une seule formation, dir. : J. Branger et André Lambert ;
- Saint-Viatre, dir. : G. Brulé ;
- Cour-Cheverny, dir. : D. Durand ;
- La Ferté-Imbault, (Union Musicale et Majorettes) dir. : J. Piétu ;
- Suèvres, dir. : H. Bourgoïn ;
- Gidy, dir. : Jean-Noël Pilate ;
- Saint-Claude-de-Diray, dir. : Jean Loualoup.

Après la production de chaque société tous les musiciens se réunirent sous la baguette de Jean-Claude Boucher pour l'exécution du morceau d'ensemble : « La Marche des Alpes » et « La Marseillaise », sous la direction du président Roger Guillet, mettait un point final à ce beau Festival.

Auparavant, M. Roger Corrèze, député-maire avait remercié chaleureusement tous les participants et organisateurs de cette fête particulièrement bien réussie.

**Samedi 22 août.** — Concert de l'Harmonie estudiantine de l'Académie d'Orléans-Tours. Salle comble, belle prestation des 80 musiciens de ce jeune ensemble sous la baguette de Daniel Duchet ; la réussite, une fois encore fut totale et notre Fédération régionale doit se réjouir des résultats obtenus par ses stages musicaux de vacances.

**12 juillet, le deuxième festival d'Artins** eut lieu sur un terrain ombragé des bords du Loir.

Huit sociétés avaient été invitées : société musicale de Reugny, Fanfare républicaine des Hermites ; Union musicale de Montoire, Fanfare de Vernou, Union musicale de Droue, Fanfares de Ternay, de Prunay, Union Musicale de Monthodon. Pour clôturer cette belle matinée musicale les 220 musiciens se réunirent sous la baguette de M. Darumas qui dirigea le morceau d'ensemble, puis sous la direction de M. Tarradellas (remplaçant M. Guillet retenu par d'autres obligations) exécutèrent « La Marseillaise ».

Les nombreux spectateurs devaient enfin assister, en soirée, à un très beau concert de la fanfare du 6<sup>e</sup> régiment de cuirassiers de Châteauroux.

**Dimanche 8 novembre.** Festival départemental de l'U.D.S.M.A. 41 organisé dans le cadre du centenaire en collaboration avec l'Union Musicale de Salbris. Cinq sociétés y participèrent : Suèvres, Saint-Georges (École), Ouzouer-le-Marché, Lamotte-Beuvron et Vendôme.

Nous espérons que ce premier festival départemental connaîtra le même

succès que les manifestations qui l'ont précédé et qu'il clôturera dignement les très belles fêtes du centenaire de l'Union Musicale de Salbris.

**Concours national festival de Blois, les 23-24 mai.** Organisé par l'Harmonie municipale, ce concours débuta par un très beau concert de l'Orchestre d'Harmonie de la Musique de l'Air de Paris sous la direction précise et élégante du commandant Bailleul, chef de musique principal des armées (le samedi soir 23 mai).

Le concours proprement dit devait débiter le dimanche matin à 8 h 30 dans les six centres mis à la disposition des organisateurs par la municipalité, il était placé sous la présidence d'honneur de M. Sudreau maire de Blois, alors que le comité d'organisation était présidé par M. Jean Durand, vice-président de l'Harmonie.

La commission des jurys, présidée par M. Roger Guillet avait contacté des personnalités musicales de haute compétence pour juger les prestations des 25 sociétés concurrentes.

Le festival de l'après-midi avait été précédé par un imposant défilé et les 1400 musiciens qui parcoururent les rues de Blois dans un ordre parfait.

Cet imposant rassemblement de musiciens placé sous la direction d'Yvon Bachy, directeur de l'Harmonie municipale et réuni sur le parvis de la halle aux grains devait exécuter « Blois 87 », œuvre composée pour la circonstance par Roger Guillet ; Ce dernier prit alors la baguette pour l'exécution d'une vibrante « Marseillaise ».

Puis, ce fut le festival auquel participaient 13 sociétés dans deux salles différentes.

La remise des récompenses et la lecture du palmarès eurent lieu en présence des membres des jurys et en particulier de maître Serge Lancen (Prix de Rome qui représentait la C.M.F.), il adressa ses félicitations aux sociétés participantes et remercia le Comité d'organisation pour le parfait déroulement des diverses manifestations et pour la qualité de l'accueil réservé à l'ensemble des acteurs de cette journée.

Le précédent concours avait eu lieu à Blois, en 1933, l'U.D.S.M.A. 41 qui, à son tour remercie vivement responsables et participants souhaite ardemment que lesdits responsables et participants n'attendent pas 54 nouvelles années pour programmer le prochain concours, tous les artisans du concours 87 ne seraient sans doute plus en mesure d'y participer.

Le compte rendu détaillé de ces manifestations réalisé par M. Jean Durand paraîtra dans le journal C.M.F. et dans le bulletin Legato.

Il nous est agréable de souligner par ailleurs qu'en dehors des festivals et concours nos associations ont déployé une activité grandissante : concerts, participation aux manifestations officielles et aux fêtes locales.

## EXAMENS FÉDÉRAUX

Depuis l'adoption des nouveaux programmes (de formation musicale, notamment), le travail que nécessite l'organisation des examens est maintenant beaucoup trop important pour être l'œuvre d'une seule personne. C'est pourquoi notre secrétaire M. Oscar Beaumont a présenté sa démission à notre Conseil d'administration lors de la réunion du 9 septembre. Nous pensons qu'il faudra réaliser un partage de responsabilités pour que le travail de chacun ne soit pas trop lourd. De toute façon l'organisation d'épreuves de contrôle — dans n'importe quelle discipline — constitue une tâche ardue et délicate ; et quoi qu'on fasse, les résultats d'examens si bien organisés soient-ils ne feront jamais l'objet d'un consensus général. Les heureux élus seront, bien sûr satisfaits, mais les appelés au redoublement estimeront toujours qu'ils sont victimes de malchance ou d'injustice.

Mais nous ne relâcherons pas notre effort pour autant et le Conseil d'administration mettra tout en œuvre pour essayer de trouver les meilleures solutions possibles.

Une commission spéciale sera convoquée pour participer le dimanche 18 octobre à une réunion de travail au siège social.

Je tiens d'ailleurs, au nom du Conseil d'administration et en mon nom personnel à remercier vivement notre ami Oscar Beaumont pour le très important travail qu'il a accompli pendant de nombreuses années dans ce domaine et je l'assure de la gratitude de notre Union départementale tout entière.

## AIDE PÉDAGOGIQUE

Cette question sera traitée tout à l'heure par M. Jean Durand, président de la commission.

D'ores et déjà, je tiens à le remercier pour le travail important qu'il accomplit dans ce domaine.

## SÉJOURS MUSICAUX DE VACANCES

Cent trente-six jeunes instrumentistes et 32 animateurs et directeurs ont participé aux séjours musicaux et de vacances de Saint-Flour et de La Rochelle organisés conjointement par

l'Association régionale des œuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale (académie d'Orléans-Tours) et la Fédération Musicale du Centre.

Le séjour de Royan fut créé en 1970 par Luc Malet et Roger Guillet. Dirigé par son co-fondateur jusqu'en 1981, il a maintenant 18 ans d'âge. Daniel Duchet, directeur-adjoint a naturellement pris la relève et l'a transféré à La Rochelle. Le millésime 87 fut excellent, tous les concerts sur la côte Atlantique et la soirée de clôture en région Centre furent très réussis.

Le Groupe de Saint-Flour, qui fonctionnait pour la 11<sup>e</sup> année consécutive sous la direction de Claudine Fleury a connu lui aussi le succès, tant dans le Cantal que lors des deux concerts de clôture en Loir-et-Cher.

L'intérêt de ces séjours s'amplifie chaque année. Sans être des stages de perfectionnement et tout en conservant le caractère d'activité de vacances, ils permettent néanmoins aux jeunes musiciens de renforcer, au contact des animateurs premiers prix de Conservatoire (ou niveau équivalent), la formation reçue dans leur société d'origine.

Le caractère particulier de ces séjours et l'organisation de concerts publics impliquent des dépenses particulières elles aussi. Leur couverture est en partie assurée par le bénéfice des ventes de programmes et de disques. La trésorerie F.M.R.C. intervient en complément de ces ressources pour éviter une augmentation anormale de la participation des familles.

Notre U.D.S.M.A., par la participation de nombreux animateurs et stagiaires a toujours pris une large part dans la réussite de ces séjours très appréciés des familles et des participants.

## MINI-STAGES DÉPARTEMENTAUX — ORCHESTRE DÉPARTEMENTAL JUNIOR

Les stagiaires étaient hébergés à la Maison d'accueil de la Chaussée-Saint-Victor les 2, 3, 4 mars et les 30 avril, 1<sup>er</sup> et 2 mai 87.

Le programme comportait :

- perfectionnement instrumental : études individuelles et par pupitre, sous la direction de professeurs qualifiés ;
- initiation à l'orchestre d'harmonie (perfectionnement de ceux qui sont déjà membres d'une société) : déchiffrement par groupes, étude d'un répertoire classique et moderne, répétitions d'ensemble.

Sociétés participantes : Autainville, Blois, La Chapelle-Saint-Martin, La

CMF



Chapelle-Vendômoise, Contres, Lamotte-Beuvron, Montoire, Nouan-le-Fuzelier, Noyers, Onzain, Romorantin, Saint-Aignan, Salbris, Sambin, Selles-Saint-Denis, Suèvres.

Directeur : M. Frédéric Dudilet, professeur d'éducation musicale au collège Maurice-Genevoix de Romorantin.

Clarinette : Vincent Riès, de la Musique de l'Air de Paris.

Flûte : Angeline Riès, professeur, U.D.S.M.A.

Saxophone : Didier Chateignier, professeur à l'École de Romorantin.

Trompette : René Clerc, de la Musique de l'Air de Paris ; Éric Beaumont, professeur École de Musique de Contres.

Trombone : Michel Lequeux, directeur adjoint à l'École de Musique Vendôme.

Percussions : Thierry Autrel, professeur à l'École Municipale Romorantin.

Le compte rendu du concert de l'orchestre départemental junior (du 2 mai) se trouve dans le dernier Legato (n° 31) et nous voulons en extraire ce passage remerciant directeur et professeurs pour leur participation bénévole : « Six journées de travail intense offertes bénévolement à la cause de l'enseignement musical, au moment où de par le Monde, on ne parle que de profit, je pense que ce geste remarquable en faveur de notre belle jeunesse mérite d'être souligné. Au nom de notre U.D.S.M.A. et mon nom personnel ; je leur exprime ma plus vive gratitude ».

Que soient remerciés également les organismes, direction départementale de la Jeunesse et des Sports, Conseil général, qui nous apportent leur soutien et aussi, bien sûr, l'Harmonie municipale de Blois qui prête ses instruments de percussion et enfin les parents d'élèves qui non seulement nous confient leurs enfants mais encore nous prêtent la main en de nombreuses occasions.

### MAISON DÉPARTEMENTALE DE LA MUSIQUE

Malgré de nombreux contacts pris

avec la mairie de Blois, l'office des H.L.M., le Conseil général, ce projet n'a pu voir le jour en 87. Les démarches continuent que nous espérons voir aboutir bientôt.

### PROJET D'ACTIVITÉ 1988-89

Reconduction du programme 87-88 avec renforcement de certaines actions : mini-stages, deux journées supplémentaires, orchestre départemental junior trois concerts au lieu d'un. Développement de l'aide pédagogique, création de la Maison départementale de la Musique.

### CONCLUSIONS

Au sein de la Fédération musicale de la région Centre l'U.D.S.M.A. 41 reste fidèle à sa vocation d'aide aux sociétés affiliées et, à travers elles, au développement de la vie associative par l'apprentissage et la pratique de la Musique et par une information régulière des responsables locaux. Notre union départementale tient à remercier les organismes qui lui apportent leur généreux concours et qui la soutiennent dans ses efforts. Sa gratitude va plus particulièrement au Conseil général et à la direction départementale de la Jeunesse et des Sports auxquels elle réaffirme sa détermination pour continuer l'œuvre commencée voilà 79 ans par la F.M.O.B.

### Procès-verbal

#### Congrès départemental du 27 septembre 1987 à Ouzouer-le-Marché

Au nom de la Fanfare d'Ouzouer, M. le président Pissier souhaite la bienvenue à l'Assemblée.

En ouvrant la séance le président Guillet remercie la Fanfare et la Municipalité d'avoir accueilli le congrès et il salue les responsables des sociétés.

Il demande à l'assemblée d'observer quelques instants de recueillement à la mémoire de M. Jean-Charles Monnier, le dévoué président de la Fanfare de Saint-Romain décédé subitement et de M. Michel Gandoin, fils de Marcel Gandoin, directeur honoraire de Lamotte-Beuvron. Prix de conservatoire d'Orléans, Michel, enseignait le trombone dans nos sociétés et notamment à Salbris. Absent au moment des obsèques, M. Guillet a écrit aux familles pour présenter les condoléances de l'U.D.S.M.A.

Le président présente les excuses de M. le préfet, M. Charleux, directeur de la Jeunesse et des Sports, M. Loustau, président du Conseil général, MM. Richard, Balichon et Pilate.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Marie-Claude Sursin.

Approbation du procès-verbal du congrès 1986. Tous les participants en ayant pris connaissance, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour ayant été adressé à tous les congressistes, est adopté à l'unanimité.

Renouvellement du tiers sortant. Le président n'ayant pas reçu de nouvelles candidatures, le tiers sortant se représente et est reconduit à l'unanimité.

Renouvellement d'un membre sortant F.M.R.C. Aucune candidature nouvelle. M. Durand, sortant, accepte de se représenter et est réélu à l'unanimité.

Analyse des résultats d'examens — Compte rendu de M. Beaumont. Pas de réclamations. Aucun incident lors des examens E2 et M1 dans les principaux centres. Pour les Batteries-Fanfars un seul centre (Blois) manque d'examineurs. M. Beaumont remercie les directeurs d'établissements scolaires pour la mise à notre disposition des locaux et remercie également les membres du jury et les secrétaires adjoints. Ensuite, M. Beaumont présente sa démission en remerciant tous ceux qui l'ont aidé dans sa tâche depuis 1974. Il pense qu'il est nécessaire de réorganiser les examens qui représentent une trop lourde charge pour un seul responsable. M. Guillet remercie M. Beaumont pour les services rendus bénévolement pendant 14 années. Une commission doit être nommée pour remplir cette tâche.

Calendrier des examens. Les dates seront arrêtées lors de la réunion du 18 octobre 1987.

Calendrier des manifestations. Il a été établi lors de la précédente réunion de bureau mais il faut prévoir pour 1988 le Festival départemental du 13 novembre. Les candidats à cette organisation sont invités à contacter le président le plus rapidement possible.

Compte rendu financier, présenté par le trésorier : Après lecture, il ressort que recettes et dépenses sont équilibrées. M. Bourdeau, commissaire aux comptes, donne son avis sur la comptabilité du trésorier pour l'exercice 86. Bonne gestion financière qui a permis de décaler 5 430,35 F d'intérêts à la Caisse d'Épargne.

M. Guillet remercie M. Sursin du travail considérable qu'il effectue et précise que M. Coupeau s'engage à assurer la trésorerie de l'aide pédagogique.

Le bilan financier présenté est adopté à l'unanimité.

Délégués de secteur : Mmes Berny et Lepain et M. Fleury n'ont pas de problè-

mes à signaler sur leur secteur. M. Norquet signale que la Chapelle-Saint-Martin manque de professeurs d'instruments et de solfège.

Pour D. Plat, il y a des difficultés pour tout le monde car il existe un décalage en zone rurale. Le risque est de ne pas pouvoir suivre malgré la structure mise en œuvre. Le recrutement sera difficile tant qu'il n'y aura pas une promotion au niveau des établissements scolaires. Le regroupement Saint-Aignan-Noyers mûrit, ce qui permettrait un allègement au niveau finances. Quant aux examens, M. Plat considère que nous allons vers l'élitisme mais la zone rurale ne peut suivre. Nous risquons de ne plus avoir d'élèves à présenter aux examens s'ils restent aussi difficiles.

M. Taradellas considère que c'est une sonnette d'alarme à prendre en considération au plus vite.

M. Durand pense que le regroupement est une idée à développer. Il faut absolument faire une action de promotion et il est souhaitable que nous nous penchions rapidement sur cette question. A-t-on étudié les contrats bleus qui seront mis en place à la rentrée scolaire ?

Mme Fleury précise que ces contrats seront effectués par des bénévoles. Ils concernent toutes les personnes qui désirent enseigner des activités culturelles et ceci deux heures par semaine.

M. Mestivier confirme cette information.

M. Guillet contactera M. Charleux pour avoir tous les renseignements sur ces contrats.

M. Lecomte : le souci dans son secteur est la nouvelle organisation des examens (finances et organisation) ; les rapports sont excellents avec les sociétés. Il remercie M. Beaumont de l'avoir aidé. Il demande que les dates limites de pré-inscriptions soient impérativement respectées.

M. Boucher : plus d'élèves à Châtres-sur-Cher regroupés avec Craçay. Par contre, à Selles-Saint-Denis, il y a des élèves mais pas de professeurs et plus de directeur.

M. Thibault : Rien à signaler ; le piano domine à Saint-Dyé.

M. Beaumont signale le manque de professeurs pour Cour-Cheverny ; Soings n'a pas d'élèves ; Mur se regroupe avec Billy-Chemery. Ces sociétés donnent quelques cours mais ne présentent pas d'élèves aux examens. Contres espère créer cinq écoles de musique.

M. Guillet a fait, pour cela, un appel au Conseil général pour subvention. Il n'y a pas assez de crédits en fonction des besoins.

M. Durand : Blois et Suèvres, rien à signaler.

M. Plat : Aucun contact avec Saint-Viatre mais pour tous recrutements difficiles.

M. Plat souhaite que l'on demande aux sociétés les raisons pour lesquelles certaines ne présentent pas d'élèves aux examens.

Dans le secteur de M. Jumert, le directeur de Lunay a eu des problèmes. M. Raymond ayant donné sa démission, E. Kutniack essaie de repartir.

M. Tarradelas : Six sociétés sur neuf ont présenté des élèves. Savigny envoie ses élèves à Saint-Calais. A Ternay, plus de directeur, une jeune fille de 17 ans assure l'intérim.

M. Laperche : Quelques problèmes au niveau des Batteries-Fanfares. Il faudra préciser sur les fiches d'inscriptions le solfège enseigné. La C.M.F. impose pour 1988 la même formation pour tous. La commission F.M.R.C. n'est pas d'accord et demande le maintien du solfège tambour clairon actuel.

M. Guillet, président, lit le compte rendu d'activités de l'année écoulée qui est adopté à l'unanimité. (voir document joint).

M. Dudilet : « Mini-stages et orchestres juniors » ; son souhait est que le stage soit plus complet pour qu'il permette à chaque stagiaire de connaître les problèmes qu'il risque de rencontrer avec son instrument. En conclusion, il a été agréablement étonné et surpris de la motivation des élèves ce qui est très important. La musicalité d'un ensemble n'est pas fonction du nombre d'années d'étude des exécutants.

Il faut choisir des œuvres adaptées au niveau des élèves et qui ne présentent pas de problèmes techniques. Il faut ensuite soigner la justesse et attacher une grande importance à l'interprétation. M. Guillet qui a suivi de très près ce premier stage félicite chaleureusement directeurs, instructeurs et stagiaires pour les excellents résultats obtenus.

Aide pédagogique par M. Durand : le système apporte une aide sérieuse et efficace dans le cadre de la formation musicale, notamment dans les secteurs les plus défavorisés ce qui permet à nos sociétés de se développer.

Pour 1987, demandes exprimées : 1685 h et nous n'avons pu octroyer que 936 h. Si nous voulons progresser, il faudra trouver d'autres sources de financement. Il est de notre devoir de conseiller aux sociétés de recruter des animateurs dynamiques. Pour cela, le regroupement des écoles est indispensable. De gros progrès ont été réalisés dans nos formations depuis quelques années qui proviennent de la qualité de notre enseignement. Nous espérons

être entendus par le Conseil général et les municipalités car les fonds alloués n'ont que très peu augmentés depuis plusieurs années. Chacun doit être convaincu que sans l'action menée par l'U.D., le nombre de sociétés aurait diminué dans nos villages et même dans nos villes. Il faut être conscient de cela, c'est un choix à faire.

#### Questions diverses

M. Guillet signale qu'il a été obligé de répondre au maire de Blois au sujet d'une imposition de 20 % sur les salaires des enseignants pour financer les transports blésois. Il lui a notifié notre refus (en effet, il s'agit d'une association loi de 1901 qui ne dépend pas de la ville de Blois). Vote unanime à mains levées pour approuver ce refus.

Maison de la musique : Aucune nouvelle proposition sur Blois. Nous persévérons.

M. Guignard demande la raison pour laquelle les examens pianos ont lieu à Romorantin alors qu'il n'y a plus que Saint-Georges et Orzain qui présentent des élèves dans cette discipline. M. Guillet demande une proposition écrite qui sera examinée par le Conseil d'administration au cours de la réunion spéciale examen.

M. D. Plat signale que les doléances des sociétés doivent arriver au délégué de secteur qui transmettra au bureau.

La parole est ensuite donnée à M. Desanlis, député, conseiller général. Il félicite les participants et fait part des progrès qu'il a constaté au sein des sociétés musicales et se dit conscient que surtout les sociétés rurales ont du mal à subsister et comprend leur découragement car les élèves qu'elles forment partent au bout de quelques années pour leurs études. Mais ce qu'ils ont appris n'est jamais perdu dira-t-il, car ils projettent une formation de base et ils reviendront.

Le Conseil général apporte quelques subventions notamment l'aide pédagogique. A partir du moment où une société forme des élèves, le Conseil général participe. Pour la Maison de la musique, il faudra renouveler la demande au président du Conseil général. L'Assemblée départementale qui veut porter un effort vers les jeunes, veillera à apporter des moyens supplémentaires, selon ses possibilités.

M. Desanlis précise qu'il restera toujours attentif à nos problèmes et à notre disposition pour nous entendre et nous soutenir.

Congrès 1988. Le congrès départemental aura lieu le 25 septembre 1988 à Droue. Pour 1988, la cotisation totale par société s'élèvera à 430,00 F.

M. Brisset, maire d'Ouzouer-le-Marché, remercie l'U.D. d'avoir choisi

CMF



sa ville pour ce congrès et se réjouit du résultat positif dégagé par nos diverses actions et ces réunions sont nécessaires pour entretenir les bons rapports entre sociétés. Puis le président Guillet convie toute l'assistance au vin d'honneur offert par la municipalité qu'il remercie chaleureusement.

Enfin tous les membres du Conseil d'administration se retirent pour élire le bureau. N'ayant pas de nouvelles candidatures, les sortants sont reconduits à l'unanimité par un vote à mains levées.

Le président : R. Guillet.

Le secrétaire : M.-C. Sursin

## Loiret

### Orchestre départemental junior du Loiret

A l'initiative de l'U.D.S.M.A. 45, la première session de l'Orchestre d'Harmonie Junior du Loiret a eu lieu du jeudi 14 avril au dimanche 17 avril 1988, dans le cadre agréable de l'Auberge de Jeunesse de Cepoy. Ce sont 64 stagiaires entourés de huit animateurs qui durant quatre jours ont travaillé pour créer l'Orchestre départemental junior. Un programme important attendait nos jeunes musiciens issus de nos sociétés musicales populaires et écoles de musique, dont le niveau musical requis allait de D2 à E2. Pendant ces quatre jours le travail fut acharné pour mener à bien ce programme musical de bonne qualité. Les jeunes ne répétaient pas moins de sept heures par jour et alternaient musique et détente dans une ambiance sympathique. Les activités suivantes ont été programmées : ping-pong, volley-ball, football et randonnée pedestre. Pour la petite histoire, le jour fut bien mal choisi pour la randonnée, car la météo capricieuse de ce mois d'avril a mouillé nos jeunes au cours de leur promenade.

Le programme de quatre jours comportait :

- Travail d'ensemble, d'œuvres instrumentales avec études individuelles et par pupitres des œuvres.
- Travail d'orchestre avec la création d'un orchestre junior.



Le jeudi, après l'accueil au centre, fut consacré à la lecture des morceaux et un travail de détail par pupitre. Le vendredi, ce sont travail d'ensemble, travail par pupitre et détail qui alternèrent. Le samedi, la journée fut semblable à celle du vendredi. Quant au dimanche, le matin fut consacré à la répétition générale en vue du concert de clôture de l'après-midi.

Les sociétés participantes étaient : Autruy-sur-Juine, Baule, Bellegarde, Beaugency, Chaingy, Châtillon-Coligny, Bazoches-les-Gallerandes, Cléry-Saint-André, Gidy, La Ferté-Saint-Aubin, Mardie-Bou, Mareau-aux-Près, Neuville-aux-Bois, Meung-sur-Loire, Outarville, Saint-Ay, Saint-Pryvé, Saint-Mesmin, Vitry-aux-Loges, Vriigny.

L'orchestre était composé de : 23 clarinettes, 6 cors, 8 trompettes, 7 saxo alto, 1 saxo baryton, 2 saxo soprano, 4 flûtes, 1 hautbois, 2 basses, 5 trombones, 3 percussions.

L'encadrement était le suivant : directeur administratif : Laurent Juranville, directeur technique et direction : Jean-Noël Pilate, clarinettes : Christine Vallée et Jean-Noël Pilate, trompettes : Richard Maximilien, flûtes : Sylvie Weber, saxophones : Sabine Legroux, cors : Jean-Michel Malard, percussion : Denis Coste, basses et trombones : Laurent Juranville.

Le dimanche après-midi, le rendez-vous était donné à 15 heures, à la salle des fêtes de Cepoy, pour le concert de clôture du stage. Nombreuses étaient venues les familles dans une salle des fêtes hélas trop petite. On notait également la présence de quelques administrateurs de l'Union départementale.

Le programme proposé fut le suivant :

- « Two sketches for band », de John Edmondson ;

- « Musique à la carte », de Willy Hautvast ;

- « Symphonie », de François-Joseph Gossec.

Les deux parties de ce concert étaient séparées par un ensemble de cuivres qui nous interpréta deux œuvres. L'œuvre reprenait avec :

- « Hymne à la musique », de Serge Lancen ;

- « Essay in blue », de John Edmondson ;

- « Razzama jazz », de Ted Blumenthal ;

- un extrait des « 3 inventions », de Pierre Scheffer n° 1. « Flippant ».

Le public enthousiasmé de ce répertoire brillamment interprété, fit une ovation à l'ensemble de l'orchestre qui en remerciement repris l'un des morceaux en bis.

Et le président Noël Pilate devait conclure ces quatre jours. Après avoir présenté les excuses des différentes personnalités invitées, il remercia M. Bezeault, maire de Cepoy, pour le prêt de la salle, M. Giraud, « François pour les stagiaires », responsable de l'Auberge de Jeunesse de Cepoy qui a accueilli nos stagiaires dans ses locaux, M. Plisson, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, pour l'aide financière concernant ce stage, M. Labbé, responsable de la société et de l'école de musique de Pannes pour le prêt du matériel de percussion (timbales, batterie, grosse caisse), ses collaborateurs Jean-Jacques Hersant et Michel Corbin pour l'organisation préparatoire du stage. Ses remerciements allèrent également à tous les parents d'élèves pour la participation de leurs enfants pour que puisse se dérouler ce stage avec un effectif satisfaisant. Il devait rappeler la rapidité avec laquelle cette opération a été mise sur pied et conscient que tout ne pouvait être parfait la première fois. Ravi de voir tous

ces jeunes nous dire que ces quatre jours furent bien courts et qu'il nous fallait prévoir une prochaine cession lors de futures vacances. A tâche de l'Union départementale de satisfaire cette demande. Enfin ses remerciements allèrent aux animateurs et directeurs du stage qu'il présenta au public et parents, pour le dévouement et leur passion de transmettre leur savoir musical au profit de nos jeunes musiciens.

L'après-midi de ce dimanche s'achevait et chacun fit ses adieux aux animateurs et copains et se promettant d'avoir une prochaine en octobre. Quoi de plus prometteur si les jeunes eux-mêmes se fixent le rendez-vous...

### Le dimanche 20 mars, l'Ensemble vocal de Montargis a donné son grand Concert annuel

L'assistance était grande le dimanche 20 mars pour le concert annuel de l'ensemble vocal, à la Salle des fêtes de Montargis, spécialement aménagée pour cette manifestation.

Les jeunes, en particulier, avaient rarement été aussi nombreux. Ce fut l'occasion pour beaucoup d'entre eux de découvrir ce répertoire chœurs et orchestre. A coup sûr, cela a fait choc. Ils en ont témoigné.

Que soient remerciés ici les professeurs de l'École de musique qui avaient sensibilisé leurs élèves à l'écoute de ce concert.

Comme à l'habitude, s'étaient jointes à l'Ensemble vocal de Montargis plusieurs autres formations : cette année encore les chorales de Sens (chef de chœurs, Jacques Bergère), Villeblevin, (chef de chœurs, Jacqueline Vargnory),

et comme en 1985, l'« Ensemble vocal du Limousin » (chef de chœurs, Pierre Leplant) (300 choristes) ; avec la participation des orchestres symphoniques Société Mozart de Montargis, et Eugène-Delaporte de Sens, et le concours de Alain Mariani, ténor et de Pierre Leplant, baryton.

Le programme en était la « Messa di Gloria » de Puccini, direction Guy Carriau, chef de chœurs de l'Ensemble vocal de Montargis, chef-adjoint de la Société Mozart, directeur-créateur de l'École municipale de musique de Montargis.

En première partie, on entendit la jolie « 5<sup>e</sup> Symphonie » de Schubert, direction Philippe Carriau, altiste du Quatuor Langlois et des solistes de Marseille, chef de la Société Mozart.

Le répertoire chœurs et orchestre est en quelque sorte la carte d'identité de l'Ensemble vocal de Montargis et des chorales travaillant avec lui.

En particulier, les œuvres écrites entre le XVII<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> peuvent être abordées sans difficultés insurmontables. Les responsables et les choristes espèrent ainsi démontrer que ces œuvres de grande valeur ne sont pas réservées à des professionnels mais que les sociétés d'amateurs se doivent d'en être pour leur modeste part, les gardiens... et les diffuseurs.

Les auditeurs ne s'y sont pas trompés qui manifestèrent leur enthousiasme par des rappels et réclamèrent des bis.

Mêmes réactions en Limousin, 26 mars à Saint-Michel de Limoges, 27 mars en l'abbatiale de Saint-Junien, sous la direction cette fois de Philippe Carriau.

De nombreuses personnalités avaient bien voulu honorer de leur présence ces

différents concerts, notamment à Montargis, M. Michel Brisson, maire de la ville, M. Ferral, maire-adjoint, M. Valdivia, M. Chaon et Mme, conseillers municipaux, M. le général Auge et Mme, Mme Clairay, responsable de l'A.P.S.M., ainsi que M. Pomart, maire-adjoint chargé des Affaires culturelles de Avon et Mme, M. Noël Pilate, président de l'U.D.S.M.A. du Loiret et Mme, M. Christian Chenault, de la direction départementale de la Jeunesse et des Sports et Mme, etc.

Le même concert sera donné le 14 mai à 20 h 30 à la Salle polyvalente de Sens sous la direction de Jacques Bergère.

### Concert à Beaulieu-sur-Loire

Pour la première fois, l'École de Musique de Beaulieu donna un concert indépendamment de la société musicale. Ce concert a eu lieu le dimanche 20 mars 88, après-midi à la salle des fêtes et ce fut, pour certains de ces jeunes, un « baptême du feu de la rampe ». La direction de ce concert était assurée par Jean-François Deberne, directeur de l'École de Musique et par son adjoint Alain Vincent.

Au programme : « Gaminette », de F. Coiteux, « Saint-Barnabé », de F. Coiteux, « Concerto pour un été », concerto pour trompette de A. Morisod (soliste : Stéphane Coquery), « Blue River », de F. Coiteux, « The Little Drummer Boy » (l'enfant au tambour), arrangement de J. Edmonson, « Bolero di Media-Noche », de Llano, « Nos Belles Provinces Françaises » (pot-pourri recueilli par Georges Besson), « Modern Selection », arrangement de Mathieu Everaarts. Un trio de clarinettes de la musique de Beaulieu interpréta « Ariette ».

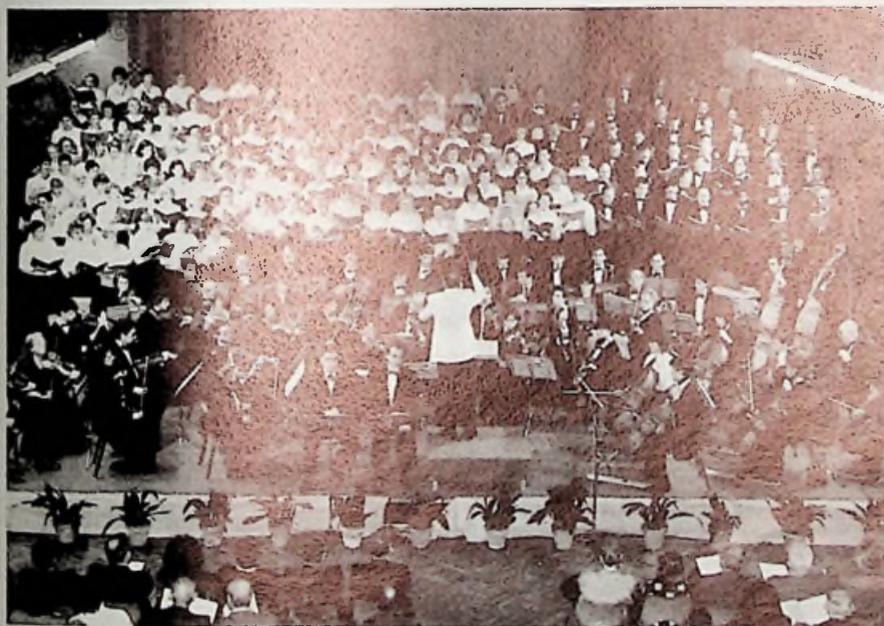
La prestation des élèves tambours de la musique de Beaulieu fut très appréciée et sous la direction de Jackie Lemaître interprétèrent :

« Marches de l'Air », de Robert Goute, « Le Pas Cadencé Des Sans Culottes », « Marches Luxembourgeoises », de J. Gieres, « Divertissement », de Jackie Lemaître, « Les Tambourinettes », de Robert Goute, « Attaque Au Ra De Cinq », de Jackie Lemaître, « Jeunes Travailleurs », de R. Brunsperger.

Une quinzaine de jours s'étant écoulées, la société musicale donna à son tour son concert annuel de Pâques le samedi 2 avril devant une salle des fêtes comble.

Il est vrai que le programme annoncé méritait le déplacement, ne serait-ce que pour venir encourager, comme il convient tous les musiciens et responsables qui développent une activité profitable à tous.

Pierre Loiseau, Jean-François Deberne et Alain Vincent ont par alter-



CMF



nance pris la baguette pour diriger ce concert. Au programme :

« Clairon-Chef », défilé de R. Coiteux, « Valse Sentimentale », de Johannès Brahms (transcription F. Verbeeck), « L'Auberge du Cheval Blanc » (opérette de Ralph Benatzky, arrangement O. Filsfils), « Trombone Contrasts », fantaisie jazz pour trombones de Harold L. Walters par les Trombones de la musique de Beaulieu : Stéphane Bertrand, Henri Signoret, Guy Bertrand, Francis Salle. Ce morceau a été bissé. « La Grenadière », extrait des Batteries de l'Empire, arrangement D. Dondeyne, « Les Gars de l'Espoir », défilé-marche de R. Coiteux, « L'Incendie à Rio », défilé-samba de Gérard Gustin, « Flots du Danube », suite de valse de J. Ivanovici, orchestration de Jean Champel, « En Balade avec Yves Duteil », sélection de succès, arrangement Laurent Delbecq, « Modern' Tempo », fantaisie-jazz de John Darling, « Fête à Passy », marche de M. Philibert.

Aux premiers rangs de l'assistance ont pris place lors de ces deux concerts MM. André Damon, président de la musique de Beaulieu, Maurice Borne, vice-président, et Mmes. La municipalité était représentée par MM. Bayeux, maire de Beaulieu, Moreau, maire-adjoint, Caumartin, Borne et Romilly, conseillers municipaux.

Également présents : MM. Gauvin, maire-adjoint de Châtillon-sur-Loire et président de l'Union cantonale Tourisme et Loisirs, Rose, chef de l'Harmonie de Briare, Pinat et Despatis, président et chef de la Fanfare de Bonny-sur-Loire.

Les sociétés de Beaulieu étaient représentées par Mme Moreau, présidente des « Amis de Beaulieu », Mme Rémy, Arts et Loisirs de Beaulieu, MM. Philippe Damon, président du Syndicat d'Initiative et Romilly, lieutenant-chef du Corps des Sapeurs-Pompiers.



## Languedoc-Roussillon

### Aude

#### COURSAN

#### Le concert du 18 mars de l'Harmonie Républicaine

Très grande soirée pour les mélomanes et amis de l'Harmonie Républicaine qui emplissaient la salle Jacques-Miro. Ce n'est pas moins de 400 personnes qui assistaient à ce grand gala musical qui a, malgré une panne d'électricité qui a duré 45 minutes due à la tempête qui sévissait au dehors, obtenu un franc succès.

Dans l'assistance, nous avons noté bon nombre de personnalités M. le maire et son Conseil municipal, M. Sarzi, président honoraire de la F.M.M. et directeur honoraire de l'Harmonie Républicaine, MM. Capman et Barthez d'Ouveillan, MM. Cherpe et Badoix de Port-la-Nouvelle, M. l'abbé Bac, curé-doyen de Coursan, M. Galy vice-président de la F.M.M. pour le département de l'Hérault toujours fidèle au poste de tambour d'harmonie, enfin la totalité des présidents des sociétés ou associations locales.

L'éternelle jeunesse de l'Harmonie Républicaine provoque chez ceux qui l'écoutent un enthousiasme sans cesse croissant, notamment au début du programme en écoutant l'ensemble instrumental de l'École de Musique (35 exécutants) dirigé par Mlle Borrás et en suivant toujours placés sous la baguette de M. René Calva ce n'est pas moins de 60 musiciens qui interpréteront des œuvres de Boieldieu « L'ouverture de la Dame Blanche », Verdi (sélection d'« Aïda »), Araque, Scotto, également au programme une œuvre du compositeur local de bassiste Henri Dufour qui s'affirme de plus en plus avec sa « Balade printanière ».

Et puis l'ensemble vocal de l'École de Musique nous a régalé avec « Il faudra leur dire » et « Mille colombes » accompagnés par leurs aînés musiciens et repris avec trois rappels par l'assistance.

En plus des traditionnels pasodoubles, et des marches avec tambours et clairons, cette grande soirée musicale prouvait encore une fois que la musique tenait une grande place dans Coursan et par-delà, dans la région languedocienne.

Le président Raymond Gianet, son équipe dirigeante pouvaient se déclarer heureux et satisfaits : une école de musique des plus florissantes, des musiciens de valeur, des amis de plus en plus nombreux, la musique ici se porte très bien !

### Gard

#### « Les Inséparables » de Bagnols-sur-Cèze

Si les associations d'amateurs vivent au rythme des activités pour lesquelles elles ont été créées, il est indéniable qu'elles subissent également l'impact des événements heureux ou malheureux (hélas !) qui, en touchant certains de leurs membres sont autant de joies ou de peines qui partagées, par tous, montrent à quel point la recherche d'un idéal commun peut déboucher sur une amicale et affectueuse solidarité.

C'est dans cet état d'esprit que le 4 juillet dernier la vieille harmonie bagnolaise Les Inséparables s'associait au bonheur de leur jeune flûtiste Anne-Marie Palisson qui épousait, ce jour-là, Laurent Gerus, ingénieur à la Cogema. Mais la sympathie qui animait tous ces musiciens avait pris en ces instants un visage nouveau puisque c'était la première fois de tout le long passé de leur société (elle fut créée sous le deuxième empire en 1860 !) qu'ils éprouvaient la fierté d'accompagner à l'autel un élément féminin !... Une première qui en vaut bien une autre et qui est un signe caractéristique de l'évolution de nos harmonies.

Et cette joie unanime mêlée d'une sorte de fierté touchait en outre une famille profondément musicienne. Car si Anne-Marie apporte son talent de flûtiste à notre formation elle y est secondée par son père Lucien Palisson au pupitre des clarinettes et par son frère Philippe, remarquable 1<sup>er</sup> clarinette solo. Et, détail à ne pas négliger, n'oublions pas que pendant de longues années, Lucien Palisson, assumé avec une haute compétence la lourde responsabilité de la trésorerie de l'École de Musique de Bagnols.

Aussi, c'est pour honorer un tel dévouement à la cause de la musique que toutes les forces vives de l'activité musicale bagnolaise c'étaient retrouvées dans l'église de Saint-Etienne-des-Sorts. Car en plus des œuvres de circonstance interprétées par Les Inséparables, Thierry Duffes, trompette solo de l'Association, puis Francisque Bordas, baryton de l'Opéra de Lyon, tour à tour accompagnés à l'orgue par Michel Chanard, titulaire des orgues de Saint-Jean-Baptiste de Bagnols-sur-Cèze, apportèrent à Anne-Marie et à Laurent, avec leur talent, le témoignage de leur musicale affection.

Que toutes ces harmonies choisies et dispensées avec l'émotion et la délicatesse qui marquèrent cette délicate cérémonie soient pour nos jeunes époux le prélude à une symphonie de bonheur que nous leur souhaitons interminable ; et, musique oblige sans fausses notes.

Cyprien Granier

## Hérault

### Concert de l'Association des Parents d'élèves et amis de l'École municipale de Musique de Servian

Le concert traditionnel donné par la classe d'orchestre était cette année organisé par l'Association des Parents d'élèves de l'École municipale de Musique nouvellement créée. Ce concert a permis à une assistance venue nombreuse et au sein de laquelle se trouvait M. Calmels, maire de Servian et M. Béziat, conseiller général, d'entendre en première partie les débutants de la classe qui bien encadrés par quelques anciens sont sortis de cette première épreuve avec succès.

Cette première partie fut dirigée par M. Jean-Luc Ricard, chef d'orchestre adjoint qui était parmi nous pour un dernier concert puisqu'il quitte notre région pour se rendre dans les caves champenoises où il a trouvé un emploi. Nous en profiterons pour le remercier de son dévouement.

Pour la deuxième partie qui débuta par « L'ouverture de Carmen », il laissa la baguette à M. Bernard Blanc, directeur de l'École de Musique. Le programme fut varié puisqu'après Bizet ce fut Mozart avec « La Flûte enchantée » ; et un duo de flûte interprété par Mlle Nathalie Aubagnac et Grégory Abbal. Un concerto pour clarinette de Laurent Delbecq avec Mlle Martine Sabatier en soliste ; puis un charleston, et en final « Just a Gigolo » qui réunissait l'ensemble de la classe d'orchestre, anciens et nouveaux soit 45 musiciens.

L'Association remercie l'assistance venue très nombreuse applaudir et encourager ces jeunes musiciens. Elle remercie aussi tout spécialement M. Espérou de la M.J.C. qui s'est chargé du film vidéo et M. Martin de l'enregistrement sonore.

Ce concert fut intégralement dédié par M. Blanc à M. Alfred Couzot qui fut le créateur de l'École de Musique et son président d'honneur.

## Lozère

### LANGOGNE

De cinq à sept avec la Lyre

Dimanche 13 mars, la Lyre Langoise avait convié la population à un concert gratuit organisé par elle au Centre culturel... Une centaine de personnes, aux rangs desquelles on comptait les autorités municipales, purent se régaler pendant deux heures grâce au programme musical préparé à leur intention.

La première pièce du concert fut : « Symphonie pour musique militaire » du compositeur français Gossec dont les trois mouvements avaient été joués séparément au cours de la messe de sainte Cécile en novembre dernier. Venait ensuite une mazurka de concert de E. Marie : « Gage d'amour » dans laquelle on put goûter un joli contrechant exécuté par les saxophones alto et ténor. Le célèbre « Rêve passé » de Krier qui suivait fut particulièrement apprécié des plus anciens. Un défilé sur le Chœur des Chasseurs de « Robin des Bois » de Weber faisait la transition avec une fin de première partie plus moderne comportant : « Alexander's ragtime band » de I. Béril « New look » de J. Briver et « Longstreet Dixie » de L. Abel.

Après quelques minutes d'entracte, le concert reprenait avec : « Le caïd » défilé de E. Michel sur l'opéra d'A. Thomas suivi de « Amparito roca » un pas-doble de J. Texidor. Le troisième morceau était une valse pour piston solo que nous avons intitulée : « Valse du Grand Échiquier » de M. André, écrite par l'accordéoniste A. Astier pour Maurice André lors de son Grand Échiquier du mois d'octobre et transcrite par notre chef de musique. La marche « Fly Past » de W. Hautwast précédait une deuxième valse avec clairs : « Fleurs d'Alsace » de Haensler qui fut particulièrement applaudie. Après un petit détour par l'Espagne, où nous conduisit : « Sol y Flores » un pasodoble de J. Darling, nous partions pour le Tyrol avec deux classiques du folklore « Tiroler Wlazer » et « Tiroler Holzhauser » de J.-F. Wagner plus connue sous le titre français de « Marche des Bûcherons tyroliens ».

Avant le dernier morceau, le chef de musique remerciait les spectateurs de s'être déplacés pour ce concert, leur promettait de renouveler ce genre de manifestation plusieurs fois dans l'année et leur demandait de prendre note pour le mois de juin d'un rassemblement musical organisé par la Lyre pour les 25 ans de sa création.

Il était déjà 19 heures et le concert se terminait aux accents de « Commandos du ciel » un défilé de P. Liesenfeit.

## Pyrénées-Orientales

### Stage d'orchestre d'harmonie junior à Saint-Laurent-de-Cerdans

L'Union des Sociétés Musicales fête ses dix ans de stages et 1988 aura été une année particulièrement importante pour les sociétés musicales des Pyrénées-Orientales en ce qui concerne la formation des jeunes musiciens. Mais c'est également un anniversaire puisque le premier stage avait eu lieu en 1978, au Centre du Noël, à Saint-Laurent-de-Cerdans.

Cette année encore, une équipe volontaire, décidée et enthousiaste de professeurs de l'École Nationale de Musique de Perpignan entourait M. Michel Peus, directeur du stage et directeur adjoint du Conservatoire de Perpignan. Elle était composée de Jimi Mac Ferran pour les saxo, Jean Daveti pour les trompettes, Mme Giot pour les clarinettes, Alain Santer pour les trombones et Henri Thubert pour la percussion : Sous leur direction, 56 stagiaires ont travaillé pendant les trois jours du week-end des Rameaux dans le cadre particulièrement agréable du Centre socio-culturel et sportif de Saint-Laurent-de-Cerdans.

Après la prestation de l'ensemble de cuivres et du quatuor de clarinettes pendant la grand-messe des Rameaux, une réception tout à fait amicale avait lieu à la salle des mariages de la mairie. M. Reynaud, maire de notre village, adressait ses souhaits de bienvenue et soulignait le plaisir de recevoir tous les ans, ce stage de musique, se réjouissant de l'état d'esprit de tous et assurait qu'il était toujours là pour apporter son soutien matériel à ce stage.

Le moment le plus inattendu par les professeurs et les stagiaires était la remise de la médaille de la ville à M. Michel Peus, directeur de ce stage, par notre maire, M. Reynaud, médaille qui vient remercier M. Peus de toutes les aides apportées à la vie musicale de notre localité.

Ce stage devait se terminer le dimanche soir, à 21 heures, par un concert donné en notre église, devant une assistance de parents et d'amis laurentins. Le public présent a été impressionné par la qualité musicale de cette soirée.

Merci à tous ces jeunes musiciens ainsi qu'à leurs professeurs, et à l'année prochaine.

## Passion normandie

### Calvados

M. Michel Chebrou  
créateur de la galerie sonore

En 1982, des instituteurs du département de la Sarthe, n'ayant pas de formation musicale, sollicitent M. Chebrou pour leur apporter une aide dans le domaine de l'éducation musicale.

M. Chebrou décide de créer une structure musicale pour les scolaires des écoles primaires et collèges des régions Sarthe et Mayenne.

Pour résoudre le problème du matériel instrumental, pédagogique et d'installation, M. Chebrou enregistre un disque clarinette et piano.

CMF



L'argent de ce disque servira à l'achat du matériel, qui reste la propriété de M. Chebrou.

M. Chebrou assure les animations bénévolement.

La première animation se déroule le 12 novembre 1982 à Sillé-le-Guillaume. La galerie sonore comprend quatre parties :

1° Musée d'instruments (Amérique du sud, Afrique, Asie) + les instruments de l'orchestre d'Harmonie ;

2° Animation et création musicale sur percussions ;

3° jeux d'écoute et de reconnaissance ;

4° Atelier, instruments de fabrication artisanale.

Soit au total 189 instruments.

L'initiative de M. Chebrou est encouragée par M. l'inspecteur d'Académie en résidence à Laval et M. Le Touzé, inspecteur pédagogique régional d'éducation musicale et l'Académie de Rennes.

Le 7 septembre 1983, une association, loi 1901 est créée, à la demande du Conseil général de la Sarthe.

M. Michel Chebrou est nommé président de l'association. L'association est affiliée à la Fédération musicale de la Sarthe.

De 1982 à 1986 : 2618 élèves, 144 instituteurs et 249 visiteurs profitent des animations de la Galerie soit un total de 3011 personnes, soit 32 communes différentes des départements de la Sarthe et de la Mayenne.

Avec l'argent perçue des animations et les diverses subventions la Galerie sonore participe au développement culturel de la région :

— un concert violoncelle et piano le 16 novembre 1983 avec Claire et Henry Honegger, violoncelliste international ;

— un concert flûte à bec, guitare et flûte traversière le 25 février 1984 ;

— présentation du trombone et du tuba dans les écoles primaires par M. Guy Ferrand, professeur au Conservatoire national du Mans ;



— un voyage pédagogique à l'Opéra de Paris, au musée du Conservatoire national supérieur de Paris, visite des luthiers et éditeurs de la rue de Rome, à Paris ;

— habille l'Harmonie junior de Sillé-le-Guillaume ;

— un concert avec le trio du Maine, hautbois, clarinette et basson ;

— une journée porte ouverte à la Galerie Sonore ;

— réalisation d'une affiche pour la Galerie Sonore : commande auprès du peintre Daniel Bovero.

Suite à la mutation de M. Chebrou, à Argences, dans le Calvados, l'Association décide d'organiser le transfert de la Galerie Sonore dans le Calvados. La municipalité d'Argences accepte la

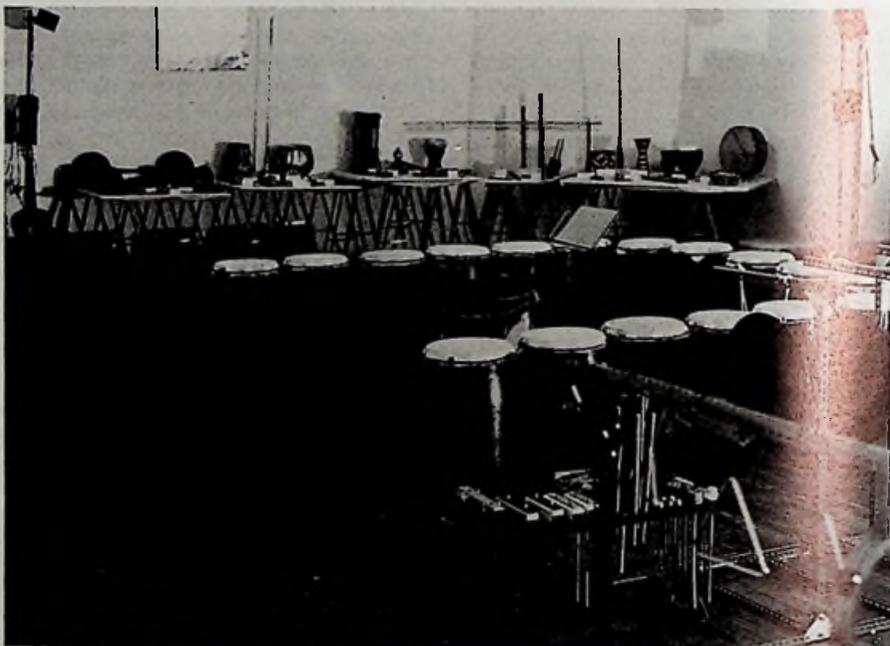
venue de la galerie dans sa commune et attribue une salle entièrement rénovée.

Un nouveau Conseil d'administration est formé : M. Chebrou est réélu président : la Galerie ouvre à nouveau ses portes en février 1988 à Argences.

### Galerie Sonore

Elle est réalisée pour être mise à la disposition des écoles primaires, des collèges et des sociétés musicales populaires de la région du Calvados.

La Galerie Sonore n'a aucun but lucratif, son objectif est de fournir une animation pédagogique active aux jeunes scolaires, d'effectuer un travail de concertation entre le primaire et le secondaire, et de participer au développement culturel de la région.



La durée d'une animation est 1 h 30 à 2 heures.

Les possibilités de recevoir sont : pour les scolaires, le mardi de 14 h à 16 h ; pour les adultes et autres groupes : lundi soir après 16 h 45 ; mardi soir après 16 h ; jeudi soir après 16 h 45.

Les horaires ci-dessus pouvant changer, demander confirmation.

L'animation a lieu dans l'ancienne école primaire d'Argences, place du Forum, pendant les périodes scolaires.

L'animation est assurée par M. Michel Chebrou.

Le contenu de ces animations a été conçu par rapport au programme d'éveil musical préconisé par l'Éducation nationale.

#### Règlement et conditions à respecter par les écoles :

Les écoles intéressées doivent adresser une demande écrite avec le nombre d'élèves, instituteurs et degrés des classes à : M. Michel Chebrou, professeur d'éducation musicale, collège d'Argences, place des Tilleuls, 14370 Argences.

En raison des nombreuses demandes, les dossiers d'inscription devront être déposés le plus tôt possible (au minimum un mois avant la date choisie pour la venue du groupe).

Chaque groupe d'élèves ne devra pas dépasser un maximum de 24 et devra être accompagné de l'instituteur responsable, à qui incomberont la surveillance et la discipline.

La Galerie ne prend qu'un seul groupe par animation en raison de l'espace nécessaire au travail et du nombre d'instruments.

Le transport des élèves de leur école à la Galerie n'est pas pris en charge par la Galerie Sonore.

Un droit de 10 francs par élève sera demandé pour accéder à cette Galerie.

Cet argent sert à :

- usure, entretien, réparation, renouvellement du matériel ;
- affiliation à la Fédération régionale des Sociétés Musicales de Basse-Normandie ;
- les assurances ;
- la publicité ;
- organisation de concerts et de présentations d'instruments pour les scolaires ;
- abonnements à diverses revues musicales, mises à la disposition des instituteurs : musique et culture, musique en maternelle, le monde de la musique, le journal de la C.M.F., diapason, interlude, musiciens et armée, etc ;
- diverses documentations pédagogiques, livres scolaires.



M. l'instituteur responsable percevra la somme correspondante au nombre d'élèves et la versera à l'animateur présent dès l'arrivée du groupe à la Galerie.

Les chèques seront libellés à l'ordre de : « Association la Galerie Sonore ».

Chaque élève doit être obligatoirement couvert par une assurance extra-scolaire. M. Michel Chebrou, président de l'Association, décline toute responsabilité en cas d'accident survenant dans la Galerie, les élèves étant placés sous la responsabilité de leur instituteur.

En cas de détérioration volontaire de matériel ou instrument par un élève, son assurance extra-scolaire ou responsabilité civile fonctionnera. Dans le cas d'un élève non assuré, les parents devront payer la réparation du matériel endommagé.

Le minimum d'élèves souhaitable pour une animation est de 15. En dessous, les réalisations musicales ne rendraient pas l'effet sonore voulu.

La lettre de demande, dûment datée et signée par le directeur ou l'instituteur responsable, engage ceux-ci à respecter les clauses ci-dessus citées.

#### Programme de l'animation musicale proposée

##### 1. Présentation du musée d'instruments

Démonstration et explication par l'animateur.

Les instruments exposés viennent de pays divers : Maroc, Espagne, Argentine, France, Grande-Bretagne, Iles des Canaries, Mexique, Inde, Bolivie, Pérou, Thaïlande, Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Sénégal...

Recherche des pays sur une mappemonde par les élèves.

Certains de ces instruments étant irremplaçables, précieux et fragiles, les élèves ne peuvent pas toucher tous les instruments.

Les instruments de l'orchestre d'Harmonie : flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone soprano, alto, baryton, corne à pistons, trompette, bugle, trombone, alto, baryton, tuba, tambour d'ordonnance.

##### 2. Animation musicale active sur les percussions

Manière de jouer sur le matériel, différentes techniques à utiliser pour obtenir le maximum de possibilités sonores de ces instruments.

Réalisation d'une histoire simple, prise dans la vie de tous les jours, avec effets sonores par les élèves :

- 1° Explication du code utilisé ;
- 2° première réalisation sous la direction de l'animateur ;
- 3° deuxième réalisation, les enfants seuls, sans chef ;
- 4° troisième réalisation sous la direction d'un élève jouant le rôle du chef d'orchestre.

Exemple d'histoire : la vie de la ville du matin au soir.

- Travail sur la notion de durée : Trois exercices simples sur percussions d'après un code simple : 7-3-1-5, etc.

1<sup>er</sup> ex. : genoux, tambours ;

2<sup>e</sup> ex. : cymbales, carillon, lames sonores, tambours, triangles, maracas, xylophones.

3<sup>e</sup> ex. : avec les mains et petites percussions.

- Travail du tempo : la pulsation ; imitation de différentes cellules rythmiques simples découverte du codage.

CMF

## Promenade à travers nos régions

— Travail de la polyrythmie : exercices à 2 voix, à 3 voix, à 4 et 5 voix. Mains et tambours, bâtons, mains et tambours, wood-block, tambours, mains et tambourins.

— Réglage du niveau sonore, travail sur une polyrythmie à 3 voix déséquilibrées (tambours, bâtons et claquements de mains).

— Travail du mouvement de valse : exercice sur 5 voix, bâtons, tambours, xylophone, bouteillophone, maracas, chant ou improvisation vocale ou à l'aide d'une flûte à bec.

### Travail vocal :

Exercices de respiration, décontraction, articulation, pose de son, diaphragme, résonnateur, vocalise.

Travail du canon du coucou XIII<sup>e</sup> siècle.

Travail du canon les clochettes de mon pays.

Travail du canon A Poum A, contemporain.

A partir de deux petits contes contemporains : travail des notions d'articulation, de mouvement (lent, rapide, accéléré, ralenti). Initiation à la musique contemporaine et découverte de différents sons pouvant être produits avec la voix.

Travail de comptines : voix, percussions, gestuel et mouvements (travail de la coordination par mimétisme).

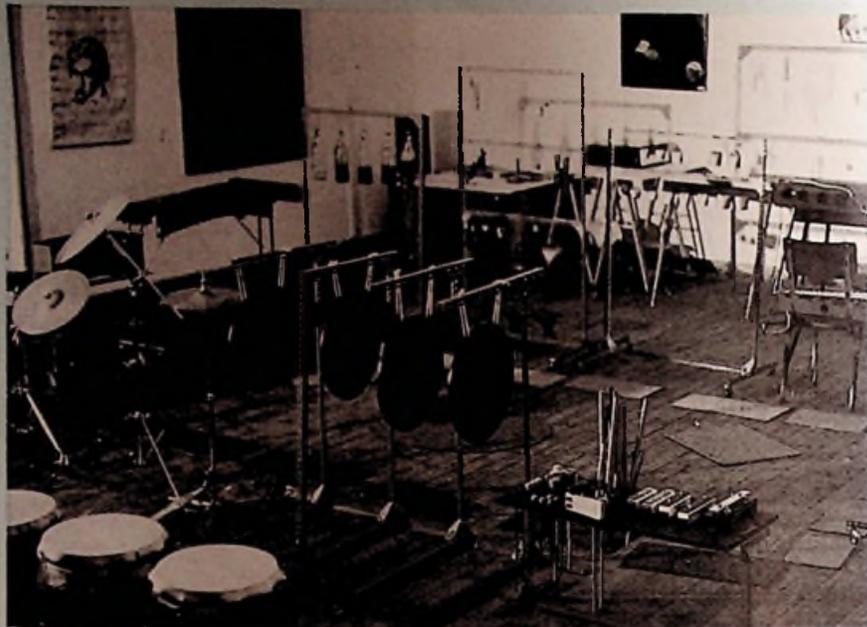
— Chanson africaine : « O-Elle-Boukima-Makassi », avec tambours.

— Avec onomatopées : « On aime se laver les mains ».

— « L'étourneau » : chant, flûte à bec, mouvements, mains, instruments sans les instruments, notion de silence : « Le tunnel ».

— « Monsieur le Lutin » : flûte à bec, chant, mains, tambours et petites percussions.

— « Les p'tits pieds » : Le premier geste élémentaire, frapper qui débouchera sur les instruments à percussion.



— « La petite souris » : chant, mime, flûte à bec, mains, genoux, tambours. Notion de noire.

— « La pendule et l'horloge » : voix, mime, mains, claves, tambourins, mouvements et tambours.

— « Meunier tu dors » : flûte à bec, voix, mime, mains, tambours.

— « En dansant tout le long du bois » : chant, mains, tambours, rythme tambours.

### Travail d'écoute :

Motivation : amener les enfants à plus écouter, faire bouger les élèves sur la musique. Travail gestuel par rapport à l'écoute, réaction spontanée des enfants.

Travail de l'espace : sur une musique ex. : « le canon de Pachelbel » les enfants évoluent dans l'espace avec un bâton de bambou au bout duquel est fixé un ruban (rubans de toutes les couleurs).

Travail du gestuel : les yeux bandés ou fermés, les enfants miment la musique avec les mains sur une musique descriptive et expressive (jeu du chef d'orchestre). Ex. : « L'aquarium du Carnaval des Animaux », de Saint-Saëns.

Éducation de l'oreille : localisation du son dans l'espace : 1° avec le triangle, 2° avec le tambourin, 3° avec le jazzo-flûte : notion de hauteur.

— Exercice à trois notes sur un xylophone.

— Exercice : les maracas en boucles d'oreilles.

Travail de l'oreille : exercices avec les appeaux, reconnaissance des oiseaux par leurs chants, la chouette, le rossignol, le canard, le merle, le coucou, l'alouette.

Reconnaissance des instruments par leurs timbres : cymbale, tambour, triangle, maracas, tambour de basque, cloche, claves, tambourin, wood-block, carillon, gong, castagnette, crécelle, sistre.

Exercices d'écoute. Travail de l'audition active avec percussions :

1. « La marche de Radetzky », de Johann Strauss.
2. « Danse Hongroise n° 5 », de J. Brahms.
3. « Danse Hongroise n° 6 », de J. Brahms.

Jeux musicaux : jeux des intervalles, des clés, des tonalités, des accords de la portée ; le son coulisse (effet de timbre très riche). Grave\_\_\_ médium\_\_\_ aigu, enchaînement timbre par timbre avec changement progressif des sonorités.

Travail de l'improvisation. But, mettre les élèves en situation de déblocage :

1. Imitation simultanée (toute la classe sur tambours ou sur tambourins).

2. Réalisation d'une mini-symphonie tutti, soli un, tutti soli deux, etc. (instruments par groupe).

3. Réalisation d'une proposition d'un élève, celui-ci faisant le meneur.

Atelier. Instruments de fabrication artisanale :

Explication sur la fabrication d'instruments simples à l'aide de matériaux de récupération, tambours, sistre, gong, bouteillophone, wood-block, maracas, chime, etc. Ces instruments pourront être construits par les élèves de retour en classe, et utilisés pendant l'heure de musique.

En fin d'animation, discussion avec les élèves, l'instituteur et l'animatrice.

## CABOURG

Comme chaque année la musique municipale de Cabourg s'est produite dans la salle du Grand-Hôtel le dimanche 20 mars 88 à l'occasion de son grand concert de printemps. Pour l'occasion, la société avait invité la Batterie-Fanfare de l'Harmonie La Fraternelle de Caen, placée sous la direction de M. André Matte qui part en retraite en juin prochain. Le concert commença par « Spearmint », marche d'harmonie dirigée par le sous-chef Pierre Fouilleul. Puis, M. Jacques Lecornu, chef de musique à Cabourg depuis octobre 1972 prit possession du pupitre de direction. Il dirigea avec le talent qu'on lui connaît les œuvres suivantes fort bien interprétées par l'orchestre d'harmonie, « Ce bon vieux temps », de L. Delbecq, pot-pourri fantaisie sur de vieilles chansons françaises, l'ouverture de la « Dame Blanche » de Boieldieu, « Sur un Marché Persan », Intermezzo scène de W. Ketelbey, et un morceau dans le style jazz-symphonique « Utrecht-suite » de Ruud-Bos.

Au cours de l'entracte, M. Michel Moles, maire de Cabourg, remit à M. André Matte qui fut, pendant cinq ans, professeur de percussion à l'école municipale de Cabourg un souvenir concrétisé par une assiette décorative et le remercia de son dévouement lors des concerts à Cabourg auxquels il participa très souvent. La seconde partie du concert débuta par la « Marche des Femmes », extraite de l'Opérette « La Veuve Joyeuse » de Franz Lehár, dirigée par Pierre Fouilleul. Ce fut ensuite une fantaisie-sélection sur les « Airs du Poilu » 1914-1918, de Corroyer, sous la baguette magistrale de Jacques Lecornu. La Batterie-Fanfare de l'harmonie La Fraternelle de Caen prit possession de la scène et interpréta sous la direction de M. André Matte « Le Réveil de la Garde » de G. Gounod, puis « Makilari » de R. Goute. Cette excellente formation fut applaudie et très applaudie du public venu nombreux. Elle mit en relief le travail et la compétence de M. A. Matte ancien tambour-major de l'Armée qui quitta Caen après 22 ans de service à la Fraternelle où il monta, développa et mena à un haut niveau cette remarquable Batterie-Fanfare. Le concert se termina en apothéose avec le pas-redoublé « Sans peur » de J. Watelle joué en commun par la batterie de la Fraternelle de Caen et l'Harmonie de Cabourg, sous les directions d'André Matte et Jacques Lecornu.



## Orne

### École Municipale de Musique de Vimoutiers

L'École municipale de musique de Vimoutiers a donné son premier concert de l'année le 23 mars 1988, salle des fêtes Armontel, en présence de M. Gérard Roger, maire-adjoint chargé des affaires culturelles.

La soirée commençait avec deux chansons présentées par les classes d'initiation musicale, pré-solfège et solfège débutant : d'abord Dominique joue du piano de H. Des, puis Brigolette de Chr. Oriol. Ensuite, suivait la présentation d'élèves des différentes classes instrumentales, soit en soliste soit en duo.

Le concert se terminait avec l'orchestre de l'École de musique, sous la direction de Raymond Lapie ; cet ensemble a joué des extraits d'Iphigénie en Aulide de Gluck, quelques pièces destinées aux formations d'élèves (Choral du vieux curé de Brouquières, « Berceuse du Petit chant noir », de J.-C. Amiot), ainsi que des thèmes de musiques de film (Alamo Trio Mkin, « Vivre pour vivre », de F. Lai), et, pour finir, un spirituel de R. Lapie, avec Pascal Pagny (professeur de clarinette à l'École de musique en soliste).

L'orchestre a également animé la Messe de Pâques, à l'occasion de la Foire de Vimoutiers, le dimanche 3 avril 1988, présentant quatre morceaux extraits de son répertoire.

## Région Parisienne

### Val-de-Marne

#### VINCENNES

#### Gala 1988 de la Musique Municipale

Quelle foule ! les commissaires avaient beaucoup de mal à défendre les places réservées aux officiels, pour ce gala le dimanche 28 février, à 15 h, salle culturelle du Centre Pompidou, avec la participation de l'Accordéon-Club et du Centre Chorégraphique de Vincennes. En l'absence de M. Jean Clouet, sénateur-maire, le spectacle était présidé par MM. J.-P. Douillet, chargé des Affaires culturelles et R. Jobard, vice-président, assistés de Mmes R. Souweine et J. Ribager, MM. L.-C. Lacam et P. Le Berre maires-adjoints et de nombreux conseillers municipaux. M. G. Meissonier, président de l'Union des fédérations musicales de l'Île-de-France s'était excusé. On remarquait, parmi les personnalités : M. J. Pasquier, président de la Fédéra-

tion musicale du Val-de-Marne, Mme A. Lelong, président de l'Accordéon-Club de Créteil, M. P. Mast, président d'honneur de la Lyre de Fontenay, M. et Mme G. Ooesttenbroek animateurs des spectacles-clubs du 3<sup>e</sup> âge. M. M. Cosvas, directeur de la Fanfare des Chasseurs, M. Gatignol directeur du Club Musical des P.T.T., M. J. Menard, conseiller municipal, délégué aux Affaires culturelles, représentant M. R.-A. Vivien, député-maire de Saint-Mandé.

La présentation (du gala) était assurée par M. Piardon, de la scène française, qui annonça, pour commencer, le Centre chorégraphique (direction Martine Bondat-Bonhème, assistance Karyn Gimonet) dans cette suite de danses dont le charme et la grâce ravirent la salle.

« Rue », Musique L. Anderson, « Les poupées », « Variation », « Les deux pigeons », « Petite étude », « Étude », « Les Robots », « Création », musique « Still water », Carlson, « Révérence » musique Haydn.

En deuxième partie on entendit l'Accordéon-Club, toujours brillamment dirigé par Albert Robillard, dans les œuvres suivantes, variées et bien choisies, dont l'interprétation parfaite fut chaleureusement applaudie, « Clapping party », C.-L. Thomain, « Atlanta », « Souvenir d'interlaken », Max Francy, « Barcarolle », J. Offenbach, « Les deux guitares », « Polonaise militaire », E. Chopin, « Sur un marché Persan », A. Ketelbey, « Un p'tit chapeau tyrolien », Ch. Niessen.

A la fin de l'entracte, D. Deray, président de la musique municipale rendit un très émouvant hommage à François Gauthier, notre ancien directeur, disparu tragiquement. Il fit son éloge en rappelant sa carrière musicale, et présenta le nouveau directeur Charles Guillerme, qui continuera dans la voie tracée, pour le meilleur renom de notre formation. En quelques mots simples Mme François Gauthier remercia le président, le nouveau directeur et les musiciens.

On entendit alors : « Harmonie et Fanfare », marche A. Tournel, « La poupée de Nuremberg », ouverture A. Adam, « 2<sup>e</sup> suite de l'Arlesienne », G. Bizet, « Amour et printemps », valse E. Waldteufel, « Matha-Chizé », marche, « Française », valse, François Gauthier, « Festival », Charles Trénet, « Brass Brillante » jazz, Éric Osterling. Ce programme fut applaudi avec enthousiasme à l'occasion du vin d'honneur qui suivit le gala, M. J.-P. Douillet félicita les trois associations pour la qualité de leurs prestations et les encouragea à persévérer dans cet esprit de féconde collaboration. Les maires-adjoints et M. J. Pasquier procédèrent ensuite à la remise des décorations suivantes :

CMF



**Médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France** (offerte par la Fédération Musicale du Val-de-Marne, président Joseph Pasquier) ; Antoine Pace cornettiste, 20 ans de service (bronze) ; Michel Ory, clarinettiste solo, vice-président, 40 ans de service (dorée).

**Plaquette de la ville de Vincennes** (bronze) offerte par M. le sénateur-maire, Mme Suzanne Seguin, flûtiste. Guy Meissonier, président de l'Union des Fédérations Musicales de l'Île-de-France.

## Val-d'Oise

### Estudiantina d'Argenteuil

Le samedi 27 février 1988, les guitaristes de l'Estudiantina ont donné un récital au parc Caméline, 40, rue de la Justice, à Argenteuil.

Ces récitals réunissent toujours un public averti et connaisseur. On a pu entendre des guitaristes de grand talent dont certains ont un premier Prix de Guitare.

Le programme, comme vous pouvez en juger, comportait des œuvres d'un niveau très élevé, d'une grande difficulté et magistralement interprétées :

Philippe Duthoit :

— « Gigue » de la suite en Mi de J.-S. Bach.

— « En los triguales » de Rodrigo.

Jacques Vangansbeke (qui vient d'enregistrer une très belle cassette : Prélude à la Guitare) :

— « Prélude » de Barrios.

— « Tiento » de Ohana.

— « Capriccio Arabe » de Tarrega.

— « Choros » de Villa-Lobos.

Stéphane Granjon, violon et Guy le Roux, guitare :

— « Sonate concertante » en La Majeur de N. Paganini (allegro, adagio, rondo).

Jean Pihan :

— « Tango » d'Emilio Pujol.

— 2 pièces brèves de F. Martin.

Christian Locussol :

— « École à la Danse » de Loé Brouwer.

— « Suite américaine » pour guitare de H. Ayala.

Ce récital de guitare que l'Estudiantina organise tous les ans, nous permet de constater que les guitaristes des orchestres à plectres possèdent des réelles qualités de soliste.

Le samedi 5 mars 1988, l'Estudiantina d'Argenteuil a donné un récital de musique ancienne, aux chandelles, pour mandoline et divers instruments. Ces concerts attirent — tous les ans — des mélomanes qui viennent découvrir des compositions inédites. Certaines de ces pièces sont jouées sur des instruments d'époque et les musiciens passent de la mandoline napolitaine à la mandoline lombarde.

Mario Monti présente tout d'abord les solistes de l'Estudiantina, puis Stéphane Granjon, violoniste, en classe supérieure du C.N.R. d'Aubervilliers-La Courneuve, Isabelle Renvoise, altiste en classe supérieure du Conservatoire National de Cergy-Pontoise, — tous deux âgés de 15 ans — et enfants de musiciens de l'Estudiantina, et Claude Mallet, en classe supérieure au Conservatoire d'Argenteuil.

Le programme fût commenté avec beaucoup d'intérêt par Didier le Roux, codirecteur de l'Estudiantina, qui possède sur la musique ancienne pour la mandoline, une très profonde culture (ses articles publiés dans le Journal de la Confédération Musicale de France en font foi) et qui nous fit profiter du résultat de ses recherches.

Au programme, on a pu apprécier :

1. Giovanni Francesco Giuliani (v. 1760, après 1818) :

— « Quatuor » pour mandoline, violon, alto et « luth » n° 1 en La Majeur. Allegro, Rondo, Moderato. Mandoline : Éric Depret, violon : Stéphane Granjon, alto : Isabelle Renvoise, mandoline (lutherie de Gonzalez Marros 1987, copie du mandolone Vinaccia de 1782 du Musée du Conservatoire National Supérieur de Musique) : Jean-Paul Bazin.

2. Carlo Arrigoni (1697-1744) :

— « Sonate » pour mandoline, violon et basse continue en Mi mineur (Preludio), Canzona, Courante (allegro). Mandoline gênoise (accordée en mandoline lombarde de la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle) : Didier le Roux, violon : Stéphane Granjon, alto : Isabelle Renvoise, guitare : Guy le Roux.

3. Gabrièle Léone :

— « Sonate » pour mandoline et basse continue en Ré Majeur n° 1 du premier livre (1767). Tempo giusto, Larghetto, Presto en rondeau. Mandoline : Élisabeth Depert, mandole : John Girard.

4. Giuseppe Blesber :

— « Sonate » pour mandoline et basse en Ré Majeur (vers 1800). Spiritoso, Larghetto, Allegro moderato. Mandoline lombarde : Didier le Roux, mandolone : Jean-Paul Bazin.

5. Anonyme :

— « Suite » pour mandolone et guitare extraite de l'« Intavolatura di Chittarr'a peàn » (manuscrit de la Bibliothèque du Conservatoire de Milan de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle). Zoppa, Spagnioletta, Pastorale. Mandolone : Jean-Paul Bazin, guitare : Guy le Roux.

6. Innocenzio Macia :

— « Trio » pour flûte et 2 mandolines en Fa Majeur (1793). Maestoso, Minué con variazioni. Flûte : Claude Mallet, mandolines : Éric Depret, John Girard.

7. Gabrielle Léone :

— « Sonate » pour mandoline et basse continue, op II n° 2 en La Majeur (1774-75). Con bizzarria, Languidamente, Finale con chiasso. Mandoline vinaccia (1782) : Didier le Roux, mandolone : Jean-Paul Bazin, (instruments accordés comme à l'époque, au diapason la = 415).

8. Emanuele Barbella (1718-1777) :

— « Trio » pour 2 mandolines et alto n° 5 en Sol Majeur (1772-73). Comodo, Alla siciliana, Alla veneziana. Mandolines : Éric et Élisabeth Depret, alto : Isabelle Renvoise.

9. Giovanni Francesco Giuliani (v. 1760, après 1818) :

— « Sonate » pour flûte, 2 mandolines et alto n° 3 en La Majeur. Larghetto, Minuetto, Rondo, allegro. Mandolines : Éric Depret, John Girard, flûte : Claude Mallet, alto : Isabelle Renvoise.

Le mandolone est une mandoline basse de 8 cordes doubles utilisée au XVIII<sup>e</sup> siècle, à ne pas confondre avec le mandolone actuel utilisé par certains orchestres à plectres.

Ce concert a permis d'écouter certaines œuvres anciennes, jouées sur des instruments anciens, avec les cordes en laiton et en boyau accordées comme à l'époque et avec la technique préconisée par les méthodes d'alors.

Certaines œuvres, d'une très grande difficulté technique, les sonates de Léone entre autres, nous prouvent que le niveau des mandolinistes du XVIII<sup>e</sup> siècle était très élevé.

Les manuscrits de ces pièces anciennes proviennent de la Bibliothèque Nationale de Paris, de la Bibliothèque du Conservatoire de Milan, de la Bibliothèque Nationale de Wien, de la Bibliothèque du Congrès de Washington et de la collection Venturi.

Le dimanche 20 mars 1988, l'Estudiantina d'Argenteuil donnait son con-

cert de Printemps dans la Salle des fêtes Jean-Vilar à Argenteuil, en l'honneur de la Municipalité et de ses membres bienfaiteurs.

Parmi la nombreuse assistance, on pouvait remarquer la présence de Mme Agnès Ponce, maire-adjoint, de MM. Jullien et Matorez, conseillers municipaux, de M. et Mme Seres de la Fédération des Hautes-Pyrénées, de M. Wada Yasuo, mandoliniste japonais en visite à l'Estudiantina, de M. Maurice Chancelade, pianiste-concertiste, professeur au Conservatoire d'Argenteuil et d'autres personnalités musicales.

Le programme, très varié, nous permit d'apprécier la qualité de l'Estudiantina dirigée magistralement par Mario Monti dans les œuvres suivantes :

« Flora », fantaisie pour orchestre à plectres de Sartori, composition datée de 1925 dans le pur style de l'après guerre 1914-18 ;

« Concerto en Sol Majeur » pour mandoline et orchestre à plectres, de Cimarosa, transcrit par Mario Monti. 1. Allegro, 2. Largo, 3. Allegro assai.

Ce concerto — dont le manuscrit est à la Bibliothèque Nationale de Paris avec une signature illisible « caudioso ou cimarosa » — a été attribué à Cimarosa. Par la suite, on a découvert un autre manuscrit à la Bibliothèque de l'Université d'Uppsala en Suède, signé Guadioso. L'éminent musicologue Sainte-Foix pensait que c'était une œuvre de Cimarosa. Cimarosa, caudioso ou Gaudioso ? peu importe ! c'est un très joli concerto pour mandoline écrit vers 1760 et qu'Éric Depret nous interpréta avec beaucoup de brio et de sensibilité.

« Sakura », suite pour flûte, guitare, percussions et orchestre à plectres de Siegfried Behrend en quatre parties : Andante, Dansant, Adagio, Allegro. Flûte : Claude Mallet, guitare : Guy le Roux, percussions : Étienne le Roux. Grande fresque très récente d'inspiration folklorique japonaise avec une utilisation très judicieuse de timbres qui vous transportent en extrême orient.

« Quatuor » en La mineur n° 3 de Francesco Giovanni Giuliani (1760-1818) pour flûte, deux mandolines et alto, 1. Larghetto, 2. Minuetto, 3. Rondo allegro. Flûte : Claude Mallet, mandolines : Éric Depret et John Girard, alto : Isabelle Renvoise. Le manuscrit de cette pièce est à la Bibliothèque du Séminaire de Lucques-en-Toscane, sous la signature de F.-G. Giuliani dont on a découvert six Quatuors pour violon, deux mandolines et luth à la Bibliothèque de Vienne et trois à celle de Lucques.

Ce F.-G. Giuliani, né à Florence en 1760, fut un violoniste très en renom. Ce même Quatuor n° 3 pour flûte, deux mandolines et alto est à la Biblio-

thèque de Gênes sous la signature de Rolla qui était un très grand altiste génois. Est-ce de Giuliani ou de Rolla ? qui le saura jamais ?

C'est une très belle pièce pour quatuor que l'on peut situer pendant la période révolutionnaire, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La flûte joue un rôle concertant, les mandolines dialoguent et l'alto est utilisé comme basse. Déjà en 1960 Léone préconisait d'utiliser l'alto pour accompagner les duos de mandolines.

« Spanisches Konzert » (Concerto Espagnol) de Siegfried Behrend pour guitare et orchestre à plectres (1983). 1. Fiesta à Séville, 2. Fiesta à Cordoba, 3. Fiesta à Malaga. Soliste : Guy le Roux.

S. Behrend, guitariste et luthiste de renommée internationale, écrit beaucoup pour les orchestres à plectres. Il dirige lui-même un des plus fameux orchestres d'Allemagne.

C'est avec amour qu'il a su faire dialoguer la guitare et l'orchestre sur des thèmes de musique populaire où — contrairement à de nombreux concertos pour guitare — celle-ci n'est jamais écrasée par l'orchestre.

Magistralement interprétée avec une précision et une technique irréprochable par Guy le Roux, cette œuvre suscita l'enthousiasme du public.

— « Four sea pictures » (4 tableaux marins) d'Eileen Pakenham. 1. Windy Day (Jour de vent), 2. Breakers (Les Brisants), 3. Sirens calling (chant des sirènes), 4. White horses (Les chevaux blancs).

Quatre très jolis tableaux descriptifs du compositeur anglais Eileen Pakenham, datés de 1986, d'un style très personnel totalement différent de ce que nous avons l'habitude d'entendre, pour orchestres à plectres, qui fut très apprécié et applaudi par le public.

— « Ballet » de Faust de Charles Gounod, transcrit pour orchestre à plectres par Mario Monti. 1. Les Nubiennes, 2. L'Adagio, 3. Danse antique, 4. Variations de Cléopâtre, 5. Les Troyennes, 6. Variations du Miroir, 7. Danse de Phrynie.

Ce ballet — qui n'est plus joué dans les versions contemporaines de Faust, reste un des plus beaux ballets français.

En l'écoutant, on s'imaginait la scène de l'Opéra avec ses danseuses dans cette succession de tableaux magistralement interprétés par les musiciens de l'Estudiantina.

Ce fut un très beau concert devant un parterre de mélomanes venus goûter le charme de la mandoline et l'orchestre à plectres si bien défendus par l'Estudiantina d'Argenteuil, ses solistes, ses musiciens, ses directeurs, son pro-

gramme toujours renouvelé, très varié et à l'avant-garde des œuvres nouvelles.

## Yvelines

### POISSY

En ce samedi soir du 23 avril 1988 à 20 h 45, avait lieu notre concert de la lyre amicale dans la salle de Saint-Louis de Poissy, remplie par un public très sympathique de connaisseurs.

La soirée débuta en première partie par un ensemble à vent composé de six musiciens de l'harmonie, peut-être un peu plus acharnés que les autres, sans prétention aucune.

Ce groupe joua des petites œuvres classiques :

- « Air de chasse », de R. Schumann.
- « Pièce caractéristique », de A. Chauvet.
- « Menuet », de R. Wagner.
- « Bourrée », de J.-S. Bach.
- « Menuet du Bœuf », de J. Haydn.
- « Chanson du Ruisseau », de F. Schubert.

En deuxième partie, c'était au tour de l'ensemble de la lyre de jouer des œuvres plus « musclées », dirigées par notre dynamique chef de musique : Guy Meissonnier en commençant par :

- « Anchors Aweigh », de A. Zimmerman.
- « Ouverture Texane », de S. Lancen.
- « Sénorita » valse espagnole, de F. Andrieu.
- « Duke Ellington in concert », de K. Kokelaar.
- « Interplay for band », de T. Huggens.
- « Carmen », premier entracte, deuxième entracte, troisième entracte, prélude.

Avant chaque morceau, comme en première partie, notre président M. Bernot nous présentait les œuvres avec un talent d'historien qui plut au public et... aux musiciens (très instructif).

Les auditeurs apprécièrent le concert par de chaleureux applaudissements.

Cette soirée se termina par un vin d'honneur accompagné du succulents gâteaux gentiment préparés par quelques musiciennes très douées en pâtisserie.

## Picardie

### Somme

#### Hommage à Adolphe Ponthieu

La fête de Sainte-Cécile à Pont-Sainte-Maxence a revêtu cette année un éclat tout particulier, ceci en raison des adieux à la Fanfare Municipale du

CMF



directeur Adolphe Ponthieu, vice-président de l'U.F.O.P.

En effet Adolphe Ponthieu a pris officiellement ses fonctions de directeur le 3 décembre 1963 et nombreux étaient ceux qui étaient venus témoigner leur sympathie ce 5 décembre 1987.

Le président Roger Pommery avait réservé cette date et il était accompagné de la plupart des membres du Conseil d'administration, le conseiller général M. Jean-Claude Hermo, le président du Comité de jumelage d'Auvellais et M. Pingrenon, maire accompagné de ses adjoints et du Conseil municipal, l'adjutant-chef, Bourdon commandant la brigade territoriale, l'adjutant-chef, Dumont, commandant le centre de secours et les présidents des principales associations locales.

C'est une formation de près de cinquante musiciens qui se rendit au Monument aux Morts puis à l'église Sainte-Maxence pour la grande messe célébrée par le père Gueguen à laquelle participait la Fanfare qui interpréta la « Messe Triomphale », de Besson, dirigée de main de maître... mais pour la dernière fois par l'ami Ponthieu.

Il convient de rappeler en cette occasion le passé de M. Ponthieu. De 1936 à 1941 : cinq ans de formation artistique et musicale à l'École Nationale de Musique à Saint-Omer, au Conservatoire de Bordeaux puis à celui de Casablanca. Il se dirige alors vers l'art dramatique, obtenant un premier accessit en 1943 dans la classe du professeur Michel Richard, sixième de la promotion Jean-Claude Perraud ce qui lui valut d'être admis comme stagiaire chez les Compagnons de la Chanson.

La guerre interrompt sa formation et il entre dans l'armée secrète en Corrèze, mais en 1944 il s'engage sur la voie musicale au service des musiques militaires, on le verra dans les rangs de l'encadrement de la Musique Royale du Laos, chef de nouba au 6<sup>e</sup> Régiment de Travailleurs marocains, chargé de l'éducation musicale à l'École militaire préparatoire d'Autun et chef de fanfare aux 30<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> Bataillons de Chasseurs

Sous l'égide de l'Union des Fédérations Musicales de Picardie  
La Fédération Musicale de la Somme organise le

# 11<sup>e</sup> STAGE MUSICAL D'ÉTÉ

Nouvelle Formule

**DU 15 AU 26 JUILLET 1988**

**A ABBEVILLE**

Lycée Saint-Pierre

*Tous Instruments  
de l'Orchestre d'Harmonie*

## **MUSIQUE DE CHAMBRE ENSEMBLES ORCHESTRES**

Avec Perfectionnement Instrumental Adapté  
Encadrement spécialisé

**DIRECTION D'ORCHESTRE**  
Initiation et Perfectionnement

*Avec la participation*  
du Ministère de la Culture  
Direction Régionale des Affaires Culturelles  
du Ministère de la Jeunesse et des Sports  
Directions Régionale et Départementale

Renseignements : Fédération Musicale de la Somme  
61, rue Saint-Fuscien - 80000 AMIENS - Tél. 22.91.48.94

Alpins, notamment à Nice et Barcelonnette.

C'est là que les Pontois sont allés le chercher où il assure conjointement depuis 1963 la direction de la Fanfare et des cours municipaux de musique. Il faut souligner qu'en 24 années Adolphe Ponthieu a accompli à Pont-Sainte-Maxence un travail de romains au service de la Musique populaire et de la ville. Sur le plan collectif, la Fanfare à son arrivée était classée en troisième Division ; progressivement de concours en concours elle accédait en 1977 à la Division d'Excellence. Mais parallèlement elle participait aux grands événements locaux (fête de la mer, fête des 100/20, festival de musique) et extérieurs notamment la fête des Fleurs de Beauvais, il faut noter au passage que le premier groupe de majorettes dans l'Oise est né à Pont-Sainte-Maxence.

Sur le plan des cours municipaux de musique Adolphe Ponthieu a poursuivi une action de formation importante, on peut souligner en effet que quatre élèves se sont distingués lors des concours nationaux de musique organisés à Paris sans compter les nombreux élèves reçus à l'échelon départemental.

Et il a préparé sa succession, prévoyant le relais nécessaire pour maintenir la fanfare à son niveau prestigieux.

A l'occasion de son départ en retraite, il a été l'objet de nombreux témoignages de sympathie et de reconnaissance de la part des musiciens, de la municipalité et de ses nombreux amis. Ce fut notamment le moment choisi par le président Pommery pour lui remettre, avec une franche accolade, la médaille de Direction de la Confédération Musicale de France.

Et Adolphe Ponthieu reste vice-président de l'U.F.O.P. et trésorier général de l'Union régionale des Fédérations Musicales de Picardie.

## **Pays de la Loire**

### **Rassemblement musical de Laval le 1<sup>er</sup> mai 1988**

A la suite d'une décision qui avait été prise, en Assemblée générale, sur proposition du président, un rassemblement musical comprenant des sociétés de chaque département de la Fédération des pays de la Loire était organisé à Laval le 1<sup>er</sup> mai 1988.

Chaque département avait assuré la présence de trois à quatre sociétés. Il est bien dommage que le département voisin n'ait pas cru devoir jouer le jeu en invitant ses sociétés à se déplacer. Une seule était présente : Sable. Les buts de ce rassemblement étaient tout d'abord de faire connaître la C.M.F. puis la Fédération Musicale des pays de la Loire, de faire en sorte que les sociétés ne s'ignorent plus entre elles à travers les départements, enfin que les chefs sympathisent.

Nous avons vécu une journée inoubliable pour une première réunion de ce genre, ce fut une réussite mieux un triomphe. Nous avons pu remarquer les sensibles progrès réalisés par toutes ces sociétés venues, sans prétention, montrer ce qu'elles savaient faire. Nous avons été très impressionnés par la jeunesse de la grande majorité des chefs et des exécutants et cela est un bon signe, c'est le renouveau des musiques dites populaires. C'est la reconnaissance tangible des efforts faits par la C.M.F., les Fédérations, les U.D. et les sociétés. Il faut continuer, nous sommes dans la bonne voie malgré souvent la pénurie des moyens.

Le programme de cette manifestation fut très éclectique, nous avons pu entendre : Bach, Gershwin, Morton Gould, Offenbach, Rossini, Léo Delibes, Jacob de Haan etc. dans la salle polyvalente de Laval mise gracieusement à notre disposition par M. le maire et les élus de Laval. Qu'ils en soient ici remerciés.

Nos remerciements iront également à M. le président du Conseil général de la Mayenne et à M. le délégué à la musique pour l'aide pécuniaire qu'ils ont bien voulu nous apporter.

Une mention spéciale à Mme la présidente de la Société de Musique de Laval, au directeur de cette société, M. Patrick Riche, ainsi qu'à leurs musiciens, ils se sont dépensés sans compter pour la bonne réussite de ce rassemblement, rien ne manquait, tout était en

place sur chacun des trois podiums préparés pour les différentes sociétés. L'horaire a été suivi scrupuleusement, bref tout s'est déroulé sans problème sans énervement inutile. Encore bravo.

Devant un tel succès régional et devant les répercussions que ces manifestations peuvent avoir, je crois savoir que cette expérience ne restera pas sans lendemain.

### **Loire-Atlantique**

#### **La Société des concerts de l'École Municipale de Musique de Châteaubraind**

Vendredi 11 décembre 1987, au cours du vin d'honneur offert par la Municipalité à l'issue du concert de la Sainte-Cécile, Mme Erraud, premier adjoint, chargé des Affaires culturelles félicitait les musiciens pour le travail accompli et soulignait sa satisfaction de voir alterner, au cours de la même soirée, Harmonie et Batterie-Fanfane.

Dans une première partie réservée aux élèves de l'École municipale de Musique, un quatuor de clarinettes et un trio de flûtes se partageaient l'affiche avec quatre solistes de la Classe d'Accordéon dans des œuvres où Mozart et Schumann cohabitaient de la meilleure façon avec J. Strauss, V. Melocchi et M. Franço. Et que ce soit une chanson triste, une romance, une valse ou un fox, le plaisir fut égal devant ces jeunes artistes, qui, malgré une émotion légitime, firent honneur à leurs professeurs.

La deuxième partie de ce concert s'étendait sur plus de trois siècles de musique et relevait de l'exploit tant par la longueur du programme que par la difficulté des œuvres choisies.

Les styles les plus variés alternaient dans un bouquet multicolore, véritable défi qui tentait de satisfaire tous les goûts d'un public castelbriantais venu nombreux ce soir-là.

Entre la majesté et la pudeur des œuvres de Lully à travers le « Menuet du Bourgeois Gentilhomme » ainsi que le « Prélude » et la « Marche » d'« Alceste » et « Thésée », et le déchaînement de l'ouverture d'« Orphée aux Enfers » d'Offenbach, il y a tout un monde. Mais, selon Michel Ferreaux, chef de l'Harmonie Municipale, tout en conservant les immortels refrains de celui qui fut l'incarnation de la gaieté parisienne sous le second Empire, il fallait, à l'occasion du tricentenaire de la mort de Lully, rendre hommage au créateur de l'Opéra français et souligner ainsi à nos jeunes auditeurs un événement important de l'histoire de la Musique.

Avec la périlleuse ouverture de « Guillaume Tell » de Rossini, le public allait revivre avec entrain les péripéties du feuilleton donné précisément ce même soir à la télévision.

Le « Concertino » pour clarinette de C.-M. Weber donnait à deux élèves l'occasion de faire leurs premières armes, et « Aztec Thème And Dance » d'E.-A. Del Borgo mettait en évidence une jeune équipe de percussionnistes bien rodée.

La sélection des succès d'Y. Duteil apportait un moment de fraîcheur et de poésie fort apprécié du public.

Au cours de cette prestation de l'Harmonie Municipale, la Batterie-Fanfane, sous la direction de J. Paitier, intervenait à trois reprises, déployant sur scène un large éventail de jeunes musiciens, dans un répertoire où l'on notait un effort pour éviter toute monotonie : une marche, une mazurka et une samba se succédaient dans des œuvres de R. Cardon (Syncopated Bugglers), L. Delbecq et R. Goutte (Plaine d'Alsace) et J. Devogel (Minauderie).

La soirée se terminait sur des grands succès de jazz avec « Satchmo » dans un arrangement de W. Barker, œuvre qui fut bissée à la demande du public et





laissa toute le monde dans un état d'euphorie indescriptible, et Michel Ferreaux, après avoir remercié la municipalité, donnait rendez-vous aux mélomanes pour le Concert de Noël qui devait se dérouler quelques jours plus tard, à l'église Saint-Nicolas avec la participation de la Chorale de l'École Municipale de Musique et l'Orchestre Symphonique.

Daniel Jegard

## VION

### Fête de la Sainte-Cécile 20 décembre 87

Avec un léger retard sur le calendrier, la musique de Vion a fêté la patronne des musiciens.

L'harmonie, sous la direction de Jean-François Champion, a offert pour la quatrième année, ce 20 décembre 1987, son concert de Sainte-Cécile.

La salle polyvalente a accueilli un public nombreux et chaleureux parmi lequel on a remarqué M. Daniel Hureau, président de la F.D.S.M.S. ; M. l'Abbé Guesnon, ancien directeur ; des membres du Conseil municipal ; de nombreux amis et parents sympathisants de la musique pour écouter et apprécier un programme comprenant des œuvres complémentaires pour une assistance de goûts variés.

En première partie c'est une invitation au voyage qui est proposée avec « North Dakota », de J. Cower ; « Trianon », de S. Lancen ; « Chanson Hindoue », de Rimsky-Korsakov, solo de saxo-alto, Joël Poulain ; « The Entertainer », de S. Joplin ; « Bavardages », de L. Delbecq, clarinettes soli Maryvonne Poulain et Dominique Lambert.

Après l'entracte une surprise avec le petit ensemble de cuivres composé de Jacques Dagorne à la trompette, Pierre Dagorne au cornet, Jérôme Morin au tuba, Éric Poulain au tuba.

Le quatuor a recueilli tous les suffrages d'un public attentif avec des



œuvres de O. Lassus, E. Gallon, A. Scandellus.

La seconde partie plus électrique, entraînant, percutante, étonnante par sa diversité avec « Percussion Picanté », de E. Osterling ; « Circus suite », de S. Johnson, solo basse Jérôme Morin, solo saxo-alto Joël Poulain ; « Christmas swing », de D. Stratford, solo de trombone Bertrand Flécheau ; « Brass brillante », de E. Osterling, trio de trompettes Jacques Dagorne, Christian Doveau, Pierre Dagorne ; « Blossom in a japanese garden », de J. Penders, solo hautbois Jean-Marc Bucher ; « Patsy », de S. Stratford, solo basse Jérôme Morin, solo trombone Bertrand Flécheau, solo trompette Christian Duveau.

Cette manifestation musicale se termina dans une ambiance joyeuse autour d'une table où fut servis un vin d'honneur.

## LA CHARTRE-SOUS-LE-LOIR

### Concert de printemps par les élèves de l'École de Musique de Marçon

Créée en 1981 par M. Marcel Rimbault, alors chef de musique, qui avait sollicité Claude Therou pour former une école de musique, cette jeune école compte maintenant un effectif de 23 élèves dont 19 instrumentistes. Destinée à fournir des musiciens aux trop rares sociétés de ce canton musicalement pauvre, cette école prend son essor et va continuer à s'accroître. Le concert a débuté par des arrangements de Claude Therou sur des pièces brèves de Bach, Haendel, Purcell. De nombreux élèves ont joué en soliste accompagnés au piano par Jean Beurtin, professeur à Taval. Ainsi, avons-nous entendu : Gilles et Arnaud Cuvier, res-

pectivement à la trompette et à la clarinette, Betty Brisard et Christelle Goirre à la trompette, un ensemble de flûtes, Stéphane Rousset au tuba, Nicolas Gadiot au saxophone et Véronique Brisard au trombone. Cette jeune fille suit maintenant les cours du conservatoire du Mans après avoir été présentée par Claude Therou.

Actuellement, dans la classe de Guy Ferrand, l'éminent professeur de trombone du Conservatoire Manceau, Véronique va progresser très vite. Gwenola Roullier en troisième année de flûte a joué le célèbre menuet de l'« Arlésienne » avec Jean Beurtin au piano, Véronique Remmas au saxophone, Claude Therou à la contrebasse.

La chorale formée par l'ensemble des élèves a chanté plusieurs œuvres dont « La Mer », de Charles Ternet, arrangée par Claude Therou. La partie de flûte solo était assurée par Patrick Bourgoin, ami de Claude Therou, saxophoniste et flûtiste, célèbre musicien de Michel Sardou, J.-J. Goldmann, Johnny Hallyday, que l'on voit souvent à la télévision.

La seconde partie était consacrée à Jean Beurtin, pianiste, Véronique Remmas, saxophoniste, Claude Therou, trompettiste qui nous ont fait entendre « L'Étude n° 4 », de Chopin, puis au saxophone « La Sonate Pathétique », transcrite par Claude Therou pour saxophone et piano, le « Concerto d'Hummel » à la trompette. M. de Malherbe, conseiller général, maire de Marçon, assistait à ce concert ainsi que M. Jamin, président de la musique, ainsi que les musiciens de Marçon et des environs sans oublier de fort nombreux chefs de musique et auditeurs de la région qui emplissaient cette jolie église de village nichée non loin du Loir paisible.



Henri Selmer et Cie  
MANUFACTURE D'INSTRUMENT DE MUSIQUE  
Documentation sur demande : Henri Selmer et Cie  
18, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 PARIS  
Téléphone : 357.09.74

(Vente chez nos dépositaires)





# musique...

instruments, accessoires, réparations  
enseignement, orchestre d'harmonie  
fanfare  
batterie-fanfare



## Editions Robert Martin

106, Grande-Rue de la Coupée 71850 Charnay-lès-Mâcon  
téléphone : 85344681